Fête du jour: Ste Mathilde
Soleil: lever 6 h. 10; coucher 5 h. 58
Lune: lever 1 h. 27; coucher 10 h. 10
TEMPS PROBABLE
Beau; plus froid
Maximum : 43 — Minimum : 35

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

EXTRA
Dernières nouvelles de la bourse
VOIR PAGE 7

44e ANNEE—No 126—26 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 14 MARS 1928 PRIX: DEUX CENTINS

UNE NOUVELLE TRAGEDIE TRANSATLANTIQUE A REDOUTER

L'aéroplane "Endeavour" dans lequel le capitaine Walter Hinchcliffe et l'hon. Elsie Mackay ont entrepris le survol de l'océan devait être ce matin au large de la Nouvelle-Ecosse.—Aucune nouvelle réconfortante.

QUEL EST CET AVION?

New-York, 14. — L'aéroplane "Endeavour", dans lequel le capitaine Walter Hinchcliffe a quitté l'aérodrome de Cranwell, Angleterre, hier matin, pour l'Amérique, avec l'hon. Elsie Mackay comme passagère, tout probablement, n'a pas été signalé pendant la matinée. Si tout va bien, l'"Endeavour" devrait être au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse.

Trente heures après que l'as de guerre britannique eut quitté les côtes anglaises, aucun vaisseau, au delà des eaux européennes, n'a signalé l'aéroplane transatlantique. Les grands postes de radio situés le long de la côte sont aussi restés silencieux.

La dernière fois qu'il a été signalé, l'"Endeavour" était au large des côtes d'Irlande.



LA RANDONNEE TRANSATLANTIQUE. — L'HON. ELSIE MACKAY, fille de lord Inchcape, armateur, qui accompagne le capitaine Hinchcliffe, as anglais, dans une randonnée transatlantique dont l'objectif est New York ou Philadelphie. Elle possède un certificat d'aviatrice et son courage est indomptable. L'hon. Elsie est aussi un peintre remarquable et elle a décoré les salons d'un grand nombre des bateaux de son père.

Le minimum de la vitesse moyenne de l'"Endeavour", s'il n'a pas rencontré de grandes tempêtes, devait être de 86 milles à l'heure. S'il a suivi la route du grand cercle, l'"Endeavour" devait avoir parcouru la distance de 2,400 milles vers 9 heures 15 du matin et être au large de la Nouvelle-Ecosse. Cependant, par un temps favorable, l'aéroplane peut filer à une plus grande vitesse. Le long de la côte de la Nouvelle-Angleterre et de Long Island, il y avait du brouillard, ce matin, et la pluie était attendue.

A-T-IL VU L'AEROPLANE?

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse")

Saint-Jean, Terre-Neuve, 14. — On apprend, sans pouvoir confirmer cette rumeur, qu'un homme inconnu a dit avoir vu, vers 5 heures, ce matin, un aéroplane se dirigeant vers l'ouest, à trois milles au sud de l'aérodrome de Havre-de-Grâce. Mais on ne voulait pas ajouter foi à cette rumeur, trop de bruits pareils ayant été démentis au sujet d'aviateurs qui avaient péri. Aucune des personnes connues qui surveillaient l'arrivée de l'aviateur anglais n'a rien aperçu.

UN MYSTERIEUX AEROPLANE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 14. — Le télégraphiste, à Brigus, annonce que plusieurs personnes ont entendu le bruit fait par un aéroplane, entre 6 et 7 heures du matin. Une enquête est faite.

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Double crise pour plusieurs villages

Détroit, Mich., 14.—Les habitants des villages enneigés de la péninsule du Michigan supérieur étaient encore menacés d'une journée d'isolement, ce matin. A la crise du charbon s'ajoute pour eux la crise des aliments. L'usine génératrice de Grand Marais, sur le lac Supérieur, sera fermée si elle ne reçoit pas de charbon demain. Le charbon manque aussi à Detour. Pickford, Johnswood, Lime Island, Rudyard et Stalwart. Quant à la question des vivres, les habitants des villages ne sont pas menacés du danger immédiat d'être affamés.

La générosité de l'amicale Saint-Laurent

Les officiers porteront un don substantiel au refuge de la Merci.

Mgr DESCHAMPS

Le deuxième concert-boucane annuel de l'amicale des anciens élèves de l'école Saint-Laurent, qui avait réuni, hier soir, à la salle des chantres de Notre-Dame, quelques centaines d'anciens et des invités des amicales-soeurs, a été marqué des plus grandes manifestations de joie, joie qui fut portée à son comble quand le président, Me Alfred Cinq-Mars, annonça que l'initiative prise par l'association de prouver son intérêt au refuge de la Merci avait été puissamment secondée par Mgr Alphonse Deschamps et il montra immédiatement un chèque de vingt-cinq dollars que Sa Grandeur offrait pour la râfle organisée au bénéfice de ce refuge. Mgr Deschamps, dans sa lettre, exprimait son regret de ne pouvoir assister à cette réunion, étant retenu par la maladie à l'Hôtel-Dieu.

M. le curé Albert Lessard, de Saint-Lambert, président de la soirée, avait reçu un cadeau en argent de la part des anciens de Saint-Laurent pour la part prépondérante qu'il prit à la fondation de la Fédération des amicales d'anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes. A son tour, il donna un bel exemple de générosité et offrit son cadeau pour le refuge de la Merci.

Un magnifique portrait de saint Jean-Baptiste de la Salle fut ensuite râflé au profit du refuge et M. Ludger Gravel fut l'heureux gagnant.

Les directeurs de l'amicale de Saint-Laurent iront, dimanche après-midi, à trois heures, porter le montant ainsi recueilli au Frère Laurent, des Frères de Saint-Jean-de Dieu, directeur du refuge.

RESOLUTION IMPORTANTE

Une importante résolution, proposée par MM. U.-H. Dandurand et Alfred Cinq-Mars, présidents de l'amicale, a été adoptée à l'unanimité. Il s'agit de prier le gouvernement provincial de nommer le frère visiteur des Frères des Ecoles chrétiennes membre de la prochaine Commission des écoles catholiques de Montréal.

A ce sujet, Me Charlemagne Rodier, président de la Fédération, fit observer qu'en Italie, le gouvernement avait confié la direction de tout l'enseignement catholique dans ce pays à un Frère des écoles chrétiennes.

Les orateurs qui tour à tour portèrent la parole furent aussi goûtés que les artistes qui chantèrent ou déclamèrent. Ce sont M. Olivier Maurault, P.S.S., curé de Notre-Dame; le Frère Cyrille, directeur du pensionnat Saint-Laurent; MM. Benoît Laberge, président du comité d'organisation; Léopold Austin, maître des cérémonies; Charlemagne Rodier, président de la Fédération; Alfred Cinq-Mars, U.-H. Dandurand, Ludger Gravel et le curé Lessard.

On a fort applaudi MM. Paul Mirault, basse; Guillaume Dupuis, pianiste et conteur; Léonard-E.Breuer, joueur d'accordéon; Hercule Lavoie et J.-E. Brodeur, chanteurs, accompagnés par M. Conrad Saint-Amant.

Outre les orateurs mentionnés, on remarquait aux places d'honneur le Frère Piché, C.S.V., directeur de l'école supérieure Saint-Louis et ancien élève de l'école Saint-Laurent; les Frères Trudel, C.S.V., et Richarius, F.E.C., de Saint-Laurent; MM. Cyrille Laurin, Edouard Gariépy, représentant de l'amicale Sainte-Brigide; Antoine Guyot, président, et Bousquet, secrétaire de l'amicale Saint-Joseph; Ludger Gravel, de l'amicale Saint-Jacques; Lucien Danis, Firmus Badeux et Arthur Labrie, amicale Saint-Henri; Alphonse Roch, Joseph Brisson, L.-H. Devault, ancien élève de Sainte-Marie de la Beauce, et les officiers de l'amicale Saint-Laurent.

L'ART DRAMATIQUE

Londres, 14. — On signale une renaissance de l'art dramatique dans les villages d'Angleterre.

NOS PELERINS CANADIENS-FRANÇAIS A ROME



Ces pèlerins du voyage organisé en Terre-Sainte par Jules Hone et que conduit personnellement Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et chanoine de Latran, sont photographiés ici devant la colonnade de Saint-Pierre, à Rome, après que notre Saint-Père le pape Pie XI leur eut accordé une audience, le 24 février. En Palestine, ils assistèrent aussi à une messe de minuit chantée à Bethléem spécialement pour eux. On remarque au centre, Mgr J.-H. Prud'homme, et Mgr Arthur Curotte, chanoine de Latran, et, dans le groupe, MM. les abbés Joseph Dérome, C.-G. Arès, Adélard Landry, Mlle Corinne Martin, M. et Mme René Bessette, Mme Ludger Nadeau, M. et Mme Joseph-C. Gagné, M. F.-X. Dufresne et M. F.-D. Baril, gérant du groupe organisé. (Photo fournie par l'agence Jules Hone).

LE NOMBRE DES VICTIMES DU DESASTRE DE CALIFORNIE ATTEINDRA-T-IL 600?

L'OEUVRE DE LA SOUPE



Chaque matin, une longue théorie de nécessiteux se présente à la porte de la charitable maison des Soeurs de la Providence, 1430, rue Saint-Hubert, près de la rue Sainte-Catherine. Les bonnes religieuses distribuent à chacun de la soupe chaude et du pain. Chaque jour 500 à 600 miséreux vont tendre la main. Notre photographie représente un premier contingent d'affamés attendant sous la pluie ce matin, vers 9 heures, que les portes de l'hospitalière maison soient ouvertes. (Cliché la "Presse").

Le bilan du malheur causé par la rupture de la digue de St-Francis ne peut pas encore être établi. — Plus de deux cents cadavres sont comptés.

PERTE DE 20 A 40 MILLIONS

Newhall, Cal., 14. — L'horreur du désastre de la digue de St. Francis s'est accentuée aujourd'hui, alors que les ouvriers du service de sauvetage ont compté 231 cadavres dans une demi-douzaine de morgues improvisées et ont repris leur travail dans des fondrières d'une longueur de plusieurs milles. Entre 300 et 600 habitants de la petite vallée ont péri, croit-on. Il n'y a aucun moyen pour déterminer le nombre des victimes qui sont restées ensevelies dans la couche de boue qui s'étend sur une distance de 65 milles. En certains endroits, la couche de boue a une profondeur de 30 pieds. Le shérif Traeger, du comté de Los Angeles, qui a annoncé ce matin le nombre des cadavres, a refusé de dire combien de victimes, d'après ses calculs, devaient être comptées.

La liste revisée des morts qui a été affichée par le shérif donne ainsi le nombre des cadavres transportés aux morgues de diverses localités: Ventura, 9; Fillmore, 35; Newhall, 46; Piru, 61; Santa Paula, 50; Saticoy, 5; Moor Park, 21.

PERTES DE MILLIONS

La masse d'eau, d'une largeur d'un demi-mille à un mille, qui s'est précipitée vers la mer en parcourant une distance de 65 milles, a laissé derrière elle des dommages évalués à $10,000,000 au moins et à $40,000,000, au plus. La ville de Los Angeles évalue à $3,000,000 ses pertes dues à la destruction de la digue et d'une usine génératrice de pouvoir sise au-dessous de la digue.

Les eaux ont dévasté un très grand nombre de maisons, des fermes, des voies ferrées, des ponts de chemins de fer, des fils électriques conduisant l'électricité, des grandes routes, des vergers et des jardins. La cause de la rupture de la digue donne lieu à l'expression d'une multitude d'opinions.

La maîtresse de poste, à Sangus, Mme A.-K. Ramsey, a déclaré que, depuis dix jours, les cultivateurs vivant au-dessous de la digue, ne parlaient que de fissures et de fuites dans la digue. Les cultivateurs parlaient aussi de la possibilité d'un désastre. M. William Mulholland, ingénieur en chef du grand système d'aqueduc, dit qu'un mouvement de la terre qui a dérangé la base de la digue a été la cause de la tragédie, mais ce n'était pas encore son opinion définitive.

CAUSE DE LA TRAGEDIE

Après que M. Mulholland et son assistant, H.-A. Van Norman, eurent fait une inspection de la scène du désastre, le conseil des ingénieurs de l'aqueduc et des usines génératrices ont déclaré que la cause immédiate du désastre était le glissement de la montagne, au bout occidental de la digue. Ce glissement est peut-être dû aux pluies ou à une mauvaise conformation de la montagne.

Apparemment, peu des personnes qui étaient sur le passage des eaux ont échappé à la mort.

Les officiers de police, les shérifs, les légionnaires américains et les citoyens de la vallée se sont organisés pour continuer la recherche des cadavres.

Le gouverneur Young est parti à la hâte de San Diego pour se rendre dans la région dévastée, et, à Santa Paulo, où 300 maisons ont été emportées avec un nombre indéterminé de victimes, il a annoncé l'ouverture d'une enquête, aujourd'hui. L'ingénieur de l'Etat, M. Hyatt, dirigera cette enquête.

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

LA FETE DE SAINT PATRICE

LE GRAND APOTRE DE L'IRLANDE

Un magnifique portrait qui sera publié dans la page-frontispice du "Supplément en couleurs" de la "Presse" de samedi, 17 mars. —Quelques traits de la vie du saint évêque d'Armagh.

LES LEGENDES DE LA VERTE ERIN

Le 17 mars est la fête nationale de l'Irlande; c'est aussi en ce jour que l'Eglise honore saint Patrice, le grand évêque d'Armagh, patron de l'Irlande. A cette occasion, la "Presse" publie dans son SUPPLEMENT EN COULEURS DE SAMEDI, 17 MARS, un magnifique portrait du grand Saint dont l'histoire est aussi édifiante que dramatique et merveilleuse.

On n'est pas fixé sur le lieu de la naissance de saint Patrice ou Patrick. D'après les uns, le futur apôtre de l'Irlande serait né en Ecosse, dans la vallée de Clyde, près de Dumbarton, en 387; d'après les autres, il serait né dans les Gaules, à Gésoriac, plus tard Boulogne-sur-mer, son père étant d'origine bretonne et c'est ce qui expliquerait pourquoi il voulut commencer ses prédications chez les Bretons.

LA VIE DU SAINT APOTRE

Quoi qu'il en soit, son père, Calpurnius servit comme décurion sous les aigles de l'empire romain; sa mère, Concessa, était nièce de saint Martin de Tours. Des corsaires irlandais, dans une descente qu'ils firent sur la Côte Gauloise, pillèrent Gésoriac, massacrèrent les soldats romains, la famille de Patrice et emmenèrent le jeune homme, âgé de 17 ans, qu'ils vendirent en Irlande à un chef de l'Ulster appelé Milhu. Le jeune noble gallo-romain devint gardeur de pourceaux; les misères de sa situation lui firent chercher la consolation dans la foi et dans la prière, car Patrice était chrétien, et il forma dès lors le projet de convertir au christianisme le peuple de l'Irlande.

S'étant échappé, il revint en Gaule, après diverses aventures, étudia à Marmoutier et au monastère de Lérins, fut ordonné prêtre et, dévoré de la soif de l'apostolat, accompagna en Bretagne Germain, chef de l'Eglise d'Auxerre, qui allait convertir les Bretons chrétiens égarés par Pélage. Mais l'Irlande l'attirait et il s'y rendit. Sa prédication étant restée sans fruit, il se rendit à Rome, afin d'obtenir du Pape une mission canonique. Il ne reprit le chemin de l'Irlande qu'en 432, après avoir été sacré évêque et avoir reçu le titre de légat. Cette fois, sa mission eut un plein succès.

C'est en 454 qu'il établit le siège primatial d'Armagh; il fit encore deux fois le voyage de Rome et mourut vers 460, entouré de la vénération universelle.

MIRACLES ET LEGENDES

Les miracles que la légende irlandaise prête à Patrice sont innombrables. Son apostolat dura trente-trois années, mais on ne sait le lieu de sa sépulture. Les bardes seulement ont raconté que le soleil illumine constamment sa tombe.

La légende raconte aussi que l'Irlande, au temps de saint Patrice, était infestée de serpents, et que conjurés par le saint apôtre, ils disparurent. C'est ce qui explique pourquoi on voit des serpents rampant aux pieds du saint patron de l'Irlande, dans la plupart des images et des portraits qui le représentent.

L'Eglise honore saint Patrice le 17 mars, et c'est ce jour-là aussi que les fils de l'Irlande ont choisi pour célébrer leur fête nationale.

RAPIDE SOMMAIRE

Cette édition du Supplément en couleurs du 17 mars contient en outre plusieurs autres belles pages en couleurs: la Vie de Napoléon 1er, Baldor, Paulette, Alexandre, Loulou, Charlot; une superbe page pour les dames; un beau portrait en couleurs de l'un de nos raquetteurs; plusieurs belles photographies de modes; une très intéressante page pour les enfants; et nos rubriques toujours attendues avec impatience: Pour vous Mesdames, le Coin de Polichinelle.

Dans le Magazine, de très intéressants articles, illustrés et autres, en particulier: Les Civilisations des temps préhistoriques, La quatrième dimension dans notre univers; la plus brillante et la plus faible des étoiles, etc. Puis un grand nombre de photographies variées de chez nous et d'ailleurs.

Qu'on ne manque pas de se procurer le "Supplément en couleurs de samedi prochain, 17 mars, dont nous publierons demain un Sommaire plus détaillé.

LE BILL DE MONTREAL EST ADOPTE AU COMITE DES BILLS PRIVES DU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 14.—Le comité des bills privés du Conseil législatif a continué et terminé, ce matin, l'étude du bill de Montréal. On sait qu'il ne restait plus que la question de la Côte des Neiges, quelques petites clauses suspendues et quelques amendements en dehors du bill.

Les clauses laissées en suspens, hier, ont été adoptées, sans discussion. Il s'agissait de faire mention dans le préambule, des clauses telles que la taxe à percevoir sur les abattoirs, en 1926, et celle qui se rapporte au remboursement, aux Messieurs de Saint-Sulpice, du coût de certains travaux permanents.

Fatal déraillement

Los Angeles, 14. — Le train de voyageurs numéro 10 de Santa Fe a déraillé, hier soir, à Yampai, dans l'Arizona. Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, dont une gravement.

La question de l'aqueduc

La question de la Montreal Water and Power Company est inscrite sur l'ordre du jour de la prochaine assemblée du conseil, convoquée pour le 19 mars, c'est-à-dire pour lundi prochain. Le rapport du tribunal en expropriation sera reçu à cette assemblée.

Beurre pour le Canada

Auckland, Nouvelle-Zélande, 14. — Le steamer canado-australien "Niagara" est parti pour Vancouver avec 18,079 boîtes de beurre, dont 13,700 pour Vancouver; 1,700 pour Victoria et 2,000 pour Honolulu.

LES GORCY RENTRENT EN FRANCE



M. et Mme Emile Gorcy, de même que Mlle Simone Gorcy, photographiés à New-York, à bord du "Rochambeau", de la Cie Générale Française Transatlantique. La famille Gorcy retourne vivre en France, après un séjour de 26 ans à Montréal.

La Vie Sociale

RECEPTIONS

—L'hon. Marguerite Shaughnessy a reçu à dîner, hier, à Pointe-Claire, en l'honneur de Mme J.-K.-L. Ross, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

—Les dames de la section montréalaise de l'"Engineering Institute of Canada", donneront une réception, à l'heure du thé, dans le salon Bleu de l'hôtel Windsor, vendredi.

— Mlle Marjorie Bourgeois a donné un souper-dansant, au Ritz-Carlton, hier soir.

—En l'honneur de Mme H.-O. Alexander, de Vancouver, qui, accompagnée de son fils, Kenneth, est actuellement l'invitée de Mme Jules Duchastel de Montrouge, Mme L.-G. Beaubien a reçu à souper, dimanche; Mme McGovern a reçu à déjeuner, à l'hôtel Mont-Royal, lundi et Mme Duchastel de Montrouge réunissait quelques amies pour une partie de bridge, le même jour. Mme Arthur Berthiaume recevait à déjeuner, au Windsor, hier et Mme E.-P. Benoit recevait à l'heure du thé, hier, également en l'honneur de Mme Alexander.

—Mme R.-Gilles Mousseau recevra à dîner, le samedi 17 courant.

DEPARTS POUR L'EUROPE

— Mme J.-K.-L. Ross partira, demain, pour New-York, d'où elle s'embarquera, à bord de l'"Ile de France", en route pour Paris, où elle séjournera quelques mois.

—L'hon. Marguerite Shaughnessy s'embarquera, le 5 avril, à Saint-Jean, à bord du "Montnairn", en route pour l'Angleterre, où elle passera quelques semaines.

—Mlle Marjorie Bourgeois s'embarquera, samedi, à bord du "Corona", en route pour l'Angleterre.

DEPLACEMENTS

—Mlle Lucie Doucet, de Québec, est en ville, l'invitée de Mlle Babette Lyon.

—Mlles Gabrielle et Pauline Senécal sont retournées à Ottawa, après un séjour de quelques semaines en ville.

—Mlle Camille Bernard partira, demain, pour Ottawa, où elle sera l'invitée de Mme A. Lusignan.

DEJEUNER-CAUSERIE

—Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon ont été les hôtes d'honneur des membres du "Women's Canadian Club", au Windsor, hier. L'hon. Marguerite Shaughnessy présidait ce déjeuner. Les convives à la table d'honneur étaient: la baronne Elizabeth Shaughnessy, sir Vincent Meredith, l'hon. juge Howard, Mme Roswell Fisher, M. Ludwig Aubert, sir Andrew Macphail, M. George Montgomery, le Dr Campbell Howard, M. H.-M. MacKay, le colonel Humphrey Snow, le capitaine Murphy, M. et Mme Philip Mackenzie, Mme Pierre Beullac, Mme H.-Y. Russel, Mlle Mabel King, Mme E.-M. Eberts, l'hon. Mme Saint-John, Mme Warwick Chipman, Mme James Eccles.

POUR LE REFUGE DE LA MERCI

— Ce soir, à la salle Lafontaine, aura lieu la partie de cartes organisée par les dames patronnesses du Refuge Notre-Dame de la Merci, au bénéfice de cette institution. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier a accordé son patronage à cette fête de charité qui réunira l'élite de la société montréalaise. Assisteront à cette soirée: M. et Mme C.-H. Cahan, le Dr et Mme B.-G. Bourgeois, M. et Mme Pierre Leduc, le Dr et Mme Eugène Saint-Jacques, M. J.-C.-H. Duasault, Mme Cuthbert Désy, Mme L.-G. Papineau, M. et Mme Conrad Pelletier, M. et Mme Beaugrand Champagne, le juge J.-A. Ethier, M. et Mme L.-R. de Lorimier, M. et Mme Maxime Raymond, M. et Mme Eugène Lajoie, M. et Mme Adolphe Daveluy, M. et Mme Henri Turgeon, M. et Mme Napoléon Tétrault, M. et Mme Aimé Desrosiers, M. R.-L. de Martigny, M. François-B. Décarie, Mlle Juliette Cloutier, Mlle Jeanne Cloutier, M. et Mme Narcisse Lecavalier, Mme Dastous, Mlle Dastous, M. J.-P. Montpetit, M. et Mme A. Gervais, M. et Mme Edmond Gervais, M. et Mme Guy Lamothe, M. Etienne Décary, M. et Mme O. Patenaude, M. et Mme E. Saint-Germain, M. et Mme R. Julien, Mme N.-G. Valiquette, M. et Mme L.-A. Cloutier, M. et Mme P.-E. Cloutier, Mlle Leroy, Mlle Boyer, Mlle Desroches, Mlles Lamothe, Mlle Olive David, Mlle Pauline David. Prière d'apporter cartes, crayons et marqueurs. Mme Olivar Asselin, rue Saint-Hubert, et Mme Auguste Trudel, avenue Hartland, donneront tous renseignements requis à ce sujet.

POUR LES AVEUGLES

—Parmi les personnes qui assisteront à la partie de cartes qui aura lieu, au Windsor, le 11 avril, sous la présidence de lady Gouin, au bénéfice de l'Institution de Nazareth, mentionnons: Mmes Robert Archer, Charles Archer, J.-N. Archambault, Ernest Archambault, Jules Archambault, Mlle Annette Aubin, Mmes L. Alain, J.-B.-H. Aubry, A.-W. Ashby, R.-G. Amyot, Henri Archambault, A. Arnaud, A.-A. Audet, J.-S.-A. Alain, Maurice Archambault, P.-A. Harbour, W. Archambault, Charles-Edouard Arpin, Jean-Baptiste Archambault, Joseph Adam, Olivar Asselin, Emile Auger, Hector Aubry, A. Adam, Mlle Rita Archambault. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Gaspard DeSerres, rue Sherbrooke ouest, à Mme G.-A. Fortin, rue Sherbrooke ouest, à Mme Hector Cyphot, rue Saint-Viateur, ou à Mme Rosaire Dupuis, avenue Bloomfield, Atl. 2628.

BAL DE LA MI-CAREME

—Assisteront au bal de la mi-carême, qui aura lieu à la salle Lafontaine, demain soir, sous le haut patronage du consul général de France, au bénéfice de la maison de repos des Vétérans français de la Grande Guerre, à Sainte-Adèle: le baron et la baronne de Vitrolles, M. Henri Coursier, consul de France, le consul général d'Italie, le consul général de Belgique, le consul général de Pologne, le consul général de Tchéco-Slovaquie, M. Pierre Bélanger, M. Seferovitch, M. le vicomte et la vicomtesse de Roumefort, M. et Mme Alfred Tarut, M. et Mme Raoul Vennat, M. Arthur Fleury, M. et Mme Marcel Pasquin, M. et Mme Paul Seurot, le Dr François de Martigny, le lieutenant-colonel et Mme J.-H. Chaballe, M. et Mme Alfred Dupré, M. Marcel Nougier, M. et Mme H. Dombrowski, M. et Mme N. Aubin, M. et Mme Jean Goulet, M. et Mme Justin Durand, M. et Mme Théault, M. et Mme Mousset, M. et Mme L. Michon, M. et Mme E. Issalys, M. L. Dumont, M. Jean Flahault, M. Pelus, M., Mme et Mlle Lecointe, M. et Mme Bougnet, M., Mme et Mlle Bourin, M. et Mme Baulu, M. et Mme J. Quinie, M., Mme et Mlles Van Houlte, M. et Mme G. Goumy, M. C. Maillard, M. Saint-Loup, Mlle Saint-Loup, M. P.-B. de Crèvecœur, M. Paul Villard, M. L.-J. Dalbis, M. L. Baïsez, le marquis de Roussy de Sales, le comte de Roussy de Sales, M. Paul Galibert, M. Pierre Ledieu, M. E. Hooper, Mlles Hooper, Mlle Gaboury, M. Leblond de Brumath, M. Chapelard, Mlle Chapelard, le Dr Nové Josserand, le Dr J.-A. Leduc, M. le Dr et Mme Raoul Tessier, M. Michel Helbronner, Mlle Micheline Helbronner, M. Trudeau, M. G. Lavioletts, M. et Mme Henry Laureys, M. Lucien Beaurd, M. Jean Stien, M. Mondehard, M. Gosselin, M. Jean Riddez, Mlle Omnes, Mlle Gabrielle Daoust, M. Nicot, M. Laurent, M. Bois, M. J.-H. Delcellier, M. J.-M. Delcellier, les officiers des vétérans de Ville-Marie, les officiers des vétérans belges, M. et Mme Blasy, M. et Mme L.-P. Michaud, M. et Mme O. Michaud, M. Freysennet, Mme Frey, le lieutenant et Mme Casabianca, M. et Mme Alfred Fyen, M. Berthaud, M. et Mme Montet, M. Bernadet.

QUEBEC

—Lors de leur passage à Québec, lundi, Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon ont reçu Son Honneur le lieutenant-gouverneur, à l'heure du thé, à bord de leur wagon privé. L'hon. M. et Mme L.-A. Taschereau ont reçu Leurs Excellences à dîner, lundi. Les invités étaient: Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le lord évêque de Québec et Mme Williams, Mme F.-D. Lafferty, Mlle Routhier, Mlle Juliette Taschereau, le capitaine Snow, le capitaine Murphy, le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, le lieutenant-colonel Brousseau.

—Le mariage de Mlle Eleanore Louise Parmelee, fille du Dr et de Mme W.-G. Parmelee avec l'hon. M. John-Hall Kelly sera célébré dans la plus stricte intimité, la semaine prochaine.

— M. et Mme Gustave Brault, d'Ottawa, sont en ville.

OTTAWA

—Les femmes des députés libéraux d'Ontario, ont donné une réception, hier soir, au Château-Laurier. Le "Foyer" où recevaient ces dames, était décoré de fougère et de fleurs printanières. Mme E.-R.-E. Chevrier portait une robe de séquins d'argent et tenait un éventail d'autruche rose. Mme F.-G. Sanderson était vêtue, d'une robe de georgette bleu et de séquins opalescents. Mme W.-G. Goodison portait une robe de dentelle de Chantilly beige, recouvrant un fourreau de georgette coquille. Mme A.-J. MacDonald était en robe de georgette blanc brodée d'argent. Mme E.-G. Odette portait une robe de séquins blancs et argent; son éventail était d'autruche jade. Mme J.-W. Rutherford portait une robe de georgette blanc, perlée de cristal. Mme M.-F. Hepburn était vêtue d'une robe de georgette bleu brodée de perles et de cristal. Mme Arnold-N. Smith portait une robe rose pâle, perlée d'argent. Les invités étaient: M. L.-M. Auger, M. Douglas Aylwin, Mlle Aylwin, Mlle Isobel Armstrong, M. Verney Adams, M. Hugh Allan, le colonel et Mme Bowie, MM. et Mmes Roy Brown, Bancroft, Arthur Beauchesne, l'hon. sénateur N.-A. Belcourt, M. et Mme Bothwell, M. R.-W. Breadner, M. et Mme A.-L. Beaubien, l'hon. M. B. Bowman, M. J.-A. Bradette, M. et Mme E.-R.-E. Chevrier, M. et Mme Pierre-F. Casgrain, M. Austin-L. Cumming, M. et Mme Frank Cahill, Mlle Crocker, le Dr et Mme Charles Camsell, Mlle A. Campeau, M. Thomas Cayley, l'hon. M. et Mme C.-A. Dunning, M. et Mme R.-G. Douglas, le Dr Donnelly, Mlle Donnelly, M. et Mme William Dickson, M. et Mme William Duff, M. et Mme G.-A. McLean, M. F.-W. Moore, M. Moyer, M. N.-J. McNulty, M. John-V. Mulvey, le major F.-W. MacDowell, l'hon. M. et Mme W.-H. McGuire, MM. et Mmes C.-A. McPherson, Miller, Measures, Robert Milne, Walter McKee, Mears, le Dr Ross Miller, M. et Mme R.-M. McLeod, le Dr et Mme Wallace McKay, Mlle Sadie McCool, M. et Mme M.-M. McLean, M. Thomas McMillan, Mlle McMillan, M. et A.-J. Macdonald, M. J. Morris, MM. et Mmes E.-G. Odette, J.-F. Poullot, F.-W. Perras, Mlle G. Perras, M. George Petitt, M. et Mme C.-G. Power, l'hon. colonel et Mme J.-L. Ralston, l'hon. M. Fernand Rinfret, l'hon. M. et Mme J.-A. Robb, M. Lloyd Rochester, le Dr J.-W. Rutherford, Mme Rutherford, Mlle Rutherford, M. et Mme E. Roberge, Mlle Roberge, M. Frankfort Rogers, M. et Mme Georges-F. Richau, l'hon. M. et Mme Charles Stewart, Miles Stewart, M. Russell Stewart, l'hon. M. et Mme James Spence, M. et Mme Arnold Smith, Mlle Helen Smith, le capitaine P.-G. Sanderson, Mme et Mlle Sanderson, M. et Mme Steedsman, Mlle Hazel Sherritt, M. et Mme J.-A. Stevenson, M. Totzke, M. W.-P. Telford, M. et Mme W.-H. Taylor, le colonel A. Thompson, M. Edouard Taschereau, M. et Mme J.-T. Thorson, le major et Mme Drew Thompson, M. et Mme H.-A. Trainer, M. Telfer, M. W.-C. Thomson, l'hon. M. et Mme P.-J. Veniot, M. et Mme C.-S. Walters, M. et Mme H.-H. Ward, M. A.-H. Ward, Mlle Dorothy Wilson, Mlle Watt, M. et Mme Wayling.

—Mme Fulgence Charpentier a donné un déjeuner de dix couverts, aujourd'hui, au café du Parlement, en l'honneur de Mme Jeanne Dusseau, de Toronto.

—Le capitaine et Mme J.-E. Bergier, de Lévis, sont les hôtes de M. et Mme Arthur Farley.

A. Papineau Mathieu
C.R., AVOCAT
Le soir U'Iowa 8971. 160 St-Jacques
70 Drummond. MAin 2279

MOUTON de PERSE



AVANT D'ACHETER VOTRE MANTEAU DE FOURRURE,

Ne manquez pas de venir voir notre grand assortiment de manteaux de Mouton de Perse, car, grâce à notre spécialité, nous sommes à même de vous offrir des valeurs qui vous surprendront. Superbe assortiment de modèles très nouveaux, garnis Alaska, Kolinsky, Vison, etc. Venez immédiatement et profitez du grand choix:

$95 à $195

Aussi manteaux de qualité supérieure faits à ordre à prix défiant toute compétition.

Demandez notre calendrier de modes.

J.-E. McCOMBER
361 Ouest, rue Ste-Catherine



Mercredi et jeudi

Merveilleux étalage de feutres importés combinés avec paille, pour maintenant et pour Pâques.

3.45 — 3.85

Davies CHAPEAUX

près théâtre Impérial.

Des pèlerins en visite aux lieux saints

Les Coptes sont empêchés de célébrer une fête au Très-Saint-Sépulcre.

CHOC SISMIQUE

(Envoi du R.P. P.-E. Trudel, o.f.m., correspondant de la "Presse", par courrier.)

Jérusalem. — M. l'abbé Prince, curé de Saint-Louis de Gonzague, de Rhode-Island, est arrivé ici hier, en compagnie du vénérable abbé Béland. Ils passeront ici une quinzaine de jours. Les nombreux amis et admirateurs de ces deux intrépides champions seront heureux de savoir qu'ils ont fait jusqu'ici un excellent voyage. Ce matin, ils disaient la messe au T. S. Sépulcre; demain, à Bethléem; vendredi, à l'Ecce Homo; samedi, à Gethsémani, etc. Le R.P. Mathias les accompagne jusqu'à samedi midi, alors que j'aurai la joie de leur servir de guide à Saint-Jean, etc. Vous jugez avec nous de la joie de voir en notre Ville Sainte ces deux hommes de Dieu.

Trente-deux touristes de la province d'Ontario sont arrivés hier, le 21 février, pour trois jours. Une seule voyageuse de ce groupe est catholique.

Aujourd'hui, arrivent une centaine d'Américains.

LES COPTES

La semaine dernière, les Coptes ont voulu célébrer une de leurs fêtes au T.S. Sépulcre. Ils en furent empêchés par les protestations simultanées des Latins, des Grecs et des Arméniens. Avant-hier, ils reviennent à la charge en essayant de nettoyer les deux petites fenêtres qui se trouvent dans une minuscule tribune au-dessus du divan des Turcs, gardiens de la porte. Nouvelles protestations et intervention du gouverneur. Ah! ce n'est pas que cet endroit, comme tant d'autres, n'avait pas besoin d'un bon ménage.

Mais, dans les conditions actuelles du "Statu Quo" c'était presque leur donner droit à la tribune elle-même, et ils n'auraient pas manqué de s'en emparer.

La nuit dernière, nous avons eu un tout petit tremblement de terre. Mais, depuis la terrible secousse du 11 juillet dernier, les moindres frissons terrestres en donnent de gros à la population palestinienne, qui souffre encore des suites du premier. Ici, dans ces montagnes, les tremblements de terre sont toujours à craindre.

Le développement de l'aviation au Canada

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — L'aviation se développe considérablement au Canada. En 1927, nos aviateurs ont parcouru 829,010 milles au lieu de 392,103 en 1926 et 255,826 en 1925. Les envolées représentent 12,070 heures au lieu de 5,860 et 4,091 heures, les deux années précédentes. On a transporté par voie aérienne 1,098,346 livres de bagage au lieu de 724,721 et 592,220 livres. Pendant l'année il n'y a eu que quatre accidents sérieux. En 1926 il y en avait eu cinq.

Mort à cent ans

Merrickville, Ont., 14. — Samuel McGlenaghan vient de mourir à l'âge de 100 ans et 78 jours, dans le canton Montagu. Il était né en Irlande.

ADIEU AU MONDE



Mlle LUCIENNE TREPANIER, fille de M. et Mme ALEXIS TREPANIER de Saint-Anicet, qui vient d'entrer au noviciat des Soeurs de la Providence à Montréal.



Venez entendre les Derniers Records

musique et chant populaire et classique chez

HARTNEY

Vous aurez une meilleure idée de leur beauté lorsque vous les entendrez jouer par un Orthophonic.

Vous pouvez vous procurer un merveilleux ORTHO-PHONIC pour $2 PAR SEMAINE

Hartney COMPANY LIMITED
Les plus grands vendeurs de Radio et Victrola du Canada
2 portes à l'ouest d'Eaton
355 Ste-Catherine Ouest
Tous nos commis parlent français

RELIGIEUSE



Mlle ANTOINETTE CUILLERIER, fille de M. et Mme Alfred Cuillerier, de Montréal, qui a fait profession chez les Soeurs de la Providence. Elle porte en religion le nom de Sr Joseph-Anatole.

Deux avocats se font voler leur chapeau, en Cour

Le besoin d'un vestiaire pour les avocats et les journalistes se fait sentir dans le nouveau Palais de Justice. Deux avocats ont été victimes, ce matin, du manque d'une pièce aussi nécessaire dans un édifice aussi vaste que celui de la rue Notre-Dame Est. Me W.-A. Baker et Me L. Plante se sont fait voler leur chapeau alors qu'ils plaidaient.

Me Plante plaidait en Cour de Police. Il avait déposé son chapeau sur une table dans l'enceinte réservée aux avocats et aux journalistes, mais qui est presque toujours envahie par la foule hétéroclite des plaideurs et des témoins. Quelle ne fut sa surprise de constater, quand il vint chercher ses effets, que son chapeau était disparu. Il eut beau chercher partout, le couvre-chef était bel et bien disparu.

Dans le corridor, il rencontra Me Baker, portant un chapeau ressemblant fort au sien. Il lui demanda si par hasard il ne s'était trompé de couvre-chef, en Cour. Me Baker l'examina et eut à son tour la surprise de constater que l'on avait substitué un vieux chapeau à la place du sien.

Intéressant jugement du Conseil Privé

Il concerne des arrangements entre deux compagnies financières d'Ontario.

REMARQUES D'UN JUGE

Londres, 14. — L'appel dans la cause de la Banking Service Corporation Limited, connue maintenant sous le nom de la Brooks Securities Limited, contre la Toronto Finance Corporation Limited a été renvoyé par le comité judiciaire du Conseil Privé avec dépens en faveur de l'intimée, la Toronto Finance Corporation. L'action en loi a pris naissance sur des ententes relatives à la distribution et à l'émission d'actions ordinaires de l'intimée.

Cette dernière fut fondée par l'appelante et, en considération de certains services rendus par celle-ci à l'autre, y compris la vente au public d'actions privilégiées, il fut entendu que l'intimée accorderait à l'appelante 999,830 actions ordinaires d'une valeur nominale de $10 l'action. Il fut allégué par l'intimée que les services rendus ne valaient pas la somme mentionnée et que l'émission d'actions en était une à escompte et qu'elle dépassait les pouvoirs légaux de l'appelante.

Dès que la cause fut appelée et que la Brooks Securities Limited eut présenté son argumentation, sans que l'intimée eut le temps d'être entendue, lord Buckmaster fit remarquer que l'appel devait être renvoyé. La proposition soumise à l'intimée, la Toronto Finance Corporation, au nom de la Brooks Securities Limited, dit le juge, contenait deux item, notamment que l'appelante devait partir l'autre compagnie en affaires et lui procurer le capital nécessaire.

OPINION DU TRIBUNAL

Les juges ont été d'opinion qu'il ne fut jamais compris qu'il y eut deux propositions, une concernant les services nécessaires de partir la compagnie en considération du transport de la balance de toutes les actions ordinaires, et une autre consistant en un arrangement pour fournir du capital sur une base de commission.

En présence de cette entente, continue lord Buckmaster, il semblerait qu'il y a eu comme considération de la double obligation retombant sur l'appelante, cette autre obligation retombant sur l'intimée environ 990,000 actions entièrement payées. Ceci nous amène à prendre en considération une section de la loi des compagnies d'Ontario qui semble défendre cela. On ne peut nier que la transaction qui a eu lieu est un défi direct à cette section de la loi.

UN SEUL MARCHE

L'appelante a déclaré que la question devait être considérée comme si deux marchés différents avaient été conclus, mais il est impossible d'aller aussi loin. Il aurait été impossible pour la compagnie de n'avoir accepté qu'une partie de l'offre et de dire ensuite que c'est tout ce qu'elle désirait, car il est clair que l'appelante aurait été dans l'impossibilité de remplir ses intentions avec succès, car son succès dépendant de sa capacité d'obtenir le contrôle des actions ordinaires afin de pouvoir obtenir les arguments nécessaires pour persuader les acheteurs d'accepter les actions de priorité.

LA SANTE POUR TOUS

Les vomissements



Le spécialiste de la "Presse"

Les vomissements indiquent un désordre de l'estomac très souvent causé par des ulcères, et on y découvre, dans ce cas, des traces de sang. Ces traces de sang peuvent être d'un rouge clair ou noirâtre, ressembler à des gouttelettes, etc. C'est là la caractéristique d'ulcères d'estomac ou de cancer. Les causes de vomissements peuvent provenir de troubles de l'estomac, mais pas toujours et nécessairement. Si l'on ressent une douleur dans le creux de l'estomac, c'est que l'estomac lui-même est en mauvais état, mais il arrive aussi que quiconque souffre de la pierre soit sujet aux vomissements. On constate la même chose chez certaines femmes durant leur période de gestation, et on en attribue la cause à une action réflexe.

Si on est sujet aux vomissements immédiatement après les repas, c'est la preuve d'un mauvais régime alimentaire ou la conséquence d'abus commis à table. D'autre part, si ce que l'on renvoie par la bouche a un goût amer, on peut souvent en conclure que le foie est dans un mauvais état.

Quand le patient a de fréquents vomissements plus ou moins fluides, cela peu de temps après les repas, on peut en conclure à un usage exagéré de liquides ou à la suralimentation. C'est qu'en effet il fait usage de mauvais mélanges d'aliments, de liqueurs alcooliques, de mets (dessert) trop sucrés. L'estomac, dont la digestion est alors gênée, se soulage au moyen des vomissements.

Ainsi que je vous l'ai déjà dit, tous les maux d'estomac peuvent avoir des conséquences graves et il importe, dès qu'on en découvre le moindre symptôme, de consulter sans délai son médecin de famille. Si celui-ci découvre, avant qu'il ne soit trop tard, des ulcères ou du cancer, il peut intervenir et indiquer le traitement de nature à amener la guérison complète. Par contre, si on néglige de se faire soigner, il peut arriver que la guérison complète devienne impossible, et le patient en est le seul responsable.

Feu M. J.-E.-A. Gaudreau

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny, 14. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. J.-E.-A. Gaudreau, greffier de la Cour de magistral, à Montmagny, décédé à l'âge de 32 ans. Il laisse sa femme (Germaine Dionne), sa mère, Mme veuve Nazaire Gaudreau, trois frères, Adélard, Albert et Omer, et une soeur, Mme Jos. Picard.

La levée du corps fut faite par l'abbé N. Gariépy, qui chanta aussi le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés E. Lapointe et A. Laliberté. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par Mgr J.-A. Paré, curé de la paroisse, et l'abbé Albert Dion. Touchait l'orgue, Mlle Madeleine Tremblay. M. Albert Collin portait la croix. Tenaient les rubans, MM. Willie et Ubald Beaumont, Camille et Armand Fournier.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, ses beaux-frères, MM. Gaudias Gaudreau, Albert Gagné, Xavier Dionne, Henri Laberge, Jos. Picard, Moïse et Emile Dionne, Paul-Emile Bernier.

Dans le cortège on remarquait: MM. Adhémar Lavoie, de Québec, Albert Lamonde, de Québec, J.-C. Lislois, Aurélien Bernatches, Emile Boulanger, Jos.-C. Hébert, Alexandre Chouinard, Aimé-M. Deschesnes, Geo.-E. Fournier, G. Bittner, Dr Richard, Dr J.-M. Gouillard, Dr A. Blanger, L.-A. Pednaud, J. Francoeur, Ludger Thibault, Emile Bernier, Ulderic Roy, William Walsh, Philippe Roy, Aimé Dion, Laurent Dion, Aubert Dubé, P.-H. Paquet, Napoléon Laberge, Ulric Beaumont, Dr J.-R. Baril, Paul Carignan, J.-P. Gagné, Raoul Boulanger, J.-A. Caron, Raoul Boulanger, Honorius Ringuet, Viateur Boulanger, Marius Bernier, etc.

Offrandes de messes: les membres du Barreau de Montmagny, MM. et Mmes Gaudias Gaudreau, Henri Laberge, Xavier Dionne, Moïse Dionne, A.-S. Dionne, Paul-Emile Bernier, Albert Gagné, Mlle Marguerite Dionne, de Montréal, MM. Willie et Ubald Beaumont, MM. et Mmes Ulric Beaumont, Albert Gaudreau, J. Picard, O. Gaudreau, A. Collin, Philippe Guay, les Artisans Canadiens-Français, succursale de Montmagny, Mme veuve Edmond Coulombe, M. A. Lavoie, de Québec, MM. et Mmes Philippe Roy, Ulderic Roy, J.-B. Dubé, Ernest Proulx, W. Nicole, Emile Bernier, Antonio Laberge, A. Gaudreau, Mlle D. Michaud, de Montréal, Mme Louis Dionne, Mme veuve Nazaire Gaudreau, MM. Aurélien Bernatches Emile Boulanger, Alexandre Chouinard.

Offrandes de fleurs: MM. Albert Gagné, S. Dionne, X. Dionne, H. Laberge, J. Gaudreau, Paul-Emile Bernier, MM. et Mmes A. Simack, J. Francoeur.

Bouquets spirituels: la famille A. Gaudreau, MM. et Mmes W. Fournier, J. Gaudreau, A. Collin, J.-P. Gagné, Mme N. Létourneau, MM. et Mmes A. Bernier, Aubert Dubé, Mme veuve Albert Collin, la famille de Mme veuve Cléophas Collin, Mmes A. Doyer, D' Laberge, Pierre Nicole, MM. et Mmes J. Langlois, Charles Joncas, Jos. Gaudreau, fils, Paul Collin, les familles Ludger Thibault, Irénée Poirier, Mme veuve J.-B. Roy, de Matapédia.

POUR LES Bourgeons
Prenez du CALCIUM

Si la constipation a remplacé votre organisme est rendue votre peau parfaite, blonde et terne, soyez sûr vos garçons. Pour avoir un teint clair, régler vos intestins avec les pastilles au calcium de Stuart. Prix 60c, chez tous les pharmaciens.



PASTILLES
Laxatives STUART au CALCIUM Stuart

VENTE EXTRAORDINAIRE de CHESTERFIELDS et meubles CHEZ

A. L. DUPONT Ltée
2350 Ste-Catherine Est,
coin Jeanne d'Arc

Voyez notre grande annonce dans ce journal demain soir.



CHIC ROBES D'APRES-MIDI ET DE DINER



C'EST si facile de trouver exactement ce que vous désirez chez Worthmore que c'est la raison pour laquelle il est inutile de magasiner dans les alentours. Robes d'après-midi et de dîner en beau crêpe Elizabeth et en crêpe romain, garnies de dentelle faite à la main d'une nuance allant avec celle de la robe. Certaines d'entre elles ont de nouvelles chemisettes, d'autres ont des panneaux, des manches en dentelle et des tuniques en dentelle. Quelques-unes ont une ceinture de dentelle enchâssée dans un tissu analogue à celui de la robe — choses charmantes. Couleurs: blanc, noir, rose, vert océan et bleu poudre. Tailles 14 à 36, 38 à 46.

$35.00 à $67.50

WORTHMORE LIMITED
283-5 rue Ste-Catherine Ouest
Tél. LAN. 8598



LADIES ORDINARY HOTEL WINDSOR

JEUDI, 15 MARS A 8.30 P.M.

M. Ulysse PAQUIN

La célèbre basse canadienne des Concerts Touche, de Paris, se fera entendre dans un récital.

Comme c'est l'habitude chez tous nos grands artistes, c'est encore

Le Piano PRATTE

le piano des artistes, qui a été choisi pour l'accompagnement.

Le plus grand magasin du genre au Canada.

J. Donat Langelier

366 Est, Ste-Catherine

Marshalls Silks

567, rue Sainte-Catherine Ouest
UN SEUL MAGASIN — ANGLE DRUMMOND

UNE VENTE AU RABAIS DE 10 JOURS

20% de rabais sur nos meilleurs crêpe satin, crêpe givre, crêpe plat, soie radium, crêpe marocain, crêpe Floriswah de 54 pouces, Canton, moire française, crêpe Roma, georgette français épais, chiffon, taffetas radium, véritables soies rajah sport.

10% de rabais sur toutes nos soies imprimées du printemps

C'est ici l'endroit où acheter des soies imprimées. Les couleurs et les patrons, exceptionnellement jolis, ont été conçus par les meilleurs artistes européens et américains tels que: Mallinson, Cheney, et autres.

10% sur toutes les soies Habutai

Prix d'origine lisiblement marqués.

Ces soies sont de première qualité et marquées à nos bas prix usuels. Durant la présente vente vous bénéficierez de ce rabais spécial. Vous trouverez aussi toutes les nouvelles couleurs. Nous sommes d'avis que vous ne devriez pas manquer cette chance d'économiser de l'argent.

4 SPECIAUX
(Pas de rabais)

200 VERGES DE SOIE NOIRE FANTAISIE A MANTEAUX. 54 pouces de large. Prix rég. $4.95 . . . . . $1.98

500 VERGES DE CREPES ARMURE, 36 pouces de large. Prix rég. $2.50. Toutes couleurs . . $1.00

300 VERGES DE TAFFETAS FLEURI POUR LE PRINTEMPS. 36 pouces de large. Prix rég. $2.50. Couleurs du soir. $1.00

CREPES imprimés et soies à doublures, valeurs jusqu'à $1.50, pour 69c

COUPONS

Longueurs de ¼ à 4 verges. Soies unies et fantaisie, imprimées, etc. Beaucoup de longueurs de robes. . 15c à $5.50

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

MONTREAL, MERCREDI, 14 MARS 1928

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

LA CAMPAGNE ELECTORALE

M. J.-S. Vallée ouvre sa campagne dans Saint-Edouard et l'on désigne un opposant à l'échevin F.-J. Hogan

Candidat qui réclame la construction du tunnel de la rue Saint-Hubert et l'établissement de parcs publics.— On désigne le docteur A. Bourdon comme candidat dans Saint-Gabriel.

LES ASSEMBLEES DE CE SOIR

M. J.-S. Vallée, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Edouard, a tenu hier soir une assemblée à la salle de son comité, rue Saint-Hubert. Entre autres choses, M. Vallée réclame la construction du tunnel de la rue Saint-Hubert, l'établissement de parcs publics et de terrains de jeux dans le quartier et autres améliorations. Le candidat a déclaré qu'il insisterait pour que le quartier Saint-Edouard ait sa part des travaux.

M. Vallée fait la lutte à l'échevin J.-M. Dubreuil, qui représente actuellement le quartier Saint-Edouard, à l'hôtel de ville. Au cours de ses remarques, à l'assemblée d'hier soir, M. Vallée a dit :

Je ne me fais pas d'illusion sur les responsabilités de la fonction d'échevin, sur les difficultés sans nombre qu'il faudra aplanir, sur la somme de travail qu'il faudra faire pour arriver à doter la métropole d'une administration progressive, mais je ne crains ni les unes, ni les autres car l'expérience acquise par un stage de quelques années dans l'administration municipale de la ville de Sainte-Anne de Bellevue m'a rompu aux secrets de l'administration municipale. La ville de Montréal devrait être administrée sur une base d'affaires.

Le quartier réclame à grands cris des améliorations d'une nécessité absolue et pour les obtenir il faut l'union de toutes les bonnes volontés. Notre quartier, qu'on le veuille ou non, est appelé à devenir le centre de Montréal. Puisque j'ai accepté d'être candidat, je vous demande l'appui nécessaire pour assurer mon élection. Je vous prie de croire que j'apprécie les nombreux témoignages de sympathie que je reçois depuis jeudi dernier.

Parmi les autres orateurs, on remarqua MM. Louis Marin, L.-C. Farley, J. Smith et C. Bernier. M. Omer Decelles a présidé la réunion.

DANS SAINT-GABRIEL

A une assemblée tenue, hier soir, dans le quartier Saint-Gabriel, le nom du docteur Alexandre Bourdon a été mentionné, comme candidat à l'échevinage dans la division, pour faire la lutte à l'échevin F.-J. Hogan. Divers groupes, les uns favorables à ce dernier, se réunirent dans la salle située au no 194, rue Saint-Charles. Il fut décidé à la fin de l'assemblée, par l'un des groupes, qu'une délégation se rendrait auprès de M. Bourdon, pour lui offrir la candidature à l'échevinage dans le quartier Saint-Gabriel.

DANS VILLE-MARIE

M. Tancrède Fortin tient une assemblée, ce soir, dans la salle de l'école Murphy, coin des rues Craig et Visitation.

DANS SAINT-EDOUARD

Il y a réunion des citoyens, ce soir, à la salle Saint-Paul, coin des rues Beaubien et Saint-Denis. A cette assemblée, on offrira de nouveau la candidature à l'échevinage à l'échevin J.-M. Dubreuil.

DANS MAISONNEUVE

M. C.-J. Arcand ouvre son comité, demain soir, au no 2545, rue Sainte-Catherine-est. M. Arcand fera la lutte à l'échevin Oscar Lalonde.

DANS DELORIMIER

Une délégation s'est présentée chez M. Omer Parizeau, courtier en immeubles, pour le prier de se porter candidat à l'échevinage dans le quartier DeLorimier. M. Parizeau donnera sa réponse plus tard.

DANS SAINT-MICHEL

Comme la "Presse" l'annonçait hier, il y aura une grande assemblée ce soir après les retraites de Saint-Georges, Saint-Enfant-Jésus et Saint-Michel, pour choisir un candidat en opposition à l'échevin actuel M. Thomas Holland.

Cette assemblée aura lieu à la salle Jean Le Prévost, 5707, rue Saint-Dominique.

Les noms mentionnés pour l'assemblée de ce soir sont ceux de MM. P.-E. Wilson, Jacques Villeneuve, Emile Dépocas, J.-A. Patry, Martial Hogue, Hercule Guérin et J.-E. Trépanier.

DANS MONT-ROYAL

La rumeur veut que Me Emile Beauchamp soit candidat à l'échevinage dans le quartier Mont-Royal en opposition à l'échevin J.-B. Rochon, lors des prochaines élections municipales.

M. Beauchamp, interrogé ce matin, a déclaré qu'il donnerait sa réponse dans quelques jours.

DANS SAINT-EUSEBE

M. J.-E. Cloutier, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Eusèbe, nous annonce qu'un comité sera ouvert ce soir, au No 2029, rue Frontenac, où tous les électeurs pourront obtenir les renseignements qu'ils peuvent désirer.

M. J.-A. de TREMBLAY

Candidat à l'échevinage pour le quartier Crémazie, M. J.-A. de Tremblay a inscrit à son programme électoral les articles suivants: plus d'éclairage et de nettoyage pour nos rues et ruelles; plus de protection pour les citoyens, en augmentant la force policière; embellissement de notre ville par des règlements d'urbanisme; plus d'hygiène, et à tout prix empêcher la répétition d'épidémies; réduction des taxes, si possible, et surtout opposition à des transactions coûteuses aux dépens de la ville; prévoyance et empêchement de négligences criminelles comme au sujet du Laurier-Palace; plus grande considération pour l'ouvrier et les unions ouvrières; opposition au système de pavages tel que conçu ici.

DANS SAINT-HENRI

L'ex-échevin J.-Allan Bray tient une réunion, demain soir, dans la salle du collège Sainte-Clotilde, angle du chemin de la côte Saint-Paul et de la rue Notre-Dame. M. Bray est candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Henri.

DANS SAINT-DENIS

Le notaire J.-M. Savignac ouvrira son comité central, demain soir, au No 5031, rue des Carrières, près de la rue Laurier. Une assemblée sera tenue en cette circonstance. Le même soir, après l'exercice de la retraite, vers neuf heures, il y aura assemblée au club Laurier, 5145, rue Brébeuf, au nord de la rue Laurier, assemblée à laquelle parlera M. Savignac, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Denis.

UNE PROPOSITION

L'association des tailleurs a adopté une résolution favorisant la candidature des membres du comité exécutif, dans leur quartier respectif.

DANS S.-JEAN-BAPTISTE

La convention pour faire le choix d'un candidat à l'échevinage pour faire la lutte à l'ex-échevin Jacobs aura lieu lundi soir, dans la salle de l'école Saint-Jean-Baptiste, rue Marie-Anne.

BULLETINS DE PRESENTATION

Les échevins dont les noms suivent, ainsi que les personnes mentionnées dans la liste suivante ont obtenu du greffier, ou plutôt de l'officier-rapporteur un blanc de bulletin de présentation en rapport avec les élections du 2 avril prochain:

A la mairie: l'hon. Médéric Martin, bourgeois, 929, rue Logan.

A l'échevinage: MM. Henri Béles, tailleur de cuir, 6574, rue Iberville, dans Saint-Jean; Joseph-Hector Prévost, tavernier, 502, rue Saint-Antoine, dans Saint-Joseph; Tancrède Fortin, avocat, 586, rue Dorchester-est, dans Ville-Marie; Idola Duchesne, épicier, 2210, rue Aylwin, dans Préfontaine; Joseph-Eugène Cloutier, maître-boulanger, 2264, rue Fullum, dans Saint-Eusèbe; Abraham Dupéré, gérant, 4474, rue Notre-Dame-est, dans Mercier; Joseph Steinman, marchand, 6710, rue Delaroche, dans Montcalm; Joseph-Alfred Beaulieu, hôtelier, 5114, rue Chabot, dans DeLorimier; échevin T. O'Connell, contracteur, 1505, rue de la Montagne, dans Sainte-Anne; Napoléon Turcot, entrepreneur-plombier, 192, boulevard Saint-Joseph, dans Laurier; échevin Louis Rubenstein, manufacturier, 3567, rue Saint-Urbain, dans Saint-Laurent; échevin Alphonse-Avilo DesRoches, bourgeois 1426, rue Valois, dans Hochelaga; échevin James-Newton Drummond, fermier, 4015, boulevard Rosemont, dans Rosemont; échevin Ernest Langlois, mercier, 820, rue Ontario-Est, dans Bourget; échevin Joseph-Maurice Gablas, agent d'assurance, 97, rue Coursol, dans Sainte-Cunégonde; échevin Georges Lalancette, entrepreneur, 2224, rue Chambly, dans Préfontaine; échevin Oscar Lalonde, bourgeois, 2941, rue Adam, dans Maisonneuve; échevin Arthur Angrignon, maître-boucher, 26, rue Jolicoeur, dans Saint-Paul; échevin Francis-Joseph Hogan, plombier, 551, rue du Grand-Tronc, dans Saint-Gabriel; échevin Joseph Schubert, secrétaire-trésorier, 3772, rue de Bullion, dans Saint-Louis; échevin Joseph-Magloire Dubreuil, entrepreneur de pompes funèbres, 6774, rue Saint-Hubert, dans Saint-Edouard; échevin Alfred Legault, agent d'assurance, 1212 Boulevard Gouin-ouest, dans Ahuntsic; échevin Théodore-Gold Morgan, marchand, 1, place Chelsea, dans Saint-Georges; échevin Joseph Monette, entrepreneur, 32, square Saint-Louis, dans Crémazie; échevin Joseph Mercure, 4086, avenue DeLorimier, dans DeLorimier; échevin Ernest Poulin, médecin, 6502, boulevard Saint-Laurent, dans Saint-Jean; Onil-Léonide Gingras, agent, 2338, rue Notre-Dame-ouest, dans Saint-Henri; Joseph-Arsène Bonnier, entrepreneur de pompes funèbres, 2260, rue Jacques-Hertel, dans Saint-Paul; Charles-J. Arcand, employé de chemin de fer, 1658, rue Théodore, dans Maisonneuve; échevin Raoul Jarry, agent, 7712, rue Saint-Hubert, dans Villeray; J.-M. Savignac, notaire, 302, boulevard Saint-Joseph-ouest, dans Saint-Denis; Joseph-Allan Bray, entrepreneur, 723, rue du Couvent, dans Saint-Henri; Félix Desrochers, avocat, 4003, rue Saint-Hubert, dans LaFontaine; J.-A. Tremblay, dit de Tremblay, rentier, 2039, rue Jeanne-Mance, dans Crémazie.

La France et les Etats-Unis revivent une époque de leur histoire guerrière et civile

M. Paul Claudel, ambassadeur de France à Washington, en visite à Philadelphie. — La visite de l'"Independence Hall".—Le symbole du pur patriotisme.

UNE AMITIE RECIPROQUE

(Spécial à la PRESSE)

Philadelphie, Pa., 14. — C'est au milieu du plus grand respect caractérisé par une sincérité de sentiment et d'émotion qui en ont fait l'un des plus illustres poètes et dramaturges de la France moderne que M. Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis, a visité, hier, les sanctuaires qui, à leur époque, ont resserré les liens d'amitié entre cette nation et la nouvelle Amérique.

Il se tint au centre d'un groupe près de la cloche de la liberté, dont les sons, lancés à travers les villages, annoncèrent l'aurore d'un nouveau jour pour la civilisation, un jour de gloire pour la belle France, quelques années après.

"Je suis réellement impressionné, dit M. Claudel, de me trouver sur une partie d'un sol qui a vu naître une nation. J'ai vu tellement d'endroits où d'autres nations se sont éteintes".

Accompagné de Mme Claudel, de M. et Mme Morris Duane, de M. René Weiller, consul français à Philadelphie, et de M. Oswald Chew, le poète français et diplomate visita l'Independance Hall et ses nombreux édifices où quelques pionniers courageux développèrent le grand idéal de la démocratie américaine.

LEUR ARRIVEE

M. et Mme Claudel sont arrivés à Philadelphie lundi pour assister à un dîner donné en leur honneur le soir même au "Belleview Stratford".

Hier, ils ont visité les sections américaines et européennes du musée d'art de Philadelphie. MM. Claudel et Fiske Kimball, directeur du musée de Pensylvanie ont prononcé des discours.

Mais ce fut l'"Independance Hall" conservé dant toute la pureté de son architecture coloniale qui attira le plus son attention

"C'est une page d'histoire, dit M. Claudel, comme il s'avança au milieu de la pièce où fut déclarée l'indépendance des Etats-Unis; elle rappelle le patriotisme splendide de votre ville de conserver intact ce beau monument".

Puis successivement, il visita les diverses pièces de l'ancien parlement et de la chambre du congrès où on distingue les portraits des officiers militaires français qui se rendirent en Amérique durant la révolution prêter main-forte aux colonies combattantes.

A LA TOMBE DE BENJAMIN FRANKLIN

On fit un court arrêt à la tombe de Benjamin Franklin pour se diriger ensuite vers la résidence de Son Eminence le cardinal Dougherty, attenante à la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul, où le prélat reçut les visiteurs distingués pendant quelques minutes.

Le banquet fut donné par l'Alliance française et ses filiales; l'"Art Alliance", l'"American Catholic Historical Society", la "French Benevolent Society", et la "Womens Overseas Service League". L'assistance réclama le major général W.-G. Price. Le général est le commandant de la garde nationale de Pennsylvanie, président de la Ligue d'union. Il a été décoré de la croix de guerre belge et française, de la médaille de longs services des Etats-Unis, de la croix de guerre anglaise et italienne et est commandeur de la Légion d'honneur.

J'AIME MON PAYS ET LA FRANCE

Le général Price dit tout d'abord qu'il se sent le besoin plus que jamais de déclarer qu'il aime son pays.

"J'aime tout d'abord mon pays, ajouta-t-il, et ensuite la France. Nous devons appuyer les représentants de notre nation et croire en leur sagesse et leur prévoyance. Il fit aussi allusion à la bonne entente qui exista entre la France et les Etats-Unis durant le terme d'office de M. Jules Millerand comme ambassadeur.

Se tournant alors vers M. Claudel, le général Price fit remarquer que les Etats-Unis n'étaient pas une nation ingrate. Les petites tombes dans le cimetière catholique le prouvent. Dix mille petits Américains y reposent. Il sait que la France apprécie cela.

Faisant allusion aux dettes de la France aux Etats-Unis, le général croit qu'elles seront réglées quand les soldats qui ont combattu dans ses tranchées en 1918 auront pris leurs sièges dans les Chambres du congrès dans quelques années, 1938 ou vers cette époque.

La majorité des Américains aiment la France, s'écrie le général, et votre pays, M. l'ambassadeur, peut compter sur eux en temps de paix et en temps de guerre. On entendit des applaudissements frénétiques.

Le représentant de la France se leva alors et en termes des mieux appropriés assura les convives d'une amitié réciproque pour les Américains.

Le Canada n'empêche personne de la Grande-Bretagne de venir s'établir chez nous, s'il est en bonne santé

M. W.-J. Egan, sous-ministre de l'immigration, ajoute, devant le comité d'enquête parlementaire, qu'il est impossible de suivre les immigrants qui ne remplissent pas leurs engagements.

LA PUBLICITE EN EUROPE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Le comité de l'agriculture et de la colonisation a de nouveau entendu, aujourd'hui, M. W.-J. Egan, sous-ministre de l'immigration, à l'enquête sur l'immigration. Le témoin dit qu'il n'y a rien dans la loi qui prévoit pour la nomination des médecins examinateurs, en Europe. La décision a été prise par arrêté-en-conseil. Jusqu'à la création du ministère de la santé publique, le ministère de l'immigration possédait son service médical, mais il fut ensuite transféré au département de la santé. Tous les arrêté-en-conseil concernant l'inspection médicale seront fournis au comité. Les deux ministères travaillent en coopération.

M. Egan dit que depuis 1921, l'immigration de l'Europe continentale a été la suivante: 1921, 26,156; 1922, 21,634; 1923, 16,372; 1924, 55,120; 1925, 42,286; 1926, 39,717; 1927, 72,588.

DES AGENTS CANADIENS

Il préparera un rapport sur le nombre de ces immigrants qui sont entrés au Canada, comme cultivateurs et domestiques. M. Egan donne ensuite les renseignements sur la coopération qui existe entre les chemins de fer et le gouvernement, pour amener des immigrants au pays. Il est entendu que les agents de propagande des chemins de fer, en Europe, surtout sur le continent, sont des Canadiens. De plus les compagnies doivent aussi s'occuper de la santé de ceux qu'ils veulent envoyer au Canada. Les compagnies doivent s'assurer que leurs immigrants sont exactement du genre exigé par les règlements canadiens.

Le Dr Tolmie demande si quelque chose a été fait, pour mettre en pratique le rapport de lord Clarendon, sur le prolongement du projet de colonisation des familles anglaises.

La réponse à cette question, dit M. Egan devra être donnée par le ministre, l'hon. M. Forke.

IMPOSSIBLE DE LES SUIVRE

Le sous-ministre s'accorde avec M. Cahan sur le fait que c'est dû à l'entente entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer si l'immigration vers le Canada augmente.

—Est-ce que tous les immigrants s'établissent sur des terres?

—Non.

—Mais est-ce qu'ils ne viennent pas au pays sous ce prétexte?

—Oui.

—Quelles mesures avez-vous prises pour empêcher les immigrants reçus comme aide-agriculteurs de se diriger vers les villes et encombrer la classe ouvrière?

—Une enquête est faite, de temps à autre, afin de savoir si les compagnies de chemins de fer s'en tiennent aux conditions de l'entente.

M. Egan ajoute qu'il est impossible de suivre les mouvements de tous les immigrants de l'Europe continentale, et de déporter ceux qui ne deviennent pas des cultivateurs.

M. Egan dit que son ministère ne fait aucune publicité, sur le continent, pour l'immigration, excepté en Hollande. Tous ceux qui ne sont pas des agriculteurs doivent prouver, pour entrer au pays, qu'ils ont du travail pour eux. Un artisan sans position obtenue d'avance peut être déporté.

L'IMMIGRATION ANGLAISE

Les compagnies de chemins de fer s'attendent d'avance avec les intéressés au Canada, surtout avec les sociétés agricoles, pour savoir où pouvoir placer leurs immigrants. M. Egan dit que la grande augmentation dans l'immigration continentale est dûe à la propagande des chemins de fer.

Quant à l'immigration anglaise, qui a diminué la faute en est nullement au département, qui a fait tout ce qui est humainement possible pour encourager cette immigration. Tout indique que, dans l'avenir, cette immigration augmentera. Pas un seul homme n'est empêché de venir, de la Grande-Bretagne, s'il est en bonne santé.

M. Egan dit que les conditions de passage entre l'Angleterre et l'Australie sont plus avantageuses que celles qui existent entre l'Angleterre et le Canada, et que ceci a un effet considérable sur le résultat général. Cependant, le Canada reçoit plus d'immigrants anglais que n'importe quel autre dominion.

La séance se continue.

Mgr Prud'homme va visiter la Pologne

Varsovie, Pologne, 14.— Mgr J.-H. Prudhomme, évêque de Prince-Albert, en Saskatchewan, arrivera bientôt en Pologne. Il visitera Varsovie, Cracovie, Luov, Poscu et Chenstohova.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

On n'accorde plus de réductions, sur les paquebots, aux boursiers, aux prêtres et aux professeurs

Seuls les boursiers du gouvernement français, les professeurs et prêtres disposant d'un passeport français ou belge pourront profiter d'un rabais.

LES COMPAGNIES S'ENTENDENT

En vertu d'une entente acceptée par toutes les compagnies maritimes attachées à la North Atlantic Conférence, ces temps derniers, à Paris, les prêtres, les boursiers du gouvernement et les professeurs d'universités ont perdu le privilège de se rendre en Europe à des taux spéciaux.

Autrefois, nous expliquait ce matin le service français de la ligne Cunard, chez Robert Reford, les prêtres canadiens, les boursiers du gouvernement provincial et certains professeurs d'universités pouvaient s'embarquer pour l'Europe avec une réduction variant de 30 à 33 pour cent sur leur billet d'aller et retour. Maintenant, seuls les professeurs dits d'échange, c'est-à-dire ceux que la France nous envoie, et qui pourront se prémunir d'une lettre signée par le ministère des affaires étrangères en France, ou par le consulat français établi aux Etats-Unis, bénéficieront de la réduction mentionnée plus haut.

Dans le cas des prêtres, des billets à prix réduits ne pourront être émis que pour ceux qui disposent d'un passeport émis par la France et la Belgique. Les boursiers du gouvernement français, et ils sont en petit nombre, s'en retourneront en France à bon compte, mais ceux du gouvernement canadien devront payer les mêmes taux que le voyageur ordinaire.

LA BRUME RETARDE L'INTERVENTION DES BRISE-GLACE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Le "Lady Grey" brise-glace du gouvernement canadien qui était parti hier matin, à 9 heures, pour le haut du fleuve afin de travailler à élargir le chenal entre Québec et Trois-Rivières, a dû revenir au port dans l'après-midi, à 3 heures, à cause du brouillard.

Vers le milieu de la semaine prochaine, le "Nikula" se joindra au "Lady Grey" dans le voisinage de Pointe du Lac, à 7 milles en haut de Trois-Rivières pour briser le barrage qui est encore solide.

NOUVEL ELEVATEUR A GRAIN POUR TORONTO

Toronto, 14. — Un élévateur à grain d'une capacité d'un million de boisseaux sera immédiatement construit au pied de la rue John.

L'"HOCHELAGA" EST RESPONSABLE DES DOMMAGES

Parce qu'ils conduisirent leur vaisseau devant le "Leopold L.-D.", les officiers de l'"Hochelaga" furent tenus responsables des dommages qui résultèrent de la collision survenue entre les deux unités, le 17 novembre 1926, en bas de Québec. Après l'accident, Louis Dreyfus and Company, propriétaires du "Leopold L.-D.", intentèrent une action pour $125,000 de dommages et l'Hochelaga Steamship Company fit de même à leur égard en Cour d'amirauté, pour une somme équivalente. L'honorable juge Archer renvoyait hier cette action de l'"Hochelaga" et rendit un jugement contre ses propriétaires.

L'"ADRIATIC", NAVIRE DE CLASSE CABINE

Lorsqu'il démarrera de New-York, le 14 avril, pour Queenstown et Liverpool, l'"Adriatic", de la ligne White Star, actuellement en croisière dans la Méditerranée, aura été transformé en paquebot de classe cabine, l'unité la plus importante dans cette classe. Le vaisseau, qui transportait jusqu'ici des passagers de première, de seconde et de troisième, mettra sa première à la disposition des voyageurs dits de classe cabine. La seconde sera utilisée exclusivement pour le touriste. Il recevra aussi des passagers de la troisième comme d'habitude.

Avec le "Baltic", le "Cedric" et le "Celtic", l'"Adriatic" assurera un service de toutes les semaines entre New-York, Queenstown et Liverpool.

HOMMES D'AFFAIRES SUR LE "MINNEDOSA"

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, est attendu à Saint-Jean samedi, de Liverpool, de Belfast et de Greenock, ayant à bord, de Montréal: M. W. Hawes, Mme W.-C. Cemmell. De Québec, M. et Mme E. Kerr. Aussi M. E.-T. Holdsworth, directeur de la British Cotton and Silk Dyer's Association; MM. A.-C Lyons et M.-L. Chalk, qui représenteront le Canada à l'exposition des Industries britanniques; M. J. Bohan, représentant de Bohan Bros., et plusieurs hommes d'affaires anglais.

LA NORTH GERMAN LLOYD AUGMENTE SA FLOTTE

Le service de la North German Lloyd, qui dirigera trois cargos sur le Saint-Laurent cette année, et

A SUIVRE SUR LA PAGE 23

Un Fait par Jour sur Montréal

Le parc Mont-Royal fut acquis par la ville au cours de la période s'étendant de 1872 à 1875.

Un bébé tombe sur la tête d'une femme, puis rebondit sur la glace

Ottawa, 14. — Un bébé de 22 mois, enfant de M. et Mme C.-H. Nicholls, du Rosetta Apartments, est tombé, hier, d'une fenêtre, d'une hauteur de vingt pieds, sur la tête de Mme Harry Cutler, qui passait, puis a rebondi sur la glace, ne se faisant aucun mal. Mme Cutler dit qu'elle croyait que c'était un morceau de glace qui lui tombait sur la tête.

L'un des candidats à la Commission du port

Aux noms des personnes qui ont été mentionnées comme candidats pour remplir la vacance créée à la Commission du port de Montréal par la mort de M. Emilien Daoust, l'on doit en ajouter un nouveau: celui du colonel F.-S. Mackay, notaire.

Il a fait partie pendant un grand nombre d'années de la Chambre de Commerce du district de Montréal et a été son délégué au Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire britannique à Londres en 1912.

Alors qu'il était maire de la ville de Dorion (Vaudreuil-Station), il s'est occupé avec feu l'hon. Gustave Boyer, sénateur et député du comté de Vaudreuil, à l'organisation de la Commission des ponts de l'Ile Perrot, dont les efforts ont été couronnés de succès par la construction de ces ponts.

M. Mackay a aussi fait partie des délégations qui sont allées à Ottawa relativement à la construction du pont Montréal-Longueuil.

M. Mackay est un ancien président du Club de Réforme de Montréal et ex-directeur du Club Letellier de S.-Just et du Club Laurier-Outremont. Il fait encore partie de ces clubs. Il est aussi membre du nouveau Club Outremont et du Club Saint-Denis.

M. Mackay a aussi été membre de la Chambre des Notaires pendant le triennat dont le terme est expiré en juin dernier.

366 Anniversaires Canadiens

Enregistré à Ottawa. (Reproduction interdite).

14 MARS 1835

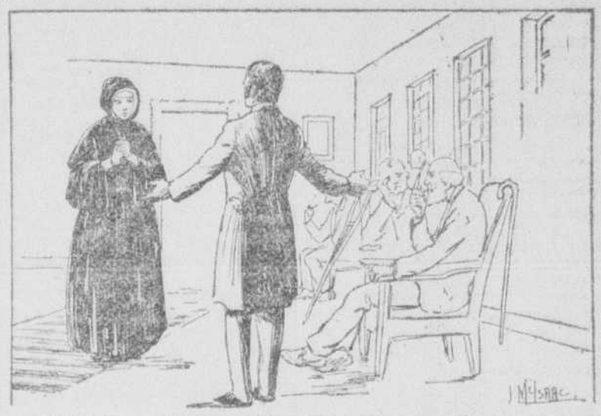
Don d'une maison à Madame Gamelin, fondatrice de la Providence, par M. Antoine-Olivier Berthelet.

Voici ce que l'on trouve dans les "Faits Curieux de l'Histoire de Montréal" par E.-Z. Massicotte, sur le philanthrope canadien-français, M. Antoine-Olivier Berthelet. Pour l'époque, ce philanthrope fut d'une munificence qui égale presque celle de certains millionnaires écossais et américains.

Antoine-Olivier Berthelet naquit à Montréal le 25 mai 1798. Il fut député de Montréal-Est de 1832 à 1834 et membre du Conseil législatif pendant quelques jours seulement. Il mourut en 1872 âgé de 74 ans.

Dons faits par M. Antoine-Olivier Berthelet ou par les membres de sa famille.

1835, 14 mars — Don à Madame Gamelin, fondatrice des Soeurs de la Providence, d'une maison sur la rue Sainte-Catherine, pour y loger ses infirmes.



1842, 1er août — Aux Pères Oblats, à Longueuil, une maison qui avait appartenu à l'abbé Augustin Chaboilley.

1843, 24 mai — M. Berthelet et sa femme sont parrain et marraine d'une des dix nouvelles cloches de l'église de Notre-Dame de Montréal. La cloche reçut au baptême les noms de Olivarius-Amelia et pesait 2,114 livres.

1851, 11 juin — Bénédiction de la première pierre de l'Hospice Saint-Joseph, rue Bonaventure, érigé par M. et Mme Berthelet.

1852. — Achat du Shérif, par M. Berthelet, pour Mgr l'évêque de Montréal, au prix de $16,000, du Baptist College, rue Guy, dans le but d'y établir l'Hôpital Saint-Patrice. Cet édifice fut converti en pensionnat Mont-Sainte-Marie par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, le 8 septembre 1860.

1859 — Mlle Thérèse Berthelet et M. A.-O. Berthelet fournissent $24,400 pour la construction d'une aile du couvent des soeurs de la Providence.

1860 — Contribution pour la construction d'une aile au monastère des soeurs de la Miséricorde.

1861 — Don d'un terrain et d'une maison pour l'hospice Saint-Antoine. Don d'un terrain évalué à $20,000 aux RR. PP. Jésuites pour ériger l'église du Gesu.

1862 — Erection d'une aile au monastère du Bon-Pasteur $15,200. Souscription de $22,400 pour la construction de la chapelle Saint-Joseph, rue Cathédrale.

1863 — Don de $6,000 pour l'acquisition de l'externat des Dames du Sacré-Coeur, rue Lagauchetière.

1868. — M. Berthelet est élu président des zouaves pontificaux et envoie à ses frais 20 zouaves canadiens en Italie.

1869 — M. Berthelet fonde, ou contribue largement à la fondation de la maison de réforme, rue Mignonne, aujourd'hui rue De Montigny, et dont le coût s'éleva à $100,000.

Voila un bienfaiteur peu ordinaire dont le nom mérite d'être connu et vénéré par les habitants de la métropole canadienne.

Elie de SALVAIL

CONTRE LE PLAN DAWES

Paris, 14. — Le bruit court que les déclarations faites par M. Parker Gilbert sur l'éventualité du retrait du plan Dawes, correspondrait à un désir commun de l'Angleterre et des Etats-Unis.

21 Jours pour Magasiner

RHUM St-JAMES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer et relever crémes, gâteaux puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1ers RHUMS DU MONDE.



Les magasins ont reçu tout leur assortiment du printemps

Songez maintenant à votre Toilette de PAQUES

Vous devez venir nous voir puisque vous avez pour tous nos travaux sont exécutés

SANS DOULEUR

Dr Gaspard Fauteux

Dentiste

LE FRANCO-AMERICAIN

1242 Saint-Denis, Montréal

Tél. Est 1744



Une ROBE de CHAMBRE

est un cadeau idéal; nous en avons 150 variétés en stock ou sur mesure.

The Montreal Trade Supply Co.

30 Carré Chaboillez

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE

LES PASTILLES VALDA

SONT INDISPENSABLES pour PRÉSERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, etc.

En Vente partout

Les Exiger EN BOITES portant le nom

VALDA

Agent Général pour le Canada : J. Alfred OUIMET 23 est, rue St-Paul — MONTREAL

HOPITAL ET CLINIQUE DU PARC LAFONTAINE

maintenant sous le nom de

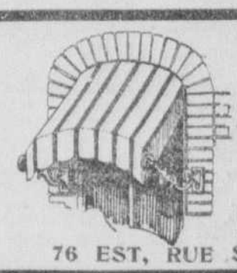
HOPITAL POST-GRADUATE DE MONTREAL

Surintendant Dr. Jos.-N. Chaussé

CLINIQUE 10 à 12 HRS—ET DE 2 A 4 HRS

708 Parc Lafontaine. Tél. AM. 2096.

Rayons X — électricité médicale — Laboratoire — Chirurgie — Hospitalisation de $2.50 à $5.00 par jour.



AUVENTS

Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus pratique soit pour magasins, pour résidences ou pour maisons de campagne.

MAIN 3329

COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS, LIMITEE

76 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

POUR ETABLIR LA RESPONSABILITE DE CETTE EVASION

Une enquête pour découvrir les personnes responsables de l'évasion de Frank Morash, qui s'est échappé du Palais de Justice, lundi dernier, après avoir comparu, a été commencée ce matin. Me Philippe Brais, substitut du procureur, agissait comme commissaire-enquêteur. Une dizaine de témoins doivent être entendus, en plus des deux fonctionnaires préposés à la garde des prisonniers et qui sont actuellement suspendus en attendant le résultat de l'enquête. En Cour, on remarquait: le greffier de la paix, M. L.-P. Caisse, le grand-connétable A. Saint-Mars, les députés grands-connétables Pigeon et Crevier et autres. Le public a été exclu ainsi que les avocats et tout particulièrement les journalistes.

Page des Femmes

LES BRODERIES



Robe de sport en moulikasha bleu roy, garnie de broderies et d'incrustations marine et rose. Bande rose au décolleté.

Les Dicts Féminins

Les robes sport

La robe sport est devenue indispensable. Même les femmes qui ne pratiquent aucun autre sport que la marche obligatoire l'ont adoptée à cause de son caractère pratique.

En effet, quoi de plus commode à passer et à porter qu'un deux-pièces! Et cette tenue, pour simple qu'elle soit, n'a jamais l'aspect négligé. Je vais même des robes de sport, qui sont de petites merveilles d'élégance et qui ont demandé autant de soins que telle ou telle robe d'après-midi.

Le feutre souple, qui les accompagne presque toujours achève de donner à l'ensemble son caractère d'élégance sans prétention qui est de si bon aloi.

Dans une maison renommée pour l'exclusivité de ses modèles sport, j'ai remarqué un amour de petit deux-pièces dont la jupe plissée était faite de beau crêpe plat, d'un ton de vert très nouveau. Le sweater droit qui l'accompagnait était en souple jersey lamé or. Le fil métallique dessinait dans le tricot deux larges bandes en V, et, aux endroits où la laine recouvrait l'or, on le devinait à cause des beaux reflets qu'il donnait, même caché à demi. Et je vous assure que c'était bien chic.

L'angora, si moelleux, se prête à merveille aux costumes de sport. Il se combine aussi fort bien au crêpe de chine, donnant, par cet allisage des effets charmants et d'une agréable nouveauté, qui sait parfois même se teinter d'une charmante originalité.

Michelle de Vaubert.

Pour les Gourmets

BISCUITS CANADIENS AU MIEL

Détail.—12 c. à table de beurre, 3 oeufs,3 tasses de farine, ½ tasse de miel, 1 tasse de sucre, 2 c. à table de lait, 1 c. à thé de muscade, 3 c. à thé de poudre à pâte. Sel.

Mode de préparation.—Défaire le beurre en crème, ajouter le sucre, l'oeuf battu, le miel, brasser et joindre le lait, puis la farine tamisée avec la poudre à pâte, le sel et la muscade.

CONSEILS PRATIQUES

Brûlures. — Si la brûlure n'est point au troisième degré, c'est-à-dire si la peau adhère encore à la chair, on plongera immédiatement la partie brûlée dans du lait bouilli froid. Au cas où l'on ne pourrait tremper entièrement la partie atteinte dans le lait, on appliquera celui-ci en compresses jusqu'à cessation de la douleur. Ainsi soignée, la brûlure ne laissera aucune cicatrice.

L'oeuvre de la Soupe

Les religieuses de la Providence, qui chaque jour, pourvoient aux besoins des nécessiteux qui frappent à leur porte, prient toutes les personnes à qui elles ont adressé des demandes de secours en faveur de l'Oeuvre de la Soupe, de vouloir bien prendre ces demandes en considération afin de leur permettre de satisfaire aux besoins des quatre à six cents convives qui se présentent quotidiennement.

A la liste des souscripteurs, s'ajoutent les noms suivants: le Dr G.-E. Gendreau, M. Durand, M. Georges Beausoleil, M. Georges Gouthier, le Commissaire S.-Joseph, l'hon. sénateur Raoul Dandurand, M. Horace Labrecque, M. T. Michaud, M. J.-A. Ranger, les Chevaliers de Colomb, le Dr J.-O. Mousseau, M. E. Libert, M. E. Lofgren, Mme E. Robitaille, Mme Tanner, Mmes Z.-H. Ethier, Oscar Berthiaume, J.-A. Tremblay, N.-A. Timmins, R.-D. Bélisle, P.-P. Bourque, L.-G. Papineau, H. d'Artois, Mlles Eva McCaffray, Eugénie Vian, Angélina Saint-Louis, Antoinette Saint-Louis, Slater Shoe Co., Ltée, Marchand Frères, Ltée, J.-B. Gratton, Ltée, Ames & Co., L.-O. Gauthié Ltée, Jetté, L'espérance et Jolicoeur, Ltée. (Communiqué)

LE GRAND CHIC



Ce délicieux petit chapeau signé Antoinette est en balibental noir, orné sur la calotte d'un semis de paillettes. La petite voilette y ajoute un charme de plus. (Modèle de la maison Henry Morgan).



BISCUITS AU SODA
"JERSEY CREAM" Oven-kist
McCORMICK

DEUX PIECES CHIC



Robe deux-pièces en jersey métal uni à la jupe et rayé plusieurs tons au Jumper. Col, gilet et bandes unies en garniture.

Hôpital que lady Willingdon visite

Son Excellence lady Willingdon a visité, hier après-midi, le Children's Memorial Hospital et, cette journée ensoleillée restera mémorable pour tous les enfants malades à cause de la joie que leur apporta la distinguée visiteuse. Lady Willingdon a été reçue dans la Kiwanis Hut par les autorités de l'institution, à trois heures. Elle a fait la tournée des salles avec le Dr J.-B. Ross, surintendant médical, et a serré la main à plusieurs patients. Une fillette lui présenta un bouquet. Son Excellence s'est montrée enchantée de tout.

Partie de cartes chez les employées de magasin

Demain, à 8 hrs p.m., partie de cartes et autre offerte aux vendeuses de nos magasins par l'Association professionnelle des employées de magasin, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Les membres et les amies de l'oeuvre peuvent se faire accompagner d'une autre personne. Cette fête aura lieu à la maison d'oeuvres de la Fédération, 445 rue Sherbrooke est.

(Communiqué).

Euchre remis

Le euchre au bénéfice du vestiaire des pauvres de la paroisse S.-Eusèbe qui devait avoir lieu demain, a été remis à jeudi, le 22 courant.

Chez les féministes

L'assemblée régulière de la Fédération Provinciale des femmes conservatrices pour le suffrage féminin aura lieu mardi le 20 mars à 8 h. p.m. à l'hôtel Mont-Royal. L'honorable André Pantoux, ex-solliciteur-général, sera le conférencier d'honneur. Les messieurs sont tout particulièrement invités. L'entrée est libre.

Récollection mensuelle

La récollection mensuelle des anciennes retraitantes aura lieu le dimanche 18 mars, au Foyer Sainte-Claire D'Assise, 3047, Saint-Dominique, Montréal. Tél: Belair 8166 ou Belair 8787. La messe aura lieu à 8 heures. Les anciennes retraitantes peuvent inviter leurs amies. (Communiqué).

Echos de la Pérade

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade, 14.—Les hommes de la Pérade, qui dès les premiers jours de l'automne 1927 étaient partis pour les chantiers, sont revenus dans le cours de la semaine dernière.

—Mlle Madeleine Boisvert, de Trois-Rivières, était au commencement de la semaine en visite chez son père M. Johnny Boisvert.

—Mme Johnny Juneau est à Québec, l'invitée de sa fille Mme E. Côté.

—Mlle Germaine Cadot est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Arthur Gosselin, de Québec, est venu visiter des parents à La Pérade.

—Mme Emile Veillet de Batiscan, était à La Pérade la semaine dernière, l'invitée de Mme B. Mayrand.

—M. et Mme Alfred Cadot sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mme Auguste Tessier passe quelques jours chez des parents à Grondines.

—M. Arthur Baribeau est de retour de Montréal où il a passé quelques jours.

—Mlle Irène Vallée est allée à Québec, la semaine dernière.

—Mlle Reine Lanouette est retournée à Montréal après avoir passé une quinzaine chez son père, M. D. Lanouette.

—Mme Henri Leblanc, de Batiscan, est en visite chez sa mère, Mme J. Tessier.

—Mlle Thérèse Houde, de S.-Prosper, passe une huitaine chez sa tante, Mme O. Ricard.

—Mme Phillippe Rompré, de Trois-Rivières est venue récemment visiter sa mère, Mme Z. Grimard.

—M. Jos. Paquin, de S.-Hyacinthe, était ses jours derniers l'hôte de M. et Mme Zénon Paquin.

—M. R. Frenette est retourné à Montréal après un séjour de quelques semaines chez des parents à La Pérade.

—Mme Paul Gignac est allée à Québec, la semaine dernière.

—Mlle Madeline Tessier passe quelques jours à Grondines.

—Mme Elzodore Kaigle, de Trois-Rivières, est venue visiter sa mère, Mme S. Lefebvre.

—M. Josaphat Gingras a passé quelques jours à Québec la semaine dernière.

—Mlle C. Rivard est retournée à Grondines après avoir passé quelques jours chez des amis à La Pérade.

—M. R. Dolbec, de Sherbrooke, était récemment l'hôte de M. et Mme F. Dolbec.

—M. Bruno Tessier passe une quinzaine à Batiscan.

—Mlle Priscille Hivon, de Trois-Rivières, est venue visiter sa mère, Mme Octave Hivon.

CONVOCATIONS

CLUB LIBERAL YOUVILLE

L'assemblée régulière du Club Libéral Youville aura lieu ce soir, dans les salles du club, 8708 rue Lajeunesse.

M. Achille Latreille fera une conférence sur la législation ouvrière dans la province de Québec et au Canada.

Les ouvriers du nord de Montréal sont invités à cette conférence. Le grand euchre annuel aura lieu le 21 du courant, dans la salle de l'école Saint-Gérard, coin des rues Liège et Berri.

* * *

SOCIETE DE MATHEMATIQUES ET D'ASTRONOMIE

La prochaine réunion des membres de la société de mathématiques et d'astronomie aura lieu le lundi 19 mars prochain, à 8 h. p.m., dans la salle de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

Le conférencier sera Mgr C.-P. Choquette, P.D., professeur émérite à la Faculté des Sciences de l'université de Montréal et président honoraire de la société.

On se rappelle que Mgr Choquette fut délégué par le gouvernement provincial pour la mission astronomique en Norvège, à l'occasion de l'éclipse totale du soleil du 28 juin dernier. Il fera partager ses impressions de voyage qu'il illustrera par de nombreuses projections.

Tous ceux qui s'intéressent aux questions scientifiques voudront refaire en pensée avec Mgr Choquette, les observations faites alors.

Le coût de la vie dans notre pays

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, Ont., 14. — Le coût de la vie diminue au Canada d'une manière peu appréciable, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants, pour une famille de cinq personnes. Il s'agit de la nourriture seulement: janvier 1928, 11.19 par semaine; février 1927, 11.23 par semaine; février 1926, 11.50 par semaine; février 1925, 10.93 par semaine; février 1921, 14.08 par semaine; juin 1920, 16.92 par semaine; février 1918, 12.54 par semaine; février 1914, 7.75 par semaine.

La situation ouvrière s'améliore. Le 1er février dernier 6,223 firmes donnaient de l'emploi à 839,604 personnes comparé à 827,211 le mois précédent. Il y a eu aussi moins de différends ouvriers, 7 au lieu de 9. La perte de temps a été de 5,103 jours au lieu de 8,154. La situation ouvrière est aussi meilleure que celle qui existait en février 1927.

Les funérailles de Madame J.-E. Leclerc

Les funérailles de Mme veuve J.-E. Leclerc ont eu lieu, ce matin, à Sainte-Catherine, où M. l'abbé J.-Onésime Pinette a fait la levée du corps et chanté le service. MM. les abbés Joseph-Edouard Gauthier et Médéric Barbeau l'assistaient.

Conduisaient le deuil de la défunte, MM. René-T. Leclerc, Ovide Leclerc et Achille Leclerc, ses fils; Arthur Hirbour et Dr Alcime Valiquette, ses gendres; Norman, Georges et Shirley Leclerc et René Hirbour, ses petits-enfants; Roméo et René Demers, ses neveux; Marcel Domingue, son petit-neveu; J.-Emile Leclerc, son cousin.

Dans le cortège on remarquait MM. A. Bourque, David Goulet, J.-H. Nault, L.-A. Lefaux, Louis-Georges Noël, Hector Girard, Achille Saint-Mars, Georges Morais, L.-P. Caisse, Ernest Tétreau, M.P.P., Arthur Surveyer, P.-E. Lanctôt, E. Paradis, Alex. Desnoyers, Pantaléon Lévesque, G.-H. Kent, Arthur Bonin, Dr A. Lamontagne, Albert Savignac, N.P., Eugène Desmarais, Alex. Hardy, M. Foucault, Orville Perrault, Philippe Demers, Jean Auclair, J.-C. Dumont, G. Byarelle, Edmond Frechette, L.-Roland Philie, Yvon Dupré, N.-A. Currie, L. Desrochers, Octave Vigeant, fils, P. Sullivan, Beaudry-Leman, Laurent Hirbour, Tancrède Jette, Jean-Marie Viglino, Avila Dufort, J.-A. Lachapelle, E. Albert, A.-W. Patenaude, Ephirin Monté, J.-A. Lesage, Albert Lecavalier, Joseph Doré, J.-E. Rivet, Albert Bernier, A. Foucault, professeur Lehuan, Jean Bisaillon, René Parthault, Gustave-R. Martin, Albert Dupuis, Maurice et Gilles Forget, Lucien Côté, de Québec; Aristide Cousineau, G.-O. Soucie, Oscar Barcelo, S.-G. Morisset, Ernest Rolland, J.-A. Cyr, J.-D. Lajeunesse, G. Favreau, E. Marleau, F.-X. Laugelier, A. Deslauriers, L.-G. Beaubien, A.-G. Yon, H. Dampbousse, M. Damphousse, Roger Jodoin, Henri Dubreuil, M. Beauregard, Wilfrid Denis, André Trottier, Edouard Valiquette, Maurice Mackay, Dr Arthur Trudeau, P.-A. Routhier, C.-E. Hughes, C.-R. Hughes, E.-J. Hughes et nombre d'autres.

S.-ROSE DE DORCHESTER

—MM. Darie Baillargeon, Omer Bilodeau, Edmond Shink, Arthur Vachon, Alfred Bisler et Noël Vachon, sont de retour dans leurs familles.

—MM. Théo. Shink et Rosario Shink sont allés à S.-Joseph Beauce, ces jours derniers.

—M. Alphonse Pouliot et Mlle Yvonne Bellavance, de S.-Benjamin, sont allés à Québec.

—MM. Arthur-Jacques et Albert-Jacques Ferland sont retournés dans leurs familles, à Sainte-Germaine de Dorchester.

—Mlles Maria et Yvonne Rodrigue sont parties pour leur emploi, à Québec, ainsi que Mlle Marie Lafontaine, qui était chez ses parents, à St-Louis.

—MM. Joseph Poulin et Xavier Poulin étaient de passage à Sainte-Germaine, ces jours derniers.

—M. Emile Poliquin nous a quitté pour aller dans le Vermont, pour quelque temps.

—Mlle Nellie Poulin, de Beauceville, est retournée chez elle, après avoir passé trois semaines avec Miles Poulin.

—M. J.-G. Drouin était de passage à Sainte-Germaine, ainsi que M. Eugène Rancourt et Georges Poulin, ces jours-ci.

Quand vous vous sentez fatigué, éreinté et abruti prenez de 15 à 20 gouttes de Sirop Selgel dans un verre d'eau. Le résultat ne se fera pas attendre. Vous vous sentirez de nouveau frais et dispos.

Davies CHAPEAUX
près théâtre Impérial
Feutres importés combinés avec pailles
$3.45 — $3.85

GRANDE VENTE A PRIX REDUITS

CHEZ Armand Des Rosiers Limitée 659 STE. CATHERINE OUEST

VALEURS EN VENTE DEMAIN MATIN

Pour la première fois dans toute son histoire, l'établissement d'Armand Des Rosiers Limitée, a décidé de faire une grande vente à prix de sacrifice. Cet événement est causé par un changement radical dans la politique d'affaire de la maison, lequel changement comporte l'adoption d'un nom d'affaire nouveau comme suit: HAMPTON HOUSE FURNISHERS sous la direction d'Armand Des Rosiers Limitée.

Ce changement exige une disposition immédiate et absolue de tout le stock en magasin, comprenant tous les meubles pour vivoir, bibelots et bimbelots décoratifs de toutes sortes, tels qu'annoncés ici. Tout est jeté sur le marché afin d'effectuer un nettoyage complet de tout le stock.

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE:

ARMAND DESROSIERS LIMITEE, 659 Ste-Catherine ouest

ENTRE LES RUES BISHOP ET CRESCENT

Des milliers de GRAVURES ENCADRÉES toutes à moitié prix

La collection la plus complète de gravures encadrées dans toute la ville de Montréal, et toutes à moitié prix absolument. Venez faire votre choix. Toutes sont des reproductions de maîtres et importées directement d'Europe. Les gravures coloriées à la main sont d'un attrait tout spécial. Songez-y bien: TOUTES A MOITIE PRIX.

SPECIAL — Plus de 900 gravures encadrées étant des reproductions de Maîtres et pourvues de cadres les plus décoratifs. Valeurs jusqu'à $2.60. Toutes en vente à . . 48c

TOUTES GRAVURES ENCADREES A MOITIE PRIX

☞ 50% D'ESCOMPTE



EXACTEMENT TELLE QU'ILLUSTREE

$9.98

6 grandes sections du magasin DesRosiers remplies de BIBELOTS et BIMBELOTS tous à moitié prix.

En vente un nombre incalculable de ces articles pour le décor et l'utilité dans nos foyers bien meublés. La variété comprend: Vases à fleurs, Chandeliers, Boîtes à Cigarettes, Brûleurs d'Encens, Porte-Fougères de Tables, Articles pour le Foyer, Poudrettes, Timbres à Diner, Nécessaires de Fumeurs, Corbeilles à Pain, Corbeilles à Fruits, Appuis-Livres, Bronzes ou en Métal, etc., etc. Venez choisir.

TOUS LES BIBELOTS SONT REDUITS A MOITIE PRIX

☞ 50% D'ESCOMPTE

Spécial de 9 hrs

VELOURS

Imaginez donc! velours à draperies importé de France, dans toutes les couleurs, 50 pouces de large. En vente à

$1.65

NET FILET

Vendu positivement à perte afin d'écouler ce stock, Ivoire ou écru, 45 pouces de large. En vente à

38c

PANIERS A REBUTS

Ces paniers sont décorés et réservés à l'usage des chambres à coucher surtout. Dans différents coloris. En vente à

$1.85

TABLES "DEMI-LUNE" LAQUEES

Dans plusieurs laques de couleurs, rouges, vertes et noires. En vente à

$9.98

MIROIRS

Miroirs très à la mode avec gravures au haut. Cadres très décoratifs. En vente à

$2.98

3 M. C. H. EN ROTIN

Cet ameublement de 3 morceaux en Rotin provient de la célèbre manufacture "Watson". Une valeur de $225. pour

$147.50

Jardinières exactement telles qu'illustrées ici, valant $16., pour	$ 9.98
Jardinières de $9., toutes en vente à	$ 3.95
Cabinets de Couture de $17., pour	$ 9.95
Miroirs Polychrome de $9., pour	$ 3.98
Grands Miroirs De Luxe de $24., pour	$12.00
Miroirs de Vivoir de $15., pour	$ 7.50
Chaises Windsor de $12., pour	$ 6.95
Fauteuils bourrés de $55., pour	$32.95
Tabourets bourrés de $11., pour	$ 4.95
Cavettes à liqueur de $65., pour	$11.95
Lampes de table de $13., pour	$ 4.95
Tables de boudoir de $45., pour	$19.00

Magnifiques Chesterfields "De Luxe"

Chesterfields de 3 morceaux réduits à	$298.
Chesterfields de 3 morceaux valant $300., pour	$198.

PLUSIEURS MAGNIFIQUES TABLES

Tables "Demi-Lune", de $17., pour	$ 9.98
Tables de Vivoir de $45., pour	$26.95
Tables de Vivoir de $30., pour	$19.00
Tables à Café de $10., pour	$ 4.95

BIBLIOTHEQUES ET SECRETAIRES

Sécrétaires avec tiroirs réduits à	$23.95
Bibliothèques de $60., pour	$34.95
Sécrétaires de $55., pour	$37.45
Bibliothèques de $40., pour	$21.95

NOTE: Rendez-vous chez DesRosiers dès demain matin afin de profiter des réductions de 40%, 50% et 60% sur tous les meubles de boudoir, dont quelques-uns seulement sont annoncés ici.

Spécial de 9 hrs

CRETONNE

Pensez-y bien. Cretonne aux dessins des plus nouveaux, des plus originaux. 36 pouces de large. En vente à

29c

LAMPES COMPLETES

Avec pieds Polychrome complets. Avec abat-jour en soie. Toutes vendues demain à

$9.98

CENDRIERS SUR PIED

Tout un lot de beaux cendriers sur pied Polychrome et complets avec cendriers en verre. En vente à

$3.98

COUSSINS REDUITS

Tout un stock de beaux coussins couverts en cretonne et garnis de soie, valeur jusqu'à $1.50. En vente à

59c

LUMIERES DE LIT

Dans le genre le plus nouveau, genre Papillon, couvertes en soie. Toutes les couleurs.

$4.98

DOUILLETTES EN DUVET

Absolument toutes importées des manufactures d'Angleterre. Plusieurs genres et teintes variées. Des valeurs jusqu'à $60. En vente à

$21.95

HAMPTON HOUSE FURNISHERS

DIRIGE PAR

Armand DesRosiers Limitée, 659 Ste-Catherine Ouest

PAGE DES ENFANTS

Un scandale



Dans un ménage de poissons-marteaux, la paix ne régnait point; c'était entre les deux époux des querelles quotidiennes, voire même des batailles... ils finirent par vouloir mutuellement s'assommer.

"C'est une honte, un véritable scandale, et quel exemple, pour leurs enfants", déclarèrent les voisins indignés... L'un de ceux-ci s'en fut prévenir la police: "Très bien, fit l'agent-aquatique auquel il s'adressa, je vous suis et vais y mettre à tranquilles."

la fois bon ordre et le holà!..." Le policier s'en fut donc à pied-d'oeuvre et fit honte aux querelleurs de leur conduite. "Que j'ai bien envie de vous fourrer tous deux au bloc", fit-il en manière de conclusion.... Alors, comme les deux époux s'accusaient l'un et l'autre et qu'il s'en fallait de rien que le combat reprit, le policier, afin de les rendre d'accord, mit à exécution sa menace: il les fourra donc au violon. En ce sens qu'il les avala tout bonnement tous les deux: "A présent, déclara l'agent en s'en retournant, voir ailleurs, il y a toutes les chances pour qu'ils se tiennent tranquilles."

Jugement du recorder annulé sur certiorari par la Cour supérieure

La condamnation portée par le recorder Morrison contre D'Arcy Leamy, à la suite d'une infraction que ce dernier aurait commise à un règlement municipal qui concerne la circulation des camions-automobiles a été cassée sur certiorari par l'hon. juge Coderre.

Leamy était accusé d'avoir, le 8 mars 1927, fait circuler dans les rues de la ville un camion dont le poids excédait la limite prévue par la loi et sans avoir obtenu une licence du trésorier municipal. Le 8 septembre suivant, il fut trouvé coupable et condamné par le recorder à $40 d'amende, aux frais et à défaut de paiement de ces derniers, à un mois de prison.

Le règlement 922, dit l'hon. juge Coderre, est un amendement au règlement 432 qui déclare que les permis sont annuels et expirent le 1er mai. Rien, dans le règlement, n'autorisait à lui donner un effet rétroactif et aucune licence ne pouvait être exigée de Leamy, pour l'année écoulée du 1er mai 1926 au 1er mai 1927.

Jugement fut conséquemment rendu, maintenant le certiorari et annulant la condamnation.

Des brûlures fatales

Québec, 14. — Mme veuve Joseph Dussault, demeurant au no 502 rue Saint-Jean, a succombé, hier, aux blessures qu'elle a reçues dans un accident dont elle avait été victime la veille. Elle renversa accidentellement sur elle le contenu d'une bouteille de gazoline qu'elle tenait à la main; comme elle était près du poêle, le feu prit à ses vêtements et les flammes la brûlèrent terriblement. Le Dr Alexandre Edge fut mandé auprès de la victime, mais malgré tous les soins, elle expira douze heures plus tard. L'enquête du coroner a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence du Dr Jules Vallée, et un verdict de mort d'une congestion de poumons causée par des brûlures, a été rendu.

Un thé peut être pur, aromatisé et délicieux, mais s'il n'est pas hermétiquement empaqueté tel que

LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

il ne peut conserver sa saveur parfaite.



L'odeur de transpiration est désagréable — Etes-vous à l'abri de tout reproche?

Il y a tant de personnes qui en sont affectées sans le savoir, qu'aujourd'hui, les gens bien avisés font de plus en plus usage de LIFEBUOY, le savon de toilette par excellence.... afin d'être bien *sûrs!*

La mousse antiseptique du LIFEBUOY ne nettoie pas seulement, mais elle purifie aussi les pores de la peau par lesquels le corps humain sécrète la sueur.

Employez seulement le LIFEBUOY durant une semaine, pour la figure et les mains, et vous l'adopterez ensuite pour le reste de votre vie.

Cette protection, que vous assure le LIFEBUOY ne vous coûte rien, car il n'est pas plus dispendieux que les tres savons.

Lever Brothers Limited, Toronto. L b 857

LIFEBUOY

LE SAVON HYGIENIQUE

Protège et Purifie

LA SESSION FEDERALE

Le vote sur le budget proprement dit est forcément remis à aujourd'hui, la chambre ayant dû ajourner, à 11 h. 15

Le gouvernement obtient une majorité de 171 voix, sur le sous-amendement progressiste, et de 60 voix, sur l'amendement conservateur. — La demande d'ajournement faite par le député de Labelle est accueillie par des huées.

LES DISCOURS DES DEUX CHEFS

(De notre correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14—Un incident, provoqué par M. Henri Bourassa, a empêché le vote final d'être pris, hier soir, sur le budget. Il le sera, cet après-midi, à moins que des députés qui n'ont pas encore parlé sur ce sujet ne s'avisent de le faire, à la dernière minute. C'est cependant peu probable.

Deux discours ont été prononcés, hier. Le chef de l'opposition a parlé pendant plus de deux heures, et le premier ministre, trois heures. Les deux chefs ont souvent été applaudis par leurs partisans, et l'hon. Mackenzie King, à la fin de ses observations, a reçu une véritable ovation.

A 10 heures 15, tout était prêt pour le vote. Il fut pris sur le sous-amendement Fansher, député progressiste de Lanmbton-Est. Ce sous-amendement reproche au gouvernement les réductions de l'impôt sur le revenu; le maintien de la taxe de ventes et les réductions insuffisantes faites au tarif.

VOTE DE 20 A 191

Cette proposition fut rejetée par le vote suivant: pour, 20; contre, 191 ; majorité du gouvernement, 171. M. Bourassa a été le seul à voter avec le groupe progressiste indépendant (fermiers unis de l'Alberta).

Le deuxième vote concernait l'amendement conservateur, proposé par M. Cahan, appuyé par l'hon. M. Bennett. On y disait:

"La chambre regrette que les mesures proposées par le gouvernement n'ont pas pour but de créer plus d'emploi au Canada, ni d'encourager le retour des Canadiens vers leur patrie, ni d'empêcher l'émigration continuelle de nos gens vers les Etats-Unis; qu'elles ne contiennent aucune stipulation pour réserver notre marché domestique aux produits de nos fermes comme aux produits laitiers, ni pour développer efficacement les ressources naturelles du pays, ni pour abolir la taxe des ventes le 1er janvier 1929.

VOTE DE 76 à 136

Cet amendement fut rejeté par le vote suivant: pour, 76, contre, 136, majorité pour le gouvernement, 60.

Cette fois-ci, M. Bourassa et tous les progressistes, sans exception, ont voté avec le gouvernement, les conservateurs restent seuls à appuyer leur proposition. Lors que le vote fut appelé sur la motion principale, le budget, M. Bourassa fit remarquer qu'il était 11 heures 15 et que les nouveaux règlements exigent l'ajournement à 11 heures. Il admet que ce règlement est ridicule, mais puisqu'il a été adopté et imposé aux députés, l'faut maintenant l'observer.

HUEES VENANT DE PARTOUT

Cette déclaration fut accueillie par des huées venant de tous les groupes, et de tous les coins de la chambre. on cria: "Finissons le travail, prenons le vote".

L'hon. M. Lemieux fit observer que le règlement est précis. C'est une loi draconnienne qui ne laisse aucune latitude à personne et il cite Bourinot, à l'appui de sa décision. Le règlement dit clairement que l'ajournement de la chambre doit se faire à 11 heures, à moins du consentement unanime de la chambre. Comme l'unanimité n'existe pas, M. Bourassa s'y opposant, il doit lever la séance. Le vote final est donc forcément remis à cet après-midi, au grand désappointement de toute la députation.

Pour que tout fût terminé, hier soir, il aurait fallu que la discussion cessât, vers neuf heures et demie, car chaque vote exige près d'une demi-heure. La longueur des discours des deux chefs ne l'a pas permis. Les galeries ont été bondées, tout la journée, mais spécialement hier soir, la foule désirant entendre le premier ministre. Un millier de personnes ont attendu patiemment, pendant des heures aux portes et dans les corridors, sans pouvoir entrer: tous les sièges, dans les galeries, étant occupés.

Le premier vote a été précédé de quelques chansons. Mais le concert traditionnel des grandes cérémonies a été omis. Depuis le 16 février, 127 députés ont parlé sur le budget, dont 41 libéraux, 21 progressistes et 65 conservateurs.

DANS UN GRAVE ETAT

Lorsque l'hon. R.-B. Bennett s'est levé, pour prononcer son premier grand discours, depuis qu'il est devenu le chef du parti conservateur, il a été longuement applaudi. Les libéraux se sont joints aux députés de la gauche, pour acclamer le député de Calgary-Ouest.

Parmi les absents aux votes est le général A.-D. McRae, député de Vancouver, qui a failli se tuer, en sortant du parlement. Le général souffre d'une fracture du crâne et est dans un état très sérieux, au point que le banquet offert par les députés conservateurs à l'hon. M. Bennett, qui devait avoir lieu, ce soir, a été contremandé. C'est M. McRae qui devait le présider.

M. Odette, libéral d'Essex-Est, a présenté un bill autorisant la commission des chemins de fer du Canada de siéger avec la "Interstate Commerce Commission", des Etats-Unis. Un projet de loi du même genre est à l'étude par la chambre des représentants, à Washington.

L'HON. R.-B. BENNETT

Au début de son discours, l'hon. R.-B. Bennett, le chef conservateur, qui a repris le débat sur le budget, à trois heures, hier après-midi, s'est étonné que l'on ait appelé "budget" la déclaration que l'hon. M. Robb a faite à la chambre. "Un budget, dit-il, comme l'a défini M. Ilsley, l'autre jour, est une déclaration qui indique les revenus prévus, les dépenses projetées. M. Robb n'a rien dit sur les recettes prévues pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 1929. Il ne nous a encore rien dit des sources de ces revenus. Cette méthode ne serait pas tolérée dans aucun autre pays sous le drapeau anglais. Appeler cette déclaration de M. Robb un budget c'est se tromper et employer un terme faux.

La seule allusion que le ministre des finances a faite à nos revenus fut celle où il a annoncé que notre recette serait réduite de 19 millions au cours de l'année. Quant aux dépenses il a parlé de $370,000,000 que donnent les prévisions budgétaires. Tant que le ministre des finances ne présentera pas à la chambre un état plus précis de notre situation financière la chambre restera sans renseignements définitifs sur le budget.

LA DETTE PUBLIQUE

M. Bennett commente ensuite les déclarations que les ministres ont faites sur le budget.

Puis le chef de l'opposition aborde la question de la dette publique.

"Il ne devrait pas être difficile, dit-il, d'établir d'une façon définitive ce qu'est notre dette publique".

Pourquoi cette distinction entre la dette nette et la dette brute? Le vrai terme est la dette consolidée et la dette consolidée c'est l'hypothèque sur la ferme. J'ai pris soin de relever, année par année, le chiffre de notre dette consolidée, depuis 1914. Les chiffres sont: 1914, $303,359,938; 1922, $2,420,789,260; 1923, $2,452,735,750; 1924, $2,407,000,000; 1925, $2,470,000,000; 1926, $2,471,000,000; 1927, $2,435,395,187. Maintenant je vois dans la "Gazette Officielle" du 10 mars dernier qu'à cette date, la dette publique du Canada était de $2,428,618,993.

REDUCTIONS EFFECTUEES

Nous avons là un relevé de notre dette, depuis 1914. Voyons maintenant ce que l'on a fait pour liquider cette dette.

Pour bien se rendre compte de l'état de nos obligations il faut tenir compte des intérêts accumulés. En 1933 et en 1937 nous aurons une échéance de $2,000,000,000. L'intérêt sur cette dette est de $50 millions, pour six mois.

J'admets avec plaisir que la dette a été réduite de $92,172,267, depuis six ans, soit en moyenne une réduction de $15,362,045 par année ou $42,088 par jour.

LES REVENUS

Mais nous avons aussi le droit de nous demander quels furent les revenus du gouvernement pendant la même période. De 1917 à 1922, le gouvernement a perçu, au moyen de taxe, $1,587,429,352. Et de 1922 à 1928, la perception de la taxe s'est élevée à $2,002,380,697, ce qui veut dire que le gouvernement actuel a reçu en taxes $414,941,598 de plus que le gouvernement conservateur qui l'a précédé. En d'autres termes, le gouvernement actuel a perçu 69 millions en taxes, de plus que le gouvernement antérieur, par année, ou $189,471, par jour. La réduction de la dette a été de $42,088 par jour, pendant la même période.

Comment maintenant le ministre des finances peut-il se réjouir de la réduction de la dette, quand ses revenus ont augmenté aussi rapidement, au moyen des taxes ?

Il avait à sa disposition des revenus considérablement augmentés, qu'il a dépensés avec extravagance.

Quelle est ma proposition au sujet de la dette publique dit ensuite M. Bennett.

FONDS D'AMORTISSEMENT

Depuis l'époque du grand financier Pitt qui en 1798 a établi l'impôt sur le revenu, pour liquider les obligations de guerre, le peuple anglais a toujours maintenu un fonds d'amortissement pour payer sa dette.

Le peuple anglais a toujours maintenu ce fonds, en dépit du fardeau des taxes et des obligations qui surgissaient à différentes époques.

Quelle somme devrions-nous, chaque année, mettre au fonds d'amortissement, pour liquider notre dette de $2,400,000,000 en 45 ans? $19,829,904.

Si nous voulons payer seulement $1,500,000,000 en 45 ans, il nous faudrait contribuer annuellement $12,518,700 à l'amortissement. Le Canada restera-t-il encore longtemps menacé par le malaise économique?

Si le parti conservateur était au pouvoir il n'hésiterait pas un seul moment à établir un fonds d'amortissement pour payer notre dette.

L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Bennett se demande comment le ministre des finances trouvera les revenus nécessaires pour satisfaire à ces exigences.

L'impôt sur le revenu a été une faillite colossale ou bien la situation a grandement changé, depuis que cette taxe a été établie. Nous avons au Canada 116,629 contribuables qui paient l'impôt sur le revenu. En 1926, ils ont payé 18 millions. Cette année, cet impôt donnera un rendement de 53 millions, contre 46 millions, en 1927, mais la grande partie est contribuée par les compagnies, soit 29 millions.

Au Canada, nous avons une dette de deux billions et demi, portant un intérêt de 5½ pour cent, ce qui représente un intérêt de 110 millions par année. Si cette dette était convertie à 4½ pour cent, nous économiserions 20 millions par année. Cette conversion pourrait se faire sans difficulté, si le gouvernement veut exempter de l'impôt sur le revenu les obligataires du gouvernement, pendant la prochaine décade. Les aviseurs financiers du gouvernement disent que le temps est très opportun pour faire des conversions très avantageuses.

L'IMPOT SUR LES AFFAIRES

M. Bennett admet que dans certains milieux, la réduction de l'impôt sur le revenu est très impopulaire. On croit que les riches veulent éviter l'impôt. Pour cette raison, M. Bennett préconise plutôt la taxe sur les affaires, que l'on percevrait, tous les mois. L'idée n'est pas nouvelle, dit M. Bennett; elle est approuvée par des économistes réputés, et le ministre des finances devrait y accorder une attention toute particulière.

M. Bennett fait remarquer qu'aux Etats-Unis, on tend de plus en plus rapidement vers l'abolition de l'impôt sur le revenu. Le Canada ne peut garder cette taxe, quand nos voisins l'abolissent graduellement.

Au sujet de la taxe de vente, M. Bennett dit qu'elle devrait être abolie.

M. Bennett parle ensuite de l'autre source de revenu: le tarif. Dans l'Ouest du Canada, le parti libéral a répandu et cultive l'idée que le parti conservateur voulait absolument un tarif élevé, tandis que le parti libéral préconisait le libre-échange ou un bas tarif ou un tarif quelconque.

LA COMMISSION DU TARIF

A propos de la commission consultative du tarif, le chef de l'opposition signale que le président de cette institution est un ancien candidat défait, qui aspire à être candidat aux prochaines élections. Il ne croit pas que ce soit là un rôle convenable à jouer, pour lui.

Parmi ceux que la commission a entendus se trouvent les représentants de l'industrie textile d'Angleterre.

M. Young (Saskatoon):—M. Bennett s'oppose-t-il à cela?

M. Bennett:—Certainement. Je n'enfends pas que le tarif canadien soit déterminé par l'intervention de qui que ce soit qui n'est pas Canadien.

L'hon. M. Dunning:—L'hon. M. Bennett sait que l'on nous entendrait, en Angleterre.

M. Bennett:—L'hon. M. Dunning a-t-il essayé?

L'hon. M. Dunning:—Oui, plusieurs fois.

M. Bennett:—Jamais un Canadien n'a été invité à exprimer son opinion, au sujet de la loi pour la sauvegarder des industries anglaises.

De grands fabricants français ont fait de même. Est-ce là une manière de procéder qui convient au gouvernement? ajoute M. Bennett.

L'hon. M. Cannon: — Comment pouvons-nous avoir le commerce interimpérial, si nous n'admettons pas d'observations de la part des autres parties de l'Empire?

PAYS AUTONOME

M. Bennett: — Le Canada est un pays autonome. Que devient cette autonomie, si nous permettons aux fabricants d'ailleurs de nous dire ce que nous avons à faire. Un homme d'Etat canadien a déjà dit qu'une fabrique de lainages, en Canada, valait autant pour l'Empire Britannique qu'une fabrique de tissus, dans le Yorkshire. Voilà notre principe directeur.

M. Bennett poursuivant son analyse des propositions fiscales, donne à entendre au gouvernement qu'il lui faudra s'expliquer plus en détail, lors de la discussion des articles, en comité.

A propos des instruments aratoires, le chef de l'opposition rappelant que le prix des machines agricoles a haussé, depuis les modifications au tarif, demande aux progressistes s'ils sont encore d'avis que la douane seule influe sur les prix des articles fabriqués. M. Bennett cite un extrait de la conférence économique de Genève, tendant à établir que seuls les pays riches en ressources naturelles et d'une situation géographique avantageuse peuvent espérer conserver leur marché domestique. Or, dit M. Bennett, le Canada est l'un de ces pays. Et si le ministre de la justice s'était arrêté un peu à ce passage, il aurait trouvé là une explication de l'attitude de l'opposition, en matière économique.

Tout ce que nous voulons, nous de l'opposition, c'est d'utiliser tous les moyens en notre pouvoir, tarif douanier, règlementation, primes, drawback ou boni; concentrer nos efforts vers un seul but: faire du peuple canadien une nation forte et virile, capable de développer ses ressources et d'assurer ainsi son entière indépendance de l'étranger, quel qu'il soit.

L'HON. MACKENZIE KING

L'hon. M. King exprime sa satisfaction de voir, pour la première fois, cette année, les premières banquettes oppositionnistes bien remplies. Il n'est pas probable, cependant, que les trois députés qui ont fait leur rentrée hier, sir Henry Drayton, l'hon. H.-H. Stevens et M. W.-A. Black aient eu le temps de lire le budget de M. Robb. Cela ne les empêchera sûrement pas de voter contre, aussi contre le sous-amendement progressiste et pour l'amendement conservateur.

Le premier ministre énumère les divers points du discours de M. Bennett. Il va les reprendre à peu près dans le même ordre. Le budget de M. Robb d'abord.

Le ministre des finances annonce, pour l'exercice qui s'achève, un surplus substantiel, une réduction de la dette et, pour le prochain exercice, une diminution des impôts. Si la même politique est continuée, le ministre prévoit que le pays se trouvera dans une situation financière très favorable, le 31 mars 1929. Il y aura un surplus, la dette sera diminuée et les taxes seront réduites.

L'AMENDEMENT CAHAN

L'amendement conservateur regrette que le gouvernement n'ait pas été assez loin dans la voie de la protection ; le sous-amendement progressiste regrette que le gouvernement n'ait pas suffisamment réduit le tarif. Par leurs regrets respectifs, on voit que l'amendement et le sous-amendement diffèrent totalement. C'est à ce genre de critique que le gouvernement se voit en butte.

Pour aborder la question de la dette, il faut tenir compte de la situation au moment où les libéraux ont repris le pouvoir. Le chef de l'opposition s'est justement vanté que les gouvernements antérieurs n'avaient pas surtaxé les contribuables canadiens, et en même temps, il a blâmé les libéraux de l'avoir fait. N'était-ce pas sa propre condamnation que préparait le chef de l'opposition ?

Pendant la guerre, les oppositionnistes d'aujourd'hui étaient au pouvoir. Ont-ils alors suivi la politique adoptée en France, en Angleterre ?

DEPENSES NON COUVERTES

Ont-ils taxé les contribuables canadiens, en proportion des frais de la guerre? Ils n'ont pas imposé une taxe d'un dollar, pour payer les dépenses de guerre. Ils ont laissé à leurs successeurs le soin de tout payer: toute la dépense de guerre et tous les frais de démobilisation. Les oppositionnistes voudront-ils parler de l'hypothèque de $1,700 millions dont ils ont grevé le pays, sur laquelle ils n'ont pas payé un seul dollar? En arrivant au pouvoir, en 1921, les libéraux ont dû prendre la situation telle qu'elle s'offrait.

Quand les libéraux prirent le pouvoir, M. Fielding fit tout de suite remarquer que le pays s'en allait à la banqueroute, si l'on ne parvenait au moins à boucler le budget, en augmentant les revenus d'une façon au moins suffisante pour rencontrer les charges. C'est dans le seul but que le gouvernement décida d'augmenter un peu les impôts. Il s'agissait d'ajuster nos finances. C'est ainsi que les libéraux ont changé les déficits en surplus, qu'ils ont réduit la dette, au lieu de l'augmenter, et qu'enfin ils ont pu réduire aussi les impôts.

LE CANADIEN NATIONAL

M. King considère que le ministre des finances a raison de comptabiliser comme il le fait. En tous cas, il ne fait que suivre l'exemple donné par les conservateurs. Lorsque ceux-ci étaient au pouvoir, le Canadien National n'avait que des déficits. Avec les libéraux, il rapporte des surplus.

Le premier ministre revient à la dette publique pour démontrer que

(A SUIVRE SUR LA PAGE 9)

FAITES-LE MAINTENANT! ENVOYEZ NETTOYER vos VETEMENTS de PRINTEMPS chez DECHAUX.

Nous sommes rendus à la Mi-mars et vous NE POUVEZ PAS retarder plus longtemps. Envoyez-nous dès MAINTENANT: robes, costumes, ensembles, manteaux de printemps. Téléphonez-nous!

COMMANDES EST 5000

Dechaux

FRERES LIMITEE

2142, RUE BEAUDRY, MONTREAL

SUCCURSALES DE RECEPTION

599-710 RUE STE. CATHERINE EST

DENTIER PARFAIT

Ce qu'il y a de mieux avec le meilleur matériel et

PRIX POPULAIRES

à la portée de toutes les bourses.

VOYEZ LE Dr

MEDERIC MASSON

SPECIALISTE qui fait L'Extraction sans Douleur par la formule

NOVO-CODINE

qui lui est exclusive

4064 ST-DENIS

PRES DULUTH

Tél. Bélair 4613

1409 PEEL

LAncaster 0633

Trio de Toilette CUTICURA

Faites Venir des Echantillons. Dépôt canadien: "Cuticura," Boite Postale 2616, Montréal"

PERTUSSIN pour TOUX de TOUTES SORTES même la coqueluche

The John Murphy Company Limited

ETABLIE A MONTREAL DEPUIS 1867



Poiret et Tweed pour Manteaux de Printemps 35.00

Poiret, charmine, Broadcloth — *Tricotine, tweeds importés*

Dans peu de jours le printemps, ce prince charmant fera son entrée officielle, vous lui devez, chères élégantes, de revêtir un manteau nouveau. Choisissez-le en broadcloth ou en poiret, d'une ligne tailleur très sobre; des remplis, des incrustations de satin, un col large de taupe naturelle ou beige ou de lapin viennent féminiser l'apparence. Le bleu, le vert, le beige, noir et marine seront très portés. Doublure de crêpe de chine.

D'autres sont en tweed importé et sont destinés aux occasions sportives. Beige et bleu gris. 14 à 20, 36 à 44.

Murphy — 3ième étage

La Revue des Modes de Printemps de Murphy

Au Théâtre Capitol.

Profitez des dernières représentations d'ici au vendredi 16 mars inclusivement pour voir le merveilleux défilé des mannequins qui présentent avec tant de grâce les nouveautés de la saison.

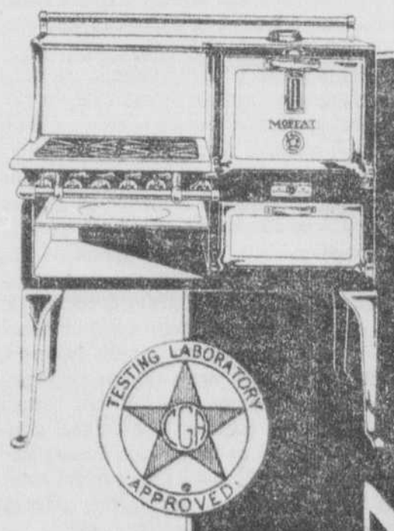
L'après-midi à 3 heures.
Le soir à 9 heures.

pour un Rhume de Poitrine

Ne négligez pas un rhume de poitrine! Aussitôt que vous remarquez que vous avez le rhume, couvrez-vous la poitrine d'un emplâtre de moutarde fait à la maison. C'est le remède que les médecins recommandent car il est prompt et sûr. Vous avez probablement une boîte de Moutarde Keen dans votre dépense.

Pour faire un emplâtre. Faites une pâte mélangeant deux cuillerées à table de moutarde sèche Keen avec six cuillerées de farine de graine de lin ou de farine et de l'eau froide. Etendez le mélange entre deux feuilles de papier brun et recouvrez de mousseline.

un emplâtre de Moutarde



le Moffat à été le premier POELE à GAZ à ETOILE BLEUE fabriqué au Canada

Poêles à Gaz ★ ETOILE BLEUE ★

MOFFATS

F.G.141

LA PRESSE

L'EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques : indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 14 MARS 1928

L'ESPRIT NATIONAL

Son Excellence lord Willingdon, gouverneur général du Canada, ne manque pas une occasion de prêcher la nécessité d'un esprit national vivace à travers le Dominion, si nous voulons que notre pays atteigne aux brillantes destinées qui lui ont été promises. Encore hier, le distingué représentant de Sa Majesté le roi Georges V a souligné l'importance de cet esprit national, devant les membres du "Women's Canadian Club", section montréalaise.

Puissions-nous tenir compte de tous ces conseils que nous donnent des personnes d'expérience! Assez en dehors de nos activités pour pouvoir bien observer et distinguer les différents courants, assez mêlées à notre vie pour connaître nos qualités en même temps que nos défauts, ces personnes nous apportent une aide précieuse. Ecoutons leurs recommandations, qui n'ont d'autre but que de nous être utiles, de nous rendre mieux capables de bénéficier des avantages nombreux mis à notre disposition par la divine Providence !

Pour ce qui est de l'union nationale, mettons-nous bien en tête qu'elle est une condition essentielle de la prospérité canadienne. Et quand nous disons prospérité, nous n'entendons pas parler simplement de la richesse matérielle. Non, la vraie prospérité comprend aussi l'accroissement des trésors moraux, intellectuels, artistiques de la nation. Elle comprend surtout ce bon esprit de camaraderie et d'entente cordiale qui fait qu'on éprouve de la joie à vivre, parce qu'on sent l'atmosphère environnante toute chargée de sympathie. C'est alors qu'il possède cette prospérité, qu'un pays est véritablement riche, véritablement heureux.

Aussi bien, gardons-nous de chercher à faire bande à part, qui que nous soyons. Nous sommes destinés à vivre ensemble et non pas seulement à co-habiter. Ce n'est pas assez de faire en sorte d'éviter les occasions de querelles ou de froissements, il faut sans cesse viser à multiplier les rapprochements. Lord Willingdon suggère à ce propos les échanges de visites entre populations des diverses provinces, assurant que pareilles visites faciliteront la création d'un esprit national beaucoup mieux que les correspondances officielles des gouvernements. C'est très juste et on s'en rend heureusement compte de plus en plus.

La tâche que les Canadiens ont à remplir est considérable, magnifique ; ils ne pourront s'en acquitter qu'avec le secours d'une union nationale sincère et bien vivante. C'est l'instrument qui leur permettra de triompher de tous les obstacles. Sachons gré à notre gouverneur général de nous l'avoir rappelé. Nous reconnaissons en Son Excellence un des meilleurs amis du Canada, de tout le Canada.

L'EDUCATION FAMILIALE

Lors de sa dernière conférence aux dames, le chanoine Thellier de Poncheville a souligné l'importance et la noblesse du rôle que les parents, surtout la mère, ont à remplir dans l'éducation de leurs enfants. Encore que dans la plupart de nos foyers, on comprenne ce devoir et on se montre soucieux de bien l'accomplir, il n'est pas inopportun d'exposer publiquement la doctrine de l'Eglise en la matière et de rafraichir en quelque sorte les principes qui restent à la base de la formation de la jeunesse. Pareille prédication est très pratique.

On dit souvent que l'éducation vaut ce qu'elle coûte. Les parents qui prétendent s'accorder toutes leurs aises, prendre leur large part des amusements et des plaisirs du dehors, sont le plus souvent de mauvais éducateurs. Comme le dit l'éminent conférencier de Notre-Dame, la tâche d'éducateur et d'éducatrice dure toute la vie. Inspirer des convictions religieuses à l'enfant, former sa volonté et son intelligence, lui inculquer l'amour du bien, du vrai et du beau, le garantir des écueils, voilà certes une entreprise qui exige l'attention la plus soutenue, la sollicitude la plus vive, l'abnégation la plus complète.

Et c'est au foyer d'abord et surtout que doit se faire ce pétrissage de l'âme, du cœur et de l'esprit de l'enfant. Les impressions reçues au sein de la famille sont celles qui ne s'effacent jamais. S'ils ont eu l'avantage d'une bonne éducation, le jeune homme ou la jeune fille pourront dévier de la voie droite, faillir à certains moments, mais ils ne manqueront pas de se ressaisir, de se reprendre, de revenir dans le chemin où leurs parents leur auront appris à marcher. La bonne éducation est comme un poids stabilisateur qui remet en équilibre les vies qui ont perdu leur aplomb. L'expérience le démontre chaque jour.

Peut-être dans nombre de familles, est-on porté à trop s'en remettre aux instituteurs et aux institutrices du soin d'éduquer les enfants. C'est une faute des plus graves. Les maîtres et les maîtresses sont des collaborateurs précieux, mais leur action ne doit pas remplacer celle des parents. Rien ne saurait remplacer les leçons et les exemples du foyer. Ne l'oublions pas et veillons à remplir fidèlement et généreusement tous nos devoirs d'éducateurs. D'ailleurs, l'œuvre porte en elle-même sa récompense et nous aurons plus tard à nous féliciter d'avoir donné au pays des hommes et des femmes capables de lui faire honneur, quelle que soit la mission qu'ils auront à accomplir.

CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE

On a toujours profit à observer ce qui se passe autour de nous; non pas nécessairement, comme trop de gens sont enclins à le faire, pour copier et imiter plus ou moins servilement les initiatives prises par Pierre ou par Paul, mais pour profiter, en se renseignant soigneusement, en se documentant sur les conditions comme sur les résultats obtenus de ces expériences, afin de pouvoir ensuite, à loisir et à bon escient, faire le tri du bon grain et, s'il y a lieu, en faire à notre tour l'essai sur notre terrain.

C'est d'ailleurs la méthode qu'a employée la France en ces dernières années par rapport avec une expérience tentée dès le lendemain de la guerre, en plusieurs pays, par l'Allemagne, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, l'Italie, qui, en vue de faire face à leurs problèmes économiques, créèrent chez eux un conseil national économique.

L'objectif de cette création nouvelle était de donner aux divers intérêts économiques et professionnels, dans le pays, le moyen de se faire plus et mieux entendre par les pouvoirs publics.

Cela répondait moins peut-être à un besoin de coopération de la part des pouvoirs publics, qui, en face de problèmes souvent angoissants et toujours compliqués, obéissaient au besoin de faire appel aux conseils de compétences techniques, qu'à la pression exercée par l'opinion publique, dont la confiance passablement ébranlée au lendemain de la guerre dans les institutions parlementaires, cherchait à qui se donner et, en face de la prépondérance des facteurs économiques hurlant aux portes de la nation, tout naturellement, songea à placer son espoir dans les compétences techniques et professionnelles habituées à faire face à cette musique.

En Allemagne, ce conseil national économique fut institué dès 1920, en vertu d'un article de la constitution du Reich. On voulait ainsi organiser une représentation des professions, appelée à se prononcer sur les grandes questions économiques, financières et sociales, et fournir au Reichstag, mandataire du peuple, des préavis dont il pourrait fructueusement se prévaloir pour baser ses décisions.

Comme il arrive si souvent, la pratique ne paraît pas avoir répondu à la théorie; la députation allemande, jalouse très humainement de ses prérogatives, fort loin de s'inspirer de ces avis techniques, ne prenait même pas la peine de les consulter, de telle sorte que le plus clair résultat fut de mettre en évidence la rivalité entre le parlement politique et le parlement professionnel.

On s'y est pris d'autre façon en France. Sur la demande expresse et répétée de groupements patronaux et de groupements ouvriers, faisant valoir pareillement que les graves problèmes de l'après-guerre ne pouvaient être résolus sans une connaissance approfondie des questions économiques, le gouvernement décida, en 1924, de mettre à l'étude la création d'un conseil économique.

On fit mieux encore: on jugea préférable de tenter une expérience pratique avant que de soumettre un projet ferme aux délibérations du parlement; on autorisa et mit en fonction un conseil économique.

Il serait trop long d'entrer dans l'étude détaillée de cette expérience ; elle semble avoir donné satisfaction et produit des fruits heureux, puisque le gouvernement vient de soumettre au parlement un projet créant le statut définitif d'un conseil national économique.

Il est intéressant de citer l'exposé officiel du caractère et du but de ce conseil :

> Le gouvernement tient à marquer que le conseil économique ne doit être en aucune manière un parlement ou même une chambre professionnelle et qu'il laissera entières les prérogatives des représentants du pays et de l'autorité gouvernementale. Mais l'institution nouvelle doit tirer son importance du fait que les membres en seront librement désignés par un certain nombre de grandes corporations, de syndicats, de formations professionnelles ou sociales et qu'elle pourra ainsi procéder, non plus seulement à des études fragmentaires et dispersées, mais à la recherche des solutions générales coordonnées.

Sur ces bases et pour ces raisons, ne semble-t-il pas que nous aurions nous aussi, en Canada, un réel profit à retirer de la création d'un pareil conseil national économique; car si nous avons assez joliment résolu les problèmes de l'après-guerre, il reste que nous avons à faire face au problème autrement grandiose, permanent et compliqué, de nos développements nationaux, en fonction non seulement de nos besoins et de nos aspirations légitimes, comme de l'étendue de nos richesses, mais aussi en fonction de facteurs internationaux trop évidents.

D'ailleurs, en Allemagne comme en France, comme à peu près partout ailleurs, l'expérience faite de ces conseils économiques concorde sur un point, toute discussion écartée sur les services rendus politiquement: partout cette coopération entre hommes d'affaires, patrons et chefs ouvriers, ou chefs sociaux, par la nécessité de discuter leurs points de vue réciproques dans la recherche des solutions à adopter d'un commun accord a produit ce résultat indiscuté : faire peu à peu disparaître entre employeurs et salariés bien des malentendus et des incompréhensions réciproques.

En voilà déjà assez pour justifier de s'intéresser à cette initiative et d'en suivre les développements ailleurs, pour, nous aussi, nous en prévaloir le cas échéant.

LA DEMANDE DE LA SUN LIFE

On sait quelle situation s'est acquise dans le monde des affaires la Sun Life, cette compagnie d'assurance sur la vie, institution essentiellement montréalaise qui compte parmi les plus prospères dans tout le Canada.

La Sun Life vient de s'adresser au Parlement pour obtenir la permission de porter son capital de deux à cinq millions de dollars.

Elle fait mieux encore, puisqu'elle a cru devoir informer la presse de sa pétition en l'expliquant et la justifiant par des raisons qui semblent plausibles, raisonnables et convaincantes.

La première raison invoquée est la nécessité de mettre mieux en harmonie le capital de l'institution avec l'énorme montant d'affaires acquis dans son portefeuille.

Il paraît en effet difficile de concilier un chiffre d'affaires s'élevant à plus de quatre cent millions de dollars avec une capitalisation de seulement deux milions de dollars, chiffre actuel du capital de la Sun Life.

La compagnie constate d'ailleurs que faisant un gros chiffre d'affaires en dehors du Canada, la modicité même de son capital constitue pour elle de sérieuses difficultés pratiques.

L'argument semble convaincant et nous sommes disposé à nous y rallier.

L'autre raison mise de l'avant est le désir très légitime d'assurer la Sun Life contre l'emprise possible et vraisemblablement probable de la part de capitalistes étrangers. Pour cela on propose de réduire à dix piastres la valeur de la nouvelle action, de telle façon à la mettre à la portée du plus grand nombre éventuel de souscripteurs canadiens.

Il est difficile de critiquer pareille proposition; elle a tout notre appui.

D'ailleurs, il reste, si on en juge par les nombreux exemples cités, que la demande d'augmentation de capital présentée par la Sun Life reste fort modeste par rapport avec la généralité des compagnies similaires, ici comme en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis.

Nous nous étonnons du refus que déjà le Parlement, l'année dernière, a opposé à une semblable demande de la Sun Life, car s'il est vrai qu'en ces questions de réorganisation financière il est légitime pour le Parlement de surveiller et au besoin protéger les intérêts des assurés aussi bien que ceux des actionnaires, il semble qu'il serait relativement facile d'exiger les sauvegardes nécessaires, sans pour cela faire obstacle à la réalisation d'une opération financière raisonnable dont le bureau de direction de la Sun Life lui-même est à coup sûr le juge le plus compétent.

LETTRE DE QUEBEC

En hiver encore

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 14. — Le croirait-on?... même en mars, alors qu'au pays des ancêtres, par exemple, l'on voit poindre la classique humble violette et l'on prépare les semailles, l'on peut se permettre, ici, au vieux Québec, des croquis d'hiver. Giboulées de mars et poudreries de janvier, c'est, ici, la même chose.

On se rappellera longtemps l'hiver de 1927-28, du moins à Québec où scientifiquement l'on semble avoir battu le record de la chute de neige. Durant décembre, janvier et février, la neige est tombée sans un jour de répit. Toujours croissants, le jour, la nuit, pendant des semaines et des semaines, les flocons, énormes et lourds, liés les uns aux autres, prenant toutes les formes, ont à peu près continuellement formé dans l'air une nappe immense à travers laquelle passait un jour indécis et blafard et, dans les parcs et dans les rues, les cours et les jardins, se sont accumulées des montagnes blanches. Pendant les accalmies, le vent du nord-est, notre terrible "nordet" s'est mis à souffler sans arrêt durcissant cette neige qui, dans les rues où elle ne fut pas charroyée, formait, peu après, une croûte épaisse et qui finissait sans difficulté à porter de lourds véhicules. L'on a vu, à certains moments, la ville entière comme perdue aux creux de montagnes neigeuses. Au cours de certaines tourmentes, de petites rues furent tellement encombrées de neige qu'il fallait se casser le nez sur les portes des maisons pour voir ces dernières enfouies sous des amoncellements. Des matins, dans les ruelles, le chemin était au niveau des montants des fenêtres et, à midi, il faisait sombre dans les maisons ainsi qu'à la veille d'un orage ou à la brunante. Et les portes résistaient quand on voulait les ouvrir d'en dedans. De l'entrée des maisons, même de résidences cossues exposées au vent, à la rue, il fallut creuser des tranchées si profondes que l'on ne voyait, du fond, que le ciel large comme un ruban.

Il y eut des jours, en janvier, où ce fut comme une longue et lente avalanche tombée du ciel ainsi que du flanc d'une montagne se détache un "éboulis" sur un coin de village alpin. Dans les parcs, c'était comme une nappe éclatante de blancheur ainsi que des draps après la lessive, épaisse et lourde, faites de couches pressées les unes sur les autres et formant à la fin comme un tuf blanc, crayeux...

Les équipes préposées à l'enlèvement de la neige dans les rues, chaque matin, semblaient hésitantes, ne sachant trop par où commencer le travail de la journée. Les entrepreneurs pestaient et perdaient de l'argent... et les malheureux citadins n'osent plus espérer voir le gazon, les arbres verts et les arbustes en fleurs.

Et nous sommes au mois de mars, le mois des violettes, là-bas, où, joyeux, dans les champs, l'on esquisse le geste auguste du semeur...

SAINTE-FOY.

BILLET PARISIEN

Les auteurs... difficiles

Par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, 25 février 1928.

Ceux qui observent sans parti pris la Comédie Parisienne sont en train de se faire une pinte de bon sang.

Délaissant les oscillations de la politique, ses intrigues et ses rancœurs, des braves gens, qui n'ont sans doute rien de mieux à faire, se chamaillent au sujet de M. Paul Valéry, de l'Académie française, qui est un galant homme, mais a le tort, au gré de certains, de publier ses œuvres en de très belles éditions, qui se vendent très cher et s'enlèvent comme des petits pâtés chez le charcutier du coin. C'est de cela qu'on lui en veut, et pour faire honte à ses admirateurs, plusieurs critiques sont partis en guerre, afin de démontrer que le style du poète est fort embroussaillé. M. Clément Vautel, qui a des coups de boutoir un peu rudes, a inventé le mot "obscurisme" pour définir cette manière de ne pas se faire comprendre.

Il est certain que, disciple de Mallarmé, M. Paul Valéry ne parvient pas toujours à exprimer aux vulgaires bourgeois dont nous sommes ce qu'il a voulu dire. Sur ceci, tout le monde est d'accord, et ses amis eux-mêmes en conviennent. Le premier mot du discours que prononça M. Hanotaux — qui fut un des agents de sa candidature académique — en le recevant sous la coupole, fut : "Vous êtes un auteur difficile"; et M. Paul Souday, grand thuriféraire de l'auteur de "La jeune Parque: "Je te passe le sené, tu me passeras le fauteuil", M. Paul Souday explique que "M. Valéry est bien un auteur difficile, parce qu'il traite de sujets abstraits dans une forme serrée". Vaille que vaille, c'est une raison comme une autre.

M. Paul Souday part de là pour comparer son poète à Racine et à Victor Hugo. Vous devinez la colère des antivalérystes. Que de bruit, grand Dieu! pour des vers peu lus et admirés seulement par une élite. Sans doute, l'académicien se plaît dans les brumes du langage, méprisant l'avis de La Bruyère, qui conseillait la clarté: "Vous voulez dire: il pleut; dites: il pleut", écrit l'auteur des "Caractères". C'est trop simple et ce n'est évidemment pas possible quand on veut peindre des sentiments choisis. C'est le prédécesseur de M. Paul Valéry à l'Académie, Anatole France, qui a dit: "Il y a un langage propre à chaque génie". Comment donc s'étonner que M. Paul Valéry ait son style à lui ?

Pour ceux qui n'aiment pas ce genre, il y a une chose si simple: c'est de ne pas le lire! Il n'est heureusement pas obligatoire; il faut d'ailleurs avouer que, pour comprendre la plupart de ses pensées, on s'expose à un torticolis de l'intelligence. On parlait récemment à M. Clemenceau des poètes contemporains et l'on prononça le nom de Paul Valéry.

—Connais pas, répondit le Tigre.

—Mais c'est votre collègue de l'Académie!

—Sans doute, mais je ne connais pas ceux que je lis.

Cette boutade constitue un jugement.

Va-t-on ranger M. Clemenceau dans les rangs de ce que les admirateurs du poète ont appelé "l'insurrection des médiocres" ?

Des insurgés? Non. Des indifférents.

Jean Bernard

LA VIE RURALE

EPREUVE DE SEMENCES

Dans quelques jours le printemps doit nous arriver plus ou moins rapidement, la nature va se dépouiller de son manteau de neige pour commencer le renouveau et se parer d'un frais manteau de verdure. Voici donc le temps des semences qui approche, et il est urgent de se préparer en conséquence. Il ne reste que quelques semaines au cultivateur pour se procurer les semences dont il aura besoin, les préparer et s'assurer de leurs qualités.

Trois qualités sont essentielles aux bonnes semences: pureté, santé et puissance germinative.

Si vous devez acheter vos semences, ne les acheter que sur garantie portant sur ces trois points. Vous pouvez ensuite faire contrôler cette garantie par les experts de la ferme expérimentale d'Ottawa en leur faisant parvenir des échantillons de ces semences. Pour que ce contrôle soit valide et reconnu par la loi, il est nécessaire, cependant, d'observer les conditions suivantes: à la réception ou avant d'ouvrir les sacs ou paquets, ayez un témoin autre qu'un membre de la famille. Devant ce témoin ouvrez un ou quelques-uns de vos paquets, puisez-y au hasard une petite quantité suffisante pour faire une couple d'épreuves, dont vous faites un paquet que vous scellez en présence du témoin et que vous adressez au département des semences, Ferme Expérimentale d'Ottawa. Vous pouvez faire la même chose si vous désirez avoir un rapport pour vos propres grains de semence, mais dans ce cas vous pouvez vous dispenser des services d'un témoin, puisque vous ne vous attendez à aucun recours.

Si vous préparez vous-même vos propres semences, prenez toutes les précautions nécessaires pour vous assurer de leur valeur. La pureté, d'abord : criblez, vannez et nettoyez jusqu'à ce que vous ayez éliminé tout ce que pouvait contenir vos semences de graines de mauvaises herbes et pratiquement toutes les graines étrangères. La santé ensuite: que votre triage porte aussi sur les grains légers et trop petits, qui doivent également être éliminés. En troisième lieu, assurez-vous par vous-même de la valeur germinative de vos semences en les soumettant à une épreuve de germination.

Cette épreuve est relativement facile, ne demande ni beaucoup de travail ni de frais. Pour connaître la valeur germinative de vos semences, vous prenez, dans un sac ou dans le carré à grains, un échantillon au hasard, duquel vous extrayez, sans les choisir, cent grains ou graines que vous placez sur une flanelle ou un buvard, dans une assiette ordinaire. Vous imbibez cette flanelle ou ce buvard d'humidité et vous placez cette ou ces assiettes sur un meuble ou une tablette quelconque, dans la cuisine de votre maison ou dans une chambre où la température se maintient à un degré suffisamment élevé, soit entre 65 et 75 Farenheit. La seule chose que vous avez à faire ensuite, c'est de voir à fournir de l'humidité si l'évaporation se fait trop rapidement. Après le nombre de jours normalement nécessaire pour la germination de l'espèce dont vous faites l'épreuve, vous n'avez qu'à compter le nombre de grains ayant développé des germes et vous avez exactement le pourcentage moyen de la puissance germinative de vos semences.

Tout grain dont la germination est inférieure à 85 pour cent n'est que fort peu recommandable. Dans le cas où la germination n'est que de 50 à 60 pour cent, il vaudrait mieux utiliser ces grains pour la nourriture des troupeaux et se procurer des semences de meilleure qualité.

AGRICOLA.

—Pour que les hommes consentent à se croire égaux, il faut qu'ils s'avouent frères; pour s'avouer frères, il faut qu'ils croient, qu'ils craignent, qu'ils aiment le même Dieu. (Louis VEUILLOT).

Un BON TONIQUE



un purificateur du sang, voilà ce que doivent prendre les hommes qui souffrent de leur estomac, de leurs reins, qui n'ont pas de force pour faire leur travail, qui manquent d'appétit ou qui souffrent de malaises de toutes sortes. Les

Pilules MORO

pour les hommes

qui agissent simultanément comme dépuratif, tonique et stimulant sont le remède auquel les hommes doivent recourir pour éloigner les malaises auxquels il sont sujets et assurer le maintien de leur santé.

"Il y a environ cinq ans, je devins incapable de travailler à cause de douleurs de rhumatismes et d'estomac qui m'occasionnaient de fréquents maux de tête et autres différents malaises.

Durant cette vacance forcée, je me rendis au Canada et lors de mon passage à Montréal, je consultai le médecin de la Cie Médicale Moro, lequel m'ordonna en plus d'un repos, l'emploi des Pilules Moro dont les effets furent des plus satisfaisants. Après un traitement de dix boites, j'étais complètement remis.

Deux ans plus tard, j'eus une nouvelle attaque de rhumatismes; de nouveau j'eus recours aux Pilules Moro et cette fois je crois qu'elles m'ont débarrassé pour longtemps de ces malaises, car je n'ai senti aucune douleur depuis". Ernest Proulx, 24, Ives St., Willimantic, Conn.

CONSULTATIONS MEDICALES données GRATUITEMENT tous les jours à notre bureau ou par correspondance.

Pilules Moro par la poste, 3 boites, $1.25.

Cie Médicale Moro, 1570, rue St-Denis, Montréal.



$500 DE RECOMPENSE

seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs.

Une SOMME ADDITIONNELLE de $200

sera payée à tout citoyen ou agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait. Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés.

S'ADRESSER AU DIRECTEUR, SERVICE DE SURVEILLANCE COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC, 294, rue STE-CATHERINE EST, MONTREAL

108-Mn



C'EST LE TEMPS

d'installer un système de chauffage à l'huile

NOUVEAUX MODELES — NOUVEAUX PRIX — NOUVELLES FACILITES DE PAIEMENT

¶Jamais, dans l'histoire de la compagnie Fess, avons-nous pu offrir en même temps d'aussi grands avantages à ceux qui désirent faire installer un système de chauffage à l'huile.

¶Le nouveau Fess H.M. modèle de précision vous donnera un service excellent et permanent.

¶Prix réduits — chose maintenant possible parce que le nombre de brûleurs Fess installés au Canada dépasse celui de toutes les autres marques réunies.

¶Extraordinaires facilités de paiement — deux ans pour payer si vous faites installer votre brûleur Fess H.M. avant le 1er mai.

¶L'organisation Fess—une immensité—foncièrement canadienne.

FESS OIL BURNERS OF CANADA
Montreal LIMITED Toronto

FESS

HOLDEN-MORGAN

Chauffage à l'huile *automatique*

"Réellement la meilleure valeur"

BUREAU DES VENTES A MONTREAL
1137 Côte du Beaver Hall

AGENTS POUR la PROVINCE de QUEBEC

QUEBEC HEATING REG'D., 395 rue Saint-Jean, Québec.
A. R. WILSON, Limited, 13 rue Frontenac, Sherbrooke.
A. BLONDIN & CIE, 115 rue Cascades, Saint-Hyacinthe.
P. E. BOIVIN, Granby.
EDOUARD GAUTHIER, Sorel.
C. O. BAPTIST, Trois-Rivières.
ALBERT DELORME, Farnham.
LA FONDERIE UNIVERSEL, Victoriaville.
B. VANDANDAIGUE, Saint-Jean.
[illegible] PAPIN & CIE, Contrecoeur.

Annoncez dans la "Presse"

Dernières Nouvelles Financières

LES HAUSSIERS REGAGNENT LE CONTROLE A N. Y.

New-York, 14. — Les haussiers ont recouvré le contrôle du marché, aujourd'hui, après une période de liquidation déclenchée par la chute de 8 points dans Radio à l'ouverture. Radio reconvra sa perte avant la fin de la première heure et, au début de l'après-midi, se vendait 3 points au-dessus de la fermeture précédente. Le déplacement d'actions est beaucoup moindre qu'hier, dans ce stock et dans les autres.

Malgré que le marché ait porté peu d'attention dernièrement aux nouvelles de l'extérieur, le rétablissement du dividende privilégié de Atlantic, Gulf and West Indies et la déclaration d'un dividende supplémentaire de 40 cents par Reynolds constituèrent des facteurs favorables. Les prêts à vue renouvelèrent à 4½ pour cent, malgré la grosse demande attribuable au virement de 2 milliards demain.

Quoique les rumeurs au sujet d'un accord sur la consolidation des réseaux de l'est soient considérées comme prématurées par les banquiers, les chemins de fer prirent une plus grande importance. Delaware & Hudson grimpa de 6 points, Lehigh Valley de 5¼, Wabash de 4¾; Chesapeake & Ohio, Lackawanna, Reading, Missouri Pacific et quelques autres avancèrent de 3 à 4 points.

American Linseed, stock dans lequel les baissiers étaient en mauvaise posture, porta son gain à 12 points et toucha 106, un record. Hudson avança de 7 points à 97½ et Vanadium Steel fit un gain similaire. General Cable remonta de 6½ points, et American Machine et Union Carbide progressèrent de 4 points.

General Motors, après trois jours de lourdeur, grimpa de 3 points à 159.

La clôture fut ferme. Le mouvement vers la hausse des prix ne se ralentit pas avant l'heure de la livraison alors que certains favoris comme Radio, Vanadium Steel et American Linseed OH tombèrent de 3 à 8 points. American Loucha 111¾ avant de réagir à 103¾. Radio se vendit à 153½ et Vanadium à 62½. Vers la fin, Houston Oil sauta de six points et plusieurs autres favoris répondirent à une nouvelle accumulation.

Le total des ventes s'éleva à 3,200,000 actions.

A MONTREAL

Cours fournis par la maison L.-G. Beaublen et Cie, rue Notre-Dame ouest.

Building Prod.—50 à 45½, 25 à 45½, 25 à 45¼, 25 à 45½, 25 à 45⅝, 45 à 45, 10 à 45, 10 à 45.
Canadian Brewing—10 à 34.
Can. Bronze—40 à 87, 25 à 87, 45 à 87, 25 à 87, 155 à 87.
Abitibi—400 à 75; 25 à 75½; 50 à 75.
Asbestos—10 à 29¼.
B. C. Fish—50 à 8¼.
Brazilian—10 à 205½.
Brazilian, (nouveau)—400 à 53½; 25 à 53⅜; 20 à 52⅜.
Brompton—25 à 59; 50 à 59.
Canada Car—25 à 81½; 70 à 81½.
Can. Converters—5 à 119, 10 à 119.
Can. Ind. Alcohol—25 à 40¼, 250 à 40¼, 50 à 40⅜, 25 à 40¾, 25 à 40⅜, 100 à 40⅜, 100 à 40¼, 100 à 40½, 200 à 40, 45 à 40, 60 à 40, 50 à 40, 40 à 40.
Canada Power—100 à 38⅞; 100 à 39; 35 à 39; 150 à 39; 50 à 39; 30 à 39; 55 à 39; 20 à 39; 15 à 39; 35 à 39; 160 à 39; 60 à 39; 25 à 39.
Canada Steamship—30 à 35½.
Can. Smelters—25 à 269; 25 à 269; 2 à 268; 8 à 268.
Dom. Bridge—25 à 71⅜; 25 à 71⅜; 25 à 72; 30 à 72; 15 à 72; 15 à 72; 5 à 72; 15 à 72; 10 à 71⅞; 40 à 71¼.
Fraser—50 à 64½.
Int. Nickel — 25 à 90½; 50 à 90¼; 500 à 91; 25 à 91; 25 à 91; 25 à 91; 25 à 91; 25 à 90⅝; 50 à 91; 25 à 91; 50 à 90⅝; 50 à 90½; 50 à 90¼; 50 à 90½; 25 à 90; 10 à 90; 15 à 90; 10 à 90; 25 à 90; 50 à 89½; 25 à 89⅝; 75 à 89⅝; 25 à 89⅝; 100 à 89½; 50 à 89; 45 à 89; 50 à 89; 50 à 89; 5 à 89; 45 à 89; 50 à 89; 25 à 89; 50 à 89; 50 à 89¼; 50 à 89; 100 à 89; 10 à 89¼; 25 à 89; 25 à 89; 10 à 89¼; 25 à 89; 25 à 89; 25 à 89; 25 à 89½; 5 à 89; 25 à 89½; 100 à 89¾; 25 à 89¾; 50 à 89½; 50 à 89½; 25 à 89¾; 100 à 89½; 25 à 90.
Massey-Harris—50 à 39¾, 150 à 39¾, 25 à 39¾.
Montreal Power—25 à 90¼, 25 à 90.
Nat. Breweries—40 à 121, 15 à 121, 45 à 121.
North. Mexico Power—25 à 100, 25 à 100.
Penmans—10 à 101.
Peter Lyall—25 à 58, 45 à 57½.
Port Alfred—10 à 111.
Power Corporation—5 à 81.
Quebec Power—10 à 86.
Shawinigan — 50 à 92, 50 à 91¾, 35 à 91⅞, 10 à 92, 15 à 92, 25 à 92, 15 à 92, 25 à 92, 25 à 92, 25 à 92, 50 à 92, 25 à 92, 30 à 92, 2 à 92, 2 à 91¾, 5 à 91¾, 13 à 91¾.
Steel of Canada — 25 à 188.
Wayagamack—25 à 113; 30 à 113; 20 à 113; 25 à 113¼; 5 à 113; 45 à 113½; 5 à 113.
Winnipeg—25 à 122; 25 à 121½; 25 à 121½; 10 à 121½; 10 à 121½; 5 à 121½; 25 à 121; 10 à 121½; 5 à 121⅝; 100 à 121½; 50 à 121½; 25 à 121½.

PRIVILEGIEES

Canada Steamship Pfd.—50 à 92½; 25 à 92½; 15 à 92½; 100 à 92¼.

Dividende de Fraser

A l'assemblée annuelle de Fraser Companies, qui a eu lieu aujourd'hui à Plast Rock, N.B., un dividende de 25 cents par action ordinaire a été déclaré pour le trimestre courant. Ainsi le dividende est établi sur un taux annuel de $1, ce qui représente $2 pour les anciennes actions. En 1926, un dividende de $2 avait été déclaré.

S.-FREDERIC DE BEAUCE

—L'agronome du comté, M. A. Laflamme, est venu faire la distribution des prix gagnés à l'exposition des moutons, tenue l'automne dernier. La somme de $150, a été distribuée aux cultivateurs. Une quarantaine avaient pris part à cette exposition.

—M. Rosaire Cliche, qui a fait un séjour de quelques mois chez son frère Joseph, est retourné à Lewiston, Maine.

—MM. Placide et Freddy Nadeau sont allés à S.-Ephrem, ces jours derniers, à l'occasion du service anniversaire de M. Louis Nadeau, leur oncle.

—Mme Arthur Audet et ses fils, Fortunat et Rosaire, de S.-Isidore de Dorchester, ont passé quelques jours chez M. Arthur Nadeau et chez M. Omer Perron.

—M. et Mme Alfred Charpentier, d'East Broughton, sont venus chez leurs parents.

—M. Alphonse Perreault est revenu chez son père, M. Treffié Perreault, après une absence assez prolongée.

—Mlle Marie-Blanche Poulin, de S.-Joseph, était l'invitée de Mlle Alma Vachon, récemment.

—M. Odilon Cloutier, de S.-Joseph, était de passage chez M. Placide Nadeau, ces jours-ci.

LES MINES A TORONTO

Cours fournis par Solloway, Mills & Co.

Aconda—34½, 33, 33.
Ajax—60, 52, 60.
Amulet—4.10, 4.00, 4.05.
Area—21½, 21, 21.
Argo—21, 20, 20.
Barry H.—1.25, 1.20, 1.22.
Beaver—1.65, 1.57, 1.64.
Bidgood—1.05, 1.01, 1.01.
Castle Tre.—59, 58½, 59.
Chaput H.—11¾, 12, 12.
Col. Kirk.—04½, 04½, 01¼.
Coniagas—4.50.
Crown R.—59, 55, 57.
Dome Mines—11.00, 10.70, 11.70.
Dupras—09, 08, 09.
Goldie—34, 33, 33.
Gold Hill—28, 25, 26.
Grover D.—13¾, 13½, 13¾.
Granada R.—23½, 22, 23½.
Holl. C.—17.50, 17.35, 17.50.
Keeley—60, 58, 61.
Kirk H.—17½, 17, 17.
Kirk L.—2.02, 1.92, 2.02.
Lake S.—24.25, 24.00, 24.25.
Laval Qué.—23, 22, 23½.
Malartic—1.06, 1.05, 1.06.
Macassa—42, 41, 41.
McIntyre—27.60, 27.00, 27.60.
Min. Corp.—3.55, 3.55, 3.60.
Nipissing—5.00, 4.90, 4.90.
Newbec—42, 40, 40.
Pioneer—60, 56, 58.
Potter D.—16½, 15½, 16.
Premier—2.70, 2.65, 2.65.
Ribago—13½, 12½, 13½.
Stadscona—16¼, 16, 16¼.
San Antonio—40, 38½, 40.
Teck H.—8.85, 8.60, 8.70.
Tough O.—61, 60, 61.
Vipond—62, 49, 54.
Windfall—18½, 18, 18.
Wright H.—5.35, 5.17, 5.36.

HORS-COTE

Abana—2.80, 2.70, 2.71.
Amity C.—36, 34, 35.
Cap. R.—14¾, 14¼, 14¼.
Can. Man.—1.48, 1.40, 1.41.
Fed. Kirk.—69, 67, 67.
Hill Top—19½, 18, 19.
Howey G.—1.34, 1.30, 1.33.
Int. Nickel—91.00, 89.00, 90.00.
Jackson—85, 82, 82.
McDougall—65, 61, 61.
Noranda—19.50, 19.00, 19.15.
Sylvanite—3.40.
Towagmac—3.25, 3.15, 3.15.
Sunlock—3.50.
Ventes : $28,383.

Sur le Curb

Attendu—50 à 15.
B. A. Oil—100 à 37, 50 à 37, 60 à 37, 25 à 37, 10 à 37, 20 à 37, 5 à 37, 100 à 36⅞, 50 à 37, 10 à 37, 50 à 36¾, 5 à 37.
Canada Cement—10 à 32½, 25 à 32½, 20 à 32¼.
Canada Cement pfd.—10 à 106, 5 à 106.
Cosgrave—50 à 8¼, 100 à 8¼.
Commercial Alcohols—5 à 37¾, 10 à 37½.
Dryden—100 à 43, 10 à 43, 100 à 42¾, 15 à 43.

BRONZE ET CONVERTERS EN VEDETTE

La séance de cet après-midi a fourni quelques vedettes. International Nickel a eu un assez gros déplacement et a fléchi à 89 pour revenir à 90 en fermeture. Canadian Bronze s'est signalé par une avance de 5 points à 87 et Canadian Converters a progressé de 2 points à 119, après avoir touché 120.

En général l'allure a été plus ferme. Quebec Power a monté de 2 points à 87 et Shawinigan a regagné ½ à 92¼. Winnipeg est demeuré à 121½, une perte de 1½. Dominion Bridge a baissé de 1 point à 71¾.

LES MINES A TORONTO

Cours fournis par Solloway, Mills & Co.

Aconda—34½, 33, 33.
Ajax—60, 52, 60.
Amulet—4.10, 4.00, 4.05.
Area—21½, 21, 21.
Argo—21, 20, 20.
Barry H.—1.25, 1.20, 1.22.
Beaver—1.65, 1.57, 1.64.
Bidgood—1.05, 1.01, 1.01.
Castle Tre.—59, 58½, 59.
Chaput H.—11¾, 12, 12.
Col. Kirk.—04½, 04½, 01¼.
Coniagas—4.50.
Crown R.—59, 55, 57.
Dome Mines—11.00, 10.70, 11.70.
Dupras—09, 08, 09.
Goldie—34, 33, 33.
Gold Hill—28, 25, 26.
Grover D.—13¾, 13½, 13¾.
Granada R.—23½, 22, 23½.
Holl. C.—17.50, 17.35, 17.50.
Keeley—60, 58, 61.
Kirk H.—17½, 17, 17.
Kirk L.—2.02, 1.92, 2.02.
Lake S.—24.25, 24.00, 24.25.
Laval Qué.—23, 22, 23½.
Malartic—1.06, 1.05, 1.06.
Macassa—42, 41, 41.
McIntyre—27.60, 27.00, 27.60.
Min. Corp.—3.55, 3.55, 3.60.
Nipissing—5.00, 4.90, 4.90.
Newbec—42, 40, 40.
Pioneer—60, 56, 58.
Potter D.—16½, 15½, 16.
Premier—2.70, 2.65, 2.65.
Ribago—13½, 12½, 13½.
Stadscona—16¼, 16, 16¼.
San Antonio—40, 38½, 40.
Teck H.—8.85, 8.60, 8.70.
Tough O.—61, 60, 61.
Vipond—62, 49, 54.
Windfall—18½, 18, 18.
Wright H.—5.35, 5.17, 5.36.

HORS-COTE

Abana—2.80, 2.70, 2.71.
Amity C.—36, 34, 35.
Cap. R.—14¾, 14¼, 14¼.
Can. Man.—1.48, 1.40, 1.41.
Fed. Kirk.—69, 67, 67.
Hill Top—19½, 18, 19.
Howey G.—1.34, 1.30, 1.33.
Int. Nickel—91.00, 89.00, 90.00.
Jackson—85, 82, 82.
McDougall—65, 61, 61.
Noranda—19.50, 19.00, 19.15.
Sylvanite—3.40.
Towagmac—3.25, 3.15, 3.15.
Sunlock—3.50.
Ventes : $28,383.

Sur le Curb

Attendu—50 à 15.
B. A. Oil—100 à 37, 50 à 37, 60 à 37, 25 à 37, 10 à 37, 20 à 37, 5 à 37, 100 à 36⅞, 50 à 37, 10 à 37, 50 à 36¾, 5 à 37.
Canada Cement—10 à 32½, 25 à 32½, 20 à 32¼.
Canada Cement pfd.—10 à 106, 5 à 106.
Cosgrave—50 à 8¼, 100 à 8¼.
Commercial Alcohols—5 à 37¾, 10 à 37½.
Dryden—100 à 43, 10 à 43, 100 à 42¾, 15 à 43.
Foreign Power—25 à 47, 25 à 46¾, 5 à 47.
Hydro-Electric—700 à 56¾; 100 à 56¾; 50 à 57; 25 à 57; 25 à 57; 25 à 57; 25 à 57; 25 à 57; 25 à 57; 100 à 57; 100 à 57½; 15 à 57¾; 5 à 57¾; 2 à 57¾; 50 à 57¾; 50 à 57¾.
Hiram Walker—10 à 60.
Imperial Oil — 25 à 59¼; 10 à 59¼; 15 à 59.
Imperial Tobacco — 10 à 9; 60 à 8¾.
Kemsley—15 à 16¼.
Int. Utilities "A" — 25 à 46¾; 10 à 46¾; 5 à 47; 10 à 47; 5 à 47.
Int. Utilities "B"—25 à 7; 25 à 7⅜; 10 à 7⅜; 10 à 7¾.
Manitoba Power—20 à 122; 25 à 122; 10 à 122; 6 à 122.
Southern Canada Power pfd. — 5 à 106.
Int. Petroleum—150 à 37; 25 à 37.
J. S. Mitchell—3 à 42½; 2 à 42½; 5 à 43; 5 à 42½.
McColl Frontenac—10 à 31⅝; 35 à 31⅞; 25 à 32; 25 à 32; 10 à 32; 25 à 32; 25 à 32; 25 à 32; 50 à 32; 50 à 32; 25 à 32; 25 à 32; 50 à 32; 25 à 32; 10 à 32.
Seagram (droits)—10 à 4½; 10 à 4¼; 5 à 4½; 5 à 4½; 5 à 4½; 10 à 4½; 10 à 4¼; 18 à 4¼.
Power Corporation pfd—1 à 101.
St. Lawrence Paper—75 à 103.

HORS-COTE

Can. Celanese — 15 à 60.
Can. Malting — 10 à 36½.
Carlings — 10 à 35½.
Int. Power — 5 à 40, 15 à 40, 5 à 40, 25 à 40, 10 à 40.
Perfection Glass — 50 à 3½, 50 à 3½, 5 à 3½.

MINES

Don Rouyn — 1000 à .15.
Harvie — 25 à .42.
Laval-Québec — 25 à .21½.
Noranda — 10 à 19.60, 15 à 19.60, 15 à 19.60, 25 à 19.10, 25 à 19.15, 50 à 19.95.
Stadacona — 1000 à .16.
Suniack — 500 à 2.75.
Teck-Hughes — 15 à 8.70.

Dénigrement que M. Baldwin a fait cesser outre-mer

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — En terminant son témoignage, devant le comité parlementaire qui fait une enquête sur l'immigration, M. W.-J. Egan, sous-ministre de l'immigration, a déclaré:

"Dans certains journaux anglais on fait une campagne contre l'immigration au Canada, mais une publicité canadienne en Angleterre en a combattu et annulé les effets. Cette campagne a cependant diminué depuis que M. Baldwin est venu au Canada. Les avantages du Canada sont maintenant plus appréciés."

Parlant de l'examen médical et autres conditions d'hygiène exigés des immigrants de l'Europe continentale, M. Egan dit que chaque immigrant est déshabillé, baigné, et tous ses vêtements sont désinfectés. Sa chevelure est aussi soigneusement examinée et dépouillée de tous les parasites qu'elle peut contenir. Le Dr Peter McGibbon, député de Muskoka, n'est pas en faveur de l'examen médical tel qu'il se pratique en Europe et dit que nous nayons une armée de médecins pour un examen qui est une comédie.

L'hon. Charles Stewart dit que cette remarque ne peut pas s'appliquer à l'administration de M. Egan.

Le Dr McGibbon aurait pu en parler au Dr Amyot lorsqu'il a rendu son témoignage hier, car c'est le ministère de la santé publique qui pourrait le renseigner.

A la prochaine assemblée du comité, mardi, on entendra M. J.-W. Black et le colonel Dennis, directeurs de l'immigration pour le Canadien National et le Pacifique Canadien. S'ils ne peuvent pas se rendre à Ottawa mardi prochain ils devront se faire remplacer par leurs assistants.

Assemblée orageuse de la "Prudential Trust"

Comme on s'y atendait, l'assemblée annuelle de la "Prudential Trust" a été des plus orageuses. De gros mots se sont échangés entre les membres des diverses factions.

Dès le début de la réunion, on sentit qu'il y avait de la poudre dans l'air. M. Sweeney, un des actionnaires, proposa de procéder à l'élection des directeurs avant de discuter toute autre question sur l'ordre du jour. Me H.-N. Chauvin proposa de s'en tenir à l'ordre du jour. Après avoir reçu l'assurance de M. B. Hal. Brown, qui présidait l'assemblée, que les actionnaires voteraient pour l'élection des directeurs aujourd'hui, M. Sweeney consentit à suspendre sa motion.

On donna ensuite lecture du rapport annuel et Me W.-K. McKeown et M. Sweney soumirent une foule de questions concernant l'état financier de la compagnie à M. Hutchison.

C'est sur l'élection des scrutateurs que les choses se corsèrent. M. Sweeney proposa Me McKeown et Tanner. Un autre proposa MM. Taylor et Thomas et un troisième MM. H.-M. Brown et John-G. Ahern.

Me H.-N. Chauvin proposa alors qu'on prit le vote secret sur ces résolutions.

Me McKeown déclara qu'il n'y avait qu'une seule résolution, celle de M. Sweeney et que les deux autres devaient être rejetées ou acceptées comme amendement.

Une discussion acerbe s'ensuivit entre les deux factions. Des paroles aigres-douces se lancèrent d'un bout à l'autre de la salle, si bien qu'à un certain moment, quelqu'un crut bon d'aller chercher un agent de police. La vue de cet agent indigna M. Sweeney qui l'interpella en lui demandant s'il était actionnaire.

Finalement à la suggestion du président, le policier se retira. La discussion reprit sur l'élection des scrutateurs et on s'aperçut qu'on se trouvait en face d'un imbroglio.

C'est l'assemblée qui doit nommer les scrutateurs et comme le vote secret avait été demandé, il était impossible de procéder sans scrutateurs et impossible de les nommer.

A trois heures l'assemblée se continuait encore.

BULSTRODE

Valéda Morin, âgée de dix ans, enfant de M. et Mme Christophe Morin (Georgina Duhaime), est décédée. Ses funérailles surent lieu en notre église. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles - Edouard Provencher, curé. Etaient porteurs : Ernest Duhaime, Emile Richer, Alberic Gentes et Henri-Paul Tradel. Elle laisse, pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Christophe Morin; ses frères, Félix, William, Alfred, Onésime, Omer, Ladger et Roger; ses sœurs, Georgine, Rosalie et Eliane.

—M. Eusèbe Boucher est allé à Trois-Rivières.

—M. Narcisse Beaumier, de Gentilly, est venu à Bulstrode, et s'est rendu au Cap de la Madeleine, chez des parents.

—Mlle Rosa Allard, institutrice, a visité ses parents, MM. Hercule Allard, et T. Massé.

—M. Lucien Allard est venu chez M. T. Massé.

—M. Joseph Morin est revenu d'une promenade à Burlington.

—M. et Mme Arthur Martel, de Burlington, sont arrivés pour demeurer ici.

L'inspection des carrières par la ville

Le comité des bills privés adopte l'amendement de Me Saint-Pierre. — Le tunnel sous le canal.

SALAIRE DE L'EXECUTIF

Québec, 14. — En terminant l'étude du bill de Montréal, aujourd'hui, le comité des bills privés du conseil législatif a adopté un amendement présenté par Me Guillaume Saint-Pierre, demandant d'imposer une taxe, pour l'inspection des carrières, par la ville de Montréal. On compte 7 carrières et on voudrait imposer à leurs propriétaires une taxe de $400. On fixe cet impôt à $300.

Le comité refuse un amendement autorisant un emprunt concernant un tunnel sous le canal de Lachine.

On demande ensuite, par un amendement, que le pouvoir d'emprunter sans référendum, une somme de $100,000, pour des besoins urgents. On demande que ce pouvoir d'emprunt soit augmenté à $300,000. Le maire Martin plaide avec énergie en faveur de cette augmentation.

On a permis de prendre une somme de deux millions, pour les marchés, fait remarquer l'hon. M. Du Tremblay.

Cela intéresse la province, réplique l'hon. M. Perron.

L'amendement est rejeté.

"C'est bien simple", dit l'hon. M. Martin, "on ne fera rien".

L'hon. M. DeSerres présente un amendement donnant droit à la pension de M. J. Pelletier, auditeur et contrôleur de Montréal.

"Pas d'objection", dit l'échevin DesRoches, "que l'on autorise la ville, et je me porte garant que la chose se fera".

TRAITEMENT A AUGMENTER

L'hon. M. Martin propose que la pension de l'ancien recorder Poirier soit augmentée. Me S.-Pierre s'y oppose, mais la cité est autorisée à agir en ce sens.

L'échevin Poulin présente, à la fin, un amendement augmentant le salaire des membres de l'exécutif à $8,000, pour le président; à $5,000, pour les autres membres, et à $2,000 pour les échevins.

Le maire Martin se déclare en faveur de cet amendement.

L'hon. M. DeSerres: "Il y a une question de principe. Mettons que la cité "pourra" augmenter ces salaires.

Cet amendement est adopté sans discussion.

L'hon. Adélard Turgeon lit un amendement qui lui a été remis touchant la nomination d'un conseil juridique pour la ville.

Me Saint-Pierre s'y oppose, en disant que la ville pourra nommer qui elle voudra pour voir à la refonte de ses règlements.

A la demande de l'hon. M. Du Tremblay, M. DeSerres dit qu'il n'a pas d'objection, d'autant plus que le comité exécutif a déjà ce pouvoir. Le maire Martin dit que l'on n'a pas besoin de cette nouvelle position. "C'est facultatif, d'ailleurs", dit M. DuTremblay.

M. Martin demande le vote. L'amendement est adopté sur division.

LA COTE DES NEIGES

A la fin de la séance, l'on revint à la question de la Côte des Neiges. Me Léon Garneau plaide avec énergie en faveur des habitants de ce district.

L'hon. M. Du Tremblay demande à M. Desroches: "La cité a-t-elle rempli ses obligations envers la Côte des Neiges?"

—Oui, répond M. DesRoches, il y a même des privilégiés.

L'hon. M. Perron explique la situation telle qu'elle existe, entre cité de Montréal et la Côte des Neiges. Il conclut que les gens de Côte des Neiges tombent, comme les autres, sous le droit commun. déclare que l'on a bien trop retardé, à Montréal, de solutionner cette question des pavages, en général.

Le vote que l'on demande, en faveur des gens de la Côte des Neiges, détient toute l'économie de la loi des pavages, à Montréal.

TRAITEMENT SPECIAL

L'hon. M. Caron maintient que les terrains en culture, aux alentours des villes, devraient subir un traitement spécial. Montréal est intéressé à étendre les terrains en culture autour de la ville. Il maintient que la ville n'a pas rempli ses obligations envers la Côte des Neiges. Il croit que l'on doit maintenir la loi, telle qu'elle est.

On a pris le vote, et seuls les hons MM. Caron et Letourneau ont voté en faveur de la clause.

Le bill de Montréal est ainsi passé au comité du conseil, et le comité s'ajourne à demain matin.

EMBRUN, ONT.

—Les funérailles de Mlle Yvonne Rivais, décédée à l'âge de 20 ans, ont eu lieu, ici. Elle laisse sa mère, Mme Marie Doré, une sœur, Mme Amédée Caravagio, et un frère, Willie.

—M. l'abbé P. Grignon, est allé au concours de Pâques à S.-Albert.

—Mme Joa. Goulet est allée suivre un traitement à l'hôpital Général, d'Ottawa.

—M. Arthur Rochon, de Légal, Alberta, a visité ses parents, ici.

—M. Julien Lussier est décédé, à l'âge de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu dans notre paroisse.

—Les inspecteurs Carr et Béniteau ont visité l'école d'entraînement.

—Un incendie a détruit la grange de M. Hormisdas Leduc. Plusieurs animaux ont péri dans le feu. Les dommages sont partiellement couverts par les assurances.

—Les Quarante-Heures ont eu lieu, ici récemment. Le R. P. Bourret, Rédemptoriste, d'Ottawa, en fut le prédicateur.

—M. Willie Rivais, M. et Mme Amédée Caravagio, de Détroit, sont venus ici, pour les funérailles de Mlle Yvonne Rivais.

—MM. les abbés Chénier, de S.-Albert, Robert, de Marionville, Scantland, de Carlsbad Springs, et Secours, de Crysler, sont venus ici, pendant les Quarante-Heures.

—M. Pierre Burelle a ouvert une salle de billard et un restaurant, dans le village.

—Mlle Cécile Mahau est partie pour l'hôpital, pour une opération.

—Le feu a détruit l'abattoir de M. Josaphat Geneau. Les dommages sont de quelques centaines de piastres.

—M. Ovila Goulet est allé à l'hôpital Général d'Ottawa, pour une opération.

—M. et Mme Léonid Champagne, d'Ottawa, sont arrivés pour demeurer ici.

Christie

Sultanas

Par appointement à Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Vicomtesse Willingdon.

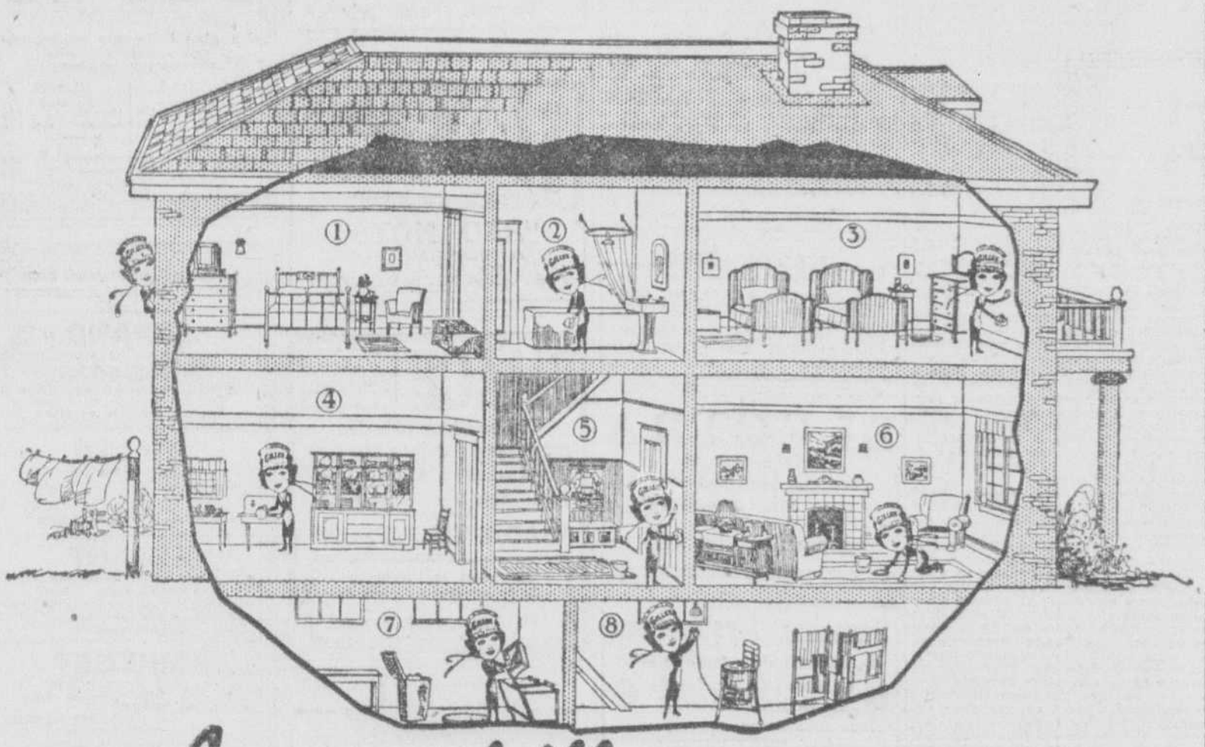
plus délicieux que tout ce que vous ayez pu concevoir en fait de Biscuits Sultana

Au magasin ou au téléphone, demandez toujours les

Biscuits de Christie

Excellence de Qualité depuis 1853

JEANNE GILLEX *vous est~ absolument indispensable dans chaque pièce de votre maison*



Jeanne Gillex est justement considérée comme la Bonne à tout faire

Puisque

1. JEANNE GILLEX lave les fenêtres.
2. JEANNE GILLEX nettoie le bain, les éviers et bols de toilette.
3. JEANNE GILLEX enlève les taches de graisse et autres souillures.
4. JEANNE GILLEX lave la vaisselle, les ustensiles de cuisine, etc.
5. JEANNE GILLEX nettoie les surfaces peinturées.
6. JEANNE GILLEX nettoie les tapis, carpettes et linoléums.
7. JEANNE GILLEX adoucit l'eau.
8. JEANNE GILLEX lave les vêtements.





GILLEX

REND L'EAU DURE AUSSI DOUCE QUE L'EAU DE PLUIE.

LA CIE. E. W. GILLETT LTEE. TORONTO, CANADA

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

UNE PARADE D'ELEGANCES



Yvonne
Soulier modèle parisien avec boucle impériale et talon effilé—suède brun, suède beige miel, suède noir **12.00**

Vivienne
La nouvelle lanière large — un soulier aux lignes élégantes et à talon effilé—en chevreau de la plus belle qualité beige miel, brun chatain, verni et noir — garni de lézard d'une nuance à l'avenant . . . **12.50**

Marcella
Avec une lanière étroite passant sur le cou-de-pied, ce soulier attache élégamment sur le côté avec une boucle en métal. En chevreau brun chatain et verni **15.00**

Cleo
Un soulier dont le chic n'a pas d'égal — lanière à la cheville, talon effilé, empeigne courte et grosse boucle d'argent—cuir verni, suède noir et brun . . . **10.00**

Bérénice
Ce joli soulier convient à une jambe mince—lanière étroite à la cheville retenue par une boucle en brillants —talon effilé—en satin noir et en cuir verni **15.00**

Lucille
Soulier de rue avec motif toile d'araignée sur le côté—talon cubain pour la marche—fait de cuir verni et chevreau noir . . . **10.00**

Elsie
Un talon effilé avantage le pied dans ce très chic escarpin en satin noir et en cuir verni **10.00**

Un Aviseur Permanent
sur le soin et le traitement des maux de pieds—venant de l'école du

Dr SCHOOL, CHICAGO

Avant de choisir vos nouvelles chaussures consultez cet expert sur l'état de vos pieds et il vous donnera de sages conseils sans vous obliger à rien. Le printemps est dur pour le corps—et particulièrement pour les pieds. Vous vous éviterez beaucoup d'ennuis et de souffrances si vous demandez et suivez les conseils donnés avec plaisir par ce spécialiste pour les pieds. —Deuxième étage

A PRIX SPECIAUX EN VUE D'UNE LIQUIDATION RAPIDE

Pas de commandes par téléphone ni par poste vu que les quantités sont limitées.

COUVERTURES POUR BEBES faites à la main en homespun. Rég. 5.00. Jeudi . . . **2.95** —Deuxième étage.

BAS SPORT POUR DAMES, 300 paires de bas sport en cachemire uni, entièrement façonnés et sans couture, la plupart de nuances foncées. Rég. 1.00 à 1.25 la paire. Jeudi . . . **.35** —Rez-de-chaussée.

TABLIERS DE SATEEN noirs, importés de Florence, brodés avec de la laine, poches et bavettes garnie de soutache de couleur—rose, bleu, lavande et vert. Rég. 3.50 — Jeudi . . **2.95** —Rez-de-chaussée.

JERSEY RAYE, vert et bleu, avec bande de soie fantaisie, pour jupes et robes, 54". Rég. 3.50 — Jeudi . . **2.20** —Troisième étage.

SERVIETTES DE PAPIER. Bonne qualité, blanc, 100 sous bande. Rég. 200 pour .35—Jeudi 300 p. **.35** —Rez-de-chaussée.

RIDEAUX FRANGES, 50 paires, pour chambre à coucher, cuisine et chambre de bain. Ivoire et écru. Rég. 4.00 — Jeudi . **1.65** —Troisième étage.

SOUTACHE CREPEE, 100 verges, pour kimonos ou vêtements de sport, 36" de large. Noir, blanc, gris. Rég. 2.50 — Jeudi . . **.75** —Troisième étage.

PEINTURE VERTE. Boîtes de ½ gallon, vert à volets, pour intérieur et extérieur. Couvre 750 pieds par gallon. Rég. 2.85 le ½ gallon. Jeudi . . **1.00** —Quatrième étage.

PANIERS A BUCHES en osier naturel, sur 4 pieds. Rég. 4.50 — Jeudi . . **2.95** —Quatrième étage.

BOITES A CENDRES en tôle gondolée épaisse, avec renfort en fer au haut et au bas, 26" de haut et 18" de diamètre. Rég. 9.95 — Jeudi . . . . . **5.95** —Quatrième étage.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Des plaintes contre la réduction de la main d'oeuvre et des salaires.

CHEZ LES CORDONNIERS

Un débat très intéressant sur l'emploi de la machinerie dans les manufactures de chaussures et la réduction de la main-d'oeuvre, a été soulevé à la dernière assemblée du local No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U., sous la présidence de M. Paul Gagné, président, assisté du vice-président Brouillette, et du secrétaire Noël Poirier. L'assistance était nombreuse et prit le plus vif intérêt à la discussion.

Le débat fut soulevé par un rapport de l'agent d'affaires, M. Chas. McKercher, touchant le projet du nouveau contrat de travail, qui est soumis actuellement à l'approbation des manufacturiers: "Il est stipulé dans ce contrat, a dit M. McKercher, que les parties signataires pourront modifier l'entente intervenue d'un commun accord. Or, quelques-uns prétendent que le manufacturier a le privilège de modifier les conditions de travail, en certains cas, et même de supprimer certaines opérations, qui nécessitent l'emploi de nombreux ouvriers, en un mot, employer la machinerie pour remplacer les ouvriers, et tout cela dans l'intérêt de son industrie ou de son commerce, mais au détriment des travailleurs.

La discussion s'étendit, et plusieurs y prirent part, notamment MM. E. Dubé, L. Thibeault, W. Vanier, A. Chartrand et autres. On opina fortement contre de tels changements, pour la raison que l'on peut ainsi priver des centaines d'ouvriers de leur gagne-pain quotidien.

D'autre part, les orateurs convinrent, qu'en principe, il est impossible de lutter contre le progrès, et qu'il y a certains cas où la substitution de la machine à la main-d'oeuvre s'impose dans les manufactures de chaussures, comme dans toutes les autres industries. Dans ces conditions, que faire?... Les orateurs ont cité un certain nombre de villes des Etats-Unis, dans lesquelles l'industrie de la chaussure a pris une expansion extraordinaire, en ces derniers temps, et où, pour satisfaire aux besoins pressants de la production, il a fallu nécessairement introduire de la machinerie nouvelle qui a eu pour effet de réduire considérablement la main-d'oeuvre.

Plusieurs membres ont vigoureusement protesté contre un pareil état de choses, au nom des cordonniers qui ont absolument besoin de leur travail pour vivre et faire vivre leurs familles.

Finalement, la question fut renvoyée au comité exécutif, qui doit faire un rapport, à ce sujet, à l'assemblée du local no 266, qui aura lieu ce soir à 8 h., aux quartiers généraux de la B. & S. W. U. au no 429a Sainte-Catherine Est.

A cette même assemblée, le secrétaire U. Lescarbeau, du comité exécutif soumettra un rapport de haut intérêt concernant la surveillance à exercer sur l'admission des nouveaux membres et sur le paiement des bénéfices en maladie. Il y aura également un rapport du Conseil conjoint no 17, et un autre rapport du comité de conciliation, sur le différend des tisseurs.

TAILEURS DE CUIR

Un vif malaise existe aussi chez les tailleurs de cuir d'une importante manufacture de chaussures de cette ville, à cause d'une réduction de salaire qui aurait été annoncée de la part des employeurs. L'union internationale no 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U. tiendra à ce sujet une assemblée générale de ses membres, vendredi soir, à 8 h. aux quartiers généraux de l'organisation, 729a Sainte-Catherine Est.

SYNDICAT CATHOLIQUE

Le Bureau exécutif général du syndicat catholique national des cordonniers de Montréal a tenu une très importante séance, lundi soir, à l'édifice des syndicats, 655 Demontigny est, sous la présidence de M. Dorval, président général. Seize délégués des locaux affiliés, et cinq officiers généraux y étaient présents. L'agent d'affaires a soumis onze demandes nouvelles d'admission dans le syndicat. Les officiers ont exprimé, tour à tour, leur vive satisfaction de ce résultat, qui démontre, ont-ils dit, "la confiance toujours grandissante que les cordonniers mettent dans le syndicat catholique, pour la sauvegarde, l'avancement et la défense de leurs intérêts."

L'autorisation de payer des bénéfices pour maladie au taux de $7.00 par semaine à huit membres qui en ont fait la demande, a été votée à l'unanimité, et sans discussion. Le syndicat a voté également une indemnité constitutionnelle de $100.00 aux héritiers de Jos. Lacombe, décédé lundi. "Le syndicat catholique des cordonniers, a fait remarquer l'agent d'affaires, M. Georges Laurier, a pris pour habitude de payer sans délai, même avant les funérailles, l'assurance décès de ses membres, car nous savons que c'est dans de pareilles circonstances que le besoin d'argent se fait le plus fortement sentir dans les familles éprouvées."

Les délégués du syndicat des cordonniers au Conseil central ont fait un rapport détaillé et complet des délibérations de la dernière assemblée de ce Conseil.

Le comité du euchre concert a soumis son rapport final. En dépit d'une dépense totale de $359.51 pour fins d'organisation, des montants substantiels de bénéfices nets vont être versés à la caisse d'assistance de chaque local. Le Bureau exécutif général a voté des remerciements et des félicitations aux organisateurs de ce euchre, aux membres du comité, aux donateurs de prix et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont bien voulu contribuer au succès de cette soirée.

L'agent d'affaires général, M. Geo. Laurier, a ensuite soumis son rapport sur le travail d'organisation du syndicat. Il s'est déclaré très satisfait des résultats obtenus. "Ces résultats, a dit M. Laurier, dénotent une recrudescence d'activité dans notre syndicat, et démontrent que les cordonniers, un peu partout, se réveillent de leur apathie, et se rendent compte que, sans organisation, leur situation actuelle ne peut que devenir très pénible, et cela, dans un avenir prochain."

Là dessus, M. Laurier déclara comme un fait certain, que plusieurs manufacturiers de chaussures, à Montréal, et la banlieue, ont manifesté l'intention de réduire les salaires jusqu'à concurrence de 20 pour 100. "Des réductions de ce genre, a ajouté M. Laurier, ne peuvent pas être acceptées par les ouvriers, et il est certain que les manufacturiers qui entretiennent l'ambition de réduire les gages de leurs employés, se préparent de sérieux ennuis." Il déclara, en terminant son rapport, que les salaires des cordonniers, à Montréal, et la banlieue, ont subi, de-ci, de-là, de notables réductions depuis quelques années, et qu'il est urgent de maintenir, au moins les taux actuels, "lesquels, ajouta-t-il, sont à peine suffisants pour permettre un train de vie raisonnable."

Le Bureau exécutif, à la suite de ce rapport et après discussion, a décidé à l'unanimité de convoquer tous les membres des locaux affiliés au syndicat catholique des cordonniers, en une grande assemblée qui aura lieu, ce soir, mercredi, à 8 h. à la salle principale des syndicats, 655 Demontigny est, dans le but d'étudier la situation et de prendre action.

Le Bureau, à l'issue de la séance a voté des condoléances et sympathies à la famille J. Lacombe, et à M. A. Labonté.

EUCHRE-CONCERT

C'est demain soir, 15 courant, qu'aura lieu la grande soirée de euchre et concert organisée par le syndicat catholique national des ouvriers de l'automobile et de la voiture, à l'édifice des syndicats, 655 Demontigny est. De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants de la partie de cartes. En outre, un prix de présence sera tiré au sort parmi l'assistance, au cours de la soirée. Les bénéfices de cette fête seront versés dans la caisse de secours en maladie et décès du syndicat. Tous les ouvriers syndiqués et leurs amis sont spécialement invités à y assister. Les dames seront également les bienvenues. M. H. Soudegna, secrétaire du comité d'organisation.

CHEZ LES PLATRIERS

L'Association des plâtriers de Montréal tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 h. à l'édifice des syndicats catholiques, 655 Demontigny est. Il y aura rapports de l'agent d'affaires, M. E. Coulombe, des délégués et autres officiers. Des questions de haute importance y seront discutées.

Des méthodes plus saines en affaires

M. Edward-F. Flynn, de Saint-Paul, Minnesota, assistant du vice-président et aviseur général du chemin de fer Great Northern, ancien membre du bureau de direction international des clubs Rotary, a été l'hôte d'honneur, hier, au dîner-causerie du club Rotary local, qui a été servi en l'hôtel Windsor. Il a parlé de l'enseignement de la droiture et de la justice dans les affaires et les professions en général. "Si nous voulons réussir à transformer toute ligne d'affaires en une profession ou une science", a-t-il affirmé, "il nous faut implanter un code de morale de saine pratique en affaires".

Le conférencier a fait un bel éloge du club Rotary et dit la part importante que ce groupe joue dans ce sens. Il mentionne le second et le cinquième objets de tout club Rotary: "Encourager et développer une saine conscience dans les affaires et les professions; promouvoir la reconnaissance de la valeur de toute occupation, quelle qu'elle soit, dans le but de rendre service à la société en général."

Le dîner a eu lieu sous la présidence du colonel L.-P. Rexford, qui a chaleureusement remercié l'orateur.

Exposition de grains de semence à S.-Hyacinthe

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 14. — La dix-huitième exposition annuelle provinciale de grains de semence, dans la province de Québec, sera tenue à Saint-Hyacinthe, les mardi, mercredi et jeudi, 27, 28 et 29 mars prochain. Le ministère provincial de l'Agriculture, de concert avec le ministère fédéral de l'agriculture, a préparé un programme élaboré pour les 3 jours d'exposition. Voici le détail de ce programme: le 27, 8 hrs a.m. à 5 hrs p.m., expertise des exhibits sous la direction des experts du Service de la Grande Culture; même jour, de 3 hrs p.m. à 5 hrs, démonstrations agricoles; le 28, 9 a.m. à 5 p.m., expertises; 8 hrs p.m. séance solennelle, allocution de l'hon. J.-Edouard Caron, ministre provincial de l'Agriculture, et des représentants du ministère provincial; remarques des juges sur les exhibits et l'exposition en général; le 29, 10 a.m., vente à l'enchère des graines exposées; 5 p.m., clôture de l'exposition. Celle-ci sera tenue dans l'édifice du manège militaire, les portes étant ouvertes de 9 heures, dans l'avant-midi, à 6 hrs de l'après-midi.

FAMEUX SERVICE de Cabine de TROISIÈME pour TOURISTES pour se rendre en EUROPE
Aller et retour, $184.50 et plus
Allez en Europe cet été par le fameux service des paquebots à Cabines de Troisième pour Touristes. Départs hebdomadaires de Montréal et de Québec pour Plymouth, Cherbourg et Londres par l'Aurania, l'Ascania, l'Alaunia et l'Ausonia . . . pour Belfast, Liverpool et Glasgow par l'Athenia, le Letitia, l'Andania et l'Antonia.
Les commodités de la Classe Unique et de la Troisième sont conformes au prototype d'excellence sur tous ces paquebots. Voyez votre agent local ou écrivez:
SERVICE CANADIEN LIGNES Cunard et Anchor-Donaldson
The Robert Reford Co., Limited
20, rue de l'Hôpital, Montréal.

Ce prévenu faisait-il de la magie?

Sa fille estimait qu'elle avait trop de travail, comme médium, et elle porta plainte.

ETAIT-ELLE MAGNETISEE ?

Germaine Boivin, servante de table, s'est laissée hypnotiser pendant longtemps, par son père, afin de servir de médium, mais elle a plus tard refusé de remplir cette tâche parce qu'on lui demandait trop de travail et qu'on empiétait même sur son sommeil.

La rebellion du médium amateur s'est terminée par l'arrestation de Georges Boivin, le père, qui a subi son procès en Cour des sessions, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir pratiqué la magie sur sa fille, contrairement à la loi.

D'après la preuve entendue hier, Mlle Boivin aurait été hypnotisée jusqu'à quatre fois par jour, par son père. Quand elle était dans cet état d'"enchantement" elle pouvait donner des informations qui paraissaient d'une grande valeur.

Les gens se rendaient, dit-on, à la demeure des Boivin afin d'apprendre, des lèvres du médium, ce qu'étaient devenus des objets perdus; pour savoir l'endroit où reposaient des trésors cachés; afin de trouver des situations pour leurs enfants et aussi comment guérir leurs maladies.

Les uns ont déclaré que Boivin chargeait un taux uniforme d'un dollar pour ce travail, pendant que d'autres affirmèrent que les voisins et les amis ne payaient que 50 sous.

Boivin, lui-même, a nié avoir fait de l'argent par cette pratique. Sa femme, qui a rendu témoignage pour la défense, a déclaré que son mari paraissait mettre la jeune fille sous l'effet hypnotique, mais Boivin lui-même a déclaré qu'il n'était pas très certain que le médium fût endormi quand il l'interrogeait.

POUVOIR MAGNETIQUE QUI EST CRITIQUE

Personne des témoins n'a pu dire si les informations reçues les ont conduits à la fortune ou ont fait leur bonheur. Il s'en est trouvé un, cependant, qui n'a pas craint de critiquer le pouvoir hypnotique de l'accusé. C'est M. Edouard Salvas qui fréquentait assidûment la demeure des Boivin. Comme il souffrait de rhumatisme chronique, il s'est particulièrement intéressé au "magnétisme" pratiqué par Boivin.

"Voilà où je guérirai mes rhumatismes, s'était-il dit, en prenant place devant Boivin et sa fille, attendant les avis du médium.

"M. Salvas, prenez trois cuillérées de suie que vous mélangerez à une pinte d'eau sucrée. Buvez le tout après avoir compté un, deux, trois, et avoir fait un signe de croix sur votre front avec le pouce. Vos douleurs rhumatismales se seront alors évanouies".

—Avez-vous suivi scrupuleusement ces indications? interrogea le président du tribunal.

UNE DOULEUR PERSISTANTE S'ENSUIVIT

—Oui, monsieur.

—Avez-vous éprouvé du soulagement?, continua le juge.

—Bien, la seule chose que j'ai remarquée a été une terrible douleur dans le dos que j'ai ressentie jusqu'à ce jour?, répondit le témoin, au milieu des rires des personnes présentes.

Le témoin a déposé devant le tribunal un document qu'il prétend avoir reçu de l'accusé, après que les mots magiques furent tombés des lèvres du médium.

Voici comment se lit ce document: "Buvez le mélange et dites ce qui suit en faisant le signe de la croix: Je te magnétise au nom de saint Joseph. O rhumatisme, c'est le temps que tu me quittes, un, deux, trois, alles".

M. Salvas ajouta que l'accusé lui a dit garantir la cure, par cette prescription.

UN DOCUMENT DONT IL NE SE SOUVIENT PAS

Entendu comme témoin, M. Boivin déclara qu'il ne se souvenait pas avoir donné ce document au témoin.

Le président du tribunal a posé quelques questions à l'accusé, puis Mlle Germaine Boivin a été appelée dans la boîte aux témoins.

En réponse à Me Auguste Angers, substitut du procureur général, elle a déclaré entre autres choses que son père a pratiqué le "magnétisme" sur elle pendant plus d'un an.

—Comment faisait-il? interrogea l'avocat.

—Bien, il croisait les bras devant moi. Je croisais les miens, et nous nous touchions les pouces pendant que mon père murmurait quelques phrases.

Je n'étais pas lente à m'endormir.

—Dormiez-vous longtemps?

—Quelquefois 10 minutes, quelquefois plus. Cela dépendait du cas. Au commencement, il m'endormait quatre fois par jour. Plus tard il me soumit à plus de travail. Il allait jusqu'à m'éveiller, la nuit, afin de m'hypnotiser.

POUR FAIRE RETROUVER LES OBJETS PERDUS

—Pourquoi faisait-il cela?

—Pour aider les gens à retrouver des objets perdus.

—A-t-il jamais réussi à faire retrouver quelque chose?

—Quelquefois.

—Demandait-il de l'argent pour rendre ces services?

—Oh! oui; un dollar.

—Etes-vous certain qu'il vous hynoptisait? interrogea un des avocats de la défense.

—Bien, après chaque séance j'avais un tel mal de tête, que je ne puis avoir de doute."

Le juge Monet a pris la cause en délibéré, et il donnera sa décision le 22 du courant.

SPECTACLES BARBARES

Paris, 14. — Après les combats de coqs du Nord, on annonce de Béziers, un spectacle non moins répugnant qui doit être donné dans les arènes de cette ville: le combat d'un lion et d'un taureau.

LE JEU DE DAMES

CANADIEN ST-HENRI

Assemblée des membres du Canadien St-Henri, ce soir, à huit heures précises.

OFFICIERS vs LAURIER

Ce soir, rencontre des officiers de la Ligue Canadienne avec les membres du Laurier.

DAMIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE, INC.

Sympathies—A l'assemblée régulière du 7 mars, il a été résolu, à l'unanimité, de présenter par la voie de la "Presse", nos sincères sympathies à M. Ernest Hébert, à l'occasion de la mort de son épouse bien-aimée.

* * *

En outre de l'assemblée régulière de mercredi dernier, nous avons eu une partie d'équipe rapide qui a beaucoup amusé joueurs et spectateurs, et ce soir tous les membres sont priés de se rendre au local pour partie d'équipe régulière.

HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Le match Souligny-Boivin, Ligue Canadienne Inc., s'est terminé par la victoire de M. Souligny, en gagnant la troisième partie, après trois heures de jeu.

C'est le troisième adversaire que M. Souligny terrasse pour le championnat de la classe B de notre local.

Le prochain aspirant sera M. H. Lafortune, qui, lui aussi, caresse l'idée du championnat, et qui a lancé son défi au champion.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

La première partie du match (classe A), pour le championnat des comtés de Compton, Stanstead et Sherbrooke, entre MM. Louis-P. Joncas, champion actuel, et Théodore Gazette, a été gagnée par ce dernier, après une durée de 1.50 heure.

* * *

M. H. Perin, champion de la classe B, a été défait par M. Wilfrid Dussault. Temps: 1.35 .h

Nombre d'amateurs ont assisté à la séance, qui a eu lieu au Damier National.—Le secrétaire.

TOURNOI DE MAITRES

Rapport de la séance de dimanche

Lacroix	½	R. Dussault	½
Roy	½	A. Gendron	0
A. Paquette	1	Turner	0
Brunet	1	Ethier	0
Pelletier	1	L'Archevêque	½
Léveillé	½	C. Chartrand	0
Laplerre	1	L. Dussault	0
Tanguay	1	Lessard	0
Deslauriers	1	Guertin	1
Guertin	1	Gauthier	0

Séance de mercredi

Turner	1	Gauthier	0
Brunet	1	Gauthier	0
Deslauriers	1	Lacroix	0
Ethier	1	Brunet	0

Séance de samedi

L. Paquette	1	J. Beaulieu	0

Prochaines séances

Deux séances du tournoi des maîtres auront lieu au cours de cette semaine, dont l'une ce soir, au St-Henri, et l'autre samedi après-midi, au Plessis. Avis à qui de droit.

La reprise des séances du sénat

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14—Le comité des divorces, à la reprise des séances du sénat, hier, a déposé un rapport concernant 85 requêtes pour annulation de mariage.

L'hon. sénateur J.-D. Reid a annoncé qu'il étudiera la question de la canalisation du S.-Laurent jeudi prochain. L'hon. sénateur A.-B. Gillis a donné avis qu'il allait s'enquérir des conditions dans lesquelles la commission Hunter a fait son enquête à Ottawa. L'hon. sénateur W.-B. Willoughby a demandé au gouvernement des renseignements au sujet des prêts aux fermes canadiennes.

L'on a adopté en deuxième lecture le bill décrétant que les maladies vénériennes sont un empêchement au mariage. Le comité de l'hygiène étudiera ce bill. C'est l'hon. sénateur A.-B. Belcourt qui a agi comme "leader" du gouvernement au sénat, en l'absence de l'hon. sénateur Raoul Dandurand, qui est à Genève.

Feu M. Joseph Janson

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Madeleine. — Ces jours derniers est décédé M. Joseph Janson, à l'âge de 76 ans et 2 mois. Il laisse cinq fils, Joseph et Stanislas, de Springvale, Maine, Arthur et Ernest, de Sainte-Madeleine Henri, de Saint-Hyacinthe; deux filles, Mmes Ch. Milette et Henri Gauthier, de Sainte-Madeleine; 21 petits-enfants; quatre frères, Augustin, Magloire et Jean-Baptiste, de Saint-Denis, Toussaint, de Saint-Dominique; trois soeurs, Mmes veuve Joseph Girard, Isidore Bousquet, de Saint-Denis, et Amable Meunier, de Sainte-Madeleine.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. le curé Lalonge fit la levée du corps, et chanta le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, des abbés Prétontaine et Desgrandprés. La chorale paroissiale était sous la direction de M. Isaac Fréchette, maître-chantre, accompagné de MM. Orilla Provost et Armand Nichol, de La Présentation. M. L. Létourneau touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Clément, Hébert, F.-X. Girard, Albert Archambault, Joseph Janson, François Demers et Honoré Meunier, tous neveux du défunt. Conduisaient le deuil: MM. Amable Meunier et F.-X. Archambault, beaux-frères du défunt; ses enfants, MM. et Mmes Arthur Janson, Ernest Janson, de S.-Madeleine, M. Stanislas Janson, de Springvale, Maine, MM. et Mmes Henri Janson, de S.-Hyacinthe, Charles Milette, Henri Gauthier, de S.-Madeleine; ses petits-fils, MM. Achille, Donat et Roland Milette; ses petites-filles, Mlles Aurore, Laura et Simone Milette; ses frères, MM. Toussaint et J.-B. Janson.

Dans le cortège on remarquait: MM. Arthur Janson et Adélard Janson, de S.-Bernard, Arthur Janson, Armand Janson, M. et Mme F.-X. Girard, Mlle Marie-Rose Girard, de S.-Denis, MM. et Mmes Honoré Meunier, Donat Meunier, M. Joseph Demers, MM. et Mmes Barthélemi Deslauriers, Toussaint Girard, M. Albert Archambault, Mlle Annette Archambault, de S.-Charles, M. François Demers, Mme Alcide Guillemette, MM. Stanislas Ménard, Albert Ménard, Athanase Lefebvre, de S.-Hyacinthe, Ernest Malo, de Beloeil, MM. et Mmes Nap. Robert, Honoré Véronneau, Louis Vinesette, M. Urie Jourdain et sa fille, de S.-Jean-Baptiste, MM. Cyrla Provost et Armand Nichol, de La Présentation, J.-B. Jodoin, de S.-Michel de Rougemont, Hector Dion, de Springvale, Maine, Joseph-O. Brien, Alfred Millette, de Montréal, le maire et Mme Elphège Brodeur, Mlle L. Brodeur, M. P. Lussier, MM. et Mmes F.-X. Archambault, Pierre Marc-Aurèle, Mme veuve Joseph Deslauriers, MM. et Mmes Wilfrid Deslauriers, Adélard Deslauriers, Elzéar Deslauriers, Wilfrid-P. Beauregard, M. Elphège Marc-Aurèle et ses soeurs, MM. et Mmes Hilaire Beauregard, Joseph Beauregard, M. Emery Roy, et Mme Jos. Beauchemin, MM. Eus. Mercier, Avila Sénécal, Gérard Sénécal, Cha. Boucher, Joseph Dion, Elphège Beauchemin, Wilfrid Arpin, Alcidas Beauchemin, M. et Mme Osias Beauregard, M. Damase Jodoin, Mme veuve Louis Tétreault, MM. Olivier Choquette, Joseph Leduc, MM. et Mmes A. Meunier, Eug. Guillette, Jos. Tétreault, MM. Eus Gaudreau, A. Blanchette, MM. et Mmes E. Giasson, A. Arpin, Joseph Laflamme, Mme Joseph Girard et sa fille, MM. Joseph Bernard, Gédéon Plamondon, M. et Mme Joseph Lemonde, Mlle Marie-Ange Lemonde, M. Victor Chabot, MM. et Mmes Osias Hébert, Alphonse Guertin, Léonidas Lagué, MM. Alphonse Chabot, Georges Brodeur, A. Beauchemin, Léo Beauregard, Elzéar Jodoin, Eln. Cordeau, Edienne Cordeau, Conrad Cordeau, Zéphir Roy, Donat Roy, etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.

VILLEROY

—M. André Laguerre est allé à Québec.

—M. Eloi Lupien est venu ici.

—Mlle Alice St-Laurent, a passé quelques jours dans sa famille.

Grande démonstration de raquetteurs à Sorel

Nous recevons la communication suivante:

Sorel, 14.—Le 11 mars 1928 restera mémorable dans les annales des amateurs de la raquette de notre ville, car la visite des camarades des villes étrangères qui ont répondu à l'invitation de Sorel fut des plus représentatives. Nous avons eu le plaisir de rencontrer de vieilles connaissances qui semblaient heureuses de visiter Sorel et nous croyons pouvoir dire sans exagération, que tous sont retournés enchantés de leur court séjour parmi nous.

L'enthousiasme ne cessa de régner pendant toute la journée dans les parades, au chalet et à la gilsoire, aux salles du Club Nautique, quartiers généraux du Club de Raquetteurs "Le Sorel", grâce à l'amabilité et à la grande hospitalité reconnues du bureau de direction de notre club nautique.

A 9.30 heures précises, les membres du Sorel, au grand complet, paradèrent par les rues de la ville jusqu'à la gare pour recevoir les visiteurs qui devaient tous arriver par ce seul train, vu que la Compagnie du Québec, Montréal & Southern Ry, avait refusé de livrer un train à nos amis de St-Hyacinthe, ce qui les aurait empêchés de faire 100 milles extra pour venir nous visiter. En passant, nous tenons à leur offrir un cordial merci pour ce "tour de force" fait seulement pour nous être agréables, ce qui prouve que l'infatigable de St-Hyacinthe porte très bien son nom.

10 heures 30 précises, le train entre en gare aux cris de "Bonjour Sorel, nous voilà!..." La foule déjà rendue à la gare ne peut s'empêcher de dire "les raquetteurs sont des "blood"". Le train se vide en 10 minutes et chacun des clubs se groupe à son drapeau. Le coup d'oeil est magnifique, c'est beau de voir toutes ces nuances de costumes et chacun des membres couvert d'insignes de différentes réunions durant l'hiver 1928. Le Trappeur, le Montagnard avec sa fanfare, le S.-Brigide, le Trappeur, le S.-Joseph de S.-Henri, délégations de plusieurs clubs dont les noms nous échappent et finalement, le Canadien de S.-Henri, très imposant par le nombre de ses adultes (une trentaine (94) et son corps de clairons, fanfare. Les dames du S.-Henri, en très grand nombre, donnent à ce club un cachet tout particulier. Ses 50 années d'existence lui semblent légères, car il semble vouloir vivre toujours.

Nous avons aussi le plaisir de compter parmi nous M. Amédée Lacroix, président général de l'Union Canadienne des Raquetteurs de la Puissance du Canada, M. Lacroix était accompagné de sa digne compagne. On nous pardonnera s'il y a quelques omissions, le rapport est fait d'après mémoire seulement.

11 heures moins 20. La parade se met en marche, Sorel en tête, par les rues Adélaide, Phipps, Georges, Prince et Augusta à l'Hôtel de Ville. Arrivés à l'hôtel de ville, les clubs se groupent à la présidence du club Le Sorel. M. W.-N. Casaubon en quelques paroles bien appropriées, présente à Son Honneur le maire J.-W. Robidoux, entouré de son conseil, les raquetteurs visiteurs. Le maire est reçu au chant de "Il a gagné ses épaulettes" et dans un brillant discours, dont seul il a le secret, il souhaite aux visiteurs la bienvenue la plus cordiale; il sut aussi faire quelques remarques bien appropriées et chacune de ses phrases contenait un bon conseil qui fut suivi durant toute la journée par la totalité des visiteurs. Malgré qu'il fut heure avancée, chacun voulait entendre le président général de l'Union Canadienne, M. Amédée Lacroix qui sut, comme toujours, intéresser son auditoire par sa voix franche, nette et persuasive. Après l'avoir entendu, nous nous sommes nullement surpris de sa grande popularité parmi tous les clubs des raquetteurs.

11.15 heures.— Les rangs se forment pour cette fois se rendre à l'église Notre-Dame par les rues Roi, Charlotte, Prince et Limoges. Assister en corps à la messe est le premier acte officiel que font les raquetteurs en arrivant à l'étranger, quoique l'on dise en certains quartiers que les raquetteurs sont ci et là.

Cette année, la direction avait choisi Notre-Dame, et Monsieur le Curé Phaneuf, curé de cette paroisse, officiait personnellement et donna aussi le sermon. Il eut des paroles et des comparaisons fort aimables pour les raquetteurs, en leur souhaitant la bienvenue. L'on sentait que ses paroles étaient sincères. Nous ne pouvons rapporter toutes les bonnes paroles dites par le distingué curé de Notre-Dame, mais une chose que nous pouvons affirmer c'est que chacun des raquetteurs après la messe, parlait avec beaucoup de respect de la belle et bonne allocution qu'ils venaient d'entendre. La messe fut servie par deux raquetteurs en uniforme du club Le Sorel, deux membres du corps des clairons, MM. Jean-Louis Poirier et J.-P. L'Ecuyer. La quête fut faite par M. Amédée Lacroix de l'Infatigable de St-Hyacinthe, M. Morand, du Montagnard, Montréal; M. Hogue, président du St-Henri et le président du club Le National de Montréal.

Alors que nous eûmes le plaisir d'entendre, MM. Léonide Robidoux, E.-B. Cardin, André Laliberté, Dr Aimé Chartier et Raoul Brousseau. L'orgue était tenue par le Professeur Auguste Liessens. A chacun des cantiques répondaient tous les raquetteurs qui remplissaient l'église; ce chant si fort était impressionnant. Le Salut à Dieu fut sonné par les clairons et le tambour du S.-Henri.

Immédiatement après la messe, les rangs se formèrent et la parade se continua par les rues Limoges, Adélaide, Roi, avec arrêt en passant à la résidence de M. l'échevin J.-C.-A. Turcotte, premier président du club Le Sorel. M. Turcotte remercia avec beaucoup d'éloquence les raquetteurs de leur délicate attention à son endroit et lui assura de toujours compter sur lui en toute occasion. La parade se continua jusqu'à l'Hôtel de Ville où une installation de bon goût et de jugement avait été préparée pour la pose du portrait du groupe de raquetteurs. Ce groupe posé par notre artiste local M. J. Desjardins, lui fait grand honneur, car impossible de faire mieux et tout le monde était enchanté de voir l'épreuve.

Immédiatement après, chacun prend son bord, les uns et les trois-quarts et demi des visiteurs aux hôtels, chez des parents et amis.

A 2.30, rassemblement au Balmoral et en route pour le chalet où chacun s'amusa ferme à faire honneur au Club Nautique où un superbe lunch servi par de gentilles sorelroises, et préparé pour les présidents et les invités, mais dont tout le monde bénéficia, car il y en avait en quantité. On s'amusa beaucoup au son de la bonne musique fournie par le quatuor sorelois qui avait gracieusement accepté de faire la partie musicale pour cette circonstance. Les applaudissements ne manquèrent pas à nos musiciens sorelois. La fête se termina à 7.30 par une grande parade; des feux de bengale de toutes nuances étalent du plus bel effet.

A 7.40 le train démarra pendant que tous les visiteurs nous laissaient au cri de "Aurevoir Sorel!... A quand la prochaine visite. Bonsoir. Merci. Venez nous voir".

En terminant, nous tenons à offrir un cordial merci à MM. André Laliberté et Georges Pontbriand pour leur beau geste en donnant une garantie de $500 pour un train de Montréal à Sorel, afin de s'assurer de la visite des clubs de la métropole. Bravo André! Bravo Georges! Puisque nous ne pouvons nommer tout le monde, à chacun des présidents et de leur aide, à chacun des comités, nos félicitations!... votre organisation était parfaite et tout a marché comme une lettre à la malle. Tous méritent pour que des félicitations, c'est un succès colossal sur toute la ligne. Bravo "Le Sorel"!

Nous ne pouvons nommer les dames qui se sont occupées de préparer le lunch de 5 heures, offert dans les salles du Club Nautique, cependant, nous qui les connaissons, nous ne voulons pas laisser passer inaperçu le travail que ces dames se sont imposé.

A toutes nous disons merci, ainsi qu'aux charmantes sorelroises qui ont distribué autant de bonnes choses avec tant de délicatesse. Cette partie n'était pas la moindre de l'organisation, elle fut aussi parfaite sous tous rapports.

Les visiteurs ont aussi remarqué que les citoyens étaient aussi de la partie, car les décorations étaient en grand nombre dans les quartiers d'affaires mais aussi plusieurs maisons privées étaient décorées avec goût.

Enfin, ce fut une journée idéale et la direction du Sorel peut être satisfaite, car elle a satisfait tout le monde, "c'est assez rare".

Courses en raquettes

(Du correspondant de la PRESSE)

Lorretteville, 14. — Les coureurs W.-P. Cornforth, Paul-Emile Bloudeau et Gérard Moisan ont gagné les courses principales du club de raquetteurs Lorretteville, dimanche après-midi. Cornforth s'est classé premier dans l'épreuve de trois milles que Moisan avait gagnée en 1927 et Blondeau a gagné l'épreuve d'un mille. Faucher, qui avait remporté la palme l'an dernier, a été forcé d'abandonner la course à cause d'une indisposition. Gérard Moisan est arrivé premier dans les épreuves de 100 et 220 verges.

Les courses, qui ont eu lieu sur la rue principale, avaient réuni une foule considérable d'amateurs. Les officiers étaient MM. Alex. Martel, président du club, juge en chef; Pierre-A. Renaud, Emile Falardeau et Aimé Boutet, juges d'arrivée. Chronométreurs, Alex. Chantal, second vice-président, et Arthur Martel, directeur des courses.

La distribution des prix a eu lieu à la salle Montcalm, à l'occasion d'un concert. Cette journée marquait la clôture de la saison de la raquette à Lorretteville.

Voici le résultat des courses:

1ère course, 100 verges — 1, G. Moisan, temps, 16½; 2, P.-E. Blondeau, 17; 3, Maurice Plean.

2e course, 220 verges — 1, G. Moisan, 0.32; 2, P.-E. Blondeau, 0.33; 3, Philippe Falardeau.

3e course, 1 mille, coupe Bastien — 1, P.-E. Blondeau, 7.02; 2, L.-P. Falardeau, 7.24; 3, M. Plean, 7.24.

4e course, 3 milles, coupe Lavigueur — W.-P. Cornfiroh, 20.08; 2, L.-P. Falardeau, 21.03; 3, G. Moisan. Une coupe a été présentée au gagnant et une médaille au 2e.

5e course, 440 verges, amateurs qui n'ont jamais couru — 1, Alex. Chantal; 2, Norbert Renaud; 3, J.-E. Ouellet; 4, Arthur Martel.

6e course, ½ mille, enfants de 10 à 14 ans — 1, Lz Sioui, 4.08; 2, Valère Laine; 3, Mathieu Auclair.

7e course, 1 mille, 14 à 18 ans — 1, L.-P. Paradis, 7.43; 2e, Georges Beaulieu.

Dernière sortie du Boucanier

Le club Boucanier a terminé son programme de sorties dimanche après-midi. Cette sortie dite visite aux anciens membres a été marquée d'agréables incidents qui feront époque dans les annales de ce club. La première de ces visites a été faite à l'ancien capitaine du club, M. Georges Levac. Les membres se sont rendus en corps, drapeau et tambours en tête à la résidence de M. Levac. Une cordiale et chaleureuse réception attendait les joyeux visiteurs. On remarquait un bon nombre d'anciens membres. M. Levac a remercié les membres du Boucanier du sacrifice qu'ils s'étaient imposé en se privant d'aller à Sorel pour lui faire l'honneur de leur dernière sortie. Au cours de la réception, Madame Levac a servi un copieux et succulent goûter. Les remerciements d'usage ont été offerts à M. et Mme Levac par M. Adhémar Prendiville, président du club et par tous les officiers de cette organisation.

Les gais lurons se sont rendus ensuite à la résidence de M. Ovila Ménard, ancien secrétaire du club. M. Ménard a reçu ses anciens camarades avec toute sa jovialité proverbiale. Il a fort amusé les membres par ses chansonnettes et ses déclamations. Cet inlassable boute-en-train a promis de revenir au Boucanier la saison prochaine. Mme Ménard a aimablement servi des rafraîchissements aux membres du Boucanier et a prié ces derniers de leur faire l'honneur d'une autre visite.

Dimanche prochain, le Boucanier fêtera la mi-carême, à son local de la rue Saint-André. Les cartes d'invitation étant limitées, les membres sont priés de se procurer ces cartes, en s'adressant au trésorier du comité, M. Gaétan Morrissette. Le comité de fête est composé de MM. Isidore Leduc, Arthur Beauchamp, Armand Vidricaire, J.-J. Taché et Gaétan Morrissette.

MAISONNEUVE
SYD CHAPLIN et HELENE COSTELLO dans "THE FORTUNE HUNTER"
VERA REYNOLDS - RUDOLPH SCHILDKRAUT dans "THE MAN EVENT".

ELECTRA
CETTE SEMAINE
"ALIAS THE DEACON"
avec JEAN HERSHOT
et
"THE CALL OF THE HEART"

Semaine Mystérieuse
On en parle dans toute la ville
6 numéros de vaudeville B. F. KEITH-ALBEE 6
ET
une vue FIRST N

LA SESSION FEDERALE

SUITE DE LA PAGE 5

les libéraux ne peuvent être tenus responsables de l'augmentation qui s'est produite, en 1921-1922 et 1922-1923. Ils venaient d'hériter de la succession conservatrice.

Pour établir une comparaison équitable, il faut prendre la période des trois années qui ont suivi l'accession au pouvoir des libéraux et la période des trois années subséquentes. On se rend compte alors des résultats.

De 1923 à 1925, inclusivement, ce fut une période de rajustement. En 1923, la dette fut augmentée de $51 millions. En 1924, il y eut une réduction de $35, millions et en 1925, une réduction de $500,000. Il fallut trois années au gouvernement pour mettre de l'ordre dans nos finances, pour remplacer les déficits conservateurs par les surplus libéraux de 1926, 1927 et 1928.

LA DETTE DIMINUE

Le gouvernement diminue l'impôt sur le revenu, mais il est a remarquer que la dette diminue proportionnellement. Cela est bon à retenir, parce que il n'y aurait pas de raison de réduire l'impôt sur le revenu, si la dette augmentait, et même si elle ne diminuait pas. Ainsi, cette année, la dette a baissé de $54 millions, diminution bien plus considérable que celle qui résulterait annuellement du système proposé par le chef de l'opposition.

Le premier ministre insiste sur le fait que son gouvernement s'est efforcé d'alléger, dans la mesure du possible, les contribuables, principalement quand à l'impôt sur le revenu. Les diminutions ont persisté, d'année en année, soulageant ceux qui étaient le moins en état de porter le fardeau.

La principale raison qui a déterminé le remaniement de la taxe sur le revenu résulte de la conférence interprovinciale.

LA TAXE DE VENTES

Les provinces ont représenté qu'elles ont besoin d'élargir leur champ d'impôts et qu'on devrait leur laisser, ainsi qu'aux municipalités, le domaine de l'impôt sur le revenu. L'impôt sur les compagnies devra toujours relever du domaine fédéral, qui ne voudra jamais s'en départir.

Au sujet du regret exprimé dans l'amendement, à propos de la taxe de vente, le premier ministre dit que l'élimination complète est impossible. Il y a d'abord les obligations du pays, ce qui n'a pas besoin d'être démontré. Ensuite, cette taxe existant depuis quelques années déjà, il est peut-être préférable qu'elle disparaisse graduellement. L'on sait ce qui est arrivé à propos de la taxe sur la vente des automobiles. Il a fallu que le parlement vote des fonds pour la rembourser. Procéder graduellement, c'est permettre au commerce d'absorber la taxe, tandis qu'autrement ce serait créer des difficultés sérieuses et exposer le consommateur à des injustices graves, de sorte que, tout bien pesé il vaut mieux la diminuer peu à peu, et les adeptes de l'amendement le comprendront en y réfléchissant.

LES PARTISANS DE L'IMPOT

Envisageant la taxe sur le revenu sous un autre angle, le premier ministre demande à ceux qui en réclament le maintient, à corps et à cris, s'ils favoriseraient le retour à cette taxe telle qu'elle était au début, c'est-à-dire presque sans exemption. Il énumère tous les degrèvements opérés sous ce chef, depuis l'avènement de l'administration actuelle, et fait remarquer qu'il serait bien difficile de les maintenir si la taxe elle-même devait rester immuable. Malgré la diminution de cette année, cette taxe produira encore autant l'année prochaine, grâce à la prospérité des affaires, conséquence du programme économique que le gouvernement s'est tracé.

LE PRESIDENT DE CETTE COMMISSION

A propos du président de la commission consultative du tarif, M. King dit qu'il a été choisi à cause de sa compétence en matière économique.

M. Bennett :—C'est un coulissier et un piètre personnage.

M. McGibbon : — Parlez-nous de ses aventures devant les tribunaux.

L'Orateur—A l'ordre !

Le premier ministre répond que c'est chose bien délicate que d'attaquer en chambre un fonctionnaire qui se trouve dans l'impossibilité de se défendre. On ferait mieux de choisir la tribune publique.

M. Bennett :—Cela se fera.

Le premier ministre réplique que l'attaque contre M. Moore rejaillit sur d'autres personnes, anciens députés. Un long dialogue s'engage alors entre M. McGibbon, le premier ministre, sir George Perley, d'autres conservateurs et quelques libéraux. Il s'agit de savoir si sir Thomas White était bien député, lorsqu'il a agi comme arbitre, dans l'affaire du Grand Tronc.

SIMPLE COMPARAISON

Les interruptions se croisent. Le premier ministre bifurque de sir Thomas White à sir Daryton, et finalement au Dr Manion, qui est actuellement membre de la commission des liqueurs d'Ontario, tout en étant député aux Communes.

M. Bennett observe qu'il s'agit d'une fonction provinciale, ce qui est bien différent. Le premier ministre rétorque qu'il ne trouve rien d'anormal dans les fonctions de M. Manion, et qu'il fait la comparaison simplement pour montrer le ridicule de la prétention qu'un candidat ou aspirant candidat se trouve par le fait incompétent pour remplir une fonction publique.

Les modifications proposées aux droits sur les cotonnades et les lainages ont été déterminées par une enquête de la commission du tarif, mais le gouvernement s'en tient responsable et ne cherche aucunement à rejeter sa responsabilité sur la commission.

DES INTERRUPTIONS

Le mouvement général au Canada va bien. Le chômage diminue et les Canadiens qui étaient allés aux Etats-Unis reviennent. En 1924,, un groupe de 43,000 sont revenus en 1925, un autre groupe de 47,000 en 1926, un autre groupe de 56,-000.

A un moment donné, l'orateur intervient pour faire cesser les interruptions. Le calme se rétablit un instant, puis les interruptions reprennent.

Finalement, le premier ministre déclare que si les conservateurs voulaient être justes, ils reconnaîtraient que le Canada n'a perdu, l'année dernière, que 3,524 Canadiens, et qu'en ne tenant compte que des Canadiens d'origine, le Canada se trouve à avoir gagné 9,600 sujets.

NOTRE PATRIMOINE

Répondant à l'argument du chef de l'opposition, à savoir que notre commerce avec l'étranger représente en grande partie la vente de notre patrimoine, le premier ministre demande si le fait de vendre, chaque année, des millions de boisseaux de blé cultivé sur une parcelle pour ainsi dire du territoire, comparé à l'immense étendu de nos terres arables, justifie ce reproche ? C'est la même chose, à propos du bois de nos forêts. Et quant à ce bois, s'il y a lieu de faire des reproches, c'est aux administrations provinciales qu'on doit s'adresser. Du reste, le feu et les insectes dévastent bien plus nos forêts que la coupe du bois.

Relevant l'assertion de M. Edwards à l'effet que le gouvernement libéral fut battu trois fois en chambre, le premier minister affirme qu'il ne l'a jamais été. Il cite à l'appui les procès verbaux de la séance du 25 juin 1926.

Le Dr Edwards demande au premier ministre s'il a jamais été maintenu par le vote populaire ? Celui-ci répond qu'il doit sa position actuelle au vote du corps électoral. Un autre soi-disant gouvernement est intervenu, mais il n'a jamais reçu l'approbation de la chambre ni du peuple.

Le Dr Edwards intervient de nouveau pour dire que le parti conservateur a obtenu 100,000 voix de plus que le parti libéral.

—Eh, bien! reprend le premier ministre, cela n'empêche pas que nous sommes à droite et que vous êtes à gauche!

THEORIE ET PRATIQUE

A propos de la théorie de Mlle Agnes Macphail, à savoir que le droit de dissolution devrait appartenir au parlement, le premier ministre fait remarquer qu'il n'y a point tant de différence entre la théorie et la pratique, puisque la dissolution s'obtient sur l'avis du premier ministre interprétant la volonté du cabinet, lequel est guidé par la majorité de la chambre des communes.

Le premier ministre établit une comparaison entre les systèmes du gouvernement américains et britanniques. Mellé Macphail demande si le système Canadien ne pourrait être amélioré. Le premier ministre répond que cela est toujours possible, mais il croit vraiment que le système britannique est supérieur au système américain.

M. Evans (Rosetown) demande s'il n'est pas vrai que chaque parti représente une classe distincte. Le premier ministre répond que le parti libéral représente le peuple en général. Il ajoute qu'il est bien disposé envers les progressistes et qu'il serait plus facile de donner suite à certaines de leurs idées, s'ils coopéraient avec le gouvernement.

SYSTEME PAS PRATIQUE

Mlle Macphail lui demande si les progressistes ont refusé leur collaboration. Le premier ministre répond qu'il ne veut pas être mal interprété, et il cite le cas du groupe albertain lequel, dit-il, n'est pas de nature à faciliter la tâche du ministre de l'intérieur.

Mlle Macphail reprend que la tache du ministre se trouve simplifiée, du fait que le groupe progressiste pense et agit individuellement. Le premier ministre conclut en déclarant impossible le gouvernement de groupes.

L'Orateur met alors la question aux voix, en faisant remarquer que l'inscription du vote prolongerait la séance passé onze heures. Pour cela, il faudrait le consentement unanime de la chambre.

C'est un peu plus tard que se produisit l'incident Bourassa.

On demande plus de protection pour la veuve et l'orphelin

Toronto, 14. — Les améliorations projetées par la ville d'Ottawa, sous la direction d'une commission fédérale, étaient étudiées hier par le comité des bills privés de l'Assemblée législative. Après discussions, le comité approuva l'idée de conférer le pouvoir à la ville d'instituer une loi, en vertu de laquelle les plans et spécifications de tous les immeubles, à être construits ou modifiés, en certaines rues, devront être soumis pour approbation à la commission fédérale.

Un changement radical dans la loi concernant le soutien des veuves et des orphelins était aussi présenté à la législature. Il s'agit d'empêcher les époux et les pères de famille de disposer par testament de leur sucession, laissant ainsi leur femme et enfants sans le sou. Le caractère de la succession est maintenant changé, expliqua le premier ministre. Autrefois, celle-ci se composait en grande partie d'immeubles et la protection était accordée à la veuve par la loi de Dower. De nos jours, les successions consistent presque toutes en obligations désignées comme propriété personnelle et il est permis à l'époux d'en disposer. La loi permet que la veuve ou l'orphelin puisse en appeler à un juge qui émet à discrétion un ordre autorisant le paiement d'une somme viriable prise à même la succession. Le projet de loi, dont il est question, autorise les intéressés à présenter leur demande au juge en moins de six mois après la mort du testateur. Ainsi, explique encore le premier ministre, ceci est de nature à permettre que la succession soit réglée dans un laps raisonnable de temps.

Echos de Victoriaville

(Du correspondant de la PRESSE)

Victoriaville, 14. — La Chambre de Commerce de notre ville et le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce ont offert conjointement un banquet à M. W.-F. Bodden, gérant de la Mica Insulator Company, qui a été rappelé par ses chefs à New-York, après onze ans de séjour au milieu de nous. Le banquet a été servi dans la grande salle des banquets du Manoir Victoria. Etaient présents : M. Alfred Paradis, qui présidait; l'hon. J.-E. Perreault, MM. Wilfrid Girouard, M.P., le maire de la ville, J.-D. Gagné; MM. Wilfrid Laliberté, J.-E. Alain, S. Lespérance, M. Allwyn, Dr J.-B. Proulx, Auguste Bourbeau, L.-P. Chevalier, J.-H. Marte, Achille Pelletier, Edouard Bourbeau, Emile Bourbeau, Hector Beaudet, Dr H. Fréchette, Antonio Mailhot, G.-Foucault, Ernest Auger, M. Broussard, P.-Yvon, Arthur Gaudet, H. Racine, J.-F. Alain, Raoul de Villers, Dr J.-E. Larouche, etc.

—L'assemblée annuelle de la compagnie de Téléphone local a eu lieu à l'Hôtel de Ville. Les recettes ont permi de faire des améliorations sans avoir à emprunter et laisse un surplus appréciable. Les directeurs sortant de charge : MM. Charles Tourigny, Euclide Jutras, Eugène Nolin, ont été réélus pour l'année 1928.

—MM. L.-A. Héon, L. Elphège Baril, J.-E. Alain et Geo. Cantin, ont fait l'acquisition de la manufacture de chaises de L. Nault Ltée, à Daveluyville.

—Les élèves de l'académie St-Louis de Gonzague ont donné une séance littéraire très bien réussie. Il y eut : causeries, déclamation, chant. Les essais littéraires de Raymond Nadeau, président du Cercle du Bon Parler français; Lucien Marchand, Paul Dubois, L.-Paul Fournier, ont été applaudis. La petite maîtrise a très bien rendu des pièces de circonstance. On y a entendu pour la première fois, deux nouvelles chansons, paroles du frère Marc, et musique du frère Benjamin, à qui nous sommes redevables d'une nouvelle méthode facile d'accompagnement du chant grégorien.

—Mlles Cécile et Angélique Marcoux sont allées visiter leur mère, Mme Joseph Marcoux, à Princeville.

Le général McRea

Ottawa, 14. — Le général A.-D. McRae, député de Vancouver, qui s'est fracturé le crâne en tombant en face du parlement, a passé une partie de la nuit sans connaissance et son état est très grave. Cependant ses médecins ont bon espoir de le ramener à la santé. Ils pourront définitivement se prononcer dans vingt-quatre heures.

Pour vol à l'étalage

Jennie Kenney, âgée de 40 ans, a été condamnée à trois mois d'incarcération à la prison des femmes, rue Fullum, par le juge J.-O. Lacroix, pour avoir volé trois robes chez Eaton. La valeur des articles volés se chiffre à $40.

G. Laroche, pour avoir volé un complet chez Eaton, également, a été condamné à quinze jours de prison. Le complet volé vaut $2[illegible]

Ne Vous Traînez pas à Demi-Mort de Douleur!

"L'automne dernier, pendant l'exposition locale de chevaux où j'avais des sujets, je fus pris de douleur aiguë à la chute des reins et contraint de prendre le lit. Un ami me recommanda les Gin Pills et au bout de 24 heures, je pouvais de nouveau conduire mes chevaux sans éprouver le moindre symptôme de douleur. Les Gin Pills sont merveilleuses."

J. S. Russell, 1370, rue Davie, Vancouver.

Les Gin Pills ont une façon à elle de calmer, d'apaiser les reins surmenés, affaiblis, endoloris ou enflammés et leur procurent un soulagement instantané et permanent. 50c chez tous les pharmaciens.

GIN PILLS
POUR LES REINS

1568

Le Vrai Traitement de tous les Maux de Reins

Un habitant de Terre-Neuve et sa femme bénéficient grandement de l'emploi des Pilules Dodd pour les reins.

"Je suis convaincu que les Pilules Dodd pour les reins constituent le traitement idéal pour tous les maux de reins", écrit M. C. Parsons, un citoyen bien connu de Clattice Harbour, Terre-Neuve. "Ma femme et moi avons grandement bénéficié des Pilules Dodd pour les reins et je les recommande à tous ceux qui souffrent des reins".

On n'a jamais attribué d'autre vertu aux Pilules Dodd pour les reins que ce que M. Parsons déclare à leur sujet—c'est-à-dire qu'elles sont bonnes pour les reins malades. Le chemin de la santé se trouve dans le bon état des reins. S'ils sont vigoureux et sains, toutes les impuretés sont chassées du sang; s'ils sont faibles et malades, les impuretés restent dans le sang et la maladie en découlera inévitablement.

Les Pilules Dodd pour les reins permettent aux reins de bien accomplir leur fonction, qui est de filtrer et purifier le sang.

Si vous êtes faible, nerveux, épuisé, essayez immédiatement les Pilules Dodd pour les reins.

Pilules Dodd pour le Rein

Feu M. Roch Guindon

(Spécial à la PRESSE)



FEU M. ROCH GUINDON

Ivry-Nord, 14— Les funérailles de M.Roch Guindon ont eu lieu à Sainte-Agathe, le 9 mars courant, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Né à Sainte-Marthe, le défunt demeurait à Ivry-Nord depuis 28 ans et il était conseiller depuis huit années. Il a succombé à l'âge de 71 ans, entouré du respect de tous. Les porteurs étaient: MM. Procule Guindon, de Pointe-Fortune, frère du défunt; Arthur Roy, de Montréal, son neveu; Wilfrid Constantineau, son cousin; Moise Lacasse, maire d'Ivry-Nord; Narcisse Brazeau et Roméo Thérien. Outre son épouse, née Girouard (Elisabeth), le défunt laisse dans le deuil cinq fils: Doreus, Ephrem, Camille, Zotique et Rodolphe, ainsi que deux filles: Mme Raoul Bélair (Florida) et Mme Jules Gascon (Marie-Louise); ses frères, Louis Guindon, de Timmins, Ont., et Procule Guindon, de Pointe-Fortune; ses soeurs, Mme Jos. Roy, Montréal; Mme Alex. Jolicoeur, Mme Adrien Lalonde, de Chute-à-Blondeau, Ont., et Mme Chs Lauzon, de Chelmsford, Ont. Nos sympathies à la famille en deuil.

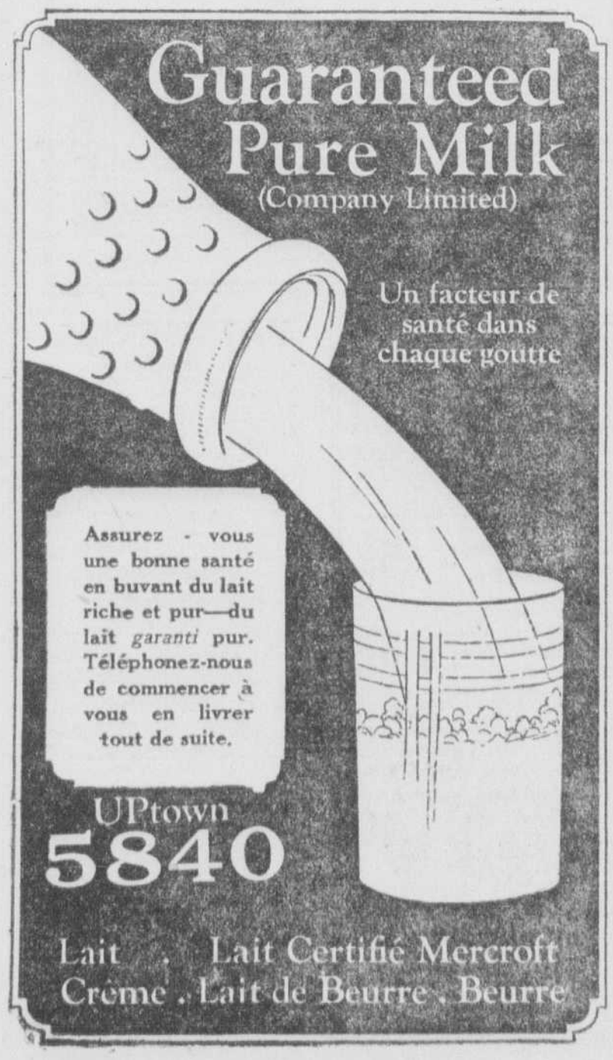
AU TEMPS DES PIONNIERS

Au temps des pionniers, l'Ontario était connu sous le vocable de Haut-Canada et le Québec de Bas-Canada. Les communications entre les deux se faisaient par bateaux ou diligences. Aujourd'hui, ces deux Provinces populeuses et progressives sont connues sous leurs vrais noms comme faisant partie intégrale de ce grand Dominion, et elles sont reliées entre elles par les moyens de transport les plus modernes pour prendre soin de l'immense trafic existant entre Montréal et Toronto, Hamilton, London et les autres centres industriels et commerciaux de l'Ontario.

Lorsque vous avez l'occasion de voyager vers ces villes, profitez de l'excellent service de trains mis à votre disposition par le Canadien National sur sa magnifique voie-double.

Pour renseignements complets, s'adresser à tout agent du Canadien National ou au bureau des billets de la ville, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731.

(F)



GREENWOOD & KAHN Ltd.

292 RUE STE-CATHERINE OUEST — Porte voisine du Princess

CELEBRENT LEUR

5ème GRAND ANNIVERSAIRE

Demain à 9 a.m.

MANTEAUX — Spécial pour l'Anniversaire

Cet item va sûrement attirer des foules au magasin demain

Seulement 55 manteaux de printemps pour dames et jeunes filles. Confectionnés en jolis tweeds, croisés Poiret, kashas et cheviotes, dans les modèles tailleur et Prince de Galles, ainsi que dans les modèles de toilette. Tous sont entièrement doublés. Tailles 14 à 46. Prix ordinaires jusqu'à $25. Maintenant **5.55**

Pas de C.O.D. Pas de commandes par téléphone. Pas d'échanges. Pas de livraison.

par une

VENTE PHENOMENALE A PRIX REDUITS

La vente qui a pris la ville d'assaut.... La vente qui a fait trembler les marchands à la pensée d'avoir à lutter contre des prix comme ceux que nous annonçons. C'est la vente la plus exceptionnelle jamais faite car en aucun temps on n'a vu un établissement recommandable offrir des marchandises nouvelles à prix réduits au commencement de la saison.

Demain à 9 a.m.

ROBES — Spécial pour l'Anniversaire

Cet item va sûrement être la cause que la porte sera bloquée demain à 10 a.m.

Seulement 55 nouvelles robes de printemps en faille de laine, charmeen, satin, crêpe plat, croisé Poiret. Tailles 14 à 42. Chaque robe vaut au moins $15.00.

Pas de C.O.D. Pas de commandes par téléphone. Pas d'échanges. Pas de livraison **5.55**

ACHETEZ AVEC CONFIANCE — VOTRE ARGENT VOUS SERA REMIS SI VOTRE ACHAT NE VOUS DONNE PAS SATISFACTION.



A 9 a.m. précises

LE COSTUME

Tweeds à l'allure sportive... fines rayures élégantes... kasha et kashalaine pratiques... bleu uni toujours en demande... et prix à la portée de tout le monde.

	Rég.	Maintenant
Tweeds	25.00	12.55
Kasha	29.50	14.55
Croisé Poiret	35.00	19.55

A 9 a.m. précises

UN BALAYAGE

Séries désassorties

Environ 65 vêtements—comprenant des robes en flanelle jersey, en soie et en étoffe, et des manteaux de printemps et d'hiver. Ce sont des accumulations et des soldes de séries désassorties. Dans certains cas les valeur vont jusqu'à 20.00. Marqués en vue d'un grand balayage, à votre choix **1.00**

Positivement pas d'essais, d'échanges ni de remboursements.



NOUS SAVONS QUE VOUS CROIREZ CELA IMPOSSIBLE MAIS VOIR C'EST CROIRE. VENEZ DONC.

MANTEAUX à 15.55

Ceux qui cherchent un manteau de qualité supérieure auront peu de difficulté à en trouver un dans ce merveilleux assortiment de manteaux en Kashalaine... tweeds... charmeens... collets garnis de fourrure ou unis... modèles tailleur ou de toilette... tailles 16 à 42. Chaque manteau vaut bien 25.00 et est bon marché à ce prix, mais pour notre vente d'anniversaire, notre prix est de **15.55**

NOTRE POLITIQUE

Tout article acheté dans ce magasin peut être acheté avec l'entière confiance qu'il est CORRECT, et si pour une raison quelconque vous n'en êtes pas satisfaite VOTRE ARGENT VOUS SERA REMIS VOLONTIERS. C'est la politique que nous avons adoptée car c'est une saine politique d'affaires — et la preuve que le public a confiance en ce magasin se trouve dans le courant toujours grossissant de clientes qui fréquentent ce magasin régulièrement.

QU'IL SOIT VOTRE MAGASIN.

Manteaux à 25.55

Valeurs jusqu'à 40.00

DE GRANDES TAILLES

Les femmes de forte taille qui mesurent de 42½ à 54½ apprécieront sûrement cette offre de manteaux en charmeen, croisé Poiret et tricotine. La doublure est en crêpe épais et le prix est réduit de 20%, de sorte que les prix varient à partir de

25.55



Les Robes à 17.55

Valeurs jusqu'à 35.00

Il est impossible de décrire convenablement les robes offertes à ces prix... il y en a plus de 1000 au choix et la fillette, la jeune fille et la femme d'âge mûr auront peu de difficulté à faire leur choix. Valant jusqu'à $35.00, marquées maintenant à

17.55

L'ENSEMBLE

19.55 à 33.55

L'ensemble tant annoncé est ici dans toute sa gloire... Il y a des modèles deux-pièces et des trois-pièces. Grâce à Greenwood & Kahn, il est possible pour toute femme d'avoir un de ces vêtements pour la parade de Pâques. Il est vrai que ceux qui vendent des ensembles les offrent à des prix variant de 125.00 à 175.00. Mais avec notre politique de prix réduits — Charmeens — Cachemire — Kashalaine — Croisé Poiret — Robes en crêpe imprimé allant avec la doublure du manteau, d'autres avec blouses tricotées et jupes plissées. Chaque vêtement a été réduit de 20% et même plus dans certains cas, ce qui fait que l'on peut acheter un ensemble à

19.55 à **33.55**

Rég. 30.00 Rég. 50.00

CHAPEAUX A 1.00

Un manufacturier nous a permis de choisir 250 chapeaux dans son stock à condition que nous les vendions 1.00. Les voici donc dans toute leur gloire et dans tous les nouveaux modèles du printemps à 1.00

ROBES

à 12.55

Crêpe plat pure soie très épais... crêpe romain... failles pure laine... modèles une et deux - pièces... effets d'ensembles... jolies encolures nouvelles... jupes plissées et unies... jolis effets de colets... toutes les nuances en demande pour le printemps... tailles 14 à 44. Chaque robe vaut au moins 17.50 et plusieurs valent jusqu'à 35.00, à écouler maintenant à

12.55

REMARQUES

Quelle que soit votre taille—quel que soit votre type physique—quel que soit le magasin où vous avez l'habitude d'acheter — quel que soit le prix que vous payez ordinairement — nous disons: "Venez ici, nous vous habillerons à votre goût. Et soyez certaine que vous ne serez pas désappointée".

292 rue STE-CATHERINE Ouest — **Porte voisine du Théâtre Princess**

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

COMPLETS

Complets pour hommes et jeunes gens. Jeudi **11.75**



Une cinquantaine de complets qui devraient se vendre plusieurs dollars de plus. Tous en bon tweed à dessins de rayures et de fantaisie variés en gris et tan. Modèles à devant droit ou croisé pour jeunes gens, et veston sac ou pour hommes. Tailles: 34 à 44 dans le lot, la plupart avec deux pantalons.

Au deuxième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

PALETOTS

Paletots pour hommes. Un bon groupe de paletots pour le printemps. Jeudi . . **16.50**

Voici une superbe occasion d'acheter économiquement un élégant paletot pour la saison nouvelle, en bon tissu aux jolis dessins. Ces paletots sont soigneusement confectionnés en tweed d'excellente qualité, jolis dessins de rayures en gris et tan, modèles amples avec poches appliquées et doublure de simili-soie. Tailles: 34 à 42.

Au deuxième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

PARDESSUS

Pardessus pour garçonnets. Jeudi . . **10.95**

Le prix de ces pardessus a déjà été réduit à 15.00, et nous les offrons à 10.95 jeudi, pour les solder rapidement. En étoffe peluchoise bleu marine, ou en tweed tan ou chiné, plusieurs sont de confection Barran anglaise. Chauds ulsters à demi-ceinture, la plupart doublés de drap Polo. Quelques-uns sont doublés à l'emplècement seulement, avec envers à carreaux. Tailles: 29 à 33 pour 11 à 15 ans.

Au deuxième chez Eaton — Rue Victoria

POUR HOMMES

300 combinaisons Stanfield pour hommes. Taille 34 seulement. Rég. 1.39. Jeudi . . **.98**



Combinaisons offertes à ce prix réduit parce qu'il ne nous reste que cette taille. En coton de moyenne épaisseur, tricot à côtes, nuance crème, avec manches et jambes longues.

Cravates françaises pour hommes. Jeudi **.50**

Nous n'avons jamais encore offert des cravates françaises à ce prix. En bonnes soies aux jolis dessins et couleurs.

Chemises de travail pour hommes. Rég. 1.50, 1.75 et 2.00. Jeudi **.98**

Chemises en bons tissus durables, bleu marine foncé (teinture à l'indigo inaltérable) avec rayures simples ou groupées, et effets de poivre et sel. Confection généreuse et soignée. Encolures: 14 à 17 dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

GANTS

Gants de laine pour hommes. Rég. .95 et 1.25. Jeudi . . **.69**

Gants de laine brossée, à tricot alvéolé ou tricot double, et quelques paires de gants à tricot en simili-soie et laine. Doigts sans couture avec poignet en tricot de jersey. Fabrications anglaise et écossaise. Nuances de fauve et gris. Pointures variées dans le lot.

360 paires de gants de suède pour dames. Jeudi, la paire. **1.95**

Echantillons et surplus de fabrication d'un gantier français bien connu. Des gants qui se vendraient ordinairement beaucoup plus cher. Modèle sans bouton avec manchette fermée, et modèle court à un bouton, avec coutures piquées ou à la main. Nuances de beige, pastel, fauve, castor, et mode. Pointures: 6 à 7½.

Gants lavables français pour dames. Jeudi . . **.50**

Ils se vendent ordinairement au moins deux fois ce prix. Plusieurs dessins nouveaux sur les manchettes évasées ou rabattues. Nuances de fauve, beige, brun, castor, mode et gris avec teintes contrastantes. Pointures variées dans le lot.

240 paires de gants de chamo-suède pour hommes. Jeudi, la paire . . . . . **.69**

Un achat spécial de gants lavables avec coutures intérieures, points cordés même ton, et un fermoir. Nuances de gris et castor. Pointures: 7 à 9½.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Victoria

POUR PLANCHERS

1,000 verges carrées de congoléum. Jeudi, la vge carrée **.48**

2 verges de largeur, dessins variés pour cuisine, chambre à coucher, etc. Qualité durable.

Carpettes de congoléum. Jeudi **6.75**

150 carpettes à dessins variés et jolies couleurs pour n'importe quelle pièce de la maison. 7 pieds 6 x 9 pieds.

Grands tapis de velours Wilton sans couture. Jeudi **34.00**

Seulement 13 de ces moquettes de 10 pieds 6 x 12 pieds, à fond bleu avec bordure taupe. Une offre remarquable pour ceux qui viendront de bonne heure.

50 carpettes de velours anglaises. Jeudi, chacune **2.50**

Carpettes de 24 x 48 pouces, à dessins et coloris variés, avec frange aux bouts.

Au quatrième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

SACS PERLES

Sacs perlés français. Jeudi

2.50, 3.95 et 4.95

Achat spécial d'un solde de bourses en perles d'acier, garanties inoxydables, modèles enveloppe, effets dorés et argentés avec dessins en riches nuances. Tous sont doublés de soie, et portent l'étiquette de "fabrication française".

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

Notre Présentation de

MARCHANDISES pour le PRINTEMPS

Jeudi est le jour du

Salon de l'Ensemble

VENEZ voir notre superbe collection de modèles par Lelong, Louiseboulanger, Patou, Chanel, Regny, Goupy, et autres couturiers parisiens de renom. C'est peut-être la plus belle variété encore présentée au Salon de l'Ensemble, et toutes ces merveilles ont été choisies par Madame Bartin elle-même lors de son récent voyage à Paris.

Demandez à voir les nouvelles écharpes pailletées pour le soir, les nouveaux ensembles à cape, les ensembles de chapeau, sac et ceinture, et autres charmantes fantaisies nouvelles.

Au troisième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

OCCASIONS POUR DAMES



MANTEAUX

Elégants manteaux pour le printemps. Jeudi **16.95**

Manteaux en Kashmir, tweed ou drap de Sedan, quatre élégants modèles avec poche, et doublure de soie. Nuance de beige, ton foncé de sable du désert, gris, marine et noir. Tailles: 14 à 20 pour jeunes filles et 36 à 42 pour dames.

Au troisième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

COSTUMES

Costumes pour dames et jeunes filles. Jeudi . . **21.50**

Costumes tailleur en tweeds de fantaisie ou croisé finement rayé, modèles à devant droit ou croisé, bien galonnés, avec jupe enveloppante. Croisé marine et mélanges de gris dans ceux en tweed. Tous sont doublés de crêpe plat. Tailles: 14 à 20 et 34 à 40.

Au troisième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine



ROBES

Robes en faille de laine pour dames. Rég. 10.75. Jeudi **7.95**

Vous aimerez l'effet de jours à l'aiguille sur un des modèles, les petits plis joliment disposés sur un autre, la manière dont la ceinture émerge des poches sur un autre modèle. La variété est si étendue qu'il y a certainement quelque chose pour tous les goûts. Toutes ces robes sont d'une seule pièce, et les petits plis sont leur garniture principale. Couleurs: sable du désert, aube rose, bleu marine, amande. Tailles: 34 à 42.

Au troisième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

Robes de jersey pour dames. Rég. 6.95. Jeudi . **4.95**

Robes une et deux pièces, en souple jersey, avec petits plis, poches et ceintures formant de fort jolis modèles. Tailles: 16 à 20 et 34 à 42 dans le lot. Couleurs variées.

Au troisième chez Eaton — Rue Victoria



Blouses de lamé pour dames. Rég. 25.00. Jeudi **10.00 et 14.75**

Rarement deux blouses semblables dans ce lot de blouses en lamé noir et or ou brun et or, et quelques-unes en velours coupé. Tailles désassorties.

Au troisième chez Eaton — Rue Victoria

Robes pour jeunes filles. Rég. 19.50 à 29.50. Jeudi

12.75 à 19.50

Robes d'après-midi et de promenade, les unes en beau satin noir, les autres en drap marine. Elégants modèles en une bonne variété. Tailles: 14 à 20.

Au troisième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

Kimonos piqués pour dames. Rég. 6.95. Jeudi **4.95**

Chauds kimonos en rayon piqué, nuances de gris, mauve, bleu et pêche. Tailles: 34 à 42.

Au troisième chez Eaton — Centre

CHAUSSURES

Souliers pour dames. Rég. 5.00. Jeudi . . **2.85**

Pas de commandes C.O.D.

Solde de notre assortiment. Souliers à une lanière en cuir et chevreau avec garnitures variées, quelques souliers de veau ou de chevreau brun. Pointures: 2½ à 8 dans le lot.

90 paires de beaux souliers pour dames. Rég. 6.95. Jeudi, la paire **4.95**

Pas de commandes C.O.D.

Souliers à une lanière en chevreau brun, escarpins et souliers à une lanière ou découverts en chevreau blond, souliers lacés découpés en cuir verni, et quelques souliers à une lanière en satin noir ou cuir verni. Seulement 2 ou 3 paires de certains modèles. Pointures: 2½ à 7 dans le lot.

200 paires de chaussures pour fillettes et enfants. Jeudi, la paire **1.95**

Pas de commandes C.O.D.

Souliers MacFarlane et Packard lacés et à lanières, en les pointures 5 pour bébés à 6 pour fillettes. Quelques bottines dans le lot.

Au deuxième chez Eaton — Rue Victoria

POUR FILLETTES

100 manteaux pour fillettes. Rég. 6.95 et 7.95. Jeudi, chacun **4.95**

Séries désassorties de notre assortiment, comprenant des manteaux à capuchon bleu marine, avec doublure rouge, et des modèles de toilette garnis de fourrure. Nuances variées. Tailles pour 9 à 14 ans dans le lot.

Au troisième chez Eaton — Rue Université

POUR ENFANTS

Chandails pour enfants. Rég. 1.95 et 2.95. Jeudi, moitié prix à **.97 à 1.47**

Modèle fermé avec col haut, boutonnant sur l'épaule, en tricot épais, et quelques chandails ouverts en laine unie ou brossée. Nuances de fauve, marine, brun, saxe et blanc.

Jambières en jersey ouaté. Rég. 2.50 et 2.95. Jeudi. **1.49**

Avec boutons au haut et à la cheville. En brun, marine et blanc. Pour 2 à 6 ans.

Articles défraîchis pour bébés. Jeudi **.14 à 3.97**

Robes courtes ou longues, couvertures de voiturettes, jupons, gilets de laine, soulters, mitaines, voiles, écharpes, bonnets, et autres articles.

Manteaux pour enfants. Rég. 4.95. Jeudi . . **2.95**

Manteaux en drap de Sedan ou suédine, modèles tailleur ou avec empiècement, garnis de fourrure et petits plis. Entièrement doublés et entredoublés. Nuances de fauve, vert, bleu et bois de rose. Tailles pour 1 à 3 ans.

Chapeaux pour enfants. Rég. .98. Jeudi . . . . **.49**

Modèles quakeresse ou à bord relevé, en velours avec de la soie et du drap poil. Couleurs: fauve, vert, bleu, rouge, marine, brun et rose. Tailles pour 2 à 6 ans.

Au troisième chez Eaton — Rue Université

OPTIQUE

Lunettes. Rég. 8.50 à 10.00. Jeudi . . . **4.45**

Monture en celio-écaille de nuance foncée, avec côtés finis velours, et intérieur de métal. Verres bombés complètement garantis. Monture, verres, étui et examen. Jeudi **4.45**

Au deuxième chez Eaton — Rue Université

TISSUS A LA VERGE

Coupons de tissus lavables et cotonnades. ½ à 3 verges de longueur. Jeudi, chacun . . **.25 à 2.95**



Voiles et crêpes rayon imprimés pour robes, crêpes rayon à lingerie, batiste, guingan, chambrai, indiennes Peter Pan, broadcloth, toiles à robes, coton blanc ou jaune, flanelle, finette, doublure, satinette, coton ouaté, coutil, toile cirée, etc.

Coupons de soies et velours. ½ à 3 verges de longueur. Jeudi, chacun

.50 à 6.95

Soies imprimées de fantaisie, crêpe de Chine, georgette, crêpe plat, crêpe de canton, satin à envers de crêpe, crêpe roma, satin à manteaux, soie pongée, fuji ou habutai, taffetas, soies noires, velours de soie ou de coton, etc.

Coupons de lainages. ½ à 3 verges de longueur. Jeudi, chacun . . **.50 à 6.95**

Flanelle unie et de fantaisie, serge, charmelaine, Poiret, jersey de laine, popeline, chalit, cachemire, étoffes à manteaux, tissus soie et laine, etc.

Au deuxième chez Eaton — Rue Sainte-Catherine

BAS

900 paires de bas de soie chiffon entièrement façonnés pour dames. Jeudi, la paire . . . **1.55**

Imparfaits choisis de notre série de 2.50. Les imperfections sont très légères et n'affecteront pas l'apparence ni la durabilité de ces bas entièrement en soie avec entrée entrecroisée de fil mercerisé. Nuances de fauve, beige, poussière, chair et gris. Pointures variées dans le lot.

500 paires de bas en cachemire de laine pour enfants. Jeudi, la paire .39 — 3 paires pour . **1.10**

Bas anglais à jambes par côtes et pieds sans couture, tricotés en bonne laine durable, renforcés aux points nécessaires. Nuances de brun, fauve et gris. Pointures: 6 à 9½ dans le lot.

160 paires de chaussettes de fantaisie pour hommes. Rég. 1.00. Jeudi, la paire . . **.69**



Chaussettes en mélange de laine et simili-soie, sans couture, avec dessins de carreaux en couleurs contrastantes. Nuances de fauve, bleu Naf, et marine. Pointures variées dans le lot.

300 paires de bas de cachemire à surface de simili-soie pour dames. Jeudi **.69**

Achat spécial d'un surplus de manufacture anglaise. Bas sans couture, avec entrée renforcée en cachemire de laine. Nuances de gris, fauve et beige. Pointures variées dans le lot.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Victoria

SECTION D'ECONOMIES POUR LA MAISON

Pas de commandes "C.O.D." — Pas de commandes "C.O.D."

200 CARPETTES DE LAINE SANS ENVERS

Jeudi, chacune **.98**

Epaisses carpettes anglaises très durables, à effets mouchetés variés. 27 x 54 pouces. Très pratiques pour descentes de lit, cuisine, passage, maison d'été, etc.

Au sixième chez Eaton — Rue Université

ECONOMIES DANS LES MEUBLES

Chambre à coucher de 3 meubles finis noyer. Rég. 85.00. Jeudi. **62.75**

Bureau d'une bonne grosseur avec trois grands tiroirs et grand miroir, chiffonnier avec deux grands tiroirs et 3 rayons à coulisses, et lit à pied arqué.

Sommier à spirales. Rég. 4.25. Jeudi . . **3.35**

Sommiers à spirales trempées à l'huile, avec dessus entrelacé.

25 tables de cuisine à dessus genre porcelaine. Rég. 7.50. Jeudi, chacune **5.95**

Tables émaillées avec tiroir d'une bonne grandeur, et dessus genre porcelaine de qualité parfaite.

Mobilier chesterfield de 3 meubles. Rég. 98.50. Jeudi **78.00**

Chesterfield de 78 pouces, fauteuil ordinaire et fauteuil à ailettes. Couverture de tapisserie importée, coussins à ressorts sans envers et bord à ressorts.

Matelas de coton. Rég. 7.50. Jeudi

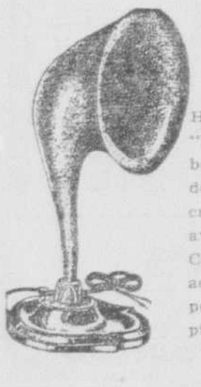
Bord roulé français, couverture de joli coutil. Toutes les largeurs ordinaires. **5.15**

Au sixième chez Eaton — Rue Université

HAUT-PARLEURS "BRANDES"

Jeudi

4.95



Haut-parleurs Brandes, modèle "H" ajustable, donnant de très bons résultats avec des radios de 3 et 5 lampes. Finis vert craquelé, 26 pouces de hauteur avec ouverture de 10 pouces. Corde de 5 pieds. Vous voudrez acheter un de ces haut-parleurs pour l'installer dans une des pièces de votre demeure.

Au cinquième chez Eaton — Rue Université

LIVRES FRANÇAIS

Collection "Le livre moderne illustré". Jeudi, .25 — 2 pour . . . . . **.45**

Quelques titres: La Songleuse, par Rachilde — Le bal du Comte d'Orgel, par Radiguet — La maison de Claudine, par Colette — La jeune fille au jardin écrit sur de l'eau, par De Miomandre, etc.

Romans canadiens. Jeudi, .13 — 2 pour . . . . . **.25**

Quelques titres: Le patriote — La taverne du diable — L'Aveugle de Saint-Eustache — Le trésor de Bigot — L'expiatrice — La cité dans les fers, etc.

Collection d'amour et d'aventures. Jeudi, .35 — 3 pour **1.00**

Aveugle — Deux flançailles de Dominique — Une histoire secrète — Princesse de Barcelone — La route ouverte — La troublante aventure, etc.

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Université

Voyez notre annonce de jeudi pour notre

VENTE "SPOTLIGHT" D'ARTICLES POUR GARÇONNETS, VENDREDI

SPOT LIGHT

Une offre spéciale de 3 jours commence jeudi dans

LES PAPIERS PEINTS et la PEINTURE

Propriétaires, locataires et décorateurs voudront profiter de cette offre avantageuse qui ne peut se présenter en un meilleur temps. Appelez: UPtown 7000 si vous ne pouvez pas venir au Magasin.

1,500 rouleaux de papier genre tapisserie. Jeudi, le rouleau simple . . . . **.20**

Papier à dessins de tapisserie en gris, tan ou bleu avec un peu de vert, d'or ou de rose, pour passage ou vivoir. Bordure .07 la verge.

1,400 rouleaux de papier pour vivoir. Jeudi, le rouleau simple . . . . . **.25**

Deux dessins de tapisserie sur fond brun pâle, l'un dans lequel le rose domine, et l'autre surtout en bleu; aussi un joli dessin de fleurs sur fond noir. Bordure .08 la verge.

Lots du papier précédent pour pièces de 12 x 14 x 9 pieds, 10 rouleaux simples avec bordure nécessaire 3.50

300 rouleaux de papier imitation de verdure. Jeudi, le rouleau simple . . . **.75**

Fond gris ou doré avec joli dessin fleuri montrant un peu de noir, vert, bleu ou rose. Le prix est à peu près la moitié du prix habituel pour un papier de cette qualité. Bordure .08 la verge.

600 rouleaux de papier pour chambre à coucher. Jeudi, le rouleau simple . **.09**

Joli dessin fleuri sur fond gris ou chamois. Bordure .06 la verge.

Lots du papier précédent, pour pièces de 12 x 14 x 9 pieds, avec bordure nécessaire. Jeudi **1.08**

1,000 gallons de peinture. Jeudi, la pinte, .59 — ½ gallon, 1.15 — le gallon, 2.15 — 5 gallons, 10.50

Couleurs: blanc pour intérieur, blanc pour extérieur, blanc mat, blanc crème, vert à persiennes, gris français, brun chêne, chamois foncé, brun chêne, marron, chamois pâle, vert pâle, ardoise, bleu azur, gris perle, ardoise pâle ou foncé (pour planchers).

Email blanc et peinture préparatoire. Jeudi, la pinte, .69 — ½ gallon, 1.35 — le gallon, 2.65 — 5 gallons, 13.00

200 gallons de VERNIS POUR INTERIEUR. Jeudi, le gallon 2.25 — 5 gallons 11.00

2,000 livres de CIRE A PARQUETS. Jeudi, la boite de 5 livres 1.49



Au quatrième chez Eaton — Rue Victoria

EPICERIES

Vous pouvez faire livrer votre commande par l'entremise de notre Service de Commandes d'Epiceries, au deuxième étage, moyennant un supplément de 25 sous.

Beurre de crémerie Sun Glo, la livre	.42
Sucre de canne St. Lawrence, 5 livres pour	2.05
Farine Five Roses ou Royal Household, 7 livres .33 — 24 livres	1.10
Gelée, 6 paquets pour	.25
Thé Special EATON, la livre	.57
Café Special EATON, la livre	.43
Chow Chow Morton, la bouteille	.35
Marinades mélangées Morton, la bouteille	.53
Soupes Campbell, assorties, 3 boîtes pour	.35
Blé-d'Inde, petits pois et tomates, 4 boîtes de chacun	1.49
Sirop Lyle, boîte de 2 livres	.23
Petits pois importés, la boîte	.11
Ananas tranchés Del Monte, la bte	.25
Blé-d'Inde en épi Bantam doré, la boîte	.27
Confitures aux fraises ou framboises pot	.45
Confitures de cassis ou marmelade aux ananas, gros pot	.45
Marmelade aux oranges, gros pot	.31
Cacao, boîte d'une livre	.20
Coco, 3 paquets pour	.25

NARCISSES DES PRES

fraîchement coupés. Jeudi, la douzaine **.39**

Au sous-sol chez Eaton —Centre

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

600 ROBES DE SOIE FUJI POUR DAMES ET JEUNES FILLES. JEUDI, CHACUNE



Nouveaux modèles, genre une et deux-pièces, avec col encolure carrée, manches longues ou sans manches, ceinture, poches, plis, et effets de plastron. En blanc, sable, bleu, vert, mais, Mère l'Oie et beige. Tailles 14 à 44.

2.98



Achat spécial remarquable de 1600

Corsets, corselettes, ceintures et brassières

Corsets et ceintures "Madame X". Jeudi

Tout en caoutchouc recouvert de jersey, modèle à buste bas. Les ceintures sont en épais tissu broché avec section d'élastique sur les côtés, taille élastique et baleinage en arrière. Tailles: 24 à 36. **1.59**

Brassières "Madame X" en caoutchouc. Jeudi . . . . **.49**

Modèle attachant en arrière, d'une bonne longueur, tailles: 32 à 42.

Ceintures pour fillettes. Jeudi . . . . . **.89**

En coutil broché rose, avec dos ajouré et élastique inséré sur les côtés. Tailles: 24 à 27.

Pas de commandes "C.O.D."

Complets 4-pièces pour garçonnets. Jeudi . . . **8.95**

Complets soigneusement confectionnés en tweed ou cheviote de laine, modèle anglais à devant croisé comprenant gilet, veston, pantalon et culotte, ou deux culottes. La cheviote est bleu marine, le tweed gris, brun, ou autres couleurs. Tailles: 28 à 35.

200 pantalons de cheviote bleue pour hommes. Jeudi . . . **1.49**

Confection soignée, en cheviote de bonne qualité, avec poches habituelles et passe-ceinture. Tailles: 30 à 44.

300 paires de bas en cachemire de laine pour dames. Jeudi, la paire . . . . . **.49**

Bas anglais en cachemire de bonne qualité, moyenne épaisseur, en nuances nouvelles. Pointures: 8½ à 10.

Souliers pour dames. Jeudi . . . **.89**

Soldes de ventes antérieures dont les prix ont été réduits pour Jeudi. Escarpins, souliers à lanière et lacés en chevreau noir, satin, velours et cuir verni, les uns avec talons recouverts cubains ou espagnols, les autres avec talons de cuir cubains et bas. Pointures: 2½ à 7 dans le lot.

Pas de commandes "C.O.D."

Imperméables pour dames et jeunes filles. Jeudi . . . **2.98**

Imperméables caoutchoutés avec envers de cotonnade, en vert, rouge et bleu, aux coutures bien collées. Tailles: 14 à 46.

Chaussures pour enfants. Jeudi . . **.59**

Bottines et souliers lacés ou à lanière pour bébés et enfants, en souple chevreau.

Bottines et souliers pour garçonnets. Jeudi **1.98**

De beaux échantillons sont compris dans ce lot de bottines et souliers à trépointe Goodyear, et talons finis avec caoutchouc. Bouts ronds ou carrés. En noir, brun ou tan. Pointures: 1 à 5 dans le lot, les échantillons de pointure 4 seulement.

90 chandails pour hommes. Jeudi, chacun **1.89**

Chandails ouverts anglais en laine de moyenne épaisseur, à jolis dessins de carreaux. Tailles: 36, 38 et 40.

150 parapluies en mélange de soie pour dames. Jeudi, chacun **1.98**

Un nouveau lot de parapluies en nuances de marine, rouge, vert, violet et bleu, avec pointe et petits bouts de teinte ambrée.

PATISSERIES

Tranches au citron, la doz.	.25
Tartes au citron, chacune	.25
Petits gâteaux Victoria, la douzaine	.30
Gâteau au raisin, la livre	.35
Biscuits au raisin, la douzaine	.18
Brioches au raisin, la douzaine	.18
Brioches au raisin pour le thé, la douzaine	.20
Pains au raisin, chacun	.15
Tartes au raisin, chacune	.30

Au sous-sol chez Eaton — Rue Victoria

MERCERIE

TABLIERS DE CAOUTCHOUC d'une bonne grandeur avec bord galonné, les uns avec poche de crétonne, les autres avec poche avec ruche et nœud de caoutchouc. Couleurs variées. Jeudi 25

DRAPS DE CAOUTCHOUC pour lits d'enfants, marque Hickory, blancs avec ruche rose ou bleue, 27 x 36 pouces. Jeudi 59

SOUS-JUPES en voile rayé avec panneau de caoutchouc en arrière, et garniture de dentelle. Teinte chair. Grandeur ordinaire. Jeudi .49

ELASTIQUE de simili-soie blanc, lavable, ¼ pouce de largeur. Jeudi, 12 verges pour 35

EPINGLES DE SURETE en cuivre, inoxydables, 12 en 3 grosseurs par carte. Jeudi, 4 cartes pour .13

EPINGLES DE SURETE dorées, 18 épingles en 3 grosseurs pour lingerie sur une carte. Jeudi, 2 cartes pour 09

SERIES DE 3 POIGNEES en crétonne dans un sac. Jeudi . . .25

PEIGNES POUR ONDULATION A L'EAU, 6 peignes sur une carte, 4 pouces de longueur. Jeudi, la carte 15

Au rez-de-chaussée chez Eaton — Rue Université

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

44e ANNEE — No 126
MONTREAL, MERCREDI, 14 MARS 1928

2e SECTION

LA PRESSE

PAGE 11

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

Vous qui avez des propriétés à louer, magasins ou logements, vous réussirez en recourant aux annonces classées dans la "Presse".

AU JOUR LE JOUR

Ne parlez pas au wattman.

L'avis s'affiche toujours en grosses lettres.

A l'avant de chacune des voitures de la Compagnie des tramways de Montréal.

Pas encore assez grosses cependant pour assurer le respect de ce conseil d'élémentaire prudence.

Nous livrons l'information, gratuitement, à la Ligue de Sécurité publique qui pourrait peut-être en faire le sujet d'un de ses nombreux tracts.

Et la Compagnie, de son côté, devrait rappeler à certains de ses propres inspecteurs qu'il est interdit de converser avec le garde-moteur d'une voiture en marche.

Me Tancrède Fortin a inauguré sa troisième campagne à l'échevinage dans Ville-Marie où, à l'élection complémentaire du 16 décembre dernier, il fut défait par une trentaine de voix seulement. Il reste acquis que la ténacité et une fidélité indéfectible aux gens de son quartier, ne sont pas les moindres vertus du digne citoyen qu'est Me Fortin.

Le congrès national des femmes libérales sera tenu à Ottawa les 17 et 18 du mois prochain. Le programme, déjà particulièrement chargé, s'alourdit encore d'une tonne de suggestions qui permettront à ces dames de donner leur pleine mesure, ce qui signifie quelque chose. On peut s'attendre à des débats passionnés, ardents, incandescents. Bref une de ces conventions qu'un reporter assagi ne "couvre" qu'avec crainte et tremblement.

"Il est du devoir de tout citoyen de rapporter immédiatement à la police les sévices graves exercés publiquement sur les animaux de trait", a déclaré hier M. le recorder Semple en condamnant un charretier brutal à $25.00 d'amende, aux frais ou à un mois d'emprisonnement. La saison du dégel est particulièrement rude pour les chevaux — gagne-pain de tant de foyers — et nos magistrats esquissent un geste d'humanité chaque fois qu'ils rappellent ainsi aux conducteurs d'attelages les obligations auxquelles ces derniers sont tenus à l'endroit des animaux.

Arrêtiste du Barreau de la province depuis quelques années Me Edmond Brossard, décédé hier à l'âge de 54 ans, avait longtemps exercé sa profession à Montréal où il était fort connu. C'était un homme renseigné et d'une parfaite correction. Il avait remporté de beaux succès universitaires et tenu une plume autorisée dans nombre de revues et journaux de cette ville. Madame Brossard (Alice-G. de Lorimier) survit à son mari ainsi que huit enfants dont l'un est membre du Barreau de Montréal et deux autres, novices chez les Jésuites. La "Presse" adresse à la famille en deuil l'expression de ses profonds regrets.

En l'hôtel Mont-Royal, vendredi, à l'heure du lunch, causerie sur le suffrage féminin par Miss Agnès MacPhail, M.P. C'est cette même aimable personne qui, l'an dernier, traitant du même sujet, devant les mêmes auditrices, leur conseillait d'user de rigueur lorsqu'elles s'adressent aux hommes; car, précisait-elle avec une conviction éprouvée, "si vous leur demandez quelque chose bien gentiment, vous ne l'obtiendrez jamais". Cet avis contestable évoque l'aventure arrivée jadis à deux députés qui, s'étant campés devant Laurier pour lui formuler une supplique, tranchèrent soudain: "Ça sera tout ou rien". Et le vieil homme d'Etat de répondre, flegmatique: "En ce cas, Messieurs, ça sera rien du tout". Miss MacPhail reste libre, bien entendu, de croire qu'elle invente quelque chose chaque fois qu'elle préconise ainsi l'emploi des méthodes fortes.

L'uniformité des prix pour les épiceries

M. W.-J. Baker, de la Baker Sales Company, de Toronto, s'en montre très désireux.

LA QUALITE

"Il est indéniable que depuis dix ans une véritable révolution s'est produite dans le commerce des épiceries. Mais si l'établissement de chaînes de magasins fut le grand facteur de ces progrès, je crois que l'épicier indépendant aura toujours sa place au soleil. "C'est là l'opinion de M. W.-J. Baker, gérant-général de la Baker Sales Company, l'importante maison de courtiers en épiceries de la rue Church, de Toronto, dont les affaires, en même temps qu'elles prospèrent constamment en Ontario, prennent dans la province de Québec une importance de jour en jour plus appréciable. Aussi M. Baker était-il hier de passage à Montréal dans l'intérêt des développements locaux de sa maison. Citons parmi les lignes complètes de marchandises qu'il s'est chargé depuis quelques années d'introduire sur le marché de cette province les "3-minute oat flakes", les céréales Jersey (les "rice flakes, corn flakes, rice gems"); le beurre d'olive Jeffress; la fleur Jenny Wren, etc.

LES PRIX REDUITS

"Un grand nombre de gens, nous dit M. Baker, ne recherchent que les marchandises à prix coupés. Je trouve que l'idée de couper ainsi les prix est de la part des détaillants et des grossistes une erreur. Ils seraient mieux de s'assurer une



M. W.-J. BAKER, gérant-général de la Baker Sales Company, qui a bien voulu, hier, accorder à la "Presse" une entrevue sur le commerce d'épiceries.—(Cliché la "Presse".)

demande constante suscitée sur la qualité des produits. Il y a quelques années, la ménagère lisait son journal, dressait la liste des besoins du garde-manger et, en un appel téléphonique ou en une visite, complétait tous ses achats. Aujourd'hui que fait-elle? Elle parcourt tout le journal pour trouver ce qu'il lui faut aux prix les plus réduits ici et là. Elle se rend ensuite à six ou sept magasins afin d'obtenir chaque article au meilleur prix. C'est là évidemment pour elle une lourde perte de temps, et pour les détaillants une appréciable perte de profits. Si les prix étaient uniformes, on verrait chacun concentrer tous ses efforts sur la qualité du produit, et la vente de chacun serait assurée. Voyez comment certains épiciers indépendants qui s'en tiennent aux meilleurs produits réussissent à se maintenir sur une haute échelle de vente; ils ont le secret du succès.

CHEZ LES FABRICANTS

"Ce système de prix coupés a eu naturellement sa répercussion chez les fabricants, qui maintenant sacrifient trop souvent la qualité à la livraison en quantité et à prix moindres.

"Si le consommateur pouvait être formé à payer comptant et à rester fidèle à un même commerçant, tous les épiciers auraient chance égale et profits raisonnables. Malheureusement aussi, le commerce comprend trop de gens qui, disposant un jour de quelques centaines de dollars, se lancent sans aucune préparation, sans aucune connaissance dans le commerce de l'épicerie. Le détaillant devrait considérer son métier comme une profession et non comme un pis-aller."

TRAITEMENT DU COMMIS

"Il est un autre principe commercial qui doit dans l'épicerie se généraliser. Il faudrait que le patron y prenne davantage ses employés en confiance, les initie mieux à la valeur des marchandises et à leurs prix, leur donne une rémunération plus en rapport avec leur chiffre de vente. Lorsque l'employé a conscience que la vente affecte son propre bien-être, il y met meilleure humeur et meilleur coeur. Et si son zèle lui rapporte davantage à lui-même, il rapporte également plus au patron.

"Pour ce qui est des organisations de vente, je suis sûr que les épiciers indépendants et les chaînes des magasins sont destinés à subsister les uns et les autres. Il vaut donc mieux que leurs relations soient plus cordiales, dans l'intérêt des uns et des autres.

LA BAKER SALES CO

"Par son système, la Baker Sales Company régularise les ventes et les achats de façon à ce que le détaillant ait toujours des denrées fraîches, en renouvelant son assortiment à la semaine plutôt qu'au mois; elle lui évite par conséquent bien des risques tant d'assortiment que de payements au grossiste, en le tenant dans une meilleure observation de ses besoins immédiats et en l'incitant de ce fait à plus de prudence".

LES JEUNES GENS

Londres, 14. — Le prince Henri est président de l'association nationale des clubs des jeunes gens.

Nouvelle table mécanique pour service postal

On adopte à Montréal un appareil américain propre à accélérer l'oblitération des lettres.

ECONOMIE DE TEMPS

L'Hôtel des Postes soumettait à l'épreuve et adoptait, hier soir, une nouvelle table mécanique servant à dresser les lettres et de laquelle on a tout lieu d'attendre une expédition plus prompte du courrier. Ce dressage des lettres consiste à les placer dans l'angle qui permet à l'appareil d'oblitération d'imprimer ses caractères à l'endroit même où le timbre a été placé.

Autrefois, les employés dressaient les lettres sur des tables spéciales, en ne se servant que d'une main, l'autre étant occupée à maintenir les lettres en groupes. Dès qu'un certain nombre de lettres étaient ainsi classées en vue de l'oblitération, elles étaient déposées sur des tablettes qui nécessitaient un personnel spécial. Ces commis transportaient les lettres à l'appareil d'imprimerie pour oblitération.

LA NOUVELLE TABLE

Maintenant, huit commis confient à des courroies les lettres qu'ils ont pu dresser des deux mains. Ces bandes de cuir conduisent la correspondance, dont les différentes dimensions sont séparées, à la table d'imprimerie. Là, un seul homme procède à cette oblitération. Ensuite vient le triage des lettres, comptoir qui se trouve par conséquent plus actif, la nouvelle table ayant disposé plus rapidement de tout le courrier.

Une seule table mécanique est actuellement en opération et l'on procède déjà à la mise en place de deux autres unités semblables. Ces tables sont utilisées dans tous les principaux centres des Etats-Unis, nous expliquait ce matin M. Ludovic Germain, en nous fournissant tous les détails sur le nouveau perfectionnement du dressage pour l'oblitération.

Les deux nouveaux destroyers canadiens

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 14. — Les deux destroyers "Champlain" et "Vancouver", prêtés au Canada par l'Angleterre, se mettront en route, samedi, pour le Canada. Ils seront à Saint-Vincent le 20 mars; à Trinidad le 11 avril; à la Jamaïque, le 23 avril. De là le "Vancouver" partira le 7 mai pour Esquimalt et le "Champlain", le même jour, se mettra en route pour Halifax, où il arrivera le 17 après avoir fait escale aux Bermudes.

Au Bureau Central

La réunion régulière des membres du Bureau Central de la Commission des écoles catholiques de Montréal n'a pu avoir lieu hier après-midi, faute du quorum nécessaire. Seuls Mgr A.-V.-J. Piette, MM. A.-W. Patenaude et J.-V. Désauniers étaient présents; ils ont siégé en comité privé. L'hon. juge en chef Eugène Lafontaine siégeait en Cour d'appel à Québec.

On tiendra peut-être une réunion spéciale la semaine prochaine.

AIDE PRECIEUSE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 14. — Un aéroplane aide les chasseurs de phoques. La chasse bat son plein.

Artiste à l'honneur



Mlle SARAH FISCHER, de Montréal, prima donna de l'Opéra-Comique de Paris, qui vient d'être nommée membre associé du Royal College of Music, de Londres. Mlle Fischer a été choisie pour tenir le rôle principal dans le "Figaro", de Mozart, lors du Festival Mozart qui aura lieu à Paris en mai prochain.

En une séance, le comité des bills privés du conseil législatif passe presque tout le bill de Montréal

Les clauses touchant la carte d'identité et le vote des femmes séparées de biens sont biffées. — Débat au sujet des taxes pour les pavages de la Côte-des-Neiges.

LES TAXES SPECIALES

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14—Le comité des bills privés du conseil législatif a passé presque en entier, hier après-midi, en une seule séance, le bill amendant la charte de la ville de Montréal. Il ne reste plus que quelques clauses sur lesquelles le comité voulait avoir plus d'explications et de détails. La séance du comité a été suspendue, alors que l'on était à étudier la question des taxes pour les pavages de la Côte-des-Neiges, sur laquelle l'on ne semblait pas du tout s'entendre. C'est l'hon. J.-E. Caron qui, surtout, s'opposait à ces taxes, pour les cultivateurs de la Côte-des-Neiges, disant que la ville n'ayant pas rempli ses obligations, il était injuste de taxer ces cultivateurs.

Plusieurs clauses assez importantes du bill ont été rejetées par le comité du conseil, entre autres celle qui a trait à la carte d'identité, celle aussi qui regarde certaines taxes spéciales, que le conseil de ville demandait d'imposer, comme sur les coiffeurs privés. On a aussi rejeté la clause qui permettait aux femmes séparées de biens de voter ainsi que leurs maris.

LA QUESTION DES PAVAGES

Les dispositions du bill relatives à la question des pavages ont été adoptées sans un mot de discussion. La cité a été autorisée à passer des règlements concernant la construction, l'aménagement et l'exploitation des théâtres, cinémas et cafés-concerts, de même que pour déterminer le nombre de familles qui pourront habiter un logement, une habitation, une maison ou un appartement. Elle pourra encore règlementer les subdivisions en lots et en rues de tous terrains, dans ses limites, conformément à son plan d'ensemble, établir un garage municipal, dont le comité exécutif aura la surveillance et le contrôle et autoriser la saisie et la vente de certains autos non réclamés. Il lui sera de plus loisible de défendre les distributeurs automatiques (slot machines).

LA CARTE D'IDENTITE

Mais la carte d'identité fut rejetée à l'unanimité du comité. D'après l'amendement accepté au comité des bills privés de l'assemblée législative, toutes les cartes d'identification en usage actuellement auraient pu servir dans une élection. D'autre part, le recorder Geoffrion soumettait un autre projet qu'il expliqua longuement, mais ce projet, d'après ce que déclara Me Guillaume S.-Pierre, n'avait pas l'approbation du conseil municipal.

"Combien y a-t-il d'électeurs dans Montréal?" demanda l'hon. J.-L. Perron.—Il y en a 188,000, déclara le maire Martin.

— Alors, il faudrait 188,000 cartes, reprit M. Perron.

— "Drop", firent plusieurs voix, et l'amendement fut mis de côté.

Le conseil municipal demandait encore le pouvoir d'imposer une pénalité ou amende de $100 dans chacun des règlements qu'il a droit de faire en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par sa charte ou par toute loi provinciale, dans laquelle il n'est pas autrement prévu. Le maximum de $100 fut refusé, de même que le pouvoir d'imposer la pénalité en vertu des lois provinciales. L'hon. M. Perron estima que c'était imposer une amende trop élevée, et, dans le deuxième cas, qu'un tel pouvoir pouvait entraîner trop loin.

LES FEMMES QUI COIFFENT

La taxe spéciale n'excédant pas cinquante dollars imposée à ceux qui vendent, sur les quais, du bois qu'ils y ont scié ou fait scier, fut acceptée, mais, d'autre part, la taxe spéciale de $25 sur les coiffeurs, dans les maisons privées, et celle de $500 sur ceux qui exploitent un amphithéâtre ou un champ de courses furent rejetées. Au sujet des coiffeurs, l'hon. M. Perron fut le principal orateur à protester:

"Alors, dit-il, c'est le travail que vous voulez pressurer. Parce qu'une personne désire travailler dix heures par jour, vous voulez lui charger $25."

L'échevin Langlois dit que ce n'était pas tout à fait cela. C'en est rendu au, ajoute-t-il, que les femmes ne font pas seulement que coiffer, mais qu'elles font la coupe des cheveux, même aux hommes. (Rires.)

L'échevin Mathieu renchérit, en affirmant que la taxe était dans le but d'assurer un meilleur contrôle de certains établissements qui, sous l'apparence de maisons de coiffure, n'étaient que des maisons louches.

"Drop", fit le comité, et l'amendement fut biffé.

En ce qui avait trait aux amphithéâtres et aux champs de courses, l'hon. M. Perron dit que la ville ne pouvait pas songer à taxer à son tour, quand la province taxe déjà ces établissements autant qu'elle le peut. Il ne voulut rien faire, sans avoir consulté d'abord le trésorier provincial. Quelques instants plus tard, ce dernier lui envoya un mot lui disant que malheureusement cet amendement lui avait échappé, au comité des bills privés de l'assemblée législative, et que s'il en avait eu connaissance, il s'y serait opposé.

Le maire Martin fit allusion, à ce moment, au Stadium de l'avenue Delorimier, et l'hon. M. Perron releva le mot. Il déclara qu'il était directeur de cette compagnie, tandis que l'hon. M. David en était le président. Il ajouta qu'il n'an-

A SUIVRE SUR LA PAGE 15

Le recorder invite les citoyens à dénoncer aux agents les pratiques cruelles de certains charretiers

Indigné des moyens employés par Arthur Forget, charretier, domicilié rue Murray, pour forcer la paire de chevaux qu'il conduisait à tirer une voiture chargée de glace, (intersection Saint-Jacques et Atwater) où il n'y avait plus de neige, M. H. Lees, de l'avenue Gray, Westmount, descendit d'un tramway et retint le charretier jusqu'à l'arrivée d'un constable. C'est ce qu'a rapporté M. Lees au recorder Semple, en Cour, hier matin, alors qu'il a comparu comme demandeur dans une cause intentée contre Arthur Forget, qu'il accusait de cruauté envers les animaux.

"Ne pouvant supporter pareille cruauté, a déclaré M. Lees, je suis descendu du tramway et j'ai dit au charretier de cesser de brutaliser ainsi ses bêtes. Il refusa et continua de fouetter les chevaux. J'ai offert d'appeler un camion qui passait, afin d'aider à pousser le traîneau chargé jusqu'à ce que les chevaux puissent le tirer, mais, l'accusé me dit de me mêler de mes propres affaires. C'est alors que je décidai de le retenir jusqu'à l'arrivée de l'inspecteur Murphy, de la Société protectrice des animaux, qui opéra l'arrestation. J'ai les noms de plusieurs autres citoyens qui, comme moi, ont été témoins de cette scène de brutalité".

Le recorder Semple a condamné Forget à $25 d'amende et aux frais de la cause ou, à défaut, à un mois de prison. Il l'a vertement réprimandé pour sa cruauté, déclarant que si d'autres cas du genre viennent devant lui, il condamnera les conducteurs à la prison, afin de leur donner une leçon profitable. Le recorder Semple a aussi chaleureusement félicité M. Lees, pour son acte de civisme. "C'est le devoir de tout citoyen de rapporter de tels cas à la police", a déclaré le recorder Semple à M. Lees, et je suis très content que vous l'ayez fait.

Electeur qui croyait avoir droit de voter

La Cour d'appel renverse une décision rendue en première instance.

ACTION EN DOMMAGES

La Cour d'appel, présidée par les honorables juges Allard, Dorion, Howard et Bernier, a commencé, cet avant-midi, à se prononcer sur plusieurs causes qu'elle avait entendues au cours des termes précédents.

Dans une cause de Charles Bourgeault, défendeur-appelant, et André Desautels, demandeur-intimé, elle a infirmé un jugement rendu par le tribunal de première instance et renvoyé l'action.

Le demandeur alléguait que le défendeur n'était pas un électeur dûment qualifié, vu qu'il n'avait pas eu son domicile au Canada pendant douze mois et, dans le comté de Bagot, pendant les deux mois précédant l'élection. Il ajoutait qu'en votant, le défendeur avait commis un acte criminel en contravention à la loi des élections fédérales. Le demandeur réclamait $200 de pénalité fixée par l'acte des élections.

Le juge de première instance avait décidé que le défendeur avait commis un acte illicite et il l'avait condamné à une pénalité de $100.

Dans ses notes, l'hon. juge Allard fait remarquer que le demandeur s'est appuyé sur l'article 43a des élections et qu'il s'est conséquemment trompé, vu que la loi est ambigue.

Vu l'incertitude et l'ambiguité de la loi, a-t-il ajouté, vu la bonne foi évidente du défendeur qui n'a voté que parce qu'il pensait avoir le droit de le faire, son nom étant sur la liste électorale, l'action est donc mal fondée et le défendeur n'a commis aucune offense, parce qu'en son âme et conscience, il pensait avoir le droit de voter.

Pour ces raisons, le jugement doit être infirmé et l'action renvoyée.

CAUSE D'ACCIDENT

Il y a sur le rôle de l'hon. juge Lane une action par laquelle Ubald Jean réclame de la Compagnie des tramways une indemnité de $8,056.

Le demandeur déclare que le 29 octobre 1926, il conduisait, rue Maisonneuve et allant vers le sud, un attelage qui fut frappé par un tramway du circuit Notre-Dame, alors qu'il traversait cette dernière. Le demandeur fut projeté sur la chaussée et il reçut des blessures qui le rendraient impotent pour le reste de sa vie. Il prétend que le tramway allait trop vite et que le garde-moteur aurait pu l'arrêter en temps pour éviter l'accident.

La compagnie défenderesse rejette la faute sur le demandeur lui-même.

Conservateurs en convention

Saskatoon, Sask., 14. — Comme moyen de consolidation du parti dans la province, les conservateurs de la Saskatchewan tiennent aujourd'hui une convention générale. On croit que la majorité des 63 circonscriptions provinciales seront représentées. On mentionne pour le rôle de leader le Dr J.-T.-M. Anderson, de Saskatoon, M.-A. Macpherson, avocat de Régina, et Howard McConnell, de Saskatoon.

Lachine est privée d'eau et de lumière

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 14. — Lachine a été privée d'eau et de lumière, ce matin, de 4 heures à 8 heures. La compagnie Montreal Light Heat and Power Company, qui nous fournit la lumière et l'énergie électrique en attribue la cause à un accident dans un de ses circuits. M. Laframboise, ingénieur de la ville de Lachine, a déclaré que dans son opinion cette interruption du courant a été causée par le "trasil" qui s'était accumulé à une des usines de la compagnie et qui a empêché les turbines de fonctionner.

Lundi après-midi, vers deux heures, il y avait eu aussi une interruption du courant électrique et dans toutes les usines on dut renvoyer chez eux les ouvriers.

Deux morts soudaines

Le coroner Prince a rendu, ce matin, des verdicts de morts naturelles dans les deux cas qui suivent: Mme Ovila Bolvin, née David, (Alma), 32 ans, 5726, rue de Saint-Vallier, qui a succombé à une syncope, ce matin, à sa demeure. Max. Triska, Roumain d'origine, âgé de 63 ans, mort subitement au No 49, rue Craig-Est, où il était domicilié.

Une pension assurée pour les vieillards

Winnipeg, 14. — Le bill des pensions pour les vieillards du Manitoba a subi, hier, sa troisième lecture, à la législature. Une somme de $500,000 sera nécessaire pour financer la mesure, pendant la première année, et cet argent sera obtenu par une taxe sur la propriété. On prévoit que la mesure deviendra en vigueur à la fin de l'été.

Me E. Brossard est mort dans sa 55e année

Il était arrêtiste en chef des rapports judiciaires de la province.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Un des avocats les mieux connus du Barreau de Montréal, Me Edmond Brossard, arrêtiste en chef des rapports judiciaires de la province, est décédé hier après-midi, à l'âge de 54 ans, après une longue maladie.

M. Brossard était né à Montréal, le 19 décembre 1873. Il était le fils de M. Télesphore Brossard, en son vivant évaluateur des douanes du gouvernement canadien, et de Dame Eveline Turgeon. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie d'où il sortit avec son baccalauréat ès arts en 1894 et remporta en même temps la médaille d'excellence du gouverneur général, alors lord Stanley of Preston. Il fit ses études légales à l'université Laval de Montréal et obtint avec honneur sa licence en droit. Il fut admis à la pratique de sa profession en 1898. Après quelques mois de pratique légale à Sainte-Scholastique, il vint s'établir à Montréal et entra en société avec M. P.-E. Leblanc, plus tard lieutenant gouverneur de la province de Québec. Feu M. Brossard avait été secrétaire du Barreau en 1900 et membre du conseil du Barreau de 1905 à 1908. Il fut également vice-président, puis président de l'association du Jeune Barreau. Il fut aussi examinateur du Barreau, membre à vie du club



FEU Me EDMOND BROSSARD, pendant plusieurs années arrêtiste en chef des rapports judiciaires.

Saint-Denis et du club Lafontaine, membre du club Canadien. Ancien secrétaire de l'union conservatrice, il fut aussi aviseur du conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb ainsi qu'aviseur de la Chambre de Commerce.

En 1900, il avait épousé Mlle Alice Greetham de Lorimier, nièce du juge Albert de Lorimier, qui lui survit ainsi que huit enfants: Roger, avocat; Albert, de la Compagnie de Jésus; Louise, Gabriel, novice chez les Jésuites; Marie, Guillaume, Maurice et Joseph.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure du défunt, 3638, rue Sainte-Famille.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, à l'église Notre-Dame.

"Maria Chapdelaine" de passage à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — "Maria Chapdelaine", l'héroïne du roman de Louis Hémon, est en ce moment, à Québec. Mademoiselle Eva Bouchard, en effet, est arrivée dans notre ville, hier matin. Elle revient d'un séjour aux Etats-Unis et est passée par la Beauce, où elle a rendu visite à son frère, M. Gustave Bouchard. Son passage à Québec ayant été signalé, plusieurs personnes ont tenu à lui rendre visite, hier après-midi.

Depuis plusieurs années, Mlle Bouchard jouit d'une santé chancelante. Elle retourne, aujourd'hui même, dans sa paroisse natale, Péribonka, qu'elle a quittée il y a quelque temps déjà, et où elle espère refaire ses forces. Il lui faudra parcourir 20 à 25 milles en voiture. Elle se retirera sur la ferme de son père, illustrée par Louis Hémon.

Mlle Bouchard a déclaré que depuis l'apparition du livre de Louis Hémon, elle a correspondu régulièrement avec la mère du romancier, qui demeure à Brest.

AU FIL DE L'HEURE

L'autre danger.

—Le coupable est-il toujours puni?

Oui, je crois. Je crois même que celui qui paya le plus cher, est le plus puni, c'est souvent celui qui n'est pas pris. Celui-là subit cette chose atroce: le remords. Il vit sous l'empire de l'idée fixe qui ronge le cerveau; dans l'envoûtement de l'obsession qui mène à la folie. Il connaît la peur de se trahir lui-même, de parler en rêve. Ses nuits se peuplent d'épouvante. Dans le vent qui passe il entend sa victime qui gémit.

Les chirurgiens pourraient dire que dans la torpeur du chloroforme, de l'éther, le criminel revit des minutes atroces. A la moindre fièvre il tremble sous les sueurs d'épouvante dont il a été baigné après le meurtre; il prononce des paroles sans suite, ses yeux se révulsent d'horreur.

Son supplice est si épouvantable que pour y échapper souvent le meurtrier se livre, l'assassin avoue, pour goûter du moins la paix à laquelle il a droit: dans le temps qui s'écoule entre la condamnation et l'exécution.

—Ah si le meurtrier songeait à ce qui va lui arriver... me disait un jour un malheureux que, sur verdict impératif, le juge venait de condamner... Oui, s'il réfléchissait avant de faire son geste d'épouvante, avant de frapper tête baissée, bras levé...

A quoi tient le crime? Au même titre que l'épileptique, l'infirme, le déséquilibré, l'assassin est-il une victime de l'hérédité? N'est-il pas, souvent, l'aboutissant de l'alcoolisme, la conséquence lointaine de l'enfance abandonnée?

Toutes ces thèses peuvent être développées. J'ai entendu nos grands avocats d'assise les soutenir, les renforcer d'une dialectique puissante en des plaidoiries d'une éloquence si émouvante, si prenante qu'à la fin, je ne savais plus... Il m'est arrivé de m'indigner contre l'assassiné, de conclure qu'avant de condamner l'accusé on devrait pendre d'abord la société. Il ne m'arriva qu'ensuite de me rendre compte que faisant moi-même partie de la dite société... Il est vrai que chaque fois le procureur du roi dans son réquisitoire reprenait la thèse de son "savant confrère". Il la reprenait par la fin et vous la retournait comme un gant qui n'est, le plus souvent, qu'une simple peau de lapin. Echaffaudant autrement les mêmes faits, il en tirait une conclusion toute différente. En sorte que, encore une fois, je ne savais plus. Enfin le président des assises reprenait la même thèse, c'est-à-dire la même peau de lapin. Mais il la prenait par le milieu. Entre les deux extrêmes de la tête et de la queue, du châtiment et du pardon, il résumait l'affaire de façon claire et nette, en dégageait la conclusion de simple raison.

Oui, sur le terrain criminel, toutes les thèses peuvent se soutenir, y compris celle de l'assassin devenu le jouet des circonstances à raison de sa responsabilité atténuée. C'est en somme, légèrement modifiée, la thèse de la fatalité antique. Je veux bien admettre l'hérédité, la responsabilité des parents. Toutefois je rejtmbe un peu lorsque l'on prétend que la société, c'est-à-dire vous et moi, devons être tenus pour responsables des crimes qui se commettent. Je veux bien que l'on réforme l'enfance criminelle, car il y a un danger à faire disparaître: celui de l'assassin de demain. Mais l'assassin d'hier? Doit-on s'exposer à ce qu'il recommence? Ce serait pour vous, pour moi, l'autre danger: celui de disparaître.

Pierre LEFORT.

A SAINT-PLACIDE



M. GEORGES-ETIENNE MASSON, qui a de nouveau été nommé secrétaire-trésorier de la paroisse Saint-Placide.

Sur la scène de l'actualité



M. ULYSSE PAQUIN, célèbre basse chantante, autrefois des concerts Touche, de Paris, que l'on entendra, demain soir, à l'hôtel Windsor (Ladies Ordinary), dans un récital d'œuvres classiques, romantiques et modernes, dont quelques-unes ne furent encore jamais interprétées à Montréal. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

SECTION DES PETITES ANNONCES CLASSÉES

RAPIDITÉ — SURETÉ — ÉCONOMIE

A NOS LECTEURS

La Presse possède un service de succursale dans tous les quartiers de la ville de Montréal et de la banlieue pour la réception des annonces classées. Il y en a une près de chez vous :

La Phamacie STE-CUNEGONDE

1510 rue St-Jacques

où on se fait un plaisir d'accommoder nos nombreux clients et annonceurs, en acceptant vos annonces classées aux mêmes prix qu'au bureau principal. LA PRESSE

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

A BAS prix, absolument expert, décorations, tapissage, blanchissage, peinture, plâtrage, garanti, pour votre sécurité, apprêtés, Est 1064. 0—

A BAS PRIX, blanchissage, tapissage, imitation, plastrage, Bélair 2071F. 0—

A BON marché, blanchissage, tapissage, peinture, imitation toutes sortes, garanti. A. Boucher, Amherst 0627. 0—136-6

PEINTRE, blanchisseur, plâtrier, ouvrage garanti. Prix modéré. Amherst 4105. 0—

PEINTRE, tapissier et blanchisseur demande ouvrage à l'heure ou au contrat. Tél. Atlantic 4234J. 0—136-3

REPARATIONS générales d'enduits, peinture, blanchissage. Clairval 3312w, Baudreault. 0—124-3

UN PRIX qui bat tout autre, blanchissage, tapissage, Amherst 4581. 0—136-2

1 POSITION DEM. HOM.

BARBIER première classe, 10 ans d'expérience demande position. Amherst 5892. 1—

BARBIER, 7 ans, d'expérience demande position. Tél. Lanc. 6423. 1—125-3

CHARPENTIER menuisier, ouvrage général. Spécialité: réparations. Satisfaction garantie. O. Forest, Yo. 7871J. 1—

CHAUFFEUR de camion cherche position, sobre et bon travailliant. Crescent 3918. 1—136-2

CHAUFFEUR demande position sur char privé ou camion, fournira références. Est 6683F. 1—

CHAUFFEUR licencié, références mécanique, demande emploi ou assistant. Ecrire casier 91 La Presse. 1—

CHAUFFEUR avec camion Goffredson de (3) tonnes demande contrat à la semaine, mois ou à l'année. Faltus 6 Palmai, 1612 De Bullion, tél. Lan. 2362. 1—126-6

CHAUFFEUR mécanicien, distingué, bilingue, demande emploi sur char privé ou camion dans compagnie importante, position permanente, boîte 74 la "Presse". 1—126-2

JEUNE HOMME ayant un auto-camion neuf d'une tonne, désire avoir un contrat. Pouvant fournir de bonnes références. Ecrire à casier 562, la Presse. 1—121-14

MÉCANICIEN-DENTISTE, 3 ans d'expérience, à la ville ou en dehors, références de premier ordre. Westmount 6053M, 238 Parc Cartier. 1—

POSITION demandée, concierge, sans enfants, bonnes références. S'ad. 1272 St-Denis. Kerhulu & Odlau, Appt. 24. 1—126-3

2 POSITION DEM. FEM.

A 3551 St-Denis, Est 7132, bureau indexé, sténographe et autres. 2—125-3

BONNE COUTURIERE (en à domicile, donnera satisfaction. Bélair 2190F. 2—

BONNE FEMME de journée, ménage, lavages, repassages; références. Ambers 9458. 2—

BONNE FEMME de journée pour ménage, lavage. Est 8474W. 2—

COUTURIERE demande ouvrage à domicile ou manufacture. Bélair 3340w. 2—124-3

DAME recommandable pour ménage, tapissage, couture, garder. Est 1405w. 2—

DAME demande ouvrage léger, à la journée. Est 2431. 2—

DAME moyen âge, fiable, garderait les enfants jour et soir. Cresc. 2878 2—

FILLE âgée demande emploi dans petite famille ou personne seule. S'ad 1512 St-Denis. 2—125-3

GARDE-MALADE graduée et sous-graduée, aussi garde d'enfant. Registre de Garde-Malade Delorimier, jour ou nuit. Amherst 4817. 2—

GARDE-MALADE graduée prendra cas immédiatement. LAncaster 6007. 2—125-3

GARDE expérimentée prendra maladies générales, maternité, immédiatement, références. Amherst 2845. 2—

JEUNE FILLE bureau demande position. Cresc. 4056. 2—

MODISTE demande ouvrage de tous genres chez elle ou à domicile, satisfaction graantie. 297, 6ème Ave Verdun. 2—

STENOGRAPHE bilingue, jeune fille expérimentée demande position, références. Calumet 8493. 2—126-2

STENOGRAPHIE commençante désire position, accepterai salaire modéré. Bélair 2689J. 2—

VEUVE avec fillette demande ouvrage chez personne pas d'enfant. Crescent 6091. 2—

3 ELEVES DEMANDEES

A BAS mauvaises sténographies ! Sténographie Perrault-Dupuyé, bilingue, 3 mois. Approuvée Conseil Instruction Publique, Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et sur place. 341 sténographes officiels. Institut Sténographique Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 3—41-306

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 2,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 1597 St-Denis. 3—257-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, spécialité, élèves arriérés. 3453 St-Denis. Est 5734F. 3—126-16

ANGLAIS. Professeur franco-américain, spécialiste en conversation, méthode Maadmoore d'Angleterre, reine des méthodes. Cherrier 1787. 3—125-3

AU ROYAL Business College, 5580 Parc Avenue, sténographie, dactylographie, français, anglais, comptabilité, télégraphie, télégraphie sans fil, matin, soir. Crescent 7758. 3—99-395

NOUVELLE méthode, anglais par correspondance, 20c la leçon, succès garanti en 2 mois. Ecrire pour détails, E. A.-E. Fortier, Saint-Ubald, Portneuf, Québec. 3—126-24

PIANO, leçons perfectionnements, attention spéciale, débutante, 126 Cherrier. Est 3611W. 3—14,17

PROFESSEUR René Savoie, L.C., L.E., B.A., B.S.A., brevets, cours classique, commercial. 836 ouest, Sherbrooke. Uptown 4885. 3—71-t,m,M,l,v

TELEGRAPHIE et administration des gares enseignées par ex-opérateur de vingt ans expérience. Cours individuels jour et soir. Prospectus gratuit. Collège Commercial Elie, Carré St-Louis, coin St-Denis. Est 2533. 3—14,16,17,19

5 AGENTS DEMANDES

ON DEMANDE des correspondants et représentants. Toute personne ayant du temps disponible devrait s'adresser à International Service, 232 East, Erie Street, Chicago, Ill. 5—71-g,h

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec capital, 1,000, 1,500.00, place affaires déjà établie, prendre charge. Bureau Casier 73 La Presse. 7—125-2

HOMME demandé, ouvrage permanent, facile, devra fournir montant en argent qui sera garanti. 1285 Plessis. 7—

POSSEDANT un grand emplacement avec bâtisses, près Montréal, demande associé avec $1,000 pour l'élevage du lapin à fourrure. Fortune assurée. Casier 86 La Presse. 7—14,17

POUR construction, avec petit capital, science pas nécessaire. Ecrire boîte 1 la "Presse". 7—

7A AGENCE DE PLACEMENT

EMPLOI obtenu récemment: H. Lapointe chez J. Jasmin; T. Vachon, à Montreal-Taxi; S. Boisclair chez Catelli Ltée; G. Dubois, gardien, chez Robinovitch, banquier; O. Crevier, au garage Labelle; d'autres ailleurs. Compagnie d'Affaires Générales, chambre 11, 182 Ste-Catherine Est. 7A—F

HOMMES

Deux ne choisissant pas le travail, expérience pas nécessaire. S'ad. jeudi de 9 à 3 hres, Chambre 11, 182 Ste-Catherine Est. 7A—F

JEUNES hommes et jeunes filles de la campagne, qui désirez travailler à Montréal, écrivez au casier 136, Station "C". 7A—14,17

8 HOMMES, GAR. DEM.

ASSOCIES DEMANDES

Associés avec $5,000 à $10,000 demandés pour entreprise très payante. Avantage exceptionnel. Ecrire à Casier No 26 La Presse, pour arranger entrevue. 8—122-5 hF

600 barbiers ayant congé de semaine, demandés pour entrer dans l'Union d'ici 30 avril, il faut ce nombre pour compléter l'organisation — Venez — Bureau Union 217 Ste-Catherine Est, dans les après-midi. 8—

BARBIER demandé immédiatement, jeune homme préféré, salaire $20, 50% au-dessus de 23. S'adresser 380 Cantre. 8—

BARBIER, vendre 2 chaises blanches Kochs, rondes, 350.50. Sacrifiera 100.00. S'ad. 3402 Ontario Est, de 8 à 11 le soir. 8—

BARBIERS—Les Barbiers d'Hochelaga et Maisonneuve sont convoqués pour ce soir, Buffalo Temple, chambre à, 1851 Letourneux. 8—

BISCUIT. Contremaître pour direction générale dans une manufacture, application par lettre. Casier 72 La Presse. 8—125-3

BON couturier demandé. 262 Boul. Monk. 8—

CARROSSIERS demandés pour travailler dans carrosset.e d'automobiles. 1209 Visitation. 8—126-2

CHANTEURS, diseurs, musiciens solistes, demandés pour la scène. Ecrire casier 44 la "Presse". 8—10,12,14

CHARPENTIER habile et travailleur demandé comme assistant-contre-maître, doit parler anglais. 1620 Van Horne, angle Davaar, Outremont. 8—

CHAUFFEUR avec camion demandé immédiatement. S'adresser 754 St-Laurent. 8—124-3

CINQ hommes demandés pour distribuer des circulaires, jeudi matin à 9 hres à 3386 Ave Verdun. York 7834. 8—

COMMIS d'expérience dans ferronnerie, capable de vendre tapisserie et faire les vitrines, bon vendeur seulement. Ouvrage permanent. Ecrire casier 84 la Presse. 8—125-2

COMMIS épiciers parlant les deux langues, expérimentés et capables de fournir bonnes références, demandés, pour se qualifier comme gérants d'une importante chaîne d'épiceries. S'ad. avec références, entre 1 et 3 p.m. à 31 Ontario ouest. 8—125-3

COMMIS-VOYAGEURS, à commission huiles et brûleurs. Ecrire boîte 93 la "Presse". 8—

COMPTABLE d'expérience pour ouvrage général de bureau. Ecrire Station N. Boîte 76, Montréal. 8—

CONCIERGE. Couple sans enfants, petite conciergerie, logé, chauffé, éclairé, pas de salaire. 4114 St-Denis, entre 4 à 8 p.m., et 10 à 12 a.m. 8—

CONTREMAITRE avec références, suchant lire les plans, conduire ouvrage général, moyenne construction. S'adresser par écrit Casier 83 La Presse. 8—

CONTREMAITRE tisserand ("Weaver") demandé, devra être un homme de première classe. Les deux langues nécessaires. Adressez-vous en indiquant âge, expérience, salaire désiré, etc., à Canadian Celanese Limited, Drummondville, Qué. 8—124-6 h

CORDONNIER moniteur de McKay, finisseur sachant trimmer demandé. S'ad. 5408 Charlemagne. 8—

COUPEUR de robes expérimenté, bon salaire, emploi continu. Melodi Dress Co., immeuble Hermes, rue Peel. 8—

COUPEURS demandés dans les vêtements d'hommes. S'ad. 1485 Bleury, 2e étage. 8—125-2

COUPEURS de cuir expérimentés demandés pour vêtements d'hommes. Cohen & Sons, 917, square Victoria, dernier étage. 8—

COUPEURS de robes de soie et de drap expérimentés demandés. Bon salaire. Emploi continu. Royal Dress, 10ème étage, immeuble Sommer. 8—124-3

COUPEURS de fourrure de première classe spécialement dans le mouton de Perse et le seal d'Hudson, ouvrage général. Shapiro Brothers, 3479 St-Laurent. 8—

COUPLE demandé ou homme seul pour travailler sur une ferme, bon chez-soi. S'ad. 4667 Des Erables, Am. 1346. 8—

COUTURIER-presseur. 441 Bélanger, près St-Denis. 8—

ECORCHEURS de veaux d'expérience demandés, ouvrage à la pièce. S'ad. au timekeeper Wm. Davis Co. Ltée, 160 Mill. 8—126-2

ELECTRICIEN apprenti demandé. S'ad. 8126 Garnier, après 6 hrs. 8—

ETUDIANT en pharmacie, 2 ou 3 ans d'expérience demandé immédiatement pour demi-service. S'ad. personnellement, 6707 St-Denis. 8—

EXAMINATEUR de soie tissée demandé, expérience sur tissage préférée. Les deux langues nécessaires. Adressez-vous, spécifiant expérience, âge, salaire désiré, à Canadian Celanese Limited, Drummondville, Qué. 8—124-6 h

GARÇON comme messager, références exigées. Pharmacie Caron, 590 Roy. 8—

GARÇON pour massages. Pharmacie Robinson, 1681 Bernard, coin Durocher. 8—

GARÇON demandé immédiatement. Pharmacie Gaudier, 947 Church, Verdun. 8—

GARÇON de bureau, expérience de sténographie et dactylographie. S'adresser P. M. Beaudoin, Ch. 66, 92 Notre-Dame Est. 8—

GARÇON d'environ 16 ans demandé pour ouvrage bureau. Devra parler les deux langues et fournir meilleures références. Ecrire Casier 64 La Presse. 8—126-2

HOMME demandé ayant de bonnes connections avec la profession médicale et dentaire, pour vendre instruments de chirurgie et préparations médicinales de haute qualité, bien recommandé seulement. Ecrire Boîte 37 La Presse. 8—

HOMME avec automobile pour accompagner voyageur en ville. Atlantic 0052w. 8—

HOMMES et jeunes hommes.—20 demandé pour distribuer circulaires de porte en porte. Ouvrage permanent. S'adresser immédiatement, Dominion Messenger & Signal Co., 471 St-Henri, près Notre-Dame Ouest. 8—

HOMME de confiance demandé, devra connaître jardinage et soins des animaux. Références exigées. Ecrire La Presse, casier 88. 8—14,17

HOMME désirant truck Reo, neuf, avec contrat. 6447 De Lorimier. Cal. 0741w. 8—

HOMME expérience demandé dans épicerie, bonnes références. 250 Mont-Royal. 8—

HOMMES expérimentés parlant l'anglais et le français, capables de fournir bonnes références demandés par chaîne d'épiceries. Donnez tous détails à Case 80 la "Presse". 8—135-6

HOMME de machine pour sticker à chaussure. Benoît & Mathieu, 1215 St-Timothée. 8—126-2

8 HOMMES, GAR. DEM.

HOMMES à bois, carrossiers demandés. S'ad. 1300 Visitation. 8—125-2

INGENIEUR junior, bilingue, pour le ministère des Travaux Publics à Trois-Rivières. Traitement: $1800 par année. Diplômé en génie d'une école de sciences appliquées avec au moins deux années d'expérience en génie. Les demandes d'inscription, que l'on peut obtenir au bureau de poste, doivent parvenir au Secrétaire, Commission du Service civil, Ottawa, au plus tard le 19 mars 1928. 8—126-2 h

INGENIEUR demandé immédiatement avec expérience de calcul du béton armé. S'adresser 803 Edifice Castle. 8—126-3

JEUNES GARÇONS demandés, 17 à 18 ans, pour ouvrage général. Laun Overalls Pants Mfg Co., 4440 St-Laurent. 8—

JEUNE garçon fiable demandé, pour conduire un aveugle, 12 Parker. 8—

JEUNE HOMME intelligent de bonne apparence comme commis, très belle chance de devenir bon vendeur, Charles Laforce, 37 Ste-Catherine Est. 8—

4 JEUNES hommes demandés de 21 à 25 ans, bonne apparence, entre 4-6 hrs. 196 Ste-Catherine Est, chambre 11. 8—

JEUNE homme connaissant mécanique d'automobile. 4899 Henri-Julien. 8—

JEUNE HOMME de 17 à 20 ans, connaissant la comptabilité et la dactylographie; inutile de se présenter sans bonnes références. P. Bouthillier, 1580 Sanguinet. Lanc. 2294. 8—

JEUNE HOMME demandé immédiatement, ambitieux, travailleur, connaissant la comptabilité, la dactylographie, et pour ouvrage général. Book Régnier et Co., 430 Ste-Hélène. 8—

JEUNE HOMME demandé pour ouvrage de bureau, fort en chiffres. Boîte 75, Station N. 8—126-3

LATTEUR demandé, s'ad. M. Lapierre, 643 Briand, York 4281. 8—125-2

LATTEURS demandés. S'ad. Calumet 8033w, Joseph Voyer. 8—

LIVREURS-vendeurs avec leurs camionnettes demandés pour vendre des liqueurs douces, la plus forte commission. S'ad. à Orange Pop Co., 1462 rue De Bullion. 8—125-2

MECANICIEN de première classe avec outils demandé pour autos Dodge, Overland et Ford, dans garage privé. S'ad. King George Hotel, Maxville, Ont. Tél. 45. 8—126-2h

MEDECIN

Jeune médecin est demandé pour Saint-François-du-Lac, poste vacant. Pour renseignements s'adresser à Boîte 124, Saint-François-du-Lac. 8—125-3 F

MECANICIENS d'automobiles, demandés avec 8 à 10 ans d'expérience, bon salaire à l'année. 5 Marie-Anne est. 8—

MENUISIERS

10 bons menuisiers demandés immédiatement, 166, Boulevard Décarie, près Sherbrooke. H. Desjardins. F—

MESUREUR DE DRAPERIE

demandé, homme capable de prendre mesures pour toutes sortes de draperies, rideaux, auvents, etc. Doit être habile et exprimenté. Un qui connaît les deux langues préféré. S'ad. au bureau de placement, Henry Morgan & Co., Limited, Ateliers 1021 Côte Beaver Hall. 8—13, 14, 17 hF

MUSICIENS jazz pour voyager avec cirque. Mentionner âge, salaire et instrument. Casier 98 La Presse. 8—

ON DEMANDE des couturiers. S'adresser 2192 St-Laurent; expérimentés dans l'ouvrage général. 8—

OPERATEURS et opératrices demandées dans les vestes, avec expérience, 1731 Panet. 8—

OPERATEURS dans les vestons expérimentés demandés immédiatement. Bon salaire. Royal Dress Co., 10ème étage, immeuble Sommer. 8—128-3

OPERATEURS dans manteaux et costumes pour dames, demandés immédiatement. 472 Ste-Catherine Est. 8—

OPERATEUR demandé dans les coats pour homme. Se présenter immédiatement 948 Laurier Est. 8—

PEINTRE- tapissier demandé. Lefebvre, 246 St-Antoine. Up. 6078. 8—

PEINTRE d'autos, homme expérimenté pour le vaporisateur Duco et les couleurs. De Luxe Auto Painting Co., 236 Sherbrooke Ouest. 8—

PLATRIER demandé. Tél. Calumet 0966J. 8—

PLATRIER demandé immédiatement. 2634 Hutchison. Est 9699F. 8—

PLOMBIER demandé. 1691 Panet. 8—

POLISSEUR de plancher demandé. CRescent 4662. 8—

POLISSEURS demandés, doivent être capables dans toutes sortes de meubles. Appelez Main 4245 Saint-Laurent. 8—

POSEURS de tuile demandés. 6858 Garnier. Cal. 7196. 8—124-6

PRESSEUR demandé pour sous-pressage et finition, bon salaire. S'ad. Gendron, chez Venne, 1581 Amherst. 8—125-2

PRESSEUR de dessus expérimenté demandé pour manteaux et costumes de dames. Lazare & Novek, 207 Sainte-Catherine ouest. 8—126-3

PRESSEUR demandé. S'ad. chambre 704, immeuble Lennox, 1485 Bleury. 8—

PRESSEUR dans la finition et second baster pour coats d'hommes de première classe. 1108 St-Laurent, dernier étage. 8—

PRESSEURS demandés dans les manteaux bon marché. 7578 St-Hubert. Cal. 1294. 8—

SOLLICITEUR d'annonces demandé, 50 à 75.00 par semaine. S'ad. de midi à 6 hres p.m., 1425 Ste-Elisabeth. 8—h

TEINTURIER détacheur, presseur et un solliciteur pour teinturier. Tél. Amherst 2152, 4529 Garnier. 8—

TROIS HOMMES vendeurs, cherchant position permanente avec bon salaire, expérience pas nécessaire. Edifice Amherst, chambre 303, 9 a.m. à 9 p.m. 8—

VENDEUR de spécialités à commission seulement demandé. S'ad. entre 4 et 5 p.m. à la Dominion Paper Co., 345 rue St-Jacques, Montréal. 8—194-3 h

VENDEUR de bonbons, expérimenté pour les deux langues demandé. Tout le temps ou durant ses loisirs. Bonbons se vendant bien. 46 Cuthbert, entre 3-5. 8—

VENDEURS de laveuses électriques pour plein temps ou "side-line". Plus forte commission payée. 1647-49 rue St-Denis. 8—115-16

VENDEUR demandé pour la vente de pianos et orthophonics, salaire et commission. S'ad. à Lauzon Phaneuf Ltée, 816 M.-Royal Est. 8—126-3

VENDEUR possédant bien les deux langues pour vendre laveuse électrique, gramophone, sur prospect du magasin, bonne position pour homme qualifié. 1215 Notre-Dame ouest. 8—

VENDEURS demandés pour la ville pour représenter une des plus puissantes compagnies faisant affaires directement avec consommateurs, article domestique de première nécessité et universellement connu, position permanente et d'avenir, salaire payé durant l'entraînement. S'adresser jeudi après-midi à M. Séguin, 172 rue Laurier Ouest. 8—

VENDEURS demandés pour voir notre clientèle dans Montréal et comtés Terrebonne, Jacques-Cartier, l'Assomption, Laval, Deux - Montagnes, Vaudreuil-Soulanges, expérience pas nécessaire. S'ad. 302 Edifice Amherst. 8—

VENDEUR expérimenté pour magasin de confections et articles pour hommes. Doit savoir faire l'étalage. S'ad. avec références, 865 Ste-Catherine Est. 8—

VENDEUR de meubles, avec expérience, parlant français et anglais, sobre, honnête. Ecrire Casier 95 La Presse. (Confidentiel). 8—126-2

VENDEUR demandé. Nous avons besoin d'un jeune homme actif, intelligent, parlant très bien les deux langues, expérimenté dans les tapis, prélarts et fournitures de maison. Ecrire immédiatement à casier 90 La Presse. 8—

VENDEURS d'obligations pour vendre un stock exceptionnel à 7% privilégié, excellente opportunité pour hommes compétents. Liste de clients possibles fournie, bonne commission. S'ad. 190 St-Jacques, suite 709. 8—126-4

VOYAGEURS pour vendre bas de dames aux magasins de détail; commerce supplémentaire, seuls des hommes expérimentés ayant relations bien établies, Ecrire ses autres commerces et territoire, à case 70 la "Presse". 8—14,16

9 ECOLES DE METIERS

A CEUX désirant devenir chauffeur, adressez-vous au bureau d'information et d'avancement d'emploi gratis Hemphill, 1107 St-Laurent. 9—126-5

A BAS PETITS SALAIRES. Apprentis barbiers demandés. Pourcentage en apprenant. Position assurée; diplômes décernés. Brivez. Catalogue gratis. Ecole des barbiers Hemphill, 1107 St-Laurent, Montréal. 9—126-6

A BAS PRIX, apprenez ici le métier de barbier, vous aurez satisfaction. La meilleure école à Montréal. Payé en apprenant. Système moderne. Position assurée. Ecole de barbier Vaughn, 930 Saint-Laurent. 9—126-6

A BESOIN d'apprentis barbiers. Prix et système les plus avantageux. Pourcentage payé en apprenant. Succès assuré. Position garantie. Etabli depuis 35 ans. Collège des Barbiers Moler, 914 St-Laurent, Montréal. 9—116-26

A CEUX désirant gagner gros salaire comme mécaniciens, chauffeur, vendeur, démonstrateur; garanties vous enseigner par pratique jusqu'à ce que vous soyez placé. Ecrivez, Ecole d'Automobile Hemphill, Département d'emploi, 1107 St-Laurent. 9—126-6

APPRENEZ L'AUTOMOBILE

Ecole Fédérale. Satisfaction garantie. Chars fermés, différents moteurs pour mécanisme. Cours 10.00. Nouvelle licence garantie. 1776 Savoie, 1ère rue Est St-Denis près Ontario. 9—116-26 F

APPRENEZ à conduire automobile en quelques jours, licence gouvernement $5. 2251 Delorimier. 9—135-3

APPRENEZ métier barbier par professeur, vous enseignera tel qu'une boutique. Position garantie. Meilleures conditions que partout ailleurs. Ecole Botarzin, 41 Craig Est. 9—12,14,16,17

APPRENEZ à conduire, réparer automobile sur différents chars, licence garantie, cours mécanique gratis. Montreal Auto School, 1069 De Bullion. 9—126-2

APPRENEZ A CONDUIRE L'AUTO

Sur des machines double contrôle. Ce système vous permettra d'apprendre dans le trafic, sans danger, examen, licence assurée. Cours mécanique gratuit. Ecole Pratique, 2907 St-Denis. Est 0080. 9—126-12F

APPRENTI. Jeune homme demandé désirant apprendre métier barbier. 447 Ontario Est. 9—12,14,17

AUTOMOBILE, cours complet, mécanisme, électricité, tous genres de moteurs, ateliers des mieux outillés. Seule école à Montréal autorisée par Gouvernement Provincial à faire passer examens de "chauffeurs" mécaniciens en véhicules moteurs. Nos diplômés recherchés. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Le prochain cours commencera le 12 mars. Venez, écrivez, Ecole Technique, Montréal, 70 Ouest, Sherbrooke. 9—6-126

DIX HOMMES pour apprendre à chauffer auto, sur trucks, chars privés, taxis, autobus, école Provinciale des chauffeurs, 1111 De Bullion. 9—125-4

GAGNEZ de 150. à 200. par mois. Hommes, jeunes gens, songez à votre avenir, apprenez l'automobile à une école de confiance, plus de 200 moteurs à votre disposition, professeurs d'expérience, plus de 2,000 élèves satisfaits. Venez visiter notre grand établissement ou écrivez Universal Automobile School, 920 Clarke, Montréal. 9—124-3

VENEZ à l'école apprendre le métier de briquetier. Quand vous aurez fini votre cours vous serez satisfait, le plus payant de tous les métiers. 1769 Amherst. 9—14,16

10 FEMMES FILLES DEM.

APPRENTIES demandées pour travailler dans les fleurs. Freeman & Freeman, 385 Notre-Dame O. 10—

BRODEUSES expérimentées demandées à 4253 Henri-Julien. 10—

CHANTEUSES, diseuses, musiciennes solistes, demandés pour la scène. Ecrire, casier 43 la "Presse". 10—10,12,14

COIFFEUSE d'expérience, travaillerait vendredi et samedi. Am. 5162. 10—

COUTURIERE expérimentée dans la réparation des complets de messieurs et costumes de dames. S'ad. Toilet Laundries Limited, 750, rue Guy. 10—125-3

COUTURIERE dans robes, 20.00 par mois avec pension. 4647 St-Denis. 10—

COUTURIERES, habits pratiques, faisant boutonnières. Aussi une apprentie un an ou deux expérience. 1106 Amherst. 10—

50 DEMOISELLES pour être coiffées par expects. 0.35, cadeaux surprenants. Mistinguette, Bélair 1234W. 10—

DESSINATRICE

Dessinatrice expérimentée dans les robes de maison et robes d'enfants demandée. Seules des expertes doivent se présenter à Canadian Waist Co., 3ème étage, immeuble Place Philips. 10—124-3 F

DRAPEUSES expérimentées dans les robes de soie demandées, bon salaire Royal Dress, 10e étage, Immeuble Sommer. 10—126-3

ELECTRICITE

Jeune femme de bonne apparence, parlant les deux langues et de préférence, expérimentée dans les garnitures électriques et les lampes de plancher demandée dans grand magasin pour rayon d'accessoires électriques de la meilleure qualité. Ecrire, mentionnant âge, expérience, à Case 100. 10—F

FAISEUSES de poches et de doublures demandées dans les pantalons. 1074 St-Laurent, 3e étage. 10—125-2

FAISEUSES d'échantillons, expérimentées dans les robes, demandées pour travailler dans salle du dessin. Bon salaire et emploi continu, Duchess Dress Co., 10ème étage, immeuble Sommer. 10—124-2

FAISEUSES de points d'ourlets expérimentées dans robes de soie. Bon salaire. Emploi continu. Roy-l Dress, 10ème étage, Immeuble Sommer. 10—124-2

FAISEUSES d'échantillons expérimentées dans les robes de soie demandées, bon salaire, les deux langues. 1485 Bleury, chambre 507. 10—

FEMME ayant de l'expérience dans le lavage des flanelles, les soies, etc., demandée de suite. S'adresser avec références écrites au surintendant. Toilet Laundries, 785 Richmond. 10—125-2

FEMME demandée pour faire ouvrage général dans la cuisine pour un hôtel de campagne. Prête à partir immédiatement. Se présenter à 455 rue St-Sulpice. 10—

FEMME demandée pour ouvrage léger dans manufacture de biscuits. 1280 Gilford. 10—

FEMME DE RECETTES

Femme capable bilingue et capable de conduire auto Ford pour recouvrement de créances, de préférence une ayant expérience. Ecrire, indiquant âge, expérience, etc., à Case 98, la "Presse". 10—hF

FEMMES et filles demandées pour différents ouvrages. S'adresser chambre 11, 182 Ste-Catherine Est. 10—125-4

FILLES expérimentées demandées pour travailler dans les poches de pantalons et sur machines spéciales. 324 Notre-Dame ouest. 10—125-2

FILLES pour faire les doublures de vestes, 1re "A" Domontigny Est. 10—126-8

FILLE de table d'expérience pour servir dans restaurant, et département bonbons, parlant les deux langues. Diana Candy. 4852 Sherbrooke-ouest. 10—

FILLE de table d'expérience. S'ad. 4548 St-Laurent. 10—

FILLE pour servir tables dans un café. 2014 Davidson. 10—

FILLE expérimentée pour servir les tables, parlant les deux langues. 1828 Mt-Royal Est. 10—

FILLES demandées pour se faire coiffer gratuitement. 5172 Garnier. 10—

FILLES demandées dans les pantalons dans l'ouvrage de boutique. 1406 Beaudry. 10—

FILLE demandée sur machine pour département de vestes. 2007 Bleury. 10—

FILLE demandée pour Quick Lunch, bonne place. 1202 Ontario Est. 10—

FILLES demandées pour confection de pantalons sur machines spéciales. S'adresser à Traders Mfg., 1904 boul. St-Laurent. 10—

FILLE demandée pour travailler dans une salle de lunch, expérience pas nécessaire. 4442 Saint-Laurent. 10—

FILLES expérimentées demandées pour faire des fleurs artificielles. S'ad. New York Artificial Flowers, 1485 Bleury. 10—

FILLE de table demandée, parlant les deux langues. Capitol Hotel, 201 Van Horne. 10—126-2

10 FILLES expérimentées dans différents travaux aux chemises fines pour hommes demandées. Bon salaire, emploi continu. Biltmore Shirt Company, 254, rue Ontario Ouest, immeuble Sommer, 7ème étage. 10—125-2

10 FEMMES FILLES DEM.

FINISSEUSES de robes de dames expérimentées demandées. Fainer Ladies Wear, 1470, rue Peel, 8ième étage, immeuble Hermes. 10—

FINISSEUSES de robes demandées. Harry Rother Co., Ltd., 10ème étage, immeuble Hermes, 1470, rue Peel. 10—

GARNISSEUSES DE CHAPEAUX

demandées immédiatement à 440 Ste-Hélène 10—126-2 F

GARNISSEUSES expérimentées et apprenties demandées dans les chapeaux de dames, 227 Craig ouest. 10—126-2

GROUPE femmes, filles distinguées immédiatement pour travailler continuellement fantaisies chez elle. 4164 Saint-Denis. 10—

INSTITUTRICE diplômée bilingue. Connaissance parfaite des deux langues, pour finir terme, $50 par mois. Edgar Lafond, sec.-très., Wolf Lake, Co. Pontiac, Qué. 10—126-4h

JEUNE FILLE pour faire les poches de pantalons, 40 Dufresne square. 10—126-3

JEUNE fille pour apprendre et se rendre généralement utile dans un atelier d'étampages. 279A Ste-Catherine Est. 10—

JEUNE FILLE demandée pour relliure, sachant numéroter à la main, inutile de se présenter sans expérience. Mount Royal Press Limited, 4381 Papineau. 10—

JEUNE fille demandée pour ouvrage de bureau, connaissant sténographie et dactylographie, parlant anglais, français. Ecrire Casier 96 La Presse. 10—

JEUNE fille demandée pour travailler dans les fleurs artificielles. Voir de 10 à 11, 244 Ste-Catherine Est. 10—

JEUNE FILLE demandée pour apprendre la couture. 4276 Berri. 10—

JEUNE fille 12 à 14 ans pour faire cartes de 8 à 6 hrs. 4250 Berri. 10—

JEUNE fille d'expérience comme clavigraphiste, possédant l'anglais et le français, pour un bureau d'assurance-feu. Sténographie pas nécessaire. Ecrire casier 82 la "Presse". 10—125-2

MODISTE de chapeaux expérimentée. Position permanente, deux langues. York 7423, 3876 Wellington. 10—

NOUS vous paierons de $15 à $20 par semaine pour vos loisirs chez vous. Rien à vendre. Ouvrage fascinant. Ecrivez immédiatement. Pas d'obligation. The Auto Knitter Co., Toronto, Dépt. 29. 10—h

OPERATRICES expérimentées demandées dans les robes. S'adresser à Vogue Garments Ltd., Chambre 405, Edifice Carré Phillip. 10—124-4

OPERATRICES expérimentées demandées dans les chemises. Position stable. Aussi des nettoyeuses. 123 Vitré Ouest, 2me étage. 10—125-3

OPERATRICES pour les poches de côtés et pliqueuses de ceinture dans les pantalons. 392 Notre-Dame Ouest. 10—126-3

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie et de coton pour dames. S'ad. The National Waist Co., Ltd, 4330 Clarke. 10—126-2

OPERATRICES expérimentées demandées pour série populaire de robes de soie. Emploi continu, bon salaire à personne voulue. S'ad. Gold & D. Dress Co., immeuble Square Phillips, chambre 91. 10—12,14

OPERATRICES expérimentées dans les robes d'enfants demandées, à 6718, St-Hubert. 10—

OPERATRICES expérimentées demandées pour faire les pyjamas, poser les manches et fermer les chemises sur la machine à 2 aiguilles. Union Spéciale. S'ad. Mlle Péladeau, D. H. Stewart Co., 6799 St-Dominique, près station Mile-End. 10—126-2

OPERATRICES de première classe dans les robes, et finisseuses dans les manteaux pour dames, demandées. Personnes inexpérimentées seulement. 540 Ste-Catherine Est. 10—

OPERATRICES d'expérience sur machine électrique, confection d'enfants. S'adresser Bureau de Placement Gratuit, Service d'Emploi du Canada, 61, Notre-Dame Est. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie demandées, emploi continu. 1485 Bleury. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie demandées. Luxor Dress, 282 Sainte-Catherine O. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les robes de soie demandées, chambre 203A, 242 Sainte-Catherine O. 10—

OPERATRICES dans les vestons, expérimentées demandées immédiatement, bon salaire. Royal Dress Co., 10ème étage, immeuble Sommer. 10—126-3

OPERATRICES dans les robes de soie demandées. Seules des expertes doivent se présenter. S'adresser immédiatement à Hyman Dress, immeuble Jacob, chambre 512. 10—

OPERATRICES expérimentées dans les pantalons demandées. Libenstein et Davis, manufacturiers de pantalons. 1108 Saint-Laurent. 10—

OPERATRICE expérimentée demandée immédiatement. S'ad. 19a Sainte-Catherine ouest. 10—

OPERATRICE expérimentée demandée pour confection de manteaux de dames. Chambre 106, immeuble Wilder. 10—

OPERATRICE pour les boutonnières expérimentée. S'ad. à M. Barry, The Hampton Manufacturing Co. Ltd., rues Colonial Cadieux et Elmire. 10—126-2h

OPERATRICES expérimentées demandées dans les robes en soie, jersey et coton pour dames. S'adr. à M. Barry, The Hampton Manufacturing Co. Ltd., rues Elmire, Colonial et Cadieux. 10—126-2 h

OPERATRICES demandées d'expérience seulement, robes, lingerie. 197 Notre-Dame Est. 10—

PREPAREUSES de chapeaux parlant les deux langues. Mlle Landry, 3793 Wellington. 10—126-3

PREPAREUSES de chapeaux de dames avec expérience demandées. S'adresser Mademoiselle Ménard, 442 rue Ste-Hélène. 10—125-2

PRESSEUSE expérimentée pour robes de soie et fust. Joseph Mfg. Co., 27 Mayor, immeuble Sommer. 10—126-7

UNE FAISEUSE de doublure dans pantalons et une sur machine spéciale et une assembleuse. S'ad. 1604 St-Laurent, Kaufman Bldg. 10—

VENDEUSES d'obligations pour vendre un stock exceptionnel à 7% privilégié, excellente opportunité pour femmes compétentes. Liste de clients possibles fournie. Bonne commission. S'ad. 190 St-Jacques, suite 709. 10—125-4

VENDEUSE expérimentée demandée pour magasin de confection pour dames, doit parler les deux langues et avoir bonne mine. New Maison Labelle, 145 rue Ste-Catherine Est. 10—126-3

VENDEUSE demandée, magasin confections pour dames. Expérience. 419 Ste-Catherine Est. 10—125-2

11 COIFFEUSES

A

900 SUCCURSALES à votre SERVICE

MONTRÉAL BANLIEUE PROVINCE

28 MAISON A LOUER

DELANAUDIERE, 4735, 4 pièces, moderne, 3ème étage, possession immédiate. Aussi 7 pièces, moderne, 2ème étage. M. Molleur, 4733 Delanaudière. Main 8376; le soir, Amherst 1810. 28—14,17

DELAROCHE 7397. Magnifique coin 4 appts, garage. Cal. 5645W. 28—

DELAROCHE 4402, 2ième étage, 2 grands appts, cuisine et chambre, gaz, électricité, 12.00. 28—

DELORIMIER, 8 appartements neufs, chauffés, très chauds, plancher bois franc, fixtures électriques, raisonnable. Clairval 4338. 28—126-2

DELORIMIER, 4221, logement 7 appartements, chauffage à eau chaude, fixtures électriques comprises, en parfait ordre. S'ad. A. Leebau, 4470 Delorimier. 28—122-8

DELORIMIER 6577, 4 apts, passage, planchers bois dur, 15.00 par mois. Cal. 4428m. 28—

DELORIMIER 4475, près Mont-Royal, huit pièces, deuxième étage, fini chêne, foyer, miroir, système chauffage, planchers bois dur. Est 2786. 28—126-6

DE NORMANVILLE 4 et 6 appartements avec garage. S'ad. 6901 Garnier. Calumet 1137F. 28—125-5

DES ERABLES 5218A, 5220, 4 apts, maison neuve, moderne, près St-Jérôme, ménage fait, 18.00, 20.00. Clairval 5012m. 28—

DE ST-VALLIER, 6344, près Beaubien, troisième étage, 6 grands appartements, fera ménage. 28—9,12,14,18,

4834A DES ERABLES, entre Marie-Anne et Rachel, un 3ième étage, clair, chaud, propre, émaillé, magnifique foyer, bûches, chenets, armoire vitrée. Propriétaire, 4832 Des Erables. Am. 7809. 28—123-5

DORION 2193—4 appts, salle bain, près Ontario, 20.00. Lancaster 5796. 28—

DORION 1599-1601, près Demontigny, 6 pièces, nouvellement décorées, 25.00. Est 2788. 28—125-6

DROLET 7929, logement neuf, très ensoleillé, six pièces, planchers bois dur, deuxième, vingt-deux piastres. Calumet 1518. 28—126-4

DUPLEX, 2ème étage, logement 8 appartements, chauffés, très éclairés, ménage fait, électroliers et stores fournis, garage chauffé, 510 Durocher, coin St-Viateur, 110.00. Atlantic 4530. 28—126-2

FABRE, 6 appts, 3ème étage, S'ad. Tél. Amherst 9676. 28—125-2

FRANCHERE 4537-4543, six pièces, prix $20.00. Durocher, 26 St-Jacques. Main 3388. 28—

FRANCHERE 4539, logement six pièces avec écurie, $25.00. Durocher, 26 St-Jacques. Main 3388. 28—

FRONTENAC, près Ste-Catherine, un bas, 4 pièces, bien éclairé, belle chambre de bain, $15.00. 542 Frontenac. Cherrier 7928. 28—

FRONTENAC, 4 appartements, passage, bain, fixtures électriques, 17.00. Amherst 1271. 28—126-2

FRONTENAC, près Ste-Catherine, beau grand logement 2 étages, 7 pièces, bien éclairé, belle chambre de bain, très chaud, $25.00. 542 Frontenac. Cherrier 7928. 28—

GARNIER 5377, plain-pied du haut, quatre pièces, chambre de bain, $17.00. En bon état. John Findlay Limited. Main 1907. 28—126-2

GATINEAU, 183 (Côte-des-Neiges), 8 pièces, chauffage eau chaude, cave cimentée, $50.00. Harbour 5718. 28—125-2

HARMONY 2114. Bas, 2 chambres, bain 12.00. Harmony 2196. Bas 3 pièces, bain, électricité, 13.00. Harmony, 2186. Bas, 3 pièces, bain, électricité, propres, 14.00. Larivière 216. Haut, 4 pièces, 11.00, Chaud. S'ad. 1465 Bleury. Lancaster 8671 28—7,10,14,17,21,24,28,31

JEANNE D'ARC 2593.—4 appartements, bain, gaz, électricité, 15.00. 28—14,16,17

LAJEUNESSE, 7949-53, entre Jarry et Gounod, un bas de 8 pièces avec cave bien éclairée, gaz, électroliers, chambre de bain, et un 3ème de 4 pièces, de beaux logis, bien attrayants. Bas $26 et haut $18.00. Les tramways St-Denis-Frontenac passent à la porte. S'ad. prop. 6857 Boyer. Cal. 3503M. 28—121-6

LETOURNEUX 539. Haut 6 chambres, électricité, galerie, ménage fait, possession immédiate si désiré. 28—14,16

LOGEMENT, 7 pièces éclairées, vendra partie ameublement. 651 Demontigny 1st. 28—

LOGEMENTS à louer, 6 apts, 27.00, 28, avec fournaise, eau chaude, 31.00. Clair. 4922. Amherst 9228. 28—

LOGEMENT 5 apts, avec storage. 1262 Wolfe. 28—126-2

LOGEMENT à louer de 7 appts, avec garage sur la rue 30.00 par mois, aussi logement de 6 appts avec garage, 25.00, logement de 3 appts 15.00. 8332 Foucher. Cal. 5986J. 28—

LOGEMENT de 5 pièces ensoleillées, grande galerie, pas de bain, 20.00, face église. 2150 Fullum. 125-2

LOGEMENTS à louer 3, 4, 5, 6, 8 apts. Adresser 1405 rue Maisonneuve. 28—9,12,14,16,17

MAGNIFIQUE plain-pied, 2 étages, bas et haut, 1414 Notre-Dame O., $25 par mois. J. Monarque, York 4492J, ou City House Furnishing Co., 4236 St-Laurent. 28—126-3

MAISON chauffée très moderne et aussi pas chauffée rue St-Denis. S'ad. 7675 St-Denis. Calumet 2215. 28—126-4

MAISON chauffée, 4 appts, 30 x 35, ameublement à vendre. Ch. 7122. 28—126-2

MARQUETTE 5343, un haut, quatre pièces, chambre de bain, $19.00. John Findlay Limited, Main 1907. 28—126-2

MARQUETTE, 2me étage, 7 apts, fixtures électriques. Amherst 4921. 28—24,26

MARQUETTE, No 4461, près Mont-Royal, un logement 4 appartements, 2ème étage, loyer $23; garage si désiré. Téléphoner Amherst 2577. 28—126-4

MONTCALM près Dorchester, logements neufs, 5, 6 pièces. Est 2515. 28—12,14,16

MONTREAL-NORD. Maison 4 appts. 15, Calumet 2484w. 28—

MONTGOMERY 2562, 5-apts, bain, gaz, moderne. Cherrier 6951. 28—125-4

MOREAU, 2117, 5 pièces, ménage fait, 18.00. West. 5464. 28—

NOTRE-DAME Est 2689, etc., coin William-David. Sept et huit pièces éclairées en face du parc, décorées au goût, $28 et $35. John Findlay Limited, Main 1907. 28—126-2

NOUS prenons des meubles de ménage en entrepôt. Prix modérés. Archambault, 4179 St-Denis. Bélair 0583. 28—125-6

ONTARIO 2112, angle Davidson, deux beaux logements, six pièces et chambre de toilette, ménage fait, deuxième 30.00, troisième, 28.00. Jeannotte, 2111 Ontario Est. Clairval 0928. 28—12,14,16

OUTREMONT, 646 Querbes, près Bernard, très modernes, éclairées, trois côtés, 30.00. Nantel, Main 5069. Soir Atlantic 7638. 28—125-2

OUTREMONT, 76 et 86 avenue Willowdale, passé Bellingham Road, deux cottages de 8 pièces, semi-détachés, joli décor, grand jardin. Occupation immédiate. Option d'achat. Atlantic 1115 ou UPtown 7640. 28—14,16

PAPINEAU, face Parc Lafontaine, 4 pièces chauffées, nouvelle construction. Amherst 6274. 28—126-4

PARTHENAIS, 4468, près Mont-Royal, 2ème, 8 appartements, cuve, etc. Amh. 1851. 28—126-6

PARTHENAIS, près Sherbrooke, logement de 7 pièces détaché, système, garage chauffé. Aussi logement de 4 pièces. Clairval 4134. 28—

PONT VIAU, deux logements à louer, prix modéré, Mme Charles Filiatrault, Pont Viau. 28—

RIVARD 3946, près Duluth, six pièces, bain, fixtures. Bélair 4775. 28—

RIVARD, près Roy, 2ème, 5 apts, 6 appts, bien éclairés, modernes. Est 3958. 28—124-6

ROSEMONT 5280—7ième, 3 appts, et chambre de bain; bas prix. 28—

ROY, 506-513, grands plain-pieds de 5 pièces, loyer modéré, près parc Lafontaine. Se présenter à 509 Roy ou Bélair 3496. 28—14,16

RUE CARTIER, près l'église Immaculée Conception, 6 appartements. Amherst 1778. 28—

RUE DELANAUDIERE, coin Beaubien, 2 logements de 6 grandes pièces des plus modernes. Cal. 2655. 28—

STE-CATHERINE coin Letourneux, 3 pièces chauffées au-dessus pharmacie Cherrier 5217. 28—

ST-DENIS 7048-7044A-7044B-7056, quatre pièces, 20.00, plancher bois dur, parfait ordre. Durocher, 26 St-Jacques. Main 3388. 28—

28 MAISON A LOUER

ST-DENIS 6232, 6236, 6254, logements 4 pièces, ménage fait. Bélair 2102. 28—126-2

ST-DENIS, 3ème, bain, heater, moderne, fixtures, 22.00. Cal. 9786. 7428 S.-Denis.

ST-DENIS, 8028, 6 chambres modernes, chauffées, 45.00, écluses 4 faces, garage si désiré, L. Charpentier, 8030 St-Denis. Calumet 7060. 28—126-3

ST-DENIS 4252, 4258, près Rachel, 7, 8 pièces, fournaise. Bélair 4775. 28—

ST-DENIS 6663, troisième, 4 appts modernes, près église St-Edouard. Amherst 2940. 28—

ST-DENIS 6348. Bas, 8 appartements, moderne, garage, près Bélanger, $55.00. 28—

ST-DENIS 7761, 8 appts, garage neuf, 6623 Drolet, 7 appts, système chauffage, garage. Cal. 2576-M. 28—

ST-DENIS, près Villeray et Jarry, complètement neuf; la belle localité du nord. 4, 5, 6, 7, 8 pièces, fenêtres sur 3 côtés, bas, hauts chauffés à eau chaude, finition chêne, laquées, planchers bois dur, chambre de bain mosaïque, foyer, garages chauffés. Cal. 2555. 28—

ST-DENIS, 1587, 9 pièces chauffées, lavabo, eau chaude et froide, garde-robe dans chaque chambre, bain et cabinet séparés, ménage fait par propriétaire. 28—

ST-DENIS 7823, 6 apts modernes. S'ad. 7837 St-Denis. Cal. 4890. 28—

ST-DENIS, trois logements modernes, bois dur. Bélair 7948W. 28—

ST-DENIS 7431, logements neufs, 2ème et 3ème, 4 grandes pièces, 2 grandes garde-robes, lingerie, cuve, incinérateur, planche à repasser, etc., prêts 15 mars, foyer gratis jusqu'à mai. 28—12,14,16

ST-DOMINIQUE, près Bélanger, 2 jolis logements, 4 apts avec fenêtres, haut et bas, grande cave cimentée, endroit commercial si désiré, tout très propre, confortable. Calumet 5582. 28—

ST-DOMINIQUE 6283, entre Beaubien, Bellechasse, plusieurs logis neufs, 3, 4, 5, 6 appts. 28—

ST-HUBERT, 1757-1759, 2 logements chauffés. Tél. Est 5714W. 28—

ST-HUBERT, 1150, 3, 5, 8 pièces chauffées, poêle, balcon, solarium. 28—9,10,13,14,15,17

ST-HUBERT, 3441, bas, cinq pièces, chauffées, Est 9408W. 28—125-6

SAINT-JACQUES, 1009, plain-pied neuf ensoleillé, 5 pièces et bain, excellente condition, idéal pour employé de chemin de fer, gare Windsor ou Bonaventure, loyer modéré. Uptown 8314. 28—14,17

ST-JEROME, près Delorimier, bas, 7 pièces, système, moderne, garage si désiré, 2 places. Clairval 5040W. 28—

ST-LAURENT 6735, coin St-Zotique, 5 appts, pour magasin et logements. Aussi boutique en arrière. Crescent 8936. 28—

SHEPPARD, 2397, logement 8 appts modernes, planchers bois franc. Amherst 1016. 28—124-3

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

Nous avons des logements à louer dans plusieurs parties de la ville. S'adresser 95, rue St-Jacques, Harbour 2185. Le soir, CAlumet 1235 M. 28—124-6 F

TROIE, 830 (Côte-des-Neiges), faisant front sur parc Troie, chauffage à air chaud, cave cimentée, $38.00. Harbour 5718. 28—125-2

ST-DENIS 7823, 6 apts modernes. S'ad. 7837 St-Denis. Cal. 4890. 28—

ST-DENIS, trois logements modernes, bois dur. Bélair 7948W. 28—

ST-DENIS 7431, logements neufs, 2ème et 3ème, 4 grandes pièces, 2 grandes garde-robes, lingerie, cuve, incinérateur, planche à repasser, etc., prêts 15 mars, foyer gratis jusqu'à mai. 28—12,14,16

ST-DOMINIQUE, près Bélanger, 2 jolis logements, 4 apts avec fenêtres, haut et bas, grande cave cimentée, endroit commercial si désiré, tout très propre, confortable. Calumet 5582. 28—

ST-DOMINIQUE 6283, entre Beaubien, Bellechasse, plusieurs logis neufs, 3, 4, 5, 6 appts. 28—

ST-HUBERT, 1757-1759, 2 logements chauffés. Tél. Est 5714W. 28—

ST-HUBERT, 1150, 3, 5, 8 pièces chauffées, poêle, balcon, solarium. 28—9,10,13,14,15,17

ST-HUBERT, 3441, bas, cinq pièces, chauffées, Est 9408W. 28—125-6

SAINT-JACQUES, 1009, plain-pied neuf ensoleillé, 5 pièces et bain, excellente condition, idéal pour employé de chemin de fer, gare Windsor ou Bonaventure, loyer modéré. Uptown 8314. 28—14,17

ST-JEROME, près Delorimier, bas, 7 pièces, système, moderne, garage si désiré, 2 places. Clairval 5040W. 28—

ST-LAURENT 6735, coin St-Zotique, 5 appts, pour magasin et logements. Aussi boutique en arrière. Crescent 8936. 28—

SHEPPARD, 2397, logement 8 appts modernes, planchers bois franc. Amherst 1016. 28—124-3

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

Nous avons des logements à louer dans plusieurs parties de la ville. S'adresser 95, rue St-Jacques, Harbour 2185. Le soir, CAlumet 1235 M. 28—124-6 F

TROIE, 830 (Côte-des-Neiges), faisant front sur parc Troie, chauffage à air chaud, cave cimentée, $38.00. Harbour 5718. 28—125-2

VAN HORNE, 1018, 1020, 1022, magnifiques plain-pieds de 5 pièces séparées, améliorations modernes, loyers modérés. Appeler Bélair 3456. 28—14,16

VERDUN.—Six pièces propres, avec garage en ciment, 26.00. "Nous Voir" Massé & Gauthier, 3985 Wellington, York 1573. 28—126-2

VERDUN.—Si vous êtes à la recherche d'un logis "Nous Voir". Massé & Gauthier, 3985 Wellington, York 1573. 28—126-2

VISITATION, 1935, 6 logements, 4 pièces, 3 vides, possession immédiate. 28—12,13,14,15,17

29 MAISON MEUB. A LOUER

3 APPTS, téléphone, gaz, électricité, chauffés, 7.00. 1751 Visitation. 29—

30 MAGASIN A LOUER

BELANGER, magasins chauffés, $30 et $20, bon centre d'affaires. Calumet 9868. 30—124-6

BLVD CREMAZIE 362, magasin 25 x 50, construction neuve. Cal. 5220. 30—126-6

COIFFEUSE expérimentée trouverait un salon à louer chez Mme Allard, 447 Mont-Royal. 30—

EPICERIE à louer, beau site, sur 4 coins, 2699 Lafontaine. 30—

GARNIER, près Mt-Royal, magasin avec 5 appts, bon pour cordonnier, boucher, pâtissier. Adresse 4520 Garnier. 30—

MAGASIN à louer, situé coin rues Notre-Dame et Saint-Gabriel, occupé récemment par la pharmacie Archambault. S'adresser à Larue, 153 Ste-St-Paul. Tél. Main 2829. 30—117-10

MAGASIN chauffé, grande cave cimentée, coin transfer, Mont-Royal Est, coin St-Denis. Bélair 1904. 30—126-2

MAGASIN chauffé, coin Henri-Julien-Fallon; bonne place commerce. Cal. 5876. 30—124-3

MT-ROYAL EST 710, grand magasin coin 3 portes, entourage très commercial. Bélair 4876. 30—

NOTRE-DAME est et William David, grand magasin, un coin, longtemps occupé par boucher et épicier licencié. Garage, etc. John Findlay Limited, Main 1907. 30—126-2

STE-CATHERINE EST

2530, près Lasalle, chauffage eau chaude, cave, voûte, possession immédiate, loyer réduit d'ici mai. Favreau, MAin 7900. Audet, CLairval 1852. 20—12, 14, 16 F

SAINT-JACQUES, 1011, près du coin, magasin neuf, deux vitrines, belle façade, grand sous-sol, pas de salon de barbier, immeuble d'affaires, gros trafic, bon endroit pour mercerie, teinturerie, nettoyage, chaussures, modes, pharmacie ou tout commerce de détail, courtiers protégés, loyer bon marché. Est 5314. 30—14,17

SALON coiffure à louer, clientèle établie, bon marché, 2816 Masson. 30—

SHERBROOKE 4620, près ave Victoria, grand magasin avec cave, possession immédiate. P.-E. Bourret, 294 Ste-Catherine Est. 30—12,17,14

VERDUN.—Wellington, côté nord, dans le centre, 75.00. "Nous Voir". Massé & Gauthier, 3985 Wellington, York 1573. 30—126-2

VICTORIA Ave 276, Westmount, près Sherbrooke, dans nouveau Victoria Garage, grand magasin, conviendrait à barbier ou boucher. Adresser au garage. 30—10,12,14

31 MAISON CAMP. A LOUER

COTEAU LANDING, Cottage, bungalow, meublés; place idéale. Bélair 7837. 31—14,17

32 MANUFACTURE A LOUER

ETAGE pour manufacture à louer dans bâtisse moderne munie d'arroseurs automatiques, chauffage, service d'ascenseurs; environ 900 pieds. Occupation au 1er mai. On fera les divisions. Tél. Plateau 6833. 32—10,12,14

MANUFACTURE à louer, 3 étages ou séparément, 1410 Plessis. 32—125-2

ST-PIERRE 446. Un ou deux plain-pieds d'environ 6000 pieds chacun. Loyer bas. 32—123-6

DIVERS

37 ACCORDEUR DE PIANO

PAUL COLLET, accord, réparation, polissage, ouvrage garanti. Cherrier 4527, soir, Uptown 8348. 37—3,7,10,14,17,21,24,28,31

40 AUX MALADES

BOTANIQUE. Toutes les maladies traitées avec succès par les plantes, remèdes végétaux. Les Médicaments St-Germain, 5016 Rivard. BElair 4210. 40—278-306

A LA CLINIQUE du Parc Lafontaine, maintenant hôpital Post Graduate, de Montréal, Spécialités Rayons X, électricité, laboratoire d'analyse. Hôpital $2.50 à $5.00 par jour. Téléphone Amherst 2896. 708 Parc Lafontaine, coin Marquette. 40—104-30

INSTITUT de Phophylaxie (la plus complet connu) où toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès. 34 Hutchison, Plateau 6347. 40—250-306

LES REMEDES St-Joseph, souverains contre toutes les maladies, sont en vente à 5067 Delaroche, près Laurier. Bélair 4007F. 40—14,17

40 AUX MALADES

LES Remèdes végétaux des "médicaments Hansquine" sont en vente à 2115 Bourbonnière, Clairval 0980J. 40—123-6

41 AVIS RESPONSABILITE

APRES cette date, 14 mars 1928, je ne serai responsable d'aucune dette contractée par ma femme, Mme P. E. Duckworth, 511 ave. Regina, Verdun. P. E. Duckworth, 96 Plymouth Grove. 41—126-3

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Ernest Lacaire, 2075 Darling. 14 mars 1928. 41—126-2

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un ordre signé de ma main. Signé: F. X. Drolet, 1035 De Bullion. 41—

51 COLLECTION

COLLECTIONS

Salaire, loyers, comptes, billets, jugements, réclamations de toutes sortes, correspondance dans toutes les villes du Canada et Etats-Unis. HArbour 7346. Sun Mercantile Agency, 15a Notre-Dame Ouest. 51—124-6 F

55 DIVERS

AUX HERBORISTES! Tous herboristes sur l'île de Montréal sont priés d'appeler à Est 1991, pour assemblée qui aura lieu. 55—125-3

AVIS PUBLIC. Grand encan de ménage et stock d'épicerie, à 11 heures, vendredi, à 2027 Letourneux. 55—

CARROSSE Lloyd presque neuf, vendra à sacrifice. Amherst 7557. 55—

REMERCIEMENTS à St-Joseph et St-Antoine pour faveur obtenue. 55—

REMERCIEMENTS à St-François Xavier, faveur obtenue. 55—

REMERCIEMENTS à saint Gérard pour faveur obtenue avec promesse de publier E. N. 55—

SPIRELLA, vêtements, support corset. Téléphoner pour corsetière, gérante du nord, Madame A. David, 3565 Jeanne Mance, PLateau 2889. 55—

TABLES et chaises plantes à louer pour réunions. Enchères Baillargeon. 55—14,17

60 HOPITAUX PRIVES

AVIS. Prendra cas de maternité, pensionnera enfants si désiré. 4547 St-Denis. Bel. 7278. 60—123-306

HOPITAL PRIVE, garde-malade graduée, médecin. Spécialité: maternité. 4617 St-Denis. Bel. 3523W. 60—108-306

HOPITAL maternité, strictement privé, hautement recommandé. Mme J. Despatie, 2053 Frontenac. Amherst 7684. 60—12,14,17

HOPITAL maternité strictement privé, hautement recommandé. Mme J. Despatie, 2053 Frontenac. Am. 7684. 60—14,17

HOPITAL Mont-Royal, cas maternité, strictement privé. Propriétaire, Madame Dagenais, 712 Mont-Royal Am. 2684. 60—14,17

MADAME BOISVERT, maternité, convalescence, enfants d'adoption. Cal. 7299. 6702 ChristopheColomb, coin Saint-Zotique. 60—

MATERNITE privée chez Docteur Leriche, 1687 St-Denis. Est 5955. 60—117-306

MATERNITE Sainte-Thérèse, bas prix, 639 Ontario Est. Est 5647. 60—54-306

SPECIALISTES, docteur Chaussé et docteur Lafortune sont toujours à la clinique du Parc Lafontaine, hôpital Post Graduate de Montréal. Spécialités: Rayons X, rayons ultra-violets, électricité, analyse. Hôpital: 3.50 à 5 piastres par jour. 708 Parc Lafontaine, coin Marquette. Tél. Amherst 2096. 60—104-306

62 OBJETS PERDUS

BOUCLE d'oreille. Informations 42 avenue Brillon. Walnut 3179J. 62—

BRACELET en pierre du Rhin, vendredi midi, entre Querbes et Delaroche, sur l'avenue Laurier, récompense. 5062 Delaroche. 62—

CHIEN policier beige répondant au nom de Seddy. Récompense, station de gazoline, Ave du Parc et Villeneuve. At. 4089. 62—

CHIEN policier, jaune, gris et noir, 3 taches noires sur les yeux, nom Princesse, si non retourné dans 3 jours, sera poursuivi. 5249 St-Dominique. 62—

MONTRE en or pour dames, Eaton ou N.-D. G., souvenir. Récompense à 116a Madison, Walnut 7461. 62—

PERDUE dimanche après-midi, épinglette avec diamant et perles satin, de l'église Ste-Catherine, rue Amherst, Ontario, jusqu'à 2061 St-André. Récompense. S'ad. 2061 St-André. 62—

PERDUE, lundi, 12 mars, entre 5 hrs et 5.30 hrs p.m., chez Eaton, une bourse drab et brun, contenant argent, chapelet de perle satin, canif rouge, ainsi qu'un chèque et autres articles. Récompense généreuse à celui qui la rapportera à 771 Rockland, près Van Horne. Urgent. Atlantic 4525. 62—125-6

PLUME fontaine dorée initiales L.P.L. Récompense. Bélair 7885F. 62—

63 OBJETS TROUVES

TROUVE chien policier. Prière réclamer en payant dépenses. 1920 Panet, Amherst 8383. 63—

65 REMBOURRAGE

A BAS prix, meubles rembourrés, vernissage, polissage, réparation générale. Trudel. Amherst 8026. 65—125-6

BOYER, réparation des meubles, matelas, plumes. Bas prix. Bélair 8328. 65—92-306

66 REPARATIONS

A BAS PRIX. Meubles rembourrés. Chesterfield, spécialité. Portugais. Amherst 8050. 66—160-306

A BON MARCHE, matelas refaits, 1.50 plumes désinfectées. Brosseau, Lancaster 1447. 66—162-306

A BOYER, gros, détail, matelas, lits plumes lavés, désinfectés, refaits, meubles rembourrés, coussins toutes sortes. Bélair 8328. 66—262-306

APPELEZ chez Fiset, Crescent 2686, matelas, lits de plumes lavés, refaits, meubles rembourrés. Maison de confiance, 129 Beaubien Est. 66—216-306

MATELAS, meubles rembourrés, 2.50 plus. Ferland Upholstering, 1195 Wolfe. Est 5122F. 66—68-306

MATELAS, meubles rembourrés, plumes nettoyées, désinfectées. Watler, 4486 DeLaroche. Cherrier 7122. 66—137-306

POUR réparages de machines à coudre, adressez-vous Calumet 8779. 66—125-5

67 TRANSPORT

A BEAVER TRUCK TAXI LTD.

470 Ontario Est, déménagements, transport général, pianos, vallises, ville, campagne. Ouvert le soir. Est 2787. 67—306-306 F

AMHERST, 3946, Chamberland Frères, trucks, transport général, pianos, 4.00; ménage, 2.00. 67—293-306

BRUNET TRANSPORT, 7955 Chateaubriand, déménagement pianos, paquets. Cal. 4851F. 67—93-306

DIAMOND TRUCK. Transport général, déménagement, pianos, vallses. Jour et nuit. Est 7918. 67—115-306

TRANSPORT NATIONAL. Transport général de marchandises, déménagements, vallses. Harbour 6681—734 St-Laurent. 67—79-306

TRUCK transport général à bas prix. 4258 Fabre. Am. 3444. 67—123-7

68 ON DEM. A ACHETER

ALFRED RICHARD, paye plus haut prix, meubles, tapis. Cl. 3645. 68—124-6

A PRIX raisonnables, achetons meubles, tapis, prélarts, gramophones, pianos et coffres-forts. Crescent 8306. Desjardins, 6667 St-Hubert. 68—266-306

MEUBLES payés argent comptant ou vendus à commission par Cimon, encanteur. Bélair 3167. 68—125-6

APPELEZ Lancaster 6418, nous paierons bons prix vos vieux meubles, gramophones, pupitres, coffres-forts, tapis. 68—124-6

GEORGES MADGIN achète meubles, tapis usagés. Est 9293. 68—124-6

ON DEMANDE à acheter une taverne. Ecrire à Boîte 75, Station "N". 68—125-3

ON demande à acheter livres, romans usagés, en échange 10 cts. 151 Dorchester Ouest. 68—126-2

SPIER'S achète tout, habits, fourrures, instruments de musique, bijoux, etc. Appelez pour notre homme: Est 7686, 1686, 196 Craig Est. 68—18-306

68 ON DEM. A ACHETER

ON demande à acheter boutique de forge dans centre près des chars. Ecrire Casier 2565, La Presse. 68—126-6

A VENDRE

69 ANIMAUX

A VENDRE—Chiens Alsaciens, mâle et femelle, 2½ mois avec pedigree, bon marché. 1073 Wolfe. 69—126-4

200 CHIENS de toutes sortes, lapins Géants des Flandres, cochons des Indes, à sacrifice. 4269 St-Laurent, Bélair 1061. 69—

CHIEN Pekinois à vendre, avec pedigrée, bon marché. 1277 Ste-Elizabeth. 69—

CHIEN policier belge âgé 1½ an, pure race. 3266 Adam, Clairval 0339. 69—

LAPINS Chinchilla, sujets de choix seulement. Emile Boulanger, Montmagny. 69—123-6

POMERANIENS, mâle et femelle, orange, 2½ mois, enregistré, 3631 Henri-Julien, coin Carré Saint-Louis. 69—

70 ACCESSOIRES D'AUTOS

ACCESSOIRES et parties d'automobile pour tous les chars et camions, marchandises de qualité seulement; plus grand assortiment au Canada. Ouvert le soir. Finestone Autoparts Co., 4564 St-Denis. Bélair 5195, 505 St-Jacques. 70—12,14,16

ASSORTIMENT complet de parties usagées pour toutes marques de chars en existence. Spécialité: générateurs, starteurs usagés, pneus usagés, aussi parties neuves: couronnes, pinions, gaskets, facings, brosses générateur, etc. Ouvert jour et nuit. Montreal Automobile Ltée, 1540 Sanguinet Lane. 2294. 70—126-4

2 BOITES de truck capacité 4 verges avec côtés qu'on peut enlever, 2 pompes hydrauliques pour truck 5 tonnes. S'adresser Kendall Brothers Limited, 1605 Iberville ou 248 McCord. 70—125-5

LE PLUS grand assortiment de parties d'autos usagées de toutes marques en stock. Spécialité: parties neuves, couronnes, pignon, essieu et drive shaft. Nos prix non véritablement surprenants. Paquette Garage, 5669 Denormanville. Calumet 2447. 70—101-26

900 PNEUS usagés, toutes grandeurs, bons pour plusieurs milles. 915 Amherst. 70—122-14

SEULE PLACE en ville autorisée pour la vente des parties réelles, Gray-Dort, Gray, Rickenbacker, Moon. Aussi grand choix de parties usagées. Modern Motor Sales Ltée, 658 Dorchester Ouest. 70—101-26

71 AUTOS A VENDRE

ACHETEZ maintenant tandis que le choix est grand et nos prix bas, prix pour nos achats et offres à partir de $50. Allez à 604 ou à 973 Ste-Catherine ouest. Studebaker Corporation. 71—124-6

ACHETEURS, nous avons un grand choix d'autos usagés: Chevrolet, Essex, Ford, à sacrifice. Venez les voir. Just Motor, distributeur de Chevrolet, 4638 St-Denis. Bélair 1224. 71—123-4

AUBAINES — Sedans, coupés, Ford, Chevrolet, Essex, Star, Whippet, et quelques bons tourings. Votre auto acceptée en échange ou conditions faciles. Just Motors, 3429 ave du Parc (près Sherbrooke). Ouvert le soir. 71—126-16

AUTOMOBILE à neige à vendre, touring Ford 1922, avec patins à neige, en parfait ordre, 200. Dr Roch Dépatis, 1030 Bélanger. Ca. 0564. 71—12,14,16

AUTOMOBILE Overland touring, 1923, pour vendre immédiatement, 65.00. 1256 Beaudry. 71—

BAS PRIX. Meubles rembourrés. Chesterfield, spécialité. Portugais. Amherst 8050. 66—160-306

A BON MARCHE, matelas refaits, 1.50 plumes désinfectées. Brosseau, Lancaster 1447. 66—162-306

A BOYER, gros, détail, matelas, lits plumes lavés, désinfectés, refaits, meubles rembourrés, coussins toutes sortes. Bélair 8328. 66—262-306

APPELEZ chez Fiset, Crescent 2686, matelas, lits de plumes lavés, refaits, meubles rembourrés. Maison de confiance, 129 Beaubien Est. 66—216-306

MATELAS, meubles rembourrés, 2.50 plus. Ferland Upholstering, 1195 Wolfe. Est 5122F. 66—68-306

MATELAS, meubles rembourrés, plumes nettoyées, désinfectées. Watler, 4486 DeLaroche. Cherrier 7122. 66—137-306

POUR réparages de machines à coudre, adressez-vous Calumet 8779. 66—125-5

67 TRANSPORT

A BEAVER TRUCK TAXI LTD.

470 Ontario Est, déménagements, transport général, pianos, vallses, ville, campagne. Ouvert le soir. Est 2787. 67—306-306 F

AMHERST, 3946, Chamberland Frères, trucks, transport général, pianos, 4.00; ménage, 2.00. 67—293-306

BRUNET TRANSPORT, 7955 Chateaubriand, déménagement pianos, paquets. Cal. 4851F. 67—93-306

DIAMOND TRUCK. Transport général, déménagement, pianos, vallses. Jour et nuit. Est 7918. 67—115-306

TRANSPORT NATIONAL. Transport général de marchandises, déménagements, vallses. Harbour 6681—734 St-Laurent. 67—79-306

TRUCK transport général à bas prix. 4258 Fabre. Am. 3444. 67—123-7

68 ON DEM. A ACHETER

ALFRED RICHARD, paye plus haut prix, meubles, tapis. Cl. 3645. 68—124-6

A PRIX raisonnables, achetons meubles, tapis, prélarts, gramophones, pianos et coffres-forts. Crescent 8306. Desjardins, 6667 St-Hubert. 68—266-306

MEUBLES payés argent comptant ou vendus à commission par Cimon, encanteur. Bélair 3167. 68—125-6

APPELEZ Lancaster 6418, nous paierons bons prix vos vieux meubles, gramophones, pupitres, coffres-forts, tapis. 68—124-6

GEORGES MADGIN achète meubles, tapis usagés. Est 9293. 68—124-6

ON DEMANDE à acheter une taverne. Ecrire à Boîte 75, Station "N". 68—125-3

ON demande à acheter livres, romans usagés, en échange 10 cts. 151 Dorchester Ouest. 68—126-2

SPIER'S achète tout, habits, fourrures, instruments de musique, bijoux, etc. Appelez pour notre homme: Est 7686, 1686, 196 Craig Est. 68—18-306

68 ON DEM. A ACHETER

ON demande à acheter boutique de forge dans centre près des chars. Ecrire Casier 2565, La Presse. 68—126-6

A VENDRE

69 ANIMAUX

A VENDRE—Chiens Alsaciens, mâle et femelle, 2½ mois avec pedigree, bon marché. 1073 Wolfe. 69—126-4

200 CHIENS de toutes sortes, lapins Géants des Flandres, cochons des Indes, à sacrifice. 4269 St-Laurent, Bélair 1061. 69—

CHIEN Pekinois à vendre, avec pedigrée, bon marché. 1277 Ste-Elizabeth. 69—

CHIEN policier belge âgé 1½ an, pure race. 3266 Adam, Clairval 0339. 69—

LAPINS Chinchilla, sujets de choix seulement. Emile Boulanger, Montmagny. 69—123-6

POMERANIENS, mâle et femelle, orange, 2½ mois, enregistré, 3631 Henri-Julien, coin Carré Saint-Louis. 69—

70 ACCESSOIRES D'AUTOS

ACCESSOIRES et parties d'automobile pour tous les chars et camions, marchandises de qualité seulement; plus grand assortiment au Canada. Ouvert le soir. Finestone Autoparts Co., 4564 St-Denis. Bélair 5195, 505 St-Jacques. 70—12,14,16

ASSORTIMENT complet de parties usagées pour toutes marques de chars en existence. Spécialité: générateurs, starteurs usagés, pneus usagés, aussi parties neuves: couronnes, pinions, gaskets, facings, brosses générateur, etc. Ouvert jour et nuit. Montreal Automobile Ltée, 1540 Sanguinet Lane. 2294. 70—126-4

2 BOITES de truck capacité 4 verges avec côtés qu'on peut enlever, 2 pompes hydrauliques pour truck 5 tonnes. S'adresser Kendall Brothers Limited, 1605 Iberville ou 248 McCord. 70—125-5

LE PLUS grand assortiment de parties d'autos usagées de toutes marques en stock. Spécialité: parties neuves, couronnes, pignon, essieu et drive shaft. Nos prix non véritablement surprenants. Paquette Garage, 5669 Denormanville. Calumet 2447. 70—101-26

900 PNEUS usagés, toutes grandeurs, bons pour plusieurs milles. 915 Amherst. 70—122-14

SEULE PLACE en ville autorisée pour la vente des parties réelles, Gray-Dort, Gray, Rickenbacker, Moon. Aussi grand choix de parties usagées. Modern Motor Sales Ltée, 658 Dorchester Ouest. 70—101-26

71 AUTOS A VENDRE

ACHETEZ maintenant tandis que le choix est grand et nos prix bas, prix pour nos achats et offres à partir de $50. Allez à 604 ou à 973 Ste-Catherine ouest. Studebaker Corporation. 71—124-6

ACHETEURS, nous avons un grand choix d'autos usagés: Chevrolet, Essex, Ford, à sacrifice. Venez les voir. Just Motor, distributeur de Chevrolet, 4638 St-Denis. Bélair 1224. 71—123-4

AUBAINES — Sedans, coupés, Ford, Chevrolet, Essex, Star, Whippet, et quelques bons tourings. Votre auto acceptée en échange ou conditions faciles. Just Motors, 3429 ave du Parc (près Sherbrooke). Ouvert le soir. 71—126-16

AUTOMOBILE à neige à vendre, touring Ford 1922, avec patins à neige, en parfait ordre, 200. Dr Roch Dépatis, 1030 Bélanger. Ca. 0564. 71—12,14,16

AUTOMOBILE Overland touring, 1

83 EFFETS BUR. ET MAGASIN

CAISSES enregistreuses National, de seconde main à bon marché, garanties 5 ans. Landry Cash Register Co., 4 St-Laurent. Main 5747. 83—165-306

CLAVIGRAPHES, toutes les marques; demandez notre liste prix et termes. Canada Typewriter Exchange, 84 St-Jacques. Main 2902. 83—14,17

CLAVIGRAPHES Underwood No 5, $40.00, Remington No 10, $25.00, autres à $15. Coffres-forts à partir de $58.00. Tous garantis en parfait état. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 83—89-Mar-S.

COMPTOIRS vitrés, casiers muraux, meubles de bureaux, agencements de magasins. Enchères Baillargeon. 83—14,17

FIXTURES de restaurant, show-case, etc. à vendre. S'ad. 705 Laurier Est, demain soir. 83—

FIXTURES de magasin de mode, show cases, bâtons pour chapeaux, mannequin, 4378 Marquette. 83—126-2

GARNITURES de magasin, caisse enregistreuse, miroirs, garnitures, etc. 272 Ste-Catherine Ouest. 28—

GLACIERE d'épicerie, coffre pour petites bières, registre, balance. 761 Legal. 83—

SHOW-CASE, tous genres, grandeurs, bon marché, neufs et usagés. 1572 Visitation. 83—3,5,7,10,12,14,17,19,21, 24,26,28,31

84 FOURRURES

ALBAINE, manteau mouton, pleines peaux, garni Alaska, 125.00. 839 Hôtel-de-Ville. 84—126-2

BEAUX manteaux de mouton, garnis Alaska, 95.00; pleines peaux, 140.00 et 200.00. J.-B. Mathieu, 1967 Papineau, près Ontario. 84—14,17,19

BON manteau mouton Perse bien bon marché. Bélair 4663M. 84—

DEMIMAGASINEZ vos fourrures dans nos voûtes de sûreté, 2%. Appelez Cal. 2448. 84—126-6

GRAND choix de renards. Lefèvre, 1212 St-Denis. Est 7199. 84—125-6

GRATIS : Renard, Martre-Roche

Valeur 35., donnés gratuitement, en achetant nouveau manteau de fourrure moitié prix cette semaine. Paiements au mois. Venez offrir votre prix. Faut tout vendre. 1075 St-Denis. 84—126-2 F

LE plus beau choix de renards rouges teintés argentés et bruns. Très beaux martres de roche, taupes, castors, herminettes, peau de lapin, etc. Prix réduits. Robert, 1230 St-Hubert. 84—7,9,10,12,14,16,17,19

MAGNIFIQUE renard brun, comme neuf, parfait ordre, 19.00. West 7752. 84—

MAGNIFIQUE manteau mouton Perse, garni Alaska, 44 buste, excellent ordre. Bargain, 60.00. 356 Kensington, Westmount. 84—

MANTEAU mouton de Perse neuf, garni Alaska, 48.00. 1637 St-Denis. 84—

MANTEAUX de fourrure, 25 seulement, régulier $225, à écouler à $125. Ces manteaux sont tous de la qualité Nelson. Faites votre choix immédiatement pour l'aube prochaine. Vente de déménagement Alex Nelson & Co., 273 rue Ste-Catherine ouest. 84—

MANTEAU seal garni écureuil, faut vendre, mortalité. Calumet 9738J. 84—124-2

RENARDS bruns à partir 15.00. Renards argentés, croisés, 45.00; martre Roche, 20.00; colliers 5.00. Reid, 1481 Amherst. 84—126-5

85 GRAMOPHONES

AVEZ-VOUS déjà vu ça? Beau gros cabinet jouant tous records, 24.00, 1.00 par semaine, jour, soir, 1976 Amherst. Est 3491. 85—126-2

GRAMOPHONES, style Victrola, hauteurs 42 pouces, automatiques, diamants, 60 sélections, 50.00, garantis. 1427 Amherst, près Ste-Catherine. 85—166-306

GRAMOPHONE Victor Orthophonic service un mois, bon marché. 1432 Amherst, près Demontigny. 85—115-27

GRAMOPHONE noyer solide, belle apparence, vendra $45. S'ad. de 6 à 8 hrs. 5749 avenue du Parc. 85—120N.

GRAMOPHONES gros cabinet, vingt sélections, grand sacrifice. 264 Mont-Royal Est. 85—125-6

GRAMOPHONE, genre Orthophonic, 20 sélections, pris pour dette, sacrifice. 57 Cherrier. 85—117-M,s

GRAMOPHONE de grande valeur pour $35. Avant de critiquer le prix d'un gramophone, contrôlez sa beauté de son, son apparence et sa qualité. 5740 avenue du Parc; faut vendre, besoin d'argent. 85—126-4

ORTHOPHONIC comme neuf, avec records, à sacrifice, 340 Mont-Royal Est. 85—117-M,s

PHONOGRAPHES USAGES

Notre variété de phonographes usagés met à votre disposition les plus grandes occasions jamais offertes. Prix $10 et plus, payables $2 par mois et plus. C. W. Lindsay & Co. Limited, 512 Ste-Catherine O. 85—125-3h F

VICTROLAS de séries incomplètes à prix grandement réduits. Quelques-uns à 19.50. Autres à 50.00 et 75.00. Henry Morgan & Co., square Phillips. 85—125-2 h

86 INST. DE MUSIQUE

BEAU piano automatique ecajou complètement neuf, rouleaux et bancs, sacrifiera, 734 St-Hubert. 86—106-306

HARMONIUM, OCCASION A $45

HARMONIUM de salon Uxbridge, 10 registres et 5 octaves. Payable $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay & Co. Ltd., 512 Ste-Catherine O. 86—125-3h F

PIANO cottage, parfaite condition. Vraie chanes, 140.00. 3734 St-Hubert. 86—106-306

PIANO, 470.00, n'a jamais servi, pour 200.00, vraie aubaine, 28 Sherbrooke O. Entre 10 a.m. et 6 p.m. 86—126-4

PIANO Lindsay acajou, presque neuf, vendra à sacrifice, $13 Ontario. 86—122-6

PIANOS Knabe droits, garantis en parfait ordre, 225.00, 1360 Lacordaire. Chercher 4527. Soir, Uptown 8242. 86—13,14,17

PIANOS droits, carrés, à queue, automatiques, électriques, à bon marché. Enchères Baillargeon. 86—14,17

PIANO carré très beau son, à bon marché. 4304 Fabre. 86—

PIANOS droits Mason & Risch et Heintzman & Co., en acajou et en noyer. Tous garantis en parfait état. Prix antérieurs jusqu'à $700.00. Maintenant $300.00 à $400. Facilités de paiement. Layton Bros. Limited, 550 rue Ste-Catherine ouest. 86—10,14 h

PIANO carré, excellent pour pratique, 60.00. 1731 Visitation. 86—

PIANO NEW-YORK $150

Modèle droit, beau son, action douce, bon état. Payable $3 comptant et $3 par mois. C. W. Lindsay & Co. Limited, 512 Ste-Catherine O. 86—125-3 h F

PIANO WEBER $60

Une rare aubaine. Payable $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Co. Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 86—125-3 h F

PIANO CHICKERING $200

Modèle droit en parfait état. Payable $10 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay & Co. Limited, 512 Ste-Catherine O. 86—125-3h F

87 MACHINERIE

CONCASSEUR, élévateur, malaxeur, paveur, rouleau, caisse, rouleau Montmagny, 2 arrosoirs 600 gallons. S'adresser 811 rue Chatham, Up. 2565. Le soir, Ors 6970. 87—126-3

COURROIES, poulies et chaises. Grand assortiment aux plus bas prix au Canada. Tarshis & Sons, 450 rue McGill. 87—107-30

ENCLUMES, étaux, courroies, poulies, toutes sortes de machines usagées, service garanti. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—

ENCLUMES, 14.50; forets, 10.00; forges, $9.50. Tarshis & Sons Ltd., 450 McGill. 87—15,22,29,7,14

OCCASION UNIQUE

Forges de forgeron complètes 22 x 32. Neuves. Prix ordinaire $18.00. Offre spéciale $9.00. Electric Motor and Machinery Co., Limited, 417 Saint-Jacques. 87—114-16 F

UNE FOULE D'OCCASIONS

Gros stock de meules et polissoirs électriques à bon marché pour vente rapide. Electric Motor and Machinery Co., Limited, 417, Saint-Jacques. 87—102-M,S F

88 MATERIAUX DE CONS.

BOIS de construction de toutes sortes, brut, préparé, beaver board, plaster board, moulures. Langevin Forest, 1425 St-Dominique, près Ste-Catherine. Lancaster 2915. 88—112-26

90 OEUFS ET VOLAILLES

AVEC notre nourriture pour les poussins, vous pouvez en sauver 90%. Ecrivez-nous pour détails. F. Gobeil et Cie., 6296 Henri-Julien. 90—29,3,7,10,14,17,21,24,28,31

LA NATURE nourrit d'abord les poussins, suit alors la nourriture Canuck pour poussins (Chick Feed) et la pâtée Canuck pour développement (Starting Mash) riches en minéraux et en protéine requis pour sang, muscles, os et plumes, chargés de graisse et de carbohydrates qui fournissent énergie et chaleur. Demandez les nourritures Canuck chez votre fournisseur. Livre sur la volaille envoyé gratis sur demande. Chisholm Milling Co. Limited, Toronto. Représentants: L. Gobeille & Co., Montréal. 90—M,s,n h

LA PATEE Canuck pour développement (Starting Mash) et la nourriture Canuck pour poussins (Chick Feed)—rations parfaitement balancées garantissent une mortalité minime et une croissance saine et rapide pendant les premiers jours si dangereux. Demandez les nourritures Canuck chez votre fournisseur. Manufacturées par les fabricants les plus anciens de rations balancées. Livre sur la volaille expédié gratuit sur demande. Chisholm Milling Co. Limited, Toronto. Représentants: L. Gobeille & Co., Montréal. 90—M,s,n h

LES poussins ont besoin d'une ration qui favorise la croissance et le développement; c'est pourquoi les éleveurs pratiques exigent la nourriture Canuck pour poussins (Chick Feed) et pâtée Canuck pour développement (Starting Mash) qui élèvent de 90 à 96% des poussins. Votre fournisseur recommande les nourritures Canuck. Livre sur la volaille expédié gratuit sur demande. Chisholm Milling Co. Limited, Toronto. Représentants: L. Gobeille & Co., Montréal. 90—M,s,n h

40 POULETTES à vendre 5 ou 6 lbs. cause de départ. 4597 De Lanoche. 90—

200 POULES, 50 canards demandés, peu importe le prix. Boire ou s'adresser à Canadian Poultry, 90, Roy. Lan. 5616. 90—

POUSSINS de toutes sortes, âgés 7 jours, livrés partout. Pichette, 4260 St-Laurent. Bélair 1061. 90—126-5

91 RADIOS

ACHETEZ le radio à cristal "le plus fort connu" $5.00, garanti. Venez écouter. 1174 N.-D. de Lourdes, près Dorchester (maison privée). 91—122-6

ATWATER-KENT 35, six lampes, cadéque, légèrement usagé, $130.00 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay & Co. Limited, 512 Ste-Catherine O. 91—9,12,14 h

BATTERIES à louer pour radios et automobiles rechargées, réparées et délivrées. 2087 Ontario Est. Claireval 4309. 91—83-106

RADIOS, nouveaux modèles, Atwater-Kent, Westinghouse, Marconi, Spiltdorff, Radiola, à réduction, 1452 Amherst, près Ste-Catherine. 91—

RADIO KOLSTER Console "Batteryless" comme neuf. A sacrifice. 340 Mt-Royal Est. 91—10,14

RADIO STEWART-WARNER

5 lampes, absolument neuf, complet avec lampes, batteries, haut-parleur et tous accessoires, $139. Payable $16 comptant et $10 par mois. C. W. Lindsay & Co. Limited, 512 Ste-Catherine O. 91—125-6 h F

VOTRE RADIO à cristal renforcé pour haut-parleur, (aucun affilement), dépense maximum $10.00 par année. Réparations 60c à $1.50. 1174 N.-D. de Lourdes. 91—14,17

92 VETEMENTS

COMPLETS d'hommes, paletots printemps de toutes sortes, à sacrifice, 3.00 plus. Pantalons, 1.00. Vestes légèrement usagées, 15 cts. 610-634 Notre-Dame ouest. 92—125-2

COMPLETS et paletots de printemps pour hommes, véritable occasion, depuis 3.00, pantalons, depuis 1.00, vestons, 1.50, vêtements de garçonnets à très bon marché. Lang's Clothing Store, 19a Ontario Est. 92—126-4

PALETOT printemps, 10.00, habit noir. Est 7348. 92—

PANTALONS et vestons pour jeunes gens et garçons 1.00; complets en beau tweed anglais 2.95, 100 complets pour hommes 10.00. Neufs. Paletots de printemps de $25.00 tuxedos, habits de gala, notre spécialité. Le meilleur endroit pour acheter des vêtements. Pas du coton; tout du bon. Young's Clothing Shop, 1277 St-Georges. 92—

PARDESSUS de printemps, grandeur 34, bottes caoutchouc. 5246 Fabre. 92—

ROBE de toilette brune perlée 3.00, jolie fourrure drab, bon marché. 622 Parc Lafontaine. 92—

IMMEUBLES

93 ACHAT DE CREANCES

ACHETONS listes de comptes et créances. Paiement comptant. A. Drouin et Cie, 71A St-Jacques, Harbour 7149. 93—29,3,7,10,14,17,21,28,31

94 A ECHANGER

A ACHETEUR anxieux : boulevard St-Denis, un coin, maison neuve, 9 logements modernes. Echangerait pour lots et argent. Ducios, 145 St-Jacques. 94—14,15,17

A ACHETEUR anxieux ! Coin central, 17 logements, loyer 4,080. Echangerait pour magasin général ville ou campagne. Ducios, 145 St-Jacques. 94—14,15,17

A ACHETEUR anxieux : Rue St-Laurent, 1 coin, 11 logements, 4 magasins, loyer 7,000, charpente acier. Accepterait $15,000 de lots à bâtir. Ducios 145 St-Jacques. 94—14,15,17

A ACHETEUR anxieux : Propriété rue commerciale, comprenant magasin et logements à échanger pour cottage d'environ $25,000. Ducios, 145 St-Jacques. 94—14,15,17

A ACHETEUR anxieux : Propriété rue commerciale, comprenant magasin et logements à échanger pour cottage d'environ $25,000. Ducios, 145 St-Jacques. 94—14,15,17

A ACHETEUR anxieux : Rue Parthenais près Mont-Royal, 6 logements. Echangerait pour propriété campagne. Ducios, 145 St-Jacques. 94—14,15,17

A WESTMOUNT, cottage moderne de 8 appartements, 2 foyers, chambre de bain tuile, plafond rough cast avec soffiaux. Echangera pour propriété. Ducios, 145 St-Jacques. 94—14,15,17

BARGAIN, près église, 11,000.00, 5 étages, pierre, contre commerce. Cal. 9405. 94—125-5

BOUL. ST-DENIS, un coin, 14 logis, 2 magasins. Echangerons pour terrain ou cottage et comptant. Campeau-Denis, 68 St-Jacques. Main 6390. 94—126-2

BOURBONNIERE, 9 logements, cave, bon revenu. Echangera pour terre avec roulant et argent. Martin & Compagnie. Clairval 4650. 94—

DELANAUDIERE, pamisse St-Stanislas, 5 logements, prendrait bon commerce. Cherrier 6284. 94—126-2

DEUX propriétés 12 logements rue Casgrain, près Beaubien, échangera pour terrain à N.-D.-G. avec comptant. Amherst 3667. 94—14,16

DOUZE logements rue Jeanne d'Arc, construction neuve moderne, prendra terrain et argent. Amherst 3667. 94—14,16

EPICERIE, coin rue, accepterais propriété ou terrain avec argent. Calumet 9355. 94—

HUTCHISON, près Fairmount, cottage de 8 pièces, échangera pour automobile fermé et argent. Martin & Compagnie. Clairval 4650. 94—

??? J.-E. FLEURY ???

Voulez-vous vendre, échanger votre propriété ou votre commerce pour une terre, propriété, hôtel, épicerie, restaurant, automobile, etc.? Téléphonez-moi le jeau vous faire faire un marché rapide. CAlumet 4012. 94—122-5 F

18 LOGEMENTS neufs, boulevard Monk pour terrains clairs, sans argent. Amherst 0758. 94—126-2

14 LOGEMENTS, pour terre, 12,000.00 à 15,000.00, avec stock cher Angell, 1961 Des Carrières. Calumet 9345F. 94—126-2

2 MAISONS bien situées, échangera pour épicerie ou restaurant bien placé. S'ad. sur les lieux, 6775 Delaronde. 94—14,17

ONTARIO, près St-Denis, construction d'avant, échangera pour propriété de campagne ou autre propriété. AMherst 3467. 94—14,16

ORLEANS, près Lafontaine, 6 logements, système pour chaque logement, échangera pour propriété de campagne et argent. Martin et Compagnie, Clairval 4650. 94—

ROSEMONT, 11ème Avenue, deux maisons neuves, 5 logements chacune prendra terrain et argent. Amherst 3667. 94—14,16

RUE VALOIS, près Ste-Catherine, 3 logements, revenu 1632.00. Prendrait terrains, balance de prix de vente, etc. Harbour 1664. 94—14,16

SIX LOGEMENTS, Viauville, coin de rue, accepterait tavenue. Uptown 6838. 94—126-4

95 A VENDRE OU ECH.

A BON MARCHE, deux étages, trois logements, construit par le propriétaire personnellement, très chaud, cave de huit pieds, cimentée, vente pour cause de mortalité. S'ad. 7414 Casgrain.

ACHETEURS, vendeurs, propriétés, commerces, terres. 4123 St-Denis. Dalpé & Cie. Bélair 1633. 95—123-4

ADAM, 12 logis, 6 appartements. Revenu 4160, prendra propriété campagne, cottage, auto, etc. Crescent 3550. 95—16,14

APPARTEMENTS modernes à Westmount, gros revenus. Considérera terrain à appartements en échange. J. H. Durocher, 24 St-Jacques Main 3388. 95—

BARGAIN. Spéculateurs voici une chance, maison appartements dans l'ouest, avec revenu de 15,000.00 que nous sommes prêts à donner. 25% si vous pouvez disposer de 25,000.00. Crescent 3667. 95—125-5

BEIRI 8406, 2 logements, accepterait hypothèque. 994A Mont-Royal Est. 95—125-2

BONNE propriété, près Mt-Royal pour petite propriété et argent. Amherst 6855. 95—126-3

BORDEAUX, 5 logis. Accepterai terre ou commerce de campagne. 36 Mont-Royal ouest. Bel. 1478. 95—

BOUL. St-Laurent, 2 étages, avec chacun, 1 magasin, cave, prendrais terrain et argent. Crescent 3667. 95—122-5

CHAMBORD, près Laurier, trois étages neufs, bien finis, prendra auto en échange. Durocher, 26 St-Jacques. Main 2388. 95—

CHANCE exceptionnelle coin rues, neuf, 11 logements bien finis, prendrais terrain de 6000.00 à 7000.00 et argent. Voyez voir. Crescent 3667. 95—122-5

CHLOLOMB, cottage et terrain, valeur 9000.00, échangerais pour propriété de 30 pds rue St-Denis. Crescent 3667. 95—122-5

DANS le centre, propriété formant deux coins, rapportant gros revenus, bien louée, près Ste-Catherine, en face de l'église. Bon marché à faire. 1159 St-Timothé. M. Isabel. EAst 9563. 95—14,16

DELANAUDIERE 4266, accepterait balance de vente. Cherrier 5600. 95—125-2

EPICERIE Hochelée, partie ouest, à vendre ou à échanger pour propriété. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine. Westmount 4358. 95—126-2

ETAL de boucher, quartier St-Denis, bien outillé, à vendre ou à échanger pour propriété. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Westmount 4358. 95—126-2

LAVAL, près Roy, 6 logements, parfait ordre, prendra terrain en échange. Durocher, 26 St-Jacques. Main 2388. 95—

LIBRAIRIE restaurant établi depuis 20 ans, à vendre ou à échanger pour propriété. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Westmount 4358. 95—126-2

MAISON deux étages, dans quartier Rosemont, considérerait terrain, prêt bâtir, terre, maison de campagne, moulin à scie, auto, autres valeurs. T. O. Phaneuf, 5450 Jeanne D'Arc. Claireval 2953w. 95—126-4

MAISON appartements, rue Mackay, 8 et 24 logements, accepterait taverne et argent. Uptown 6838. 95—126-4

N. D. G., deux logements modernes, accepterai propriété de commerce, etc. Bélair 7348W. 95—

PROPRIETE 5 logements, bon revenu, pas d'hypothèque, Est 5564. 95—125-2

PROPRIETES campagne; camion, 1161, 178ème Avenue, Pointe-aux-Trembles. 95—

ROSEMONT, 9ème, 6 logements à échanger pour 2 étages. Amherst 3356. 95—

ST-HUBERT, 6 beaux flats de 50 pds front, 8 et 9 appartements, prendrais cottage. Crescent 3667. 95—122-5

4 TERRAINS pour flats, 50 x 90 pieds, rue Champagneur. Bel. 0090. 95—

TERRAIN à vendre ou à échanger pour commerce ou autre valeur. S'ad. 2004 Boulevard Rosemont. Calumet 6292F.

TERRE Ste-Monique, Deux-Montagnes, rang Ste-Marie, 75 arpents cultivables avec grange, remise, écurie, maison. S'ad. Calumet 9038F. 95—125-3

96 A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE à vendre ou à louer, 1926 rue Papineau, près Ontario. S'ad. 1967 Papineau. Amherst 7845. 96—126-6

PROPRIETE, chaussures et manteries, 1926 Frontenac, près Ontario. Calumet 1629M. 96—126-5

97 ARGENT DEMANDE

EMPRUNTER $4,000 sur maison neuve, deuxièmes hypothèques, taux, aspt pour cent. Bélair 9227. 97—

EMPRUNTERONS $,000.00 première hypothèque 7%, propriété rue Ontario est. Amherst 3667. 97—126-3

EMPRUNT de 3,500 sur première hypothèque, 2 étages, bois, brique, paiera 7%, pas de commission. Clairval 5315W. 97—

$10,000 demandées sur propriété 4 magasins, 2 logis, revenu estimé dans les 3800. Calumet 9499J, après 6 p.m. 97—12,14

PLACEMENT industriel, 10,000 à 25,000, avec certitude de doubler son argent dans quelques mois, en plus payant gros intérêts. Informations par lettre M. A. Isabel, 1180 St-Timothée, Montréal. 97—14,16

SUR maison deux étages, 33,500 à 6% 1ère hypothèque. 5992, 26ème, Rosemont. Clairval 3689F. 97—

98 ARGENT A PRETER

ABANDON absolu à "Agence Confidentielle"; dettes, troubles, Régions créanciers. Empêchons saisies, 750 St-Gabriel, bureau 13. 98—124-6

ABANDON absolu de troubles, dettes; avançons argent, régions créanciers, saisies, loi Lacombe. 328 Mont-Royal Est, ch. 25. 98—9,12,14

ACHETE balances de prix de vente et hypothèques. Coutura, Harbour 3254. 98—110-306

A JETTE & CIE, 50 Notre-Dame Ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1855. Prêts première et deuxième hypothèques, propriétés en construction, achetons hypothèques, balances de prix de vente. 98—91-306

ARGENT 6%. Lippé, notaire, 11 Place d'Armes Main 3228. 98—109-26

A PRETER sur automobile, contrats, taxis, bijoux, fourrures ou toutes autres valeurs. Bélair 2490. 98—15-306

A PRETER, 5000, 3000, 10000, Tétrault, Harbour 1817, Amherst 6309. 98—126-4

A PRETER en première hypothèque, 6% sur bonne propriété. Bel. 4742. 98—24-306

ARGENT à prêter, première, deuxième hypothèques, service rapide. Cal. 7885. 98—130-6

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures, autres valeurs. Harry Bloomstone, (Enregistré) ; autorisé spécialement par gouvernement. 107 Craig Ouest. Lanc. 2549. 98—306

ARGENT à 5½%, sur propriétés. Achète hypothèques, débentures, propriétés. Notaire Logault, 17 St-Jacques. Harbour 4769. 98—280-306

A 6%, première hypothèque. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques, Harbour 4026. 98—100-306

BELANGER & BELANGER, notaires, 57 St-Jacques, Main 1359. Prêts hypothécaires. 98—44-306

BOHEMIER, J.-H.-A., notaire, argent à prêter, 1ère hypothèque, 59 St-Jacques Harbour 4026. 98—49-358

CREDIT FONCIER F.-C.

Prêts sur première hypothèque aux meilleurs taux et sans commission à payer. Achats de créances hypothécaires. Réalisation rapide. Choix du notaire et de l'agent d'assurance laissé à l'emprunteur. S'adresser 35 rue St-Jacques. Tél. HArbour 2226. 98—107-36F

DETTES réglées, marchands particuliers, cultivateurs, paiements faciles, satisfaction assurée, 43 Place d'Armes, chambre 201. 98—9,10,12,14

EXCELLENTE réputation à Montréal depuis 30 ans. Argent prêté sur diamants montres, bijoux, vêtements, fourrures canadiennes, armes à feu, antiquités, argenterie, porte-habits, sacs club, instruments de musique, jumelles, kodak et sur tout article de valeur. Billets émis. Tout gérant de banques vous fournira références. Rose Vineberg, prêteur sur gages détenant licence du gouvernement. 51 Craig Ouest. 98—118-306

PRETERAIT 10,000.00 sur 1ère hypothèque, séparément ou entier. York 0474w. 98—

THE ROYAL TRUST COMPANY

Applications pour prêts hypothécaires sur propriétés, ville et Westmount, sont sollicitées. Meilleurs taux et prompt service. S'adresser 105 rue St-Jacques. HArbour 4221. 98—3,7,10,14,17,21,24,28,31 F

PRETS négociés rapidement ($50 à $500) sur meubles et automobiles tout en les gardant en votre possession, strictement confidentiel. Lovers avancés. United Finance Company, 610, immeuble Transportation, 120 Saint-Jacques. 98—116J,M,V.

98 ARGENT A PRETER

PRETERONS RAPIDEMENT 1,000 à 500,000, positivement 6% sur cottages, flats, appartements, constructions ou renouvellements, 80% valeur réelle. Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 98—136-306

THE TRUST AND LOAN Company of Canada. Incorporée en 1841. Argent à prêter sur des propriétés bâties aux taux courants. Sans commission. S'adr. directement. Chambre 12—50 rue St-Jacques. Main 5672. 98—3,7,10,14,17,21,24,28,31

500 A 20,000, première, deuxième, 6, 7. Simard, 1281 St-André. Est 2583. 98—119-24

1,000 à 10,000. Jeannotte, notaire, 704 Ste-Catherine. Cherrier 6468. 98—117-M,s

2,000, 5,000, 10,000, Martel & Côté, 99 Notre-Dame Est. Main 2716. 98—207-306

5,000.00, 5,000.00. Notaire Chagnon, 68 St-Jacques. Main 8241. 98—

102 COTTAGES A VENDRE

RESIDENCES ATTRAYANTES

Blvd St-Germain, St-Laurent, Qué., cottage pierre et brique, très moderne, cave cimentée, chauffage eau chaude, gaz et électricité, site résidentiel.

Blvd Monkland, St-Laurent, Qué., cottage bois et brique, 7 pièces, chauffage eau chaude, gaz et électricité, site résidentiel. Conditions faciles de paiement. Pilon, ATl. 3242. 102—12, 14, 16 F

AHUNTSIC, cottage, 9 pièces, près tramways St-Denis, bon marché. 10598 St-Charles. Cal. 1800F. 102—126-3

AVE ESSEX, 1175, entre Dorchester et Tupper, cottage de sept grandes pièces, pierre et brique solides, planchers en bois dur, sacrifié à $6900, avec $2000 comptant. Occasion. S'adresser de 4 à 5 seulement. Up. 8844. 102—

BEAU COTTAGE à vendre à Outremont, près du Chemin Ste-Catherine, bien décoré, bon marché. Tél. Atl. 2368. 102—126-3

CHAMBORD, près Laurier, trois étages neufs, bien finis, prendra auto en échange. Durocher, 26 St-Jacques. Main 2388. 95—

CHANCE exceptionnelle coin rues, neuf, 11 logements bien finis, prendrais terrain de 6000.00 à 7000.00 et argent. Voyez voir. Crescent 3667. 95—122-5

CHLOLOMB, cottage et terrain, valeur 9000.00, échangerais pour propriété de 30 pds rue St-Denis. Crescent 3667. 95—122-5

DANS le centre, propriété formant deux coins, rapportant gros revenus, bien louée, près Ste-Catherine, en face de l'église. Bon marché à faire. 1159 St-Timothé. M. Isabel. EAst 9563. 95—14,16

DELANAUDIERE 4266, accepterait balance de vente. Cherrier 5600. 95—125-2

EPICERIE Hochelée, partie ouest, à vendre ou à échanger pour propriété. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Westmount 4358. 95—126-2

ETAL de boucher, quartier St-Denis, bien outillé, à vendre ou à échanger pour propriété. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Westmount 4358. 95—126-2

LAVAL, près Roy, 6 logements, parfait ordre, prendra terrain en échange. Durocher, 26 St-Jacques. Main 2388. 95—

LIBRAIRIE restaurant établi depuis 20 ans, à vendre ou à échanger pour propriété. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine, Westmount 4358. 95—126-2

MAISON deux étages, dans quartier Rosemont, considérerait terrain, prêt bâtir, terre, maison de campagne, moulin à scie, auto, autres valeurs. T. O. Phaneuf, 5450 Jeanne D'Arc. Claireval 2953w. 95—126-4

MAISON appartements, rue Mackay, 8 et 24 logements, accepterait taverne et argent. Uptown 6838. 95—126-4

N. D. G., deux logements modernes, accepterai propriété de commerce, etc. Bélair 7348W. 95—

PROPRIETE 5 logements, bon revenu, pas d'hypothèque, Est 5564. 95—125-2

PROPRIETES campagne; camion, 1161, 178ème Avenue, Pointe-aux-Trembles. 95—

ROSEMONT, 9ème, 6 logements à échanger pour 2 étages. Amherst 3356. 95—

ST-HUBERT, 6 beaux flats de 50 pds front, 8 et 9 appartements, prendrais cottage. Crescent 3667. 95—122-5

4 TERRAINS pour flats, 50 x 90 pieds, rue Champagneur. Bel. 0090. 95—

TERRAIN à vendre ou à échanger pour commerce ou autre valeur. S'ad. 2004 Boulevard Rosemont. Calumet 6292F.

TERRE Ste-Monique, Deux-Montagnes, rang Ste-Marie, 75 arpents cultivables avec grange, remise, écurie, maison. S'ad. Calumet 9038F. 95—125-3

96 A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE à vendre ou à louer, 1926 rue Papineau, près Ontario. S'ad. 1967 Papineau. Amherst 7845. 96—126-6

PROPRIETE, chaussures et manteries, 1926 Frontenac, près Ontario. Calumet 1629M. 96—126-5

97 ARGENT DEMANDE

EMPRUNTER $4,000 sur maison neuve, deuxièmes hypothèques, taux, aspt pour cent. Bélair 9227. 97—

EMPRUNTERONS $,000.00 première hypothèque 7%, propriété rue Ontario est. Amherst 3667. 97—126-3

EMPRUNT de 3,500 sur première hypothèque, 2 étages, bois, brique, paiera 7%, pas de commission. Clairval 5315W. 97—

$10,000 demandées sur propriété 4 magasins, 2 logis, revenu estimé dans les 3800. Calumet 9499J, après 6 p.m. 97—12,14

PLACEMENT industriel, 10,000 à 25,000, avec certitude de doubler son argent dans quelques mois, en plus payant gros intérêts. Informations par lettre M. A. Isabel, 1180 St-Timothée, Montréal. 97—14,16

SUR maison deux étages, 33,500 à 6% 1ère hypothèque. 5992, 26ème, Rosemont. Clairval 3689F. 97—

98 ARGENT A PRETER

ABANDON absolu à "Agence Confidentielle"; dettes, troubles, Régions créanciers. Empêchons saisies, 750 St-Gabriel, bureau 13. 98—124-6

ABANDON absolu de troubles, dettes; avançons argent, régions créanciers, saisies, loi Lacombe. 328 Mont-Royal Est, ch. 25. 98—9,12,14

ACHETE balances de prix de vente et hypothèques. Coutura, Harbour 3254. 98—110-306

A JETTE & CIE, 50 Notre-Dame Ouest, courtiers en immeubles, experts en propriétés. Etablis 1855. Prêts première et deuxième hypothèques, propriétés en construction, achetons hypothèques, balances de prix de vente. 98—91-306

ARGENT 6%. Lippé, notaire, 11 Place d'Armes Main 3228. 98—109-26

A PRETER sur automobile, contrats, taxis, bijoux, fourrures ou toutes autres valeurs. Bélair 2490. 98—15-306

A PRETER, 5000, 3000, 10000, Tétrault, Harbour 1817, Amherst 6309. 98—126-4

A PRETER en première hypothèque, 6% sur bonne propriété. Bel. 4742. 98—24-306

ARGENT à prêter, première, deuxième hypothèques, service rapide. Cal. 7885. 98—130-6

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures, autres valeurs. Harry Bloomstone, (Enregistré) ; autorisé spécialement par gouvernement. 107 Craig Ouest. Lanc. 2549. 98—306

ARGENT à 5½%, sur propriétés. Achète hypothèques, débentures, propriétés. Notaire Logault, 17 St-Jacques. Harbour 4769. 98—280-306

A 6%, première hypothèque. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques, Harbour 4026. 98—100-306

BELANGER & BELANGER, notaires, 57 St-Jacques, Main 1359. Prêts hypothécaires. 98—44-306

BOHEMIER, J.-H.-A., notaire, argent à prêter, 1ère hypothèque, 59 St-Jacques Harbour 4026. 98—49-358

CREDIT FONCIER F.-C.

Prêts sur première hypothèque aux meilleurs taux et sans commission à payer. Achats de créances hypothécaires. Réalisation rapide. Choix du notaire et de l'agent d'assurance laissé à l'emprunteur. S'adresser 35 rue St-Jacques. Tél. HArbour 2226. 98—107-36F

DETTES réglées, marchands particuliers, cultivateurs, paiements faciles, satisfaction assurée, 43 Place d'Armes, chambre 201. 98—9,10,12,14

EXCELLENTE réputation à Montréal depuis 30 ans. Argent prêté sur diamants montres, bijoux, vêtements, fourrures canadiennes, armes à feu, antiquités, argenterie, porte-habits, sacs club, instruments de musique, jumelles, kodak et sur tout article de valeur. Billets émis. Tout gérant de banques vous fournira références. Rose Vineberg, prêteur sur gages détenant licence du gouvernement. 51 Craig Ouest. 98—118-306

PRETERAIT 10,000.00 sur 1ère hypothèque, séparément ou entier. York 0474w. 98—

THE ROYAL TRUST COMPANY

Applications pour prêts hypothécaires sur propriétés, ville et Westmount, sont sollicitées. Meilleurs taux et prompt service. S'adresser 105 rue St-Jacques. HArbour 4221. 98—3,7,10,14,17,21,24,28,31 F

PRETS négociés rapidement ($50 à $500) sur meubles et automobiles tout en les gardant en votre possession, strictement confidentiel. Lovers avancés. United Finance Company, 610, immeuble Transportation, 120 Saint-Jacques. 98—116J,M,V.

103 MAISONS DEMANDEES

A BONNES conditions, vous voulez faire une bonne transaction, une vente, échange disposer de parts de Cie ou autres valeurs. Venez nous voir. Lepage & Moisan, 42 Place d'Armes HA. 2774. 103—16,18,14

ACHETERA vieille construction dans faubourg Québec, palera comptant. Peut & Petit Limitée. 743 Mont-Royal est. Amherst 3667. 103—14,16

DISPOSERAIS 1500 piastres comptant avec 2 terrains rue Rosedale, Notre-Dame de Grâce pour propriétés. Envoyez détails, Dame veuve Martineau, Casier 87 La Presse. 103—126-3

5000.00 pour acheter propriété, claire d'hypothèque. Bélair 7348W. 103—

104 MAISON A VENDRE

A BAS PRIX. En face jardin, église Immaculée-Conception. Trois logements, garage. Loyers 936. Prix $,500. Comptant 4,000. S'adresser 1917 Marie-Anne, près Papineau. 104—

A BONNES CONDITIONS: un, deux, trois étages. Parc Moison. Calumet 2643M. 104—14,16

A ST-LAURENT, rue Cartier, construction neuve deux étages, deux logements, 5 appartements modernes, éclairés, 5,200.00. Comptant: 1,200.00. Bien louée pour 1928. AMherst 3667. 104—14,16

A VENDRE, rue Casgrain, maison et terrain, 5 appts, 2 logis. Pour informations s'adresser 10 Dorchester est. Pas d'agent. 104—124-3

A VENDRE 2 étages, 5 logements, comptant facile. Cal. 1108J. 104—

A VENDRE

Maison de 3 pièces, prête pour occupation, deux minutes des tramways, 30 minutes de Montréal, poulailler, terrain 60 x 90. Prix $700. Comptant $100, balance au mois. Ecrire Casier 75 La Presse. 104

LA SESSION PROVINCIALE

La députation étudie le bill David, touchant les écoles de la métropole, et celui des accidents du travail

La clause concernant les cas d'ivresse, en ce qui concerne les accidents, est abandonnée. — M. Sauvé et l'opinion émise par M. Arthur Beauchesne.

STABILITE A ASSURER

(De correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — Dix nouveaux bills publics ont subi leur première lecture, au cours de la séance d'hier, à l'assemblée législative: loi modifiant la loi des exemptions de taxes municipales; loi modifiant la loi des terres et forêts, relativement à l'exploitation forestière; loi modifiant la loi du département des terres et forêts; loi modifiant la loi des pouvoirs spéciaux de certaines corporations relativement à certains enregistrements; loi modifiant la loi de la réglementation municipale des édifices publics; loi relative à la création et au maintien d'unités sanitaires provinciales; loi modifiant la loi des assurances de Québec; loi modifiant la loi des compagnies de Québec, etc.

La loi modifiant la loi des ingénieurs forestiers fut ensuite adoptée en troisième lecture. La loi modifiant le code de procédure civile, relativement à l'appel à la Cour du banc du Roi, subit sa deuxième lecture.

La Chambre étudia le bill No 72, modifiant la loi constituant en corporation la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le parrain de ce bill, l'hon. M. David, donna quelques explications à la Chambre au sujet de ce projet de loi. La population de la métropole est d'un million d'habitants, dit-il. Cette ville a environ 200 écoles qui sont fréquentées par 85,000 enfants. Le coût de l'entretien de la commission repose surtout sur les propriétaires. Il convenait donc d'assurer à ces propriétaires la stabilité financière, comme il convient d'assurer aux enfants la stabilité pédagogique.

Chaque année, la commission scolaire se présente devant le gouvernement pour exposer ses besoins. Il importe que cessent ces pèlerinages.

En 1926, le gouvernement a nommé une commission pour enquêter sur la situation scolaire à Montréal. Cette commission a tenu 66 séances, reçu 207 témoignages et déposé au dossier 263 documents. Cette commission a donc fait son devoir. Le rapport de cette commission a été transmis au gouvernement en décembre dernier.

SELON L'ESPRIT DU RAPPORT

Le présent projet de loi est basé sur ce rapport. Si nous n'avons pas adopté toutes les recommandations du rapport, notre loi a été rédigée selon l'esprit de ce rapport. Nous voulons une concentration plus effective et plus efficace, une centralisation administrative et une centralisation pédagogique.

Le ministre explique la formation des diverses commissions ou comités en déclarant que l'école n'a pas seulement pour but d'instruire l'enfant mais qu'elle doit aussi lui donner l'occasion de parfaire ses études, selon sa mentalité et son intelligence.

Le président de la nouvelle commission scolaire de Montréal devra consacrer tout son temps à ses nouvelles fonctions. Il recevra un salaire de $12,000. Il devra être une compétence pédagogique et financière. Les commissaires recevront une indemnité de $1,000, et les présidents de comités un supplément de $200. Une somme de $20 sera soustraite de l'indemnité des commissaires, pour toute séance à laquelle ils n'auront pas assisté; cette soustraction sera de $15, pour les séances de comités.

Un directeur général intérimaire sera nommé, dans les 8 jours qui suivront la sanction de cette loi, afin de préparer la mise en fonction du nouveau système.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Un certains nombre de clauses de ce projet de loi furent adoptées en comité, puis la chambre se mit à étudier la loi des accidents du travail.

Dès le début de cette étude, le chef de l'opposition se leva et fit une déclaration analogue à celle qu'il a publiée, dans les journaux, pour expliquer le vote qu'il a donné, lors de la seconde lecture de ce bill. Il apporta, pour appuyer son attitude, une déclaration du greffier de la chambre des communes, M. Beauchesne. Cette déclaration amena un petit débat auquel prirent part le ministre des travaux publics et du travail, le député de S.-Hyacinthe et le député de Trois-Rivières.

M. Sauvé déclare que le principe du bill qui est actuellement devant la chambre, repose dans la question des indemnités. Le ministre, de son côté, dit qu'il réside dans la commission, la question des indemnités faisant déjà partie des lois de 1909 et 1926. Le député de Trois-Rivières croit que le principe en jeu est le mode de l'assurance, tandis que M. Bouchard déclare que le principe d'une nouvelle loi est ce qui la différencie des lois précédentes sur le même sujet.

Les premiers articles de cette loi furent adoptés.

L'OPINION DE M. BEAUCHESNE

Dans sa réponse à M. Sauvé, M. Arthur Beauchesne émet l'opinion suivante:

"Votre vote en faveur de la deuxième lecture du bill ne vous engage point à accepter même les indemnités déterminées par la section 2. Vous avez certainement le droit d'en changer le chiffre. Quels qu'en soient les montants, elles seraient toujours les "indemnités ci-après déterminées", prévues dans la dernière ligne de l'article 3. "C'est précisément pour les déterminer que le comité examine le bill et ce sont là des détails qui ne pouvaient être réglés en deuxième lecture. Ce ne serait pas contraire au principe du bill que de décider, par exemple, que la victime d'une incapacité absolue aura droit à 75 p.c. au lieu de 66 2-3 p.c. de son salaire annuel.

Que l'article 21 soit adopté ou rejeté, cela n'est point opposé au principe adopté en deuxième lecture. Cet article n'est pas même obligatoire; il est facultatif en ce sens qu'il déclare que le débiteur "peut" se libérer, en versant à une compagnie d'assurance le capital des rentes qu'il est tenu de payer à la victime. Rien ne vous empêche de substituer une banque, une compagnie fiduciaire ou même l'Etat à une compagnie d'assurance. C'est exactement pour examiner toutes les propositions de ce genre que vous siégerez en comité.

Au cours de la discussion, le chef de l'opposition a offert de soumettre la question à M. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative, déclarant qu'il accepterait sa décision. Le ministre des travaux publics a refusé.

A six heures, la séance fut ajournée à 8 h. 30.

AMENDEMENTS REJETES

La Chambre a repris, hier soir, l'étude, en comité plénier, de la loi des accidents du travail. Il y eut plusieurs amendements présentés, et force explications données par l'hon. A. Galipeault, sur à peu près toutes les clauses soumises à la discussion. M. W. Tremblay, de Maisonneuve, a proposé, en premier lieu, de remplacer la définition du mot "assureur", dans le paragraphe 3 de l'article 2, par l'article suivant: "Tout système d'assurance collective, obligatoire organisé, appliqué et administré par la Commission des Accidents du travail". L'amendement fut rejeté.

Un second amendement proposé par M. A. Blain, à l'effet de retrancher les mots suivants au paragraphe 9 du même article "mais seulement si l'accident est causé par cette machine ou l'explosion de ces matières", fut également rejeté. Un troisième amendement de M. Aimé Guertin, concernant les maladies industrielles, eut le même sort. M. Guertin voulait inclure parmi les "accidentés" les victimes de ces maladies dites industrielles.

L'hon. M. Galipeault, après que la clause 3 eut été adoptée, proposa d'ajouter le paragraphe suivant à la clause 4: "Le patron ou l'employeur de quatre ou moins employés n'est assujetti à la présente loi que s'il a donné avis qu'il s'y soumet."

Cet amendement, explique le ministre des travaux publics et du travail, a pour objet de protéger les petites industries et tout particulièrement la petite industrie de la campagne. Si le patron veut s'assurer, il sera libre de le faire, pourvu qu'il en donne avis à la commission. Rien ne l'y oblige, toutefois.

Les autres clauses jusqu'à la clause 10 du bill, furent adoptées sans amendement.

LA CLAUSE 10

La clause 10 se lit comme suit: "Les accidents subis intentionnellement par les victimes ou survenus alors que la victime était en état d'ivresse ne donnent droit à aucun recours, en vertu de la présente loi."

Nous avons décidé de supprimer cette clause, déclara l'hon. M. Galipault, grâce à certaines représentation qu'on nous a faites.

—Pour quelle raison ? demanda M. Sauvé.

—On a soulevé plusieurs objections, répliqua le ministre, entre autres que l'état d'ivresse est difficile à prouver.

M. A. Blain proposa que cet article 10 soit remplacé par le suivant: "Les indemnités pourront être augmentées, si l'accident est dû à la faute inexcusable du patron, et diminuées, si l'accident est dû à la faute inexcusable de l'ouvrier."

—Cet amendement détruit toute l'économie de la loi présente, déclare M. Galipeault. L'amendement est rejeté.

La chambre rapporta progrès et se mit à l'étude de quelques bills sans importance.

La chambre s'ajourna à cet après-midi, à trois heures.

—Une jolie manifestation toute spontanée a eu lieu, hier, à l'issue de la séance de l'après-midi, à l'assemblée législative, alors que tous les députés se sont réunis, dans la salle du restaurant de l'hôtel du gouvernement, pour présenter à l'hon. L.-A. Taschereau, en même temps que leurs hommages, un souvenir tangible de son soixante et unième anniversaire, qu'il a célébré, à la fin de la semaine dernière.

C'est le Dr Hormisdas Pilon, whip du parti libéral et doyen de la chambre qui, au nom de ses collègues, a présenté au premier ministre les voeux d'usage.

On a présenté au premier ministre un superbe service à thé en argent solide. Les organisateurs de cette fête étaient M. H. Pilon, député de Verchères ; le Dr Bergeron, député de Matane ; le Dr L.-J. Lemieux, député de Wolfe.

TROIS SEANCES PAR JOUR

L'hon. L.-A. Taschereau donnera cet après-midi avis d'une motion portant qu'à partir de demain matin, il y aura, à la chambre, trois séances par jour: une le matin, une autre l'après-midi, et une troisième, le soir.

En une séance...

SUITE DE LA PAGE 11

ticipait pas de la compagnie des revenus considérables, mais que par contre la compagnie allait rendre à Montréal un service signalé en lui donnant une salle dont elle a absolument besoin. Si je demande que la taxe proposée ne soit pas imposée, le maire Martin ne peut certainement pas croire que c'est à cause de cela.

"Drop!" fit le maire Martin, et l'amendement fut rejeté.

PAVAGE DES RUELLES

Dans le cas du pavage des ruelles privées, la ville obtint l'autorisation de paver ces ruelles quand le travail est demandé par la moitié des propriétaires en nombre et en longueur de front. Jusqu'à présent, on tenait compte de la longueur de front seulement. L'hon. M. Perron fut d'avis que cela était une mesure nécessaire, dans l'intérêt de l'hygiène; il faut paver les ruelles. De plus, lorsque la requête pour ces travaux ne sera pas suffisante, le conseil aura le droit de l'accepter, pourvu que les trois quarts de ses membres soient en faveur.

Dans le même article, il y avait une clause à l'effet de donner droit de passage à tous les propriétaires riverains d'une ruelle privée appelés à payer le coût des travaux permanents dans cette ruelle. Il y eut de l'opposition. M. de Serres faisant remarquer que lorsqu'un propriétaire ne veut pas accorder un droit de passage, il devrait être appelé à payer tout le coût des travaux. M. Perron ajouta que cela empiétait sur le code civil; quand un acquéreur achète un droit de passage, celui-ci devient sa propriété; maintenant, la ville voudrait faire décider que celui qui n'a jamais rien dépensé pour obtenir un droit de passage en bénéficie comme celui qui a déboursé pour l'avoir. Finalement la clause fut laissée en suspens.

INJUSTE ENVERS LE LOCATAIRE

Une autre clause ayant pour effet de n'accorder au propriétaire-occupant, dans les cas d'expropriations, comme indemnité de déménagement, qu'une indemnité basée sur la valeur locative équivalente à celle d'un locataire de plus d'un an, fut retirée. L'on considéra que cela aurait pour effet de faire essuyer des pertes considérables dans maints cas. L'hon. M. Perron déclara à la délégation de Montréal: "C'est votre loi d'expropriation qui est injuste envers le locataire, et vous voudriez maintenant la rendre injuste pour tout le monde."

Les conseillers législatifs rejetèrent également une disposition en vertu de laquelle tout propriétaire dont le terrain se serait trouvé séparé de la rue par un résidu de terrain de moins de dix pieds de profondeur, aurait été appelé à payer le coût des améliorations locales. "Ce serait une loi terrible", remarqua l'hon. M. Perron. Il demanda à la délégation de tâcher de trouver quelque chose de mieux, pour l'an prochain.

L'on accorda ensuite la question des pavages. Le projet de $5 la verge carrée fut adopté sans difficulté. L'échevin Lalancette commença par déclarer que la décision du conseil n'avait pas été unanime, mais l'hon. M. Perron l'interrompit en disant: "Voyons, M. Lalancette ;les pavages. C'est fini; j'espère que nous n'en parlerons plus jamais!"

Le droit pour la ville de nommer comme greffier de la Cour du recorder une personne autre qu'un avocat lui fut refusé. Par contre, la cité obtient l'autorisation de recouvrer des municipalités qui, dans certaines occasions, réclament l'aide de sa brigade de pompiers, les dépenses occasionnées par le transport des hommes et des voitures et appareils de ce département.

POUR LA COUR JUVENILE

La cité eût encore l'autorisation de dépenser une somme de $200,000 à la construction d'une Cour juvénile, et de deux millions de dollars, d'ici au 1er janvier 1929, pour ses marchés, ainsi que la somme nécessaire au paiement de sa quote-part du coût de construction des ponts Viau et Lachapelle. Sur ce dernier point, le maire Martin discuta longuement l'emplacement du nouveau pont Viau, mais, à la fin, on lui fit remarquer que cette question n'était plus en jeu, pour le moment.

Le remboursement des sommes versées par le séminaire de S.-Sulpice pour des travaux permanents, fut laissé en suspens. Quant à l'élargissement de la rue Sherbrooke, la demande complète de la ville, au sujet de l'expropriation nécessaire, fut acceptée tout en restant soumise à un référendum.

Après adoption de quelques autres clauses, l'on vint au paiement du coût du pavage du chemin de Côte-des-Neiges, qui occasionne un long débat, l'hon. M. Caron ouvrant le feu, en déclarant que la ville de Montréal n'avait pas observé les conditions d'annexion, en ne faisant pas le chemin tel que promis dans l'année qui suivit l'annexion.

"Mais la ville a élargi le chemin", fit l'hon. M. Perron.

"Non", fit M. Caron; elle l'a ouvert à 70 pieds, mais elle ne l'a pas fait. Aux termes du code civil, un chemin est considéré fait quand il est utilisable, et celui-ci ne l'était pas dans toute la largeur des 70 pieds. La ville n'a pas rempli ses obligations".

"Le chemin est fait, maintenant, reprit l'hon. M. Perron, et les propriétaires ne veulent pas payer".

AGRICULTEURS A PROTEGER

L'hon. M. Caron: "C'est vrai, mais les circonstances ne sont plus les mêmes. L'annexion eut lieu, en 1909, alors que le travail pouvait être fait à meilleur marché qu'aujourd'hui et que les travaux étaient faits aux frais de toute la ville. De plus, la ville attendit dix ans, pour remplir ses obligations. Si on avait annoncé cela, dans le temps, il est certain que Côte-des-Neiges n'aurait jamais accepté l'annexion. Mais il y a encore un autre point de vue à considérer. C'est que lorsqu'il s'agit d'une terre en culture, cette terre ne doit pas être imposée suivant le même taux qu'un terrain destiné à la construction ou à la spéculation. Dans le cas actuel, il y a quarante cultivateurs intéressés, dont la plupart sont des maraîchers. Si vous évaluez leurs terres à $800 l'arpent, ce sera la ruine pour eux. La terre ne rapporte pas d'aussi grands profits. C'est pourquoi la législature a déjà décidé, dans deux cas, qu'une terre ne pouvait être imposée qu'en proportion des profits qu'elle rapporte. Que les cultivateurs soient riches ou non; là n'est pas la question; il faut protéger la terre d'abord, et il n'y en a pas trop dans Montréal.

L'évaluation de ces terres ne peut dépasser $300 au maximum. Le cultivateur ne doit pas être taxé sur le même pied que ceux qui font de la spéculation.

L'AJOURNEMENT

L'hon. M. de Serres :—Dans le cas actuel, l'évaluation représente un montant dérisoire, comparativement au prix que ces cultivateurs pourraient obtenir pour leurs terres. Je puis affirmer cela.

L'hon. M. Caron :—Le principe de la richesse peut-il être accepté ici ?

L'échevin DesRoches fit remarquer qu'avec la nouvelle loi des pavages, les cultivateurs pourraient payer sans trop de difficulté, vu qu'ils seraient soulagés d'au moins un tiers de leur dette.

L'hon. M. Caron dit que c'était un des seuls boulevards où les propriétaires étaient appelés à payer. M. Perron protesta, disant que cela n'était pas exact, et que M. Caron avait dû être mal renseigné. Celui-ci fit alors allusion au boulevard Gouin ; il rappela de nouveau que Côte-des-Neiges n'avait aucune dette, quand elle fut annexée, et qu'elle n'avait pas été traitée comme elle aurait dû l'être.

A ce moment, le comité ajourna à dix heures et demie ce matin.

UNE COURTE SEANCE

Le conseil législatif a siégé, hier après-midi, mais quelques minutes seulement. Il a passé en troisième lecture le bill modifiant l'article 72a du code de procédure civile.

Des messages ont été reçus de l'assemblée législative, rapportant que de nombreux bills publics et privés avaient franchi leurs derniers stages à la chambre basse et attendaient le concours de la chambre haute. Ces bills ont été placés sur le feuilleton du jour de la prochaine séance pour leur troisième lecture, et plusieurs ont été référés aux comités du conseil. Parmi ces bills on remarque celui de la ville de Québec, celui de la commission des écoles catholiques de Montréal, celui des écoles protestantes de Montréal, et plusieurs autres.

A la suite de cette séance, le comité des bills privés de la chambre haute s'est réuni pour commencer l'étude du bill amendant la charte de Montréal.

Le conseil s'est ajourné à trois heures cet après-midi.

A l'ajournement, l'hon. M. Turgeon, président du conseil, a déposé sur la table du conseil le rapport annuel du bibliothécaire de la législature.

Le gibet sur lequel montera Doris Palmer a été réparé à neuf

La potence portative sur laquelle Julia-Doris Palmer-McDonald et son mari devront payer de leur vie le meurtre du chauffeur Adélard Bouchard, dans neuf jours, a été transportée de la prison de Montréal dans la cave du nouveau palais de justice où, depuis trois jours, elle a été remise à neuf et repeinturée en rouge sang de boeuf par les manoeuvres réguliers du palais. Des peintures neuves ont été posées à la trappe. Les quatre gros poteaux qui soutiennent la charpente du gibet ont vingt pieds de hauteur. La potence sera expédiée à Valleyfield au commencement de la semaine prochaine et sera montée mercredi après-midi dans la cour de la prison.

Les condamnés à mort quitteront Montréal la journée du jeudi, 22 mars, et passeront leur dernière nuit dans des cellules voisines dont la porte de sortie donnera immédiatement sur l'escalier de l'échafaud.

Les tavernes devront fermer à onze heures

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 14.—Il avait été annoncé, la semaine dernière, que les tavernes ouvriraient jusqu'à minuit pendant l'heure d'été, à la suite de l'amendement à la loi des Liqueurs que vient de proposer l'honorable M. Nicol, trésorier provincial. Une étude plus attentive de l'amendement démontre qu'il n'en est pas ainsi, mais que les tavernes devront fermer à 11 heures suivant l'heure qui sera en vigueur dans une localité. C'est un retour aux conditions de 1926, sauf qu'au lieu de fermer à 10 heures, les tavernes fermeront à 11 heures de l'heure existante.

Il y aura cependant un amendement important au bill quand celui-ci sera soumis à la Chambre. L'on proposait dans le bill original de laisser ouvrir les tavernes après la fermeture des polls, les jours d'élection. Ceci sera laissé de côté.

Travaux qui commenceront prochainement

Le service des tramways Ontario et Delorimier sera amélioré en vue de la construction d'un stade.

UNE CONFERENCE

La compagnie des tramways a dressé une liste complète des travaux à effectuer au cours de cette année, liste qui sera incessamment soumise pour approbation à la commission des tramways ainsi qu'aux autorités de la ville. Cette formalité à remplir ne l'empêchera toutefois pas, si la température se maintient au doux, de commencer ses premiers travaux d'ici huit à dix jours, croyons-nous savoir.

Les travaux à être effectués cette année seront considérables car, M. J.-F. Saint-Cyr, président de la commission des tramways,ayant déclaré, à l'assemblée annuelle de lundi dernier, que le service de voitures-milles de 26,000,000 qu'il fut l'an dernier allait être porté, cette année, à 27,000,000, laissait entendre, qu'outre les travaux ordinaires, on procédera sûrement à la construction de prolongements de voies, de certains raccordements de lignes, etc.

DECISION QUI SERA PRISE SOUS PEU

Il est entendu que la liste complète des travaux ne sera rendue publique qu'après approbation de la part de la Commission des tramways et de la ville. Mais une chose certaine c'est que la compagnie verra aux moyens à prendre pour augmenter sensiblement l'efficacité du service des tramways de la rue Ontario et de la rue Delorimier, vu la construction d'un stade au coin desdites rues Ontario et Delorimier. On prévoit, en effet, qu'il faudra, certains jours, amener à ce stade environ trente mille personnes, et que le service donné actuellement n'y pourrait suffire. Quelle amélioration sera apportée au service des tramways Ontario et Delorimier? C'est ce que la compagnie décidera de façon définitive dès sa prochaine conférence avec les représentants officiels de la Commission et de la ville.

Pour avoir pointé une arme à feu sur un sergent-détective

Un nommé J.-R. Jones, concierge dans une maison de la rue de la Montagne a été arrêté, hier après-midi, par le sergent-détective Arthur Morin qu'il menaçait avec un revolver automatique du calibre 45. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, Morin sauta à la gorge de l'agresseur, puis il lui tordit le poignet et le désarma.

Depuis quelques mois, il y avait eu deux commencements d'incendie dans la maison de rapport précitée, et hier, les gérants décidèrent de se dispenser des services de Jones qui reçut son salaire pour tout le mois, avec l'ordre de s'en aller. Vers 4 heures 30, un autre commencement d'incendie se déclarait dans l'un des logements de l'immeuble et, Jones prévenu par un locataire refusa d'ouvrir la porte. Les pompiers durent enfoncer lorsqu'ils arrivèrent pour combattre les flammes qui firent pour plusieurs centaines de dollars de dommage. Le détective Morin qui avait été chargé d'enquêter sur cette affaire, alla frapper à la porte du concierge. Il attendait la depuis quelques minutes, lorsque Jones sortit en brandissant un revolver qu'il braqua sur le policier. L'homme ferma ensuite sa porte, mais il sortit de nouveau un instant plus tard, en pointant son arme sur Morin et les autres personnes qui l'entouraient. C'est alors que le détective désarma le concierge. En examinant le revolver, on constata que l'arme n'était pas chargée.

Jones a plaidé coupable, cet avant-midi, à l'accusation d'avoir pointé une arme à feu sur le détective Morin et aussi sur M. J.-H.McLean, représentant de l'agent de la maison. Sentence le 21 du courant.

Jugements renversés et maintenus en appel

Emile Bélisle avait été condamné par le magistrat à un an de prison pour être entré avec effraction dans une maison.

Il inscrivit sa cause en appel, déclarant qu'il était sous l'influence de la boisson lorsqu'il a comparu, qu'il n'a pas compris ce qui était dit et qu'il a plaidé coupable sans trop savoir pourquoi.

La Cour d'appel a maintenu son appel et Bélisle retournera devant le tribunal de première instance où la plainte lui sera lue de nouveau et alors qu'il pourra enregistrer un plaidoyer de non culpabilité, s'il le désire. Selon la Cour d'Appel, le magistrat aurait excédé sa juridiction.

Dans une cause de Loyer et Dequoy, un jugement sur billet de $1,000 a été confirmé, et dans une autre de Renaud et Robillard, un jugement pour pension alimentaire a aussi été confirmé.

La Cour d'appel a annulé une sentence dans la cause d'Hénault et Tremblay et le Roi. Il s'agissait d'une conspiration pour dommages à la propriété. Le tribunal a décidé qu'il n'y avait pas eu corroboration au sens strict de la loi.

Un nommé Belinsky avait été condamné à six mois de prison sur une accusation de vol.

La Cour d'appel a décidé que la preuve offerte n'était pas suffisante et elle a annulé la sentence.

Finalement, le tribunal a renvoyé un appel dans une cause de Fallovitch et C. Gold contre le Roi. Les appelants avaient été accusés de conspiration pour commettre un acte criminel. Ils déclaraient que l'acte d'accusation était entaché d'illégalités.

Pour avoir pratiqué la médecine illégalement

Napoléon Martel, qui a répondu coupable à deux accusations de pratique illégale de la médecine, a été condamné à $50 et aux frais ou à 60 jours de prison sur chacune des accusations. Le prévenu aurait traité plusieurs personnes pour diverses maladies, donnant des consultations et prescrivant des remèdes. Les deux plaintes furent portées par le collège des chirurgiens et médecins de la province de Québec.

PNEUS

$2.00—30 x 3½ cord.; **$4.50** 31 x 4.40. **$7.00**—31 x 4, 32 x 4, 33 x 4, 34 x 4; **$8.00**—32 x 4½, 33 x 4½, 34 x 4½, 35 x 4½; **$10.00**—30 x 5, 33 x 5, 34 x 5, 35 x 5, 37 x 5; **$6.00**—29 x 4.40, 29 x 4.95, 30 x 5.25, 31 x 5.25. Nous avons la grandeur qu'il vous faut à des prix également bas. Chaque pneu légèrement usagé, en parfait état, pouvant fournir encore un parcours de plusieurs milliers de milles. Service et satisfaction garantis avec chaque pneu. Nous expédions partout. Nos bas prix nécessitent le paiement comptant.

Keystone Rubber Corp.
4557 ST-DENIS, MONTREAL, P.Q.
Ouvert jusqu'à 9 p.m. Tél. BE. 3606

12I-n/N

A NOS ANNONCEURS

Vu la demande toujours croissante pour de l'espace de publicité, nos annonceurs sont priés de nous faire tenir leur copie d'annonce à l'avance. Nous apprécierons hautement votre coopération à cet effet.

LA PRESSE

119-m.M.j.v.n (z)

ENCAN demain à 10 hrs
MEUBLES!

FOURNITURES DE MAISON, TAPIS, POELES, ETC.

SPECIAL — DOUILLETTES EN SATINE

Sets de vaisselle
Etuis à cigarettes
Etoffes à robes
Cretonnes
Nappes de toile
Draps de lit
Couvre-pieds
Couvertures d'autos
Supports à habits
Balais et moppes
Machines à peler
Records de gramophone
Bas pour dames
Lacets
Cigares

VENTE PRIVEE TOUS LES JOURS DE 9 A 6
Meubles neufs et Rebuilt, Pianos, Lits, Chesterfields, Salle à Manger, Chambre à coucher, Meubles de bureau, Coffres-forts, Agencements de magasin, etc.

"La Bourse des Occasions".
LES ENCHÈRES **Baillargeon** LIMITÉS
329 Ontario Est - - - - près St-Denis

Supplément de LA PRESSE
Conservez le magazine illustré de la "Presse".

Nous faisons actuellement un étalage de relieurs "Argus" dans notre vitrine de la rue Saint-Jacques.

Ces relieurs ont été faits spécialement pour contenir nos suppléments, et sont en vente à nos bureaux au prix de $1.00. Commandes par la malle $1.25.

LA PRESSE
MONTREAL
73—a

Soyez sûrs que les petits Scorpions choisissent ce qu'il y a de mieux! . . Par Fontaine Fox



LA gouttière en Cuivre rouge de M. Jones est une aussi bonne acquisition pour lui que pour les membres du Club des Petits Scorpions. Elle n'est pas criblée de trous parce qu'elle est à l'épreuve de la rouille. Elle lui épargne une somme incalculable de soucis et de frais de réparations.

Les accessoires de toiture en Cuivre rouge: tuyaux conducteurs, gouttières, saillies, bardeaux en Cuivre rouge ou plaqués de Cuivre rouge défient l'assaut du temps et des éléments.

Il n'y a plus de frais à encourir après la dépense initiale, parce que le Cuivre rouge et le Laiton *en peuvent* rouiller.

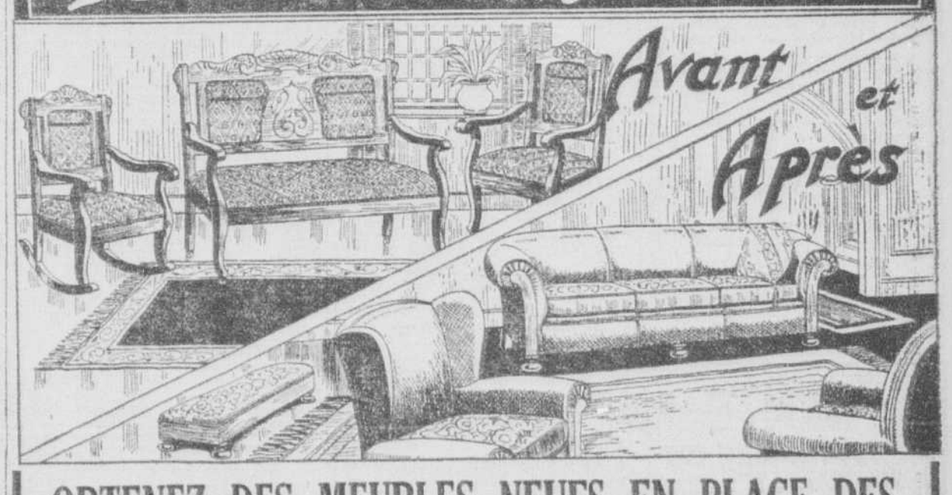
Demandez par lettre l'exemplaire gratuit "Real Roofings" (Toitures Véritables).

COPPER & BRASS
RESEARCH ASSOCIATION
67, rue Yonge, Toronto 2

Quand vous faites une toiture de matériaux sujets à corrosion, vous êtes toujours exposés à des frais de remplacement coûteux.

F 124

ENCHÈRES **Baillargeon** LIMITÉE



OBTENEZ DES MEUBLES NEUFS EN PLACE DES VIEUX PAR LE SYSTEME D'ECHANGE BAILLARGEON!

Meublez-vous à neuf pour Pâques ! Echangez ces vieux meubles désuets pour des meubles absolument neufs de la plus belle qualité. Ou bien, si vous déménagez en mai, arrangez-vous dès maintenant pour faire l'échange de vos vieux meubles. Nous les prendrons et livrerons les meubles neufs quand vous nous le demanderez et où vous le désirerez. AUCUNE CHARGE pour aller prendre les vieux meubles. AUCUNE CHARGE pour livrer les meubles neufs. MAIS FAITES-LE DES MAINTENANT ! avant que ne commence la bousculade des achats du printemps.

Les étalages sont parfaits en ce moment. Tout ce qu'il y a de nouveau et d'élégant en fait de mobiliers chesterfield, chambre à coucher et salle à manger—Meubles séparés—Carpettes orientales et anglaises — Tapis à la verge — Carpettes de linoleum et prélart à la verge. Lits — Sommiers — Matelas—Oreillers — Poêles.

C'est extraordinaire ce que les vieux meubles peuvent vous rapporter ! Notre évaluateur vous le dira. Téléphonez pour qu'on vous l'envoie—

Est 6400

329 RUE ONTARIO EST

Quelques portes à l'est de la rue St-Denis.

Succursales: QUEBEC, 425 rue St-Joseph. TROIS-RIVIERES, 65 rue St-Philippe.

LA BOURSE LOCALE TRANQUILLE ET FERME---WALL ST. FORT

WALL STREET MANIFESTE DE LA VIGUEUR

New-York, 14.—Les cours montaient une grande irrégularité à l'ouverture de la bourse, des baissiers se rachetaient dans quelques stocks. Radio débuta par un bloc de 5,000 actions à 158, une perte de 8 points, et la transaction suivante fut de 1,700 actions à 146. American Linseed grimpa de 5¾ points à 109, un nouveau sommet. General Motors, General Electric et Montgomery Ward gardèrent du terrain.

La série record de Radio qui remonta à 243, confondit les spéculateurs et semba indiquer que le cornet à propos duquel les actionnaires de la bourse ont ordonné une enquête, existait encore.

Après avoir établi le record de 4,000,000 actions dans la journée d'hier, la bourse poursuivra une aussi grande activité, mais on sentait que les boursiers étaient nerveux et indécis.

Radio progressa jusqu'à 149¾ et General Electric recouvra sa perte du début. Bientôt le marché se raffermit.

Les chemins de fer manifestèrent de la vigueur à la rumeur que les officiers d'un important réseau de l'est projetaient probablement une déclaration au sujet d'un projet de consolidation.

Les résultats étaient évidents dans des stocks comme International Nickel, Gold Dust, Hudson Motors, Greene Cananea, Copper, Freeport Texas et Mathieson Alkali, qui avancèrent tous de 1 point et plus. Paul atteignit le plus haut prix depuis la réorganisation de la compagnie.

Les changes étrangers étaient à la baisse, mais le sterling à demande demeura ferme autour de $4.87½.

L'assemblée de Building Products est ajournée

L'assemblée annuelle de Building Products, Limited, a eu lieu cet avant-midi, et il n'y eu pas question que d'affaires de routine. Cette assemblée devait être suivie d'une autre assemblée spéciale, mais celle-ci a été ajournée à plus tard aujourd'hui. On prétend que les directeurs communiqueront des nouvelles importantes à l'issue de cette réunion.

Parmi les rumeurs qui courent à ce sujet, il en est une qui veut que deux directeurs de la Canada Power & Paper Company soient nommés au bureau de direction de Building Products, à la suite du contrat passé récemment qui donne un débouché pour les sous-produits de la Canada Power. En outre, on dit que Building Products construira une usine à Trois-Rivières pour s'établir à proximité de la source d'approvisionnement.

ASSEMBLEES ANNUELLES

L'assemblée annuelle de la Port Alfred Pulp & Paper Corp. aura lieu à Montréal, le 28 mars, à 12.30 heures p.m.

L'assemblée annuelle de la St. Maurice Valley Corp. aura lieu à Montréal le 28 mars, à 3.45 heures p.m.

Valeurs à Grand Marché

C.P.R. 4½%	1944
Bell Telephone 5%	1957
Québec Rly. 5%	1939
Wayagamack 6%	1951
Wayagamack 6½%	1930
Montreal Tramways 5%	1941
Montreal Tramways 5%	1955
Duke-Price Power 6%	1966
Montreal Power 5%	1951
United Securities 5½%	1952
Gatineau Power 5%	1956
Gatineau Power 6%	1941
Anticosti Corp. 6½%	1941
Anticosti Corp. 7% actions privilégiées	
Canada Steamship 6%	1941
Canada Cement 5½%	1947
Canada Cement 6½% actions privilégiées	
Windsor Hotel 6%	1947
Windsor Hotel 6½% actions privilégiées	

Les sages mettent en portefeuille des valeurs qui jouissent d'un grand marché, national et même international. Ceci crée une demande plus forte et plus stable, entraîne des plus-values, augmente la négociabilité des titres, facilite les échanges. Les valeurs ci-dessus possèdent ce grand marché.

RENÉ-T. LECLERC
Incorporée
Montréal:- 160, rue S.-Jacques
Québec:- 71, rue S.-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1901)

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, rue Notre-Dame ouest.
(VENTES DE 10 HEURES A MIDI)

Attenda — 20 à 14½.
B. A. Oil — 200 à 37, 10 à 37, 10 à 37½, 5 à 37, 25 à 37, 300 à 37, 75 à 37, 25 à 37½, 5 à 37, 10 à 37, 50 à 37, 50 à 37½, 25 à 37, 25 à 37, 75 à 37½, 10 à 37½, 5 à 37½, 4 à 37, 2 à 37, 10 à 37, 25 à 37½, 5 à 37, 10 à 37, 10 à 37½, 25 à 37, 25 à 37½, 16 à 37½, 5 à 37½, 25 à 37, 25 à 37½, 25 à 37½, 16 à 37½, 5 à 37½, 25 à 37, 25 à 37½, 25 à 37½, 25 à 37½, 16 à 37½, 5 à 37½

Un officier de police que l'on fête avec joie

Le sergent Joseph Marotte est l'objet d'une démonstration amicale.

VINGT ANS DE SERVICE



Le sergent Joseph Marotte

Ces jours derniers, à la salle Wellington, 932, rue Notre-Dame Ouest, un magnifique banquet fut offert au sergent Joseph Marotte, du poste de police No 8, à l'occasion du 20e anniversaire de son entrée dans la force constabulaire. A cette occasion la salle avait été décorée de banderoles et de drapeaux. Les salles étaient richement décorées de roses, d'oeillets, de tulipes et de fougères. Durant le repas qui fut servi on remarquait à la table d'honneur: le sergent Joseph Marotte, le héros de la fête qui était accompagné de son fils unique, Joseph; l'honorable Alfred Leduc, ministre dans le cabinet Taschereau; MM. Paul Mercier, député de Saint-Henri; Leslie Bell, député de Saint-Antoine; l'échevin H. Bédard, du quartier Saint-Henri, membre du conseil exécutif; l'échevin M. Gabias, du quartier Sainte-Cunégonde, président de la Commission métropolitaine; l'échevin Brand, de Ville Saint-Pierre; l'échevin A. Surprenant et Mme Surprenant, de Laprairie; l'ex-échevin Allan Bray, ex-M.P.P.; les docteurs Lavigne et Z.-A. Côté, T. Trudeau, employé civil; le capitaine Desmarteaux, le capitaine Lefebvre et Mme Lefebvre, le lieutenant Trépanier et Mme Trépanier, le lieutenant V. Trudeau et Mme Trudeau, MM. et Mmes Joseph Cardinal, A. Marotte et P. Marotte, MM. E. Riendeau, H. Montpetit et F.-X. Bourduas, M. et Mme Dumont, de Hartford, Conn.; M. Picard, le notaire Gosselin, M. Pigeon, président du club Richmond.

Une magnifique adresse fut lue au héros de la fête, par son neveu, M. Joseph Cardinal. Une superbe montre en or avec chaîne fut présentée également au sergent Marotte, par l'inspecteur T. Kavanagh, de la division ouest, qui remplaçait le chef Pierre Bélanger, retenu chez lui par la maladie.

Plusieurs télégrammes furent reçus entre autres de l'hon. M. Dillon, député de la division Sainte-Anne, ainsi que du capitaine T. O'Shaughnessy et autres.

Des discours furent prononcés par l'hon. Alf. Leduc, MM. Paul Mercier, Allan Bray, Leslie Bell, H. Bédard, M. Gabias, l'inspecteur Kavanagh, le Dr Lavigne, l'échevin Brand et M. Pigeon.

L'orchestre Zampini fit les frais de la musique. Le maître de cérémonie était M. J. Bélanger. Il y eut chant, musique et danse.

Parmi les chanteurs on remarquait: M. Flanagan, M. Michaud, M. Fréreault, M. Lacroix, M. Grenon, Mlles C. Trudeau et L. Riendeau.

Parmi les personnes présentes on remarquait: MM. et Mmes A. Surprenant, N. Duchesne, A. Marotte, A. Surprenant, P. Marotte, V. Chaperon, C. Hébert, J. Primeau, E. Michaud, H. Lacroix, R. Fréreault, J. Grenon, A. Corbeil, J. Dumont, D. Therrien, Mme A. Marotte, Mlles L. Forgues, J. Marotte, E. Marotte, B. Marotte, L. Riendeau, A. Ducheane, G. Duchesne, A. Marotte, B. Riendeau, F. Marotte, A. Trépanier, O. Marotte, Y. Legault, F. Marotte, T. Chaperon, R. Chaperon, J. Legault, A. Marotte, K. Lawton, M. Lawton, B. Primeau, C. Primeau, R. Renaud, C. Trudeau, M.-J. Trudeau, S. Lapiante, L. Proulx, A. Girard, B. Demers, A. Vaurin, S. Legault; MM. L. Macdonald, L. Cardinal, H. Surprenant, E. Boyer, F. Marotte, J. Marotte, R. Riendeau, Z. Forgues, Paul Marotte, A. Lafranboise, J. Cardinal, L. Marotte, F. Marotte, H. Wattier, L. Courville, E. Scollon, R. Marotte, A. Barbeau, Deschênes, St-James, N. Jolicoeur, E. Chopin, R. Chopin, A. Morin, Capt. P. Lawton, A. Riendeau, L. Lemieux, J. Arteau, H. Antal, MacDonald, W. Boudreault, E. Demers, A. Leblanc, G. Robinson, M. Zampini, W. Béland, M. Normandeau, P. Degrange, P. Harrisson, le lieutenant Landreville, A. Zampini, A. Leblanc, G. Leblanc, A. Scott, E. Larochelle, A. Béchard, A. Cardinal, E. Riendeau, fils, G. Goldthorpe, F. Forgues, W. Bélanger, Z. Legault, P. Girard, A. Riendeau, A. Beaudoin, Picard, Demers, L. Pineault, H. Picard, A. S.-Onge, H. Archambault, R. Larin, J. Teller, E. Léger, F. Mattéo, L. Daoust, G. Chopin, J.-P. Montpetit, A. Poulin, P. Mégin, A. Guyot, E. Lachance, G. Allain et plusieurs autres.

POUR LES VETERANS

Londres, 14. — Il est question de construire, à la mémoire du maréchal Haig, des groupes de maisons pour les anciens soldats qui n'auront pas à payer de loyer.

"Semaine" qui est appelée à obtenir très grand succès

De retour d'un voyage en Angleterre, M. F.-W. Field, commissaire sénior du commerce britannique au Canada et à Terreneuve, rapporte que les manufacturiers anglais s'intéressent vivement à la semaine des produits britanniques qu'organise notre pays pour le 21 avril. M. Field a donné une longue série de conférences devant les Chambres de Commerce et les diverses associations d'affaires du Royaume-Uni et s'est fait auprès de plusieurs manufacturiers l'intermédiaire de nos maisons canadiennes.

Le Comité spécial canadien, qui a pris charge de l'organisation de cette semaine, rapporte que de toutes les parties du Dominion lui arrivent des nouvelles de nature à faire augurer du succès de cette entreprise.

Ce nouveau-né fut assassiné, déclare le jury du coroner

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 14. — "Le nouveau-né trouvé mort, vendredi après-midi, par M. Hiram Rix, à Barnston, a été assassiné, par suffocation, et le ou les auteurs de ce crime sont tenus criminellement responsables". Tel est le verdict rendu à Coaticook, à l'enquête tenue par le coroner J.-A. Boucher, de Sherbrooke, dans le cas du bébé découvert, à demi gelé, dans la voiture de M. Rix, de Barnston, où quelqu'un l'avait déposé.

Le Dr Rosario Fontaine, de Montréal, qui a pratiqué l'autopsie, a déclaré que la mort avait été causée par l'application d'une main ou autre chose, sur la bouche et les narines du bébé.

Feu M. Wilbrod Bilodeau



Feu M. WILBROD BILODEAU

Les funérailles de M. Wilbrod Bilodeau ont eu lieu jeudi, 8 mars, à l'église Saint-Bernard, à Téraultville, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé L. Beaudry et le service chanté par M. l'abbé Lionel Beaudry assisté de MM. les abbés Ffion et Côté.

Le choeur de chant a exécuté la messe de Yon, sous la direction de M. Ouellette.

Conduisaient le deuil: MM. Roland Bilodeau, fils du défunt; Dominique Bilodeau, son frère; Valère Jalbert, Amasthase Jalbert, Jos. Lamarre, ses beaux-frères; MM. Abraham Dupéré, Ephrem Dupéré, Alf. Bilodeau, Alex. Bilodeau, Alcide Duguay, Sylva Duguay, Théo. Jalbert, ses cousins.

Dans le cortège, on remarquait: MM. D. Pageon, J.-B. Legault, A. Delorme, Delphis Delorme, Luke Delorme, C. Gauvin, M. Gauthier, M. Dupéré, L. Labrie, P. Dupéré, M. Parent, A. Bourne, Geo. Raymond, C. Mesne, M. Rondeau, L. Trépanier, M. Henrichon, F. Larivière, E. Ouellette, G. Côté, Elzéar Fellatier, A. Tremblay, E. Carrière, R. Chaillot, Dr Lonerghan, M. Caron, l'échevin A. Valfancourt, G. Caron, Geo. Lafond, J. Lahiere, J.-B. Beaudry, A. Lemay, P. Campeau, M. Hadd, L.-P. Lachance, Chs-E. Guyon, E. Malouin, L. Pigeon, H. Trochu, Francis Jobin, M. Rioux, A. Aubert, H. Lippé, M. Beaudry, V. Boire ainsi que la Rév. soeur Marie-Joseph supérieure de l'hôpital de la Providence, à Montréal-Est, et plusieurs autres religieuses et autres amis de la famille.

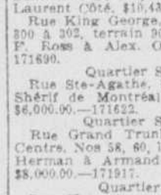
La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Offrandes de fleurs: M. et Mme Dupéré, M. Ludger Dupéré, M. et Mme Beaulne, M. et Mme Guyon.

Offrandes de messes: M. H. Lippé, M. et Mme Jos. Perrault, la famille A. Delorme, M. et Mme Léon Labrie, M. et Mme Thadée Gauthier.

Marques de sympathie: MM. C. Gauvin, Jos. Pageau, Mlle Angeline Kavanagh, M. et Mme Lahiere, Mme Jos. Gagnon, M. et Mme Jos. Perrault, Mlle Yvonne Kavanagh et autres.

Feu Mme T. Bernier



FEU Mme T. BERNIER

(Du correspondant de la PRESSE)

Albertville. — Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Thomas Bernier, (Elodie Babineau) décédée à l'âge 59 ans et 6 mois. La défunte laisse son époux, 4 fils, William, de Kinley, Elphège, Ulric et Jacques, d'Albertville, deux frères, MM. Calixte et Sam Babineau, de S.-Valère, P. Q., deux soeurs, Mmes Jules Piché, d'Albertville, et Alfred Petit, de Los Angeles. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, ses fils, ses beaux-frères, MM. Alfred Petit et Jules Piché, sa soeur, Mme Piché, ses neveux et nièces, M. et Mme Luc Piché, Mme Léandre Brassard, etc. Les porteurs étaient les fils de la défunte, Elphège, Jacques et Ulric et son neveu, M. Rémi Piché. La croix était portée par un petit neveu, M. Marc Piché. Le service fut chanté par l'abbé Leclaire, curé d'Albertville.

Partie de cartes

Demain soir, le 15 mars, à 8 heures, aura lieu dans la salle de l'Académie Martin, le euchre annuel, organisé par la Congrégation des Enfants de Marie de Saint-Pierre-aux-Liens. Un grand nombre de prix sera distribué aux gagnants.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Quartier Ahuntsic

Rue des Erables, vacant, lot No 477-138, terrain 30 x 73 pds. Lady Leblanc à Fra.-Xavier Arcand, $400.00.—171648.

Rue Marquette, vacant, lot No 483-87, terrain 25 x 92 pds. Cité de Montréal à Casimir Ménard, $430.00.—171623.

Chemin Ste-Geneviève et Rivière des Prairies, lot No pte 108, terrain 12½ arpents, Saraguay Realty Corp à De Wm. H. Clark-Kennedy, $10,500.00.—171694.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Rue Brodeur, vacants, lots Nos 61-248 à 251, 61-254, 255, terrain 17,384 pds. Séminaire St-Sulpice de Montréal à J.-Laurent Côté, $10,430.40.—171649.

Rue King George, vacant, lot No 84-300 à 302, terrain 90 x 85 pds. Alex. G. F. Ross à Alex. Orsali et al, $1.00.—171690.

Quartier Saint-Louis

Rue Ste-Agathe, bâtisse, lot No 47-4, Shérif de Montréal à Daniel Chauret, $6,000.00.—171622.

Quartier Sainte-Anne

Rue Grand Trunk, Nos 17, 19. Rue Centre, Nos 58, 60, lot No 673-3, 4. Louis Herman à Armand-G. De Tonnancour, $8,000.00.—171917.

Quartier St-Paul

Rue Champigny, Nos 178, 180, lot No 4026-1, terrain 26 x 122 pds. J.-M.-G. Poirier à J.-F.-R. Leduc, $10,500.00.—171684.

Rue Le Caron, Nos 440 à 448, lot No 4141-1, 2, terrain 46 x 111 pds. J.-M.-G. Poirier à J.-F.-R. Leduc, $24,000.00.—171685.

Blvd Monk, vacants, lots Nos 3512-828-2, 3, 3512-829-2, 3, terrain 55 x 82 pds. Roméo Auger à J.-Ed. Cousineau, $900.00.—171924.

Cité de Westmount

Rue Claremont, No 445, lot Nos 210-21b-1, 210-22b-1, terrain 22 x 82 à 85 pds. Louis Herman à Armand-G. de Tonnancour, $8,500.00.—171918.

Quartier Ahuntsic

Rue Chabot, bâtisses, lot Nos 481-502, 503, terrain 50 x 93 pds. Gerard De Luca à Joseph Grenier, $1,550.00.—171834.

Quartier Saint-Gabriel

Rue Châteauguay, Nos 131, 133, lot No ½ N.-E. 2722, terrain 22½ x 110 pds. Succession De Vve Joseph Fréjeau à Léon Sauvé, $2,200.00.—171843.

Quartier Saint-Laurent

Coin Aves des Pins et Durocher, vacants, lot No ⅓ indiv. de 45, terrain 14,352 pds. Luigi Belmonte à Raoul-A. Noiseux, $21,516.20.—171921.

Rue Sainte-Famille, No 2455, lot No pt 93, terrain 20 x 120 pds. De Vve Robert S. Weir et al à Edward-R. Douglas, $6,000.00.—171896.

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Henri-Julien, Nos 4405, 4407, lot No 15-738, terrain 30 x 63 pds. Wilfrid Delabarsondière à Antonio Damore, $3,500.00.—171855.

Quartier Laurier

Rue Mozart Ouest, Nos 8, 10, lot No 11-1311, terrain 22 x 88 pds. Colbert Tessier à Mlle Dorcina Beaudry, $3,850.00.—171884.

Quartier Maisonneuve

Coin Lafontaine et Viau, bâtisses rue Lafontaine, Nos 3100 à 3110, lot No 1-59, 60, terrain 50 x 80 pds. Albert Rochon à Antoine Pigeon, $25,000.00.—171914.

Quartier Mont-Royal

Chemin Côte des Neiges, Nos 1290 à 1296, lot No pte S.-E. 129, terrain 78 pds de front. Succession Jules Boudrias à Alex. Beaucage, $12,125.00.—171844.

Ave Roslyn, vacants, lot Nos 156a-26 à 28, terrain 152 x 111 pds. Thomas-R. Ridgeway à Leslie-Ogilvie Ltd, $11,000.—171899.

Ile Dorval

Ave Dancell, bâtisses, lot No 1027-pt S. 177, terrain 32 pds. Reginald-B. Cockburn à George-C. Shepherd, $1.00 et considérations—171888.

Quartier Saint-Edouard

Rue Saint-André, No 5880, lot Nos 7-466, 467, terrain 50 x 97 pds. Bruno Navert à Emile Hamel, $3,500.00.—171842.

Rue Christophe-Colomb, Nos 6688 à 6692, lot No 5-651, Dorniant Sabatino à De Francis Morand, $17,000.00—171900.

Cité d'Outremont

Ave Champagneur, No 765, lot No 35-165-2, terrain 24 x 90 pds. Charles-C. Hershan à Charles Harris, $20,500.00.—171912.

Rue Hutchison, vacant, lot No 32-5-14, terrain 5,000 pds. Julien Moquin à Phillip Segal, $7,300.00—171937.

Cité de Lachine

34ème Ave, No 133, lot Nos 184-42-2, 184-44-1, terrain 29 x 114 pds. Ferry Gardens Ltd à James Pow, $8,250.00.—171850.

24ème Ave, No 151, lot Nos 238-134, ½ N. O. 133, terrain 37½ x 78½ pds. James Pow à Ferry Gardens Ltd, $4,500.00.—171851.

Quartier Villeray

Rue de Gaspé, Nos 7461 à 7469, lot No 2643-486. George Phillips à Théodore Carrignan, $7,500.00—171895.

Rue DeGaspé, vacants, lots Nos 2643-1686 à 1688, terrain 60 x 80 pds. Owen Hughes à Munn & Shea Ltd, $1,900.00—171892.

Rue St-Denis, vacants, lot No 2643-2180, terrain 2,850 pds. Alp. Lapointe à Attilio Moro et al, $2,200.00—171879.

Rue DeGaspé, vacants, lot No 2643-1681, 1682. Bartolémeo Cobetto et al à Dame Joseph Guilbault, $1,600.00—171931.

Rue St-Denis, vacants, lots Nos 2,643-2310, 2311. Philias Demers à Camille Simard et al, $6,500.00—171877.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Ave Percival, No 158, lot No 138 pt S. E. 131, terrain 50 x 120 pds. James H. Williams à James S. Whitfield, $5,750.00—171893.

Blvd Décarie, Nos 804 à 808, lot No 60-19, terrain 33 x 100 pds. Max Gorman à Louis Lurie et al, $36,000.00—171886.

Ave Earncliffe, bâtisses, lot No 64-26, 27, 64-71, 72, 64-74, 75, terrain 16,014. Gage Investments Inc. à Arthur Martel, $1.00 et considérations—171928.

Cité de Verdun

Rue Melrose, Nos 480, 482, lot No 4471-80, terrain 26 x 100 pds. Thomas Hampson à Thomas Murray, $5,150.00—171894.

Ave Verdun et Argyle, bâtisses, Ave Verdun, Nos 5401 à 5407 et 5412 à 5417, lot No 4675 ptie 43, 4675-41, 4675-pt N. 43, terrain 71 x 100 pds. Léon L. Grégoire à Théodore Massé, $35,000.00—171853.

Quartier Rosemont

Rue Iberville, vacants, lot No 205-1240-1, terrain 2,500 pds. Ed. Garlépy à Albert Dagenais, $700.00—171840.

Rue Lafond, Nos 5440, 5442, lot No 177-237-1, 177-236-2. Ulric Drolet à Octave Lemelin, $5,500.00—171,785.

9ème Ave, vacant, lot No 172-807, terrain 25 x 78 pds. Rév. Soeur Marie de France à Armand Tardif, $300.00—171863.

8ème Ave, Nos 5665 à 5669, lot No 172-1951, terrain 25 x 78 pds. Ernest Desrosiers à Dame Henri Vaillancourt, $9,200.00—171926.

Quartier St-Denis

Rue Delanaudière, Nos 4578, 4580, lot No 330-22. Ferdinand Chaumont à J.-Roméo Séguin, $6,000.00—171859.

Rue Bibaud, Nos 3, 5, lot No 217, terrain 29 x 60 pds. Emile Hamel à Bruno Navert, $6,000.00—171841.

Rue St-André, Nos 5037 à 5041, lot No 325-473, terrain 22 x 94 pds. Albert Jodoin à Alfred Daoust, $1.00 et considérations—171922.

Rue DeLanaudière, Nos 4630, 4632, lot No 330-30, terrain 1,656 pds. Zoël Demers à Dame Alcime Bouvier, $6,000.00—171926.

Rue Papineau, Nos 6440, 6442, lot No 8-12, terrain 25 x 95 pds. Carol Nadler à Morris Flack, $5,000.00—171902.



LES CANAUX DU COMMERCE CANADIEN

A 10 HEURES chaque matin s'ouvrent les portes de nos 573 succursales. C'est par ces 573 canaux que se transige une forte part du commerce canadien.

Ces succursales de la Banque Canadienne de Commerce sont des chaînons qui relient l'est à l'ouest. Ils forment une chaîne puissante qui unifie le pays en un tout commercial, qui tient en relations le vendeur et l'acheteur, même si toute l'étendue du continent les sépare. Ils créent donc une immense arène commerciale où toutes les classes se rejoignent pour effectuer des transactions — le fermier de l'ouest avec le vendeur de grains de l'est, le manufacturier de l'Ontario avec le marchand de la Colombie Britannique.

Pour aider au développement du commerce canadien avec les autres pays, la Banque a établi des succursales et des relations à l'étranger. Chaque succursale de la Banque Canadienne de Commerce est un établissement national de courtage pour le commerce canadien.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

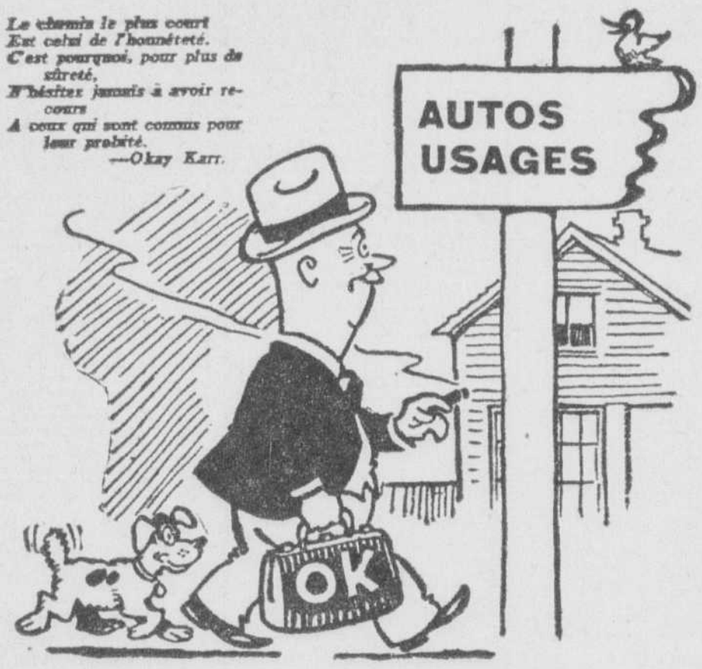
S. H. LOGAN, Gérant Général.

Capital payé - - - $20,000,000
Fonds de réserve - - $20,000,000

181 F

CHEVROLET

Le chemin le plus court
Est celui de l'honnêteté.
C'est pourquoi, pour plus de
sûreté,
N'hésitez jamais à avoir re-
cours
A ceux qui sont connus pour
leur probité.
—Okay Karr.



Un Guide Infaillible

POUR l'achat d'un auto usagé, la réputation du vendeur est une chose des plus importantes . . . c'est tout comme le choix d'une banque solidement établie lorsqu'il s'agit de déposer son argent. Notre réputation de droiture en affaires, fondée sur des bases solides, est pour vous une garantie de satisfaction. Et cette réputation est encore fortifiée par la sincérité qui caractérise le Mode de Vente d'Autos Usagés O.K. de Chevrolet. L'étiquette O.K., attachée à tout auto usagé, est pour vous un guide infaillible de qualité et de valeur. Elle symbolise la franchise avec laquelle l'auto vous est présenté. Vous la trouverez sur la voiture que nous vous offrons. 92-1 227

AUTOS USAGES

avec un OK positif



Voici quelques valeurs typiques parmi nos Autos Usagés O.K.

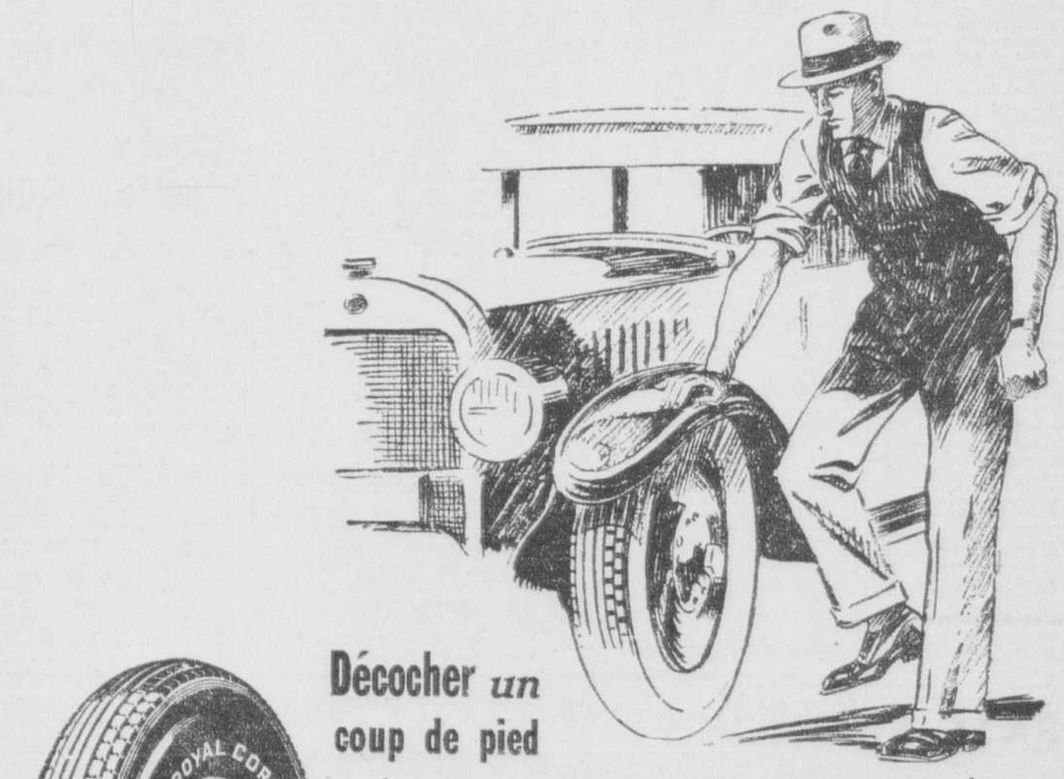
Chevrolet Coach 1927, comme neuf, $560 à terme.

Essex 1926, apparence et mécanisme parfaits. A terme si désiré. . . $485

Ford Tudor 1925, pneus ballon, beaucoup d'accessoires. $245 Facilités de paiement.

JUST MOTORS LIMITED

Salle d'étalage : 3429 ave du Parc. PLateau 2181
Succursale: — 4638 rue St-Denis. BElair 1224
Poste de service: — 3429 avenue du Parc PLateau 4228



Décocher *un* coup de pied

à un pneu . . . . . ne vérifie pas sa pression!

DECOCHER un coup de pied à un pneu est peut-être un bon exercice, mais ça ne vous renseignera en rien sur le degré exact de son gonflement. Une jauge de pression est la seule méthode recommandable.

Il y a une certaine pression *qui convient exactement* à chacun de vos pneus, selon ses dimensions et la charge portant sur chaque roue. A cette pression, vos pneus vous donneront un millage maximum, et un maximum de confort. Qu'elle varie de trois livres, en plus ou en moins, et leur durée—comme votre confort—en sera diminuée.

Servez-vous d'une jauge. Apprenez quelle pression convient à vos pneus, et maintenez-la à ce point. C'est la seule façon d'obtenir la satisfaction que devrait représenter chaque dollar dépensé pour un pneu.

Mieux encore, allez, une fois par semaine, à un atelier de réparation de pneus. Faites examiner chaque pneu. Faites-en vérifier la pression. Demandez à un expert d'y découvrir les entailles, les éraillures toujours possibles, et les déchirures du tissu intérieur. Une légère réparation préviendra souvent un éclatement dangereux.

L'économie effectuée ainsi vous surprendra agréablement à la fin de l'année.

Les Pneus-Ballons "Royal Cord Dominion" sont faits de caoutchouc pulvérisé. On ne connaît pas de caoutchouc plus solide et de texture plus uniforme. On le prépare sans avoir recours à la fumée ou aux acides. On y utilise un Tissu fait de Tresses, ce qui est la méthode la plus moderne de combiner le caoutchouc et le tissu.

Un millage maximum est le but principal de leur fabrication. Et ce but a été atteint.

PNEUS-BALLONS "ROYAL CORD" Dominion

UN CLUB DE CROSSE CANADIEN FERA PROBABLEMENT UNE TOURNEE EN AUSTRALIE A L'ETE DE 1929

LES CLUBS DE HOCKEY CANADIEN ET MONTREAL ONT ECRASE LEURS ADVERSAIRES

LE CANADIEN ECRASE LES RANGERS DEVANT 17,000 SPECTATEURS A NEW-YORK

New-York, 14. — Le Canadien a remporté hier soir sa quatrième victoire de la saison sur les Rangers, les battant par un score de 4 à 1. C'était son quatrième triomphe consécutif, démontrant par là qu'il est redevenu le brillant club du début de la saison.

La partie a été contestée du commencement à la fin. Elle a été émaillée de incidents dramatiques. Une grande excitation a régné pendant toute la soirée chez les spectateurs.

La première période a fourni le jeu le mieux balancé, les avantages étant également partagés. Dans la seconde reprise, le Canadien se surpassa si bien que Gaudreault et Gagné donnèrent l'avantage à leur équipe en comptant chacun un point. Joliat et Morenz portèrent le score à 4 à 0 dans la dernière période. Le capitaine Bill Cook des Rangers sauva son club du blanchissage en déjouant Hainsworth vers la fin de la rencontre.

Dans les deux dernières périodes, le Canadien a été supérieur à son adversaire et il a remporté une victoire qu'il a richement méritée par son beau jeu, dénué de rudesse.

La joute a été amicale. Les arbitres ont eu une tâche facile, infligeant six punitions.

Bunny Cook est le premier à faire un essai pour compter. La défense du Canadien l'arrête. Chink Johnson fait à son tour une belle montée mais son lancé est trop bas et Hainsworth le capte facilement. Par sa nonchalance, le gardien de buts du Canadien vient près d'être pris en défaut. Bunny Cook lance la rondelle, Hainsworth l'arrête facilement mais au lieu de la repousser rapidement, il la laisse devant lui et Johnson vient à un cheveu de prendre le "rebound" pour compter.

Le jeu s'est fait jusqu'ici sur le territoire du Canadien. Morenz et Joliat vont porter la rondelle à l'autre extrémité du rond. Morenz vient à un pouce de compter. La partie n'est commencée que depuis quelques minutes et pourtant le jeu se poursuit à une rapidité vertigineuse. La vitesse phénoménale des joueurs des deux clubs tient l'assistance sur le qui-vive. La foule encourage de toutes ses forces les deux équipes qui se défendent vaillamment.

Gagné s'élance vers la droite mais Bunny Cook le fait tomber et reçoit la première punition de la soirée. Bill Cook vient de perdre une belle chance de compter. Sans l'intervention de Mantha, qui lui a enlevé habilement la rondelle, le capitaine des Rangers aurait certainement déjoué Hainsworth. Bill Cook revient encore à la charge mais cette fois Gardiner lui fait perdre l'équilibre et son lancé est sans précision. Les Rangers attaquent vigoureusement et forcent Hainsworth à faire de beaux arrêts. Les deux équipes se servent de leurs substituts mais sans s'affaiblir. Larochelle se fraie un chemin à travers toute l'équipe des Rangers pour se trouver seul devant Chabot. Dans son enthousiasme, il lance mal et manque ainsi un point certain. Gizzy Hart lance à son tour un beau coup mais Chabot écarte la rondelle avec habileté. Les Rangers font de dangereuses attaques. Ils font maintenant l'impossible afin de prendre le devant. Bun Cook et Boucher lancent deux coups dangereux, qui sont écartés par Hainsworth. Bill Cook vient près de causer une désagréable surprise au gardien de but du Canadien. Il lance la rondelle, qui frappe Hainsworth sur l'estomac. La période prend fin avec un score de 0 à 0. Les coups arrêtés sont: par Hainsworth, 11; par Chabot, 15.

Au commencement de la deuxième période, Howie Morenz fait l'une de ses montées particulières et la foule se lève comme une seule personne. Il vient à un cheveu de compter. Gagné vient près de déjouer Chabot sur le "rebound".

C'est au tour d'Hainsworth de faire un bel arrêt sur un dur lancer de Chink Johnson. Il arrête un autre coup de Bill Cook. Les buts du Canadien sont maintenant assiégés et les frères Cook et Boucher bombardent furieusement Hainsworth de tous les côtés. Les Rangers envoient leur seconde ligne d'attaque qui tout comme la première ne peut déjouer le gardien de buts des visiteurs.

Après plusieurs vains efforts, Morenz et Joliat parviennent à forcer les Rangers à se retirer sur la défense. Chabot doit maintenant se surpasser pour arrêter tous les coups lancés vers lui. Mantha fait une course, attire à lui Bourgeault et Johnson et passe la rondelle à Gaudreault, qui lance la rondelle dans le filet de Chabot pour le premier point de la soirée. Temps, 13.15. Immédiatement après ce point, le Canadien échappe belle lorsqu'il se produit une mêlée terrible devant ses filets avec Hainsworth étendu sur la glace. Mantha parvint à éloigner le disque. Gagné bien amparé et traverse la défense des Rangers pour compter Chabot en défaut. Temps 5.21. Les Rangers font des efforts désespérés mais la cloche sonne avant qu'elle sient nu compter. Chabot a fait 15 arrêts contre 13 pour Hainsworth.

Le Canadien commence la période finale à une allure fantastique. Chabot écarte des coups lancés de toutes les directions par les visiteurs. Après une minute et 57 secondes, Joliat échappe une passe de Mantha et compte. Joliat vient près de compter un autre.

Les Rangers essaient, mais inutilement, de déjouer Hainsworth. Le gardien de buts du Canadien est infranchissable. Le Canadien compte son quatrième point de la soirée, lorsque Morenz déjoue Chabot sur une passe de Gaudreault. Le Canadien ralentit maintenant son allure et commence à prendre les choses facilement.

Frank Boucher a une belle chance de compter mais Langlois le fait tomber au moment où il voulait pour lancer. Le joueur de défense du Canadien est envoyé à la clôture. Boucher revient à la charge et passe la rondelle à Bill Cook, qui sauve son club d'un blanchissage en déjouant Hainsworth. Temps 15.08. Pendant la balance de la période, les Rangers essaient vainement de compter. Pendant cette période, Chabot a arrêté 11 coups contre 10 par Hainsworth.

Alignement des équipes:

Rangers		Canadien
Chabot	buts	Hainsworth
Bourgeault	défense	Gardiner
Johnson		Mantha
Boucher	centre	Morenz
Bill Cook	aile	Gagne
Bun Cook		Joliat
Gray	substituts	Leduc
Murdoch		Larochelle
Thompson		Langlois
Abel		Gaudreault
Boyd		Hart
Callighen		Patterson

Arbitres: Jerry Laflamme et Mike Rodden.

Première période

Aucun point.

Punitions: Bun Cook, Thompson, Leduc.

Deuxième période

1—Canadien: Gaudreault . . . 15.19
2—Canadien: Gagné . . . 18.40

Troisième période

3—Canadien: Joliat . . . 1.57
4—Canadien: Morenz . . . 9.56
5—Rangers: Bill Cook . . . 5.13

Punitions: Johnson, Langlois.

Le Boston a blanchi le Détroit

Boston, 14.—Le Boston s'est pratiquement assuré hier soir de finir la saison en tête de la section américaine en blanchissant le Detroit par 3 à 0. Le Détroit de son côté, a perdu une belle chance de prendre une avance sur le Pittsburgh qui est demeuré inactif. Le Detroit et le Pittsburgh sont maintenant égaux pour la troisième place.

Shore et Connor ont donné l'avantage au Boston dès la première période. Frederickson a enregistré le troisième point dans la deuxième reprise.

En ne laissant pas compter un seul point contre lui hier soir, Winkler du Boston a pris la tête des gardiens de buts avec quinze "shut outs" à son crédit. Alignement des équipes:

Boston		Detroit
Winkler	buts	Holmes
Hitchman	défense	Traub
Shore		Noble
Frederickson	centre	Foyston
Galbraith	ailes	Hay
Oliver		Aurie
Harrington	substituts	Cooper
Gainor		Pelangio
Connor		Sheppard
Clapper		Loughlin
Gor don		Fraser
S. Cleghorn		Walker

Arbitres: Ion et Ritchie.

Première période

1—Boston . . . Shore . . . 8.42
2—Boston . . . Connor . . . 4.56

Punitions: Foyston, Frederickson, Gordon, Sheppard, Oliver, Loughlin.

Deuxième période

3—Boston . . . Frederickson . . . 17.10

Punitions: Traub, Shore, Hay, Fraser.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Frederickson et Gordon.

Joutes de hockey

Résultat des joutes de hockey d'hier soir:

Montréal 5, American 0.
Ottawa 1, Toronto 1.
Canadien 4, Rangers 1.
Boston 3, Detroit 0.

Position des clubs de la N.H.L.

Section canadienne

	C.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadien	24	9	7	104	42	53
Montréal	22	13	8	84	70	50
Ottawa	18	12	10	67	46	46
Toronto	16	17	8	74	76	40
American	11	23	6	58	108	28

Section américaine

Boston	19	10	11	69	53	49
Rangers	17	15	9	79	71	43
Detroit	16	18	6	73	76	38
Pittsburgh	15	17	8	57	72	38
Chicago	7	31	3	68	116	17

CLUB LE SAMEDI

Et d'une autre! Cette fois, ce fut à l'Association du Port de baisser pavillon devant le Samedi. Affichant sa grande forme, le Samedi se fit bien valoir devant ses supporteurs venus pour l'encourager à la victoire. L'Association du Port a été battue par deux buts de semi-là par 2 à 1. Par défaut par 265 points, seul M. Boudrard se mettent en évidence. Du côté du Samedi, MM. Augor et Dion se distinguèrent avec des simples de 136 et 183 respectivement. Le 20 mars, le Samedi étant libre, tout club désirant le rencontrer pour cette date est prié de communiquer avec M. R. Cretaz, 6, Chemin Côté, le soir: Lancaster 5819, le jour.

MATCH DE POOL

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu un match de pool entre Lionel Daigle et Jack Ostermeyer, à la salle Belmont, 22 Mont-Royal Est. Tous les amateurs de pool sont invités. Entrée gratuite.

JEUDI 15 MARS
Grande soirée Mi-Carême
au
SAVOY
Carré Dominion
Tirage de prix durant la soirée. Pas de charge pour couvert.
SAMEDI, 17 MARS
FETE DE SAINT PATRICE
HArbour 3001

FORUM
UPTOWN 9112
CE SOIR A 8.30
(Joutes de détail pour la coupe Allan)
ARNPRIOR
(Champions de la Vallée d'Ottawa)
VS
VICTORIAS
(Champions du Québec)
Prix: $1.00, 75c, 50c. Enfants 25c
Taxe comprise.
Billets maintenant en vente.
JEUDI, 15 MARS
DETROIT
VS
CANADIEN

TROIS BOXEURS CANADIENS QUI ONT REMPORTE DE BRILLANTES VICTOIRES HIER SOIR



ARTHUR ROGER, 19 ans, de cette ville, qui a fait son début hier soir, à New-York, en mettant Tony Cassouma hors de combat en quatre assauts.



GEORGES CHABOT, boxeur de Montréal, qui a remporté une victoire décisive sur Tommy Morrison, champion de la Nouvelle-Angleterre, dans un combat de 12 assauts à Portland, Maine.



GENE LARUE, anciennement de Montréal qui a mis hier soir Frank Keyes hors de combat en deux assauts à Cincinnati.

Arthur Roger bat Cassouma en 4 rondes

Le promoteur Alex Moore a reçu ce matin un télégramme de New-York l'informant qu'Arthur Roger, 19 ans, de cette ville, a fait un brillant début hier soir à New-York. Roger qui se battait au Broadway Arena, le plus important club de boxe de New York après Madison Square Garden a mis Tony Cassouma hors de combat en quatre assauts.

Roger a créé une si bonne impression que les promoteurs du club ont immédiatement retenu ses services pour un autre combat qui aura lieu lundi prochain.

Tous les connaisseurs s'accordent à dire que Roger est une merveille et qu'il fera sa marque.

Le public de Montréal aura l'occasion de voir Roger à l'œuvre au commencement de la saison.

Toronto et Ottawa font joute nulle

Toronto, 14—L'Ottawa et le Toronto ont fait partie nulle de 1 à 1, hier soir. Ce résultat élimine pratiquement le club local de la course au championnat. C'était la troisième visite de la saison des Sénateurs, qui n'ont pu vaincre le Toronto une seule fois ici.

L'Ottawa a mal débuté et ce n'est pour ainsi dire que dans la troisième période qu'il a fourni un brillant effort. La première période se tint à l'avantage du club local, qui a réussi à compter son seul point de la rencontre. Redden fit une belle course puis lança la rondelle avec force. Cox qui avait suivi Rodden prit le "rebound" pour déjouer Connell.

Dans la deuxième période, les deux clubs ont montré aux spectateurs comment on ne doit pas jouer au hockey. Pendant ces vingt minutes, les joueurs se sont bousculés, étendus sur la glace et ont commis une foule d'infractions, qui ont forcé les arbitres à infliger 10 punitions.

Dans la dernière période, Alex. Smith a égalé le score en prenant Roach en défaut.

Le retour de King Clancy et du Dr Bill Carson sur les équipes ont été les principaux faits de la partie. La malchance s'est encore acharnée sur le Toronto, hier soir, car Dame Cox, l'un de ses brillants joueurs, a été mis hors du jeu pour la saison lorsqu'il s'est tordu la cheville du pied après avoir été projeté avec force sur la bande par King Clancy. Le joueur de l'Ottawa a reçu une punition majeure pour son infraction.

Ottawa.		Toronto.
Connell	Buts	Roach
Smith	Défense	Ramsay
Boucher	Défense	Duncan
Nighbor	Centre	Herberts
Finnigan	Ailes	Rodden
Kilrea	Ailes	Cox
Clancy	Substituts	Keeling
Broadent	Substituts	Lowrey
Denneny	Substituts	Bailey
Grosvenor	Substituts	Gamble
Godin	Substituts	Smith
Chouinard	Substituts	

Arbitres: Hewitson et Berlinguette.

Première période

1—Toronto—Cox . . . 16.45

Punitions: A. Smith, Cox, Finnigan.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Ramsay, Bailey, Clancy (majeure), Rodden, Duncan, Nighbor, Alex. Smith (2), Keeling.

Troisième période

2—Ottawa—Alex. Smith . . . 5.42

Punitions: Bailey, Art. Smith, Alex. Smith.

Période supplémentaire

Punitions: Herberts.

Brillante victoire de Geo. Chabot

Portland, Maine, 14. — Georges Chabot, de Montréal, l'un des protégés d'Eugène Brosseau a obtenu hier soir la décision des journalistes sur Tommy Morrison, de Boston, considéré comme le champion de la Nouvelle Angleterre. Morrison doit se battre prochainement avec Louis Kid Kaplon. Pendant toute la durée de la rencontre, Chabot a joué avec son adversaire. Il l'a étendu sur le plancher pour neuf secondes à la troisième ronde et, dans la dernière ronde, il a presque mis hors de combat. Morrison avait toutes les peines du monde à se tenir debout à la fin.

C'est là la deuxième victoire de Chabot, en cette ville. Il y a une semaine, il a administré une dure râclée à Tony Lucci, de Clinton, Mass. Les décisions ne sont pas permises dans cet état, mais les journalistes ont accordé les douze rondes à Chabot.

Chabot a donné la plus belle exhibition de boxe vue ici depuis des années.

Risko et Sharkey ont reçu $24,015 pour leur combat

New-York, 14.—Johnny Risko, de Cleveland, qui a défait Jack Sharkey, lundi soir à Madison Square Garden, a reçu sa part dans les recettes, la somme de $24,015. Jack Sharkey son adversaire a reçu un montant semblable, soit 25 pour cent des recettes.

Il y a trois ans, lorsque Sharkey a battu Risko, chacun des deux pugilistes avait reçu un montant de $900. Il y a six mois, Risko s'est battu avec Jack Demave à Grand Rapide pour $450.

Larue gagne en 2 rondes

Cincinnati, 14—Gene Larue, autrefois de Montréal, a mis Frank Keyes, de Seattle, hors de combat en deux assauts ici, hier soir.

MATCH DE POOL

Ce soir, à 8.30, un grand match de pool sera joué entre N. Gagnon et A. Mallette, à la salle Magnin, 920 Notre-Dame Ouest. Cette rencontre sera de 150 points.

Le Montréal déclasse les Américains

Après la partie tumultueuse et accidentée de samedi soir, la joute d'hier entre le Montréal et l'American au Forum a donné l'impression d'être pratique. Le Montréal a triomphé de ses adversaires par un score de 5 à 0. La rencontre, disputée devant une foule de 7,500 personnes environ, a été dénuée d'incidents et n'a jamais soulevé d'excitation ni d'enthousiasme.

Le résultat du match était prévu d'avance et il n'y a pas eu de surprise. Le Montréal a compté deux points dans la première période, deux dans la deuxième et un dans la troisième. C'était là la dernière rencontre de la saison entre les deux clubs. Sur les six parties jouées entre le Montréal et l'American, le club local en a gagné cinq, perdu une et fait une nulle. Le Montréal a compté un total de 22 points contre l'American 11.

Le point saillant de la joute a été le jeu phénoménal de Forbes dans les buts de l'American. Très médiocrement protégé, Forbes a néanmoins joué une partie superbe, arrêtant à maintes reprises des coups qui paraissaient des points certains. Sans le jeu sensationnel de Forbes devant le filet de l'American, le score serait considérablement plus élevé. A plusieurs reprises, Hooley Smith, Nelson Stewart et autres joueurs du Montréal se sont trouvés seuls avec la rondelle devant le filet de l'American, mais Forbes a sauvé la situation et a arrêté le disque en se jetant sur la glace ou en le bloquant avec son corps.

Hooley Smith a été le joueur du Montréal qui a été le plus en évidence, le point a été et celui qui a fait le plus de besogne. Il a compté deux points, le premier et le dernier et a aidé à en enregistrer deux autres. Dans la première période, Smith après avoir tiré un premier coup qui fut arrêté par Forbes, alla chercher la rondelle dans le coin de la glace et, tirant une seconde fois, la logea dans le filet en 17.35. Dans la troisième période, Hooley Smith compta de nouveau sur une passe de Dutton, Témos: 16.12.

Smith a été fort agressif et a fait du beau travail.

Les autres points du Montréal ont été faits par Ward qui a compté le deuxième point en 21 secondes dans la première période, et par Siebert et Brown dans la deuxième. Immédiatement après le premier point de Hooley Smith, Ward s'empara du disque lorsqu'il fut disputé. Il fit une course et tira. La rondelle frappa le corps de Forbes puis roula dans le filet.

L point de Siebert au commencement de la deuxième période fut le résultat d'un bel effort et démontra du jugement et de l'habileté. Siebert contourna les buts et tira directement. Le point de Brown, le quatrième de la soirée fut compté après une superbe course individuelle.

La lutte n'a pas été rude, mais tout de même, les arbitres Lou Marsh et Geo. Mallinson ont infligé un total de douze punitions. Boucher a été trois fois puni pour sa part. Sur les douze punitions, l'American en a eu sept et le Montréal cinq. Toutes ces punitions ont été pour de légères infractions, car le jeu n'a pas été dur. Le seul élément de rudesse a été fourni par Oatman et Billy Boucher qui se sont bousculés dans la deuxième période. Oatman fut le premier à ouvrir les hostilités sur Boucher par surprise, il l'étendit rudement sur la glace au moyen d'un solide body check. Boucher qui n'a jamais reculé devant aucun adversaire, petit ou gros, n'attendit pas qu'Oatman eut la rondelle pour lui rendre son change. Une ou deux minute plus tard, il abordait Oatman par un magistral body check. Pendant quelques minutes, les deux hommes se bousculèrent rudement et reçurent l'un et l'autre un avertissement de l'arbitre. On peut dire que Oatman n'a pas eu l'avantage dans ce duel. Boucher est plus léger, mais il est raide. Vers la fin de la joute, Herbert a été renversé sur la glace par Hooley Smith au cours d'un furieux élan. Forbes reçut un rude choc à la tête en tombant mais continua néanmoins à jouer.

L'American n'a rien fait de remarquable, mais il convient de dire qu'il a été fort malchanceux. Il aurait dû compter une couple de points mais le sort était contre lui.

Les visiteurs étaient privés des services de Conacher suspendu pour la balance de la saison.

Composition des équipes:

American		Montreal
Forbes	buts	Benedict
Reise	défense	Dutton
Bowcher		Siebert
Himes	centre	Smith
McKinnon	ailes	Ward
Burch		Stewart
Bouchard	substituts	Lamb
Red Green		Munro
Boucher		Oatman
		Phillips
		Brown

Arbitres—Lou Marsh et Geo. Mallinson.

Première période

1—Montreal—Smith . . . 17.35
2—Montreal—Ward . . . 1.50

Deuxième période

3—Montreal—Siebert . . . 7.57
4—Montreal—Brown . . . 5.42

Troisième période

5—Montreal—Smith . . . 15.12

Punitions—Bouchard, Lamb (2); Oatman, Bowcher, Boucher (2), Ward, Reise et Stewart.

Coupe arrêtés par:

Benedict	3	9	9	—25
Forbes	10	9	14	—33

Canadien de Saint-Henri

Ce soir, à 8 heures, assemblée générale de la section des dames et des demoiselles du club de raquettes de Canadien de Saint-Henri.

A 9 heures, assemblée générale spéciale de la section des hommes.

Lamarche vs Forget

M. Lamarche de la salle Daigneault et H. Forget de la salle Belmont se rencontreront ce soir dans la première partie d'un match de pool de 500 points pour un enjeu de $10. La partie sera jouée à la salle Belmont et sera de 150 points. Tous les amateurs sont cordialement invités.

Fête du Delorimier

Le deuxième grand euchre et bal annuel du club de crapaud Delorimier à l'occasion de la mi-carême aura lieu le lundi, 16 mars, à 2 hrs p.m., à la Salle Lavoie, 875 rue Ontario est. Il y aura prix de présence et autres. Un orchestre fournira les frais de la musique.

Andy Hamilton veut former une équipe de joueurs de crosse pour une tournée en Australie

Nous apprenons de bonne source que M. Andy Hamilton, l'un des plus enthousiastes promoteurs du jeu de crosse à Montréal et même au Canada, songe à organiser pour l'été de 1929 une tournée de joueurs canadiens en Australie. M. Hamilton prendrait les six meilleurs joueurs de Montréal et recruterait les autres dans différentes villes de façon à former une puissante équipe. Le voyage durerait environ trois mois. Les Canadiens joueraient dans les principales villes d'Australie.

L'on sait que M. Hamilton est un homme d'énergie et d'action et qu'il a l'habitude de mener à bien ce qu'il entreprend. L'on peut donc s'attendre à ce que la tournée qu'il projette se réalise.

Le Loyola et le Varsity jouent ce soir à l'Arena

Le club de hockey du Collège Loyola qui a battu le Bishop pour le titre de champion intermédiaire des collèges de la province et le Collège Royal de Kingston pour le championnat de l'Est du Canada se mesurera maintenant avec le Varsity de Toronto pour le titre de champion du Canada. La joute aura lieu ce soir à 8 h. 15 à l'Arena.

Les équipes se composeront comme suit:

Loyola		Varsity
McCarrey, H.	buts	Little
McCarrey, Q.	défense	Crosby
Savard	défense	Graham
Haynes	Centre	McKnight
Dolan	ailes	Hemmings
Power	ailes	Parks
McAlear	substituts	Sinclair
Gagné	substituts	Smith
Fregeau	substituts	Irwin
	substituts	Moran

Les billets vendus pour le rond Loyola ne sont acceptés ce soir à l'Arena. Les porteurs de ces cartes n'ont qu'à se présenter à l'Arena Mont-Royal.

Tableau des compteurs

Voici le tableau des compteurs de la N.H.L. pour les parties jouées jusqu'à dimanche:

Section canadienne

	Pts	Ass	Pu
Morenz, Canadien	26	15	60
Joliat, Canadien	25	10	101
Stewart, Montréal	23	5	102
Gagné, Canadien	19	8	73
Carson, Toronto	17	5	34
Kilrea, Ottawa	16	4	80
Finnigan, Ottawa	15	4	30
Himes, Ames	14	4	16
Conacher, Américain	11	6	82
Day, Toronto	9	8	48
Cox, Toronto	8	6	25
Siebert, Montréal	6	8	103
Smith, Montréal	10	3	68
Nighbor, Ottawa	8	5	44
Keeling, Toronto	8	5	46
Clancy, Ottawa	7	6	64
Leduc, Canadien	7	5	69
Dutton, Montréal	6	6	84
Mantha, Canadien	4	8	57
Ward, Montréal	9	2	38
Phillips, Montréal	8	2	26
Burch, Américain	8	2	32
Bailey, Toronto	8	2	64
Smith, Ottawa	7	3	67
Lamb, Montréal	7	3	33
Dunoan, Toronto	6	4	89
Boucher, Ottawa	6	3	70
Oatman, Montréal	6	3	34
Darragh, Toronto	3	6	24
Green, Américain	6	1	68
Reise, Américain	6	1	58
Boucher, Américain	5	2	46
Lewray, Toronto	5	2	20
Gardner, Canadien	4	3	24
Herberts, Toronto	4	3	38
Bunny, Montréal	4	2	33
McKinnon, Américain	3	3	69
Lépine, Canadien	4	1	6
Hart, Canadien	3	2	4
Broadbent, Ottawa	3	1	60
Larochelle, Canadien	3	1	28
Gaudreault, Canadien	3	1	10
Denneny, Ottawa	3	0	10
Smith, Toronto	2	1	8
Simpson, Américain	2	0	32
Touhey, Montréal	2	0	2
McCaffrey, Toronto	1	1	9
Grosvenor, Ottawa	1	1	8
Bowcher, Américain	1	1	84
Ramsay, Toronto	0	2	8
Barry, Américain	1	0	4
Burke, Canadien	1	0	10
Bouchard, Américain	1	0	28
LaFrance, Canadien	1	0	2
Emms, Montréal	0	1	10
Gorman, Toronto	0	1	30
Carson, Montréal	0	1	10
Halliday, Ottawa	0	1	4
Langlois, Canadien	0	0	10
Rothchild, Américain	0	0	4

SECTION AMERICAINE

Hay, Détroit	19	10	16
Boucher, Rangers	17	9	14
F. Cook, Rangers	12	10	43
MacKay, Chicago	17	4	23
Keats, Chicago	14	7	28
W. Cook, Rangers	14	5	42
Milks, Pittsburgh	15	2	32
J. Sheppard, Détroit	10	7	24
Johnson, Rangers	10	6	129
Oliver, Boston	12	3	18
Cooper, Détroit	11	3	32
Shore, Boston	10	3	155
Aurie, Détroit	10	3	75
Frederickson, Boston	8	3	75
Noble, Détroit	4	7	61
Darragh, Pittsburgh	8	2	16
Gainor, Boston	7	3	33
McVeigh, Chicago	5	5	5
Arbour, Chicago	5	5	30
Galbraith, Boston	5	5	24
Cotton, Pittsburgh	9	0	38
Drury, Pittsburgh	5	4	14
Irwin, Chicago	4	5	31
Wentworth, Chicago	4	5	31
Herberts, Boston	5	3	22
Hitchman, Boston	5	3	31
Murdoch, Rangers	5	3	14
Gray, Rangers	7	0	30
Connor, Boston	7	0	34
Bourgeault, Rangers	7	0	66
Foyston, Détroit	5	2	10
McCurry, Pittsburgh	4	3	24
McCaffrey, Pittsburgh	4	3	10
White, Pittsburgh	5	1	50
Walker, Détroit	2	4	12
Thompson, Rangers	2	4	20
Denneny, Chicago	5	0	12
Boyd, Rangers	4	0	11
Clapper, Boston	4	0	20
Trapp, Chicago	0	2	37
Cleghorn, Boston	2	2	14
McKinnon, Pittsburgh	2	1	40
Gordon, Boston	1	2	32
Loughlin, Détroit	1	2	13
Brown, Chicago	2	0	4
Brown, Détroit	2	0	4
Fraser, Détroit	2	0	40
McCalmon, Chicago	2	0	6
Fraser, Chicago	1	1	10
Moran, Chicago	1	1	12
Burke, Pittsburgh	1	1	45
F. Sheppard, Détroit	1	1	0
Keats, Détroit	0	2	8
Trapp, Chicago	0	2	37
Smith, Pittsburgh	1	0	39
Graham, Chicago	1	0	8
Wasnie, Chicago	1	0	22
LaFrance, Chicago	1	0	4
Miller, Chicago	1	0	20
Pelangio, Détroit	1	0	6
Heffinger, Chicago	0	1	10
Rodden, Chicago	0	1	6
Taylor, Chicago	0	1	29
Scott, Rangers	0	1	6
Langlois, Pittsburgh	0	0	8
Callighen, Rangers	0	0	32
Harrington, Boston	0	0	7
Abel, Rangers	0	0	22
Cleghorn, Pittsburgh	0	0	4

SPORT A SAINT-ZOTIQUE

Samedi soir, le club Balmoral, de Saint-Zotique, recevait le club Royal, de Côteau Station. La partie fut des plus attrayantes. Pas une punition ne fut infligée. Le score fut de 6 à 4. Nous adressons nos félicitations au club Royal pour sa belle tenue sportive sur la glace.

CLUB SAINT-POLYCARPE

S.-Polycarpe, 14.—La fameuse équipe du club de hockey de S.-Polycarpe vient de terminer sa saison en championn en remportant sa douzième victoire, battant le club de S.-Télesphore par un score de 5 à 2 malgré qu'il lui manquait trois de ses joueurs. Le Saint-Polycarpe a joué cet hiver douze parties et n'a pas été défait une seule fois.

S.-Polycarpe — Dault, Dault, Constant Dault, Ranger, Asselin, Campeau.

S.-Télesphore—Dault, Gauthier, Dault-Dault, Poirier, Maheu, Pilon.

Enthousiaste sportsman



ANDY HAMILTON, de cette ville, qui fera tout probablement en 1929 une tournée de trois mois en Australie avec un club de crosse formé de joueurs canadiens.

Newton se maintient en première place

Kingman, 14. — Arthur Newton est encore en tête des coureurs dans le marathon de Los Angeles à New-York. Il a couvert les 28 milles de l'étape d'hier en 4 heures et 3 minutes. Son temps total pour les 346 milles est de 53 heures et 32 minutes.

Paul Simpson, de Charlotte, est arrivé deuxième, en 4:10. Son total est de 70:56:59.

Joe Cronick, de Saskatoon, a été le premier coureur canadien à finir l'étape. Temps, 4:54. Temps total, 62:32:56. Philip Granville, de Hamilton, est dixième avec un total de 67:51:06. Son temps hier a été de 5:20:30.

Les Canadiens qui ont fini hier parmi les 35 premiers arrivants sont:

George Liebergall, Bellevue, 5.55.30; total, 70.05.40.

Joe Cronick, de Saskatoon, a été le premier coureur canadien à finir l'étape. Temps, 4:54. Temps total, 62:32:56.

Henry Swaboy, York Township, Ont., 5.55.30; 73.36.53.

Eugène Germain, Montréal, 6.36.30; 80.48.23.

Harold McNutt, Calgary, 7.03.30; 96.02.40.

S. Steveno, Calgary, 8.16.30; 104.23.26.

Dick Lesage, de Montréal, et David H. Davies, de Sarnia, Ont., ont fini parmi les derniers. Lesage a fini cinquantième. Leur temps pour l'étape a été: Lesage, 8.57.50, total 102.34.10; Davies, 10.08, total 87.48.35.

Dans l'arène

New-York, 14.—Oubliant tous les aspirants au championnat du monde des poids lourds, Tex Rickard attend aujourd'hui avec impatience un appel au téléphone, qui lui dira qu'Eddie Kane, gérant du champion poids léger Sammy Mandell, est arrivé de Chicago afin de signer le contrat pour un match entre son protégé et Jimmy McLarnin de la Côte du Pacifique.

Le contrat est prêt. Il ne manque la signature de Kane qui doit apposer son nom sur le contrat de Rickard, à son arrivée.

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

New-York, 14.—George Engle, qui a conduit le regretté Harry Greb au championnat des boxeurs poids moyen, croit qu'il a trouvé un dangereux aspirant au championnat du monde des poids lourds dans Rudi Wagner, pugiliste allemand. Wagner arrivera vendredi d'Europe. Il est âgé de 24 ans, et est un ancien forgeron de son métier. C'est d'après Engle, un fort bel homme.

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Par JACK McCAULIFFE, ancien champion poids léger.

New-York, 14.—Ce boxeur du middle-ouest, aspirant au championnat du monde des pugilistes poids lourds, m'apparaît aujourd'hui beaucoup plus important, surtout après avoir vu ce qu'il a fait à Jack Sharkey. Exactement comme je l'avais prédit, Johnny Risko a battu le gros marin. La victoire de Risko ne donne cependant pas une solution au problème du championnat des poids lourds, qui est encore un véritable casse-tête. En effet, malgré toute la bonne volonté du monde, je ne puis trouver dans toute l'histoire de la boxe aux Etats-Unis, une seule fois ou la question du championnat a été si compliquée.

Il y a plus d'aspirants au titre de champion qu'il n'y en a jamais eus, et il n'y en a pas un seul qui vaut quelque chose en les comparant aux anciens. Avant le combat entre Sharkey et Risko, j'aimais infiniment plus que Johnny gagnerait, mais j'ai fait remarquer que l'arène n'a jamais eu un champion du mi-ouest. Maintenant que tous savent que Risko vient du mi-ouest, il sera intéressant de suivre avec attention ce qu'il fera dans l'avenir.

Joute entre collégiens

Les prévisions au sujet de la partie entre le Collège S.-Laurent et le Mont-Saint-Louis se sont pleinement réalisées. La joute fut enlevante et chaudement contestée jusqu'à la dernière minute. Au dire de plusieurs spectateurs, il est difficile de trouver deux équipes mieux balancées. La victoire écrit finalement au Mont-Saint-Louis. Tout de même, le collège S.-Laurent, par son beau jeu d'ensemble, souleva, à maintes reprises, l'admiration et les applaudissements de l'assistance. Résultat final: Mont-Saint-Louis, 1; Collège S.

DANGER



Voyez Voyez

Votre langue est le meilleur baromètre de votre état physique. Regardez-la chaque matin avant de déjeuner. Si elle est chargée d'une couche blanche, jaune ou brune et n'a pas cette belle teinte rouge, vous êtes constipé et pas bien portant.

ECOUTEZ SES AVERTISSEMENTS

La constipation cause plus de malaises que toutes les autres maladies, et elle est le résultat du fait de n'avoir pas une selle par jour. La migraine, l'indigestion, l'excès de bile et le teint jaunâtre s'ensuivent. Demandez à votre pharmacien un paquet de 25c du "Laxatif sûr", les PETITES PILULES CARTER POUR LE FOIE, enveloppé dans du papier rouge. Prenez-en une dose ce soir et continuez à en prendre une pilule après chaque repas. N'arrêtez pas—lant que votre langue ne sera pas belle. Vous serez surpris de l'effet tonique que cette formule de médecin produira sur vous.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Contre le mal de dents

JIFFY TOOTHACHE DROPS

25c dans toute pharmacie

MAISONS D'EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS

Seulement 15 minutes par jour
Méthode très facile et pratique
PRIX TRES MODERES
Résultats merveilleux, après quelques leçons
SUCCES GARANTI PAR ECRIT
Ecrivez pour renseignements
THE UNIVERSAL INSTITUTE
28 E 86 St., D. 162 New-York, N.Y.
248-M-sa A

Cors

SOULAGEMENT RAPIDE ET SUR

En une minute la douleur disparaît—si rapide est le soulagement de la douleur quand vous faites usage des Zino-pads du Dr Scholl. Aucune autre méthode aussi inoffensive et sûre. Ils éliminent la cause—la friction et la pression de la chaussure. Minces, protecteurs et guérisseurs. Dans toutes les pharmacies, magasins de chaussures et de nouveautés—35c.

Dr Scholl's Zino-pads

Appliquez-en un—la douleur disparaît.

L'Argent ne peut rien Acheter de Meilleur, dit-elle



Mme Wm. Donaghy

Le Husky, fameux remède pour soulager les maux de l'estomac, du foie, des reins et des intestins, est l'objet des éloges et des commentaires de tout le monde.

Aujourd'hui, des milliers de gens savent par expérience que le Husky, en favorisant le fonctionnement normal de l'estomac, du foie, des reins et des intestins, soulage divers malaises communs comme les maux de tête, les étourdissements, l'indigestion, les gaz et l'acidité d'estomac, la constipation, le rhumatisme, la nervosité et le manque de sommeil.

Mme William Donaghy, 140 Albert Road, Ford City, Ont., dit:

"Je souffrais de terribles douleurs dans l'estomac causés par la formation de gaz après mes repas. Je ne pouvais rien manger sans avoir à souffrir des gaz et du ballonnement. J'avais d'affreuses migraines et il semblait que ma tête allait éclater. Je ne pouvais pas dormir et j'étais toujours faible et fatiguée. J'avais peine à me remuer et mon travail était une misérable corvée. J'étais si épuisée que j'avais beaucoup maigri. J'avais dépensé des centaines de dollars pour essayer de me soulager.

"J'ai commencé à prendre du Husky et maintenant je suis comme une toute autre femme. Aux repas je n'en ai jamais assez et ma nourriture digère à merveille. Je dors profondément comme un bébé et je me sens pleine de vie. J'ai engraissé de 20 livres depuis que j'ai commencé à suivre le traitement Husky. Je considère le Husky comme un remède merveilleux et l'argent ne saurait acheter rien de meilleur".

Si vous ne jouissez pas de la meilleure santé, allez aujourd'hui à la Pharmacie Lecours, angle Ste-Catherine et St-Denis, ou à toute autre pharmacie bien approvisionnée, et demandez une bouteille de

"HUSKY"

Annoncez dans la "Presse"

Le banquet aux finissants en art dentaire

La 24e génération de diplômés de l'Ecole Dentaire est fêtée par la faculté.

PROGRES REMARQUABLES

Les élèves de l'Ecole Dentaire ont offert, hier soir, au Cercle Universitaire, aux finissants de cette année, un grand banquet d'adieu. En l'absence du Dr Eudore Dubeau, doyen, le Dr Joseph Nolin, vice-doyen, présidait. A ses côtés on remarquait: Mgr A.-J.-V. Piette, P.A., recteur de l'université, et M. Gustave Ratté, président du comité de régie de l'Ecole Dentaire.

M. Ratté, après avoir souhaité la plus cordiale bienvenue à tous les convives et remercié Mgr le recteur et les professeurs présents d'avoir répondu à l'invitation du comité de régie, invite le Dr Nolin à prendre la parole.

Après avoir débuté d'une façon humoristique, le Dr Nolin rappela que c'était la 24e génération de diplômés qu'il saluait. "Depuis 1904, en effet, a-t-il dit, chaque année, je prononce les mêmes paroles. Le premier octobre 1904, continua le Dr Nolin, l'Ecole Dentaire ouvrait ses portes dans l'immeuble de la rue Saint-Denis, à l'angle sud-est du 4e étage, dans une petite pièce. Savez-vous combien d'étudiants comptait la classe des finissants? Deux exactement, dit le docteur, au milieu du rire général. Il faut croire, ajoutait le Dr Nolin, que leur préparation antérieure ne valait guère mieux que celle des professeurs, puisque tous deux échouèrent royalement aux examens.

UN DEVELOPPEMENT REMARQUABLE

"En regardant en arrière, en considérant ces 25 années de notre existence, nous pouvons être fiers de notre développement, remarquable en tous points. Du quatrième étage de l'immeuble de la rue Saint-Denis, nous avons passé rue DeMontigny, angle Saint-Hubert, dans un ancien hospice décrépi, la propriété des Soeurs de la Providence. Notre deuxième habitat a été transformé en l'édifice actuel, dont beaucoup de facultés du genre, tant en Amérique qu'en Europe, nous envient la disposition, l'ampleur et l'outillage moderne."

En terminant, le Dr Nolin a suggéré qu'il serait de mise de célébrer dignement, en septembre prochain, les noces d'argent de l'Ecole Dentaire. "Nous ouvrirons nos portes pour le 25e terme, a-t-il dit, et je crois qu'il serait opportun d'organiser une grande fête de famille à laquelle seraient conviés tous les anciens pour rendre hommage à l'Université. La faculté est prête à coopérer à un tel mouvement et je suis certain que nous avons également l'appui des autorités universitaires."

Mgr PIETTE

Le recteur de l'université félicite les étudiants de leur bonne tenue. "Trop longtemps, a dit Monseigneur, l'opinion générale a été que les étudiants ne pouvaient être reçus à cause de leur conduite. Je m'aperçois, à ma grande satisfaction, que l'on est obligé, maintenant, de changer d'opinion et que l'on est fier de vous recevoir. Il me fait plaisir de constater, et cela depuis plusieurs années, que vous êtes devenus sérieux et distingués dans vos manifestations publiques et intimes."

Mgr Piette insista sur l'importance d'une bonne formation pour l'admission à l'étude de la chirurgie dentaire et demande aux finissants de se rappeler que l'individualisme est une cause de faiblesse et que les hommes d'un même état doivent coopérer. Mgr parla également du futur université qui s'érigera sur les flancs de la montagne et il prédit une organisation sociale et sportive qui ne le cédera en rien aux plus grandes universités de l'Amérique.

Le président des finissants remercia ensuite le recteur et MM. les professeurs de leur bon souhait et les assura que les anciens n'oublieront pas de sitôt cette belle manifestation d'estime.

A la table d'honneur, on remarquait: Mgr A.-J.-V. Piette, M. Gustave Ratté, les Drs Joseph Nolin, J. Beaudoin, J.-Lane Charpentier, Henri Lemieux, A. L'Archevêque, J.-P. Lantier, D. Forest, E. Charron, D.-P. Mowry, T. Côté, J.-A. Pineault, A. Thibaudeau, A. Massicotte, G. Pelletier, R. Mackay, J.-A. Renaud, M. Gosselin, C. Archambault, H. David, E. Geoffrion, A. Latour et M. Hudon.

TRIBUNE LIBRE

L'oeuvre des détectives

Cochrane, Ont., Mars le 9 1928.

M. le Rédacteur de la "Presse", Montréal.

Monsieur,

A titre de détective du grand réseau de Chemin de Fer qui est le Canadien National, je viens vous demander l'hospitalité de quelques lignes que vous voudrez bien écrire dans votre grand journal quotidien.

Le 3 mars courant étant à Rouyn, Qué., qui est le centre du district minier situé dans les bois de l'extrême nord de la province de Québec, lorsque votre journal du premier mars me tomba sous la main, et comme les nouvelles de Montréal sont toujours bien appréciées quand on est loin de la grande métropole qui est ma place natale. Ayant lu attentivement votre article intitulé "Au fil de l'heure" qui parlait de la police en général, à mesure que je lisais cela devenait de plus en plus intéressant, lorsque dans le quatrième paragraphe de votre article vous faites allusion aux détectives les moins connus, par conséquent les plus redoutables, comme vous le dites, vous avez bien raison en disant cela, et je vous remercie d'avoir parlé de nous dans votre grand journal parce que tous les jours nous rendons de grands services aux voyageurs et coopérons en plus avec tous les départements de police en autant qu'il nous est possible, et si nous sommes les moins connus il va sans dire que nous faisons un gros travail qui est grandement apprécié par nos chefs et je dois dire en terminant que le Département de Sûreté des chemins de Fer de l'Etat peut rivaliser avec n'importe quel département de police connu grâce à des hommes compétents qui le gouvernent et qui font honneur au grand réseau qui est le C. N. R.

Je vous remercie en espérant lire ces lignes dans votre grand journal parce que je suis un de vos abonnés.

Votre dévoué,

JOS CHEVALIER,
Détective, C.N.R.
Cochrane, Ont.

Nettoyez les reins en buvant beaucoup d'eau

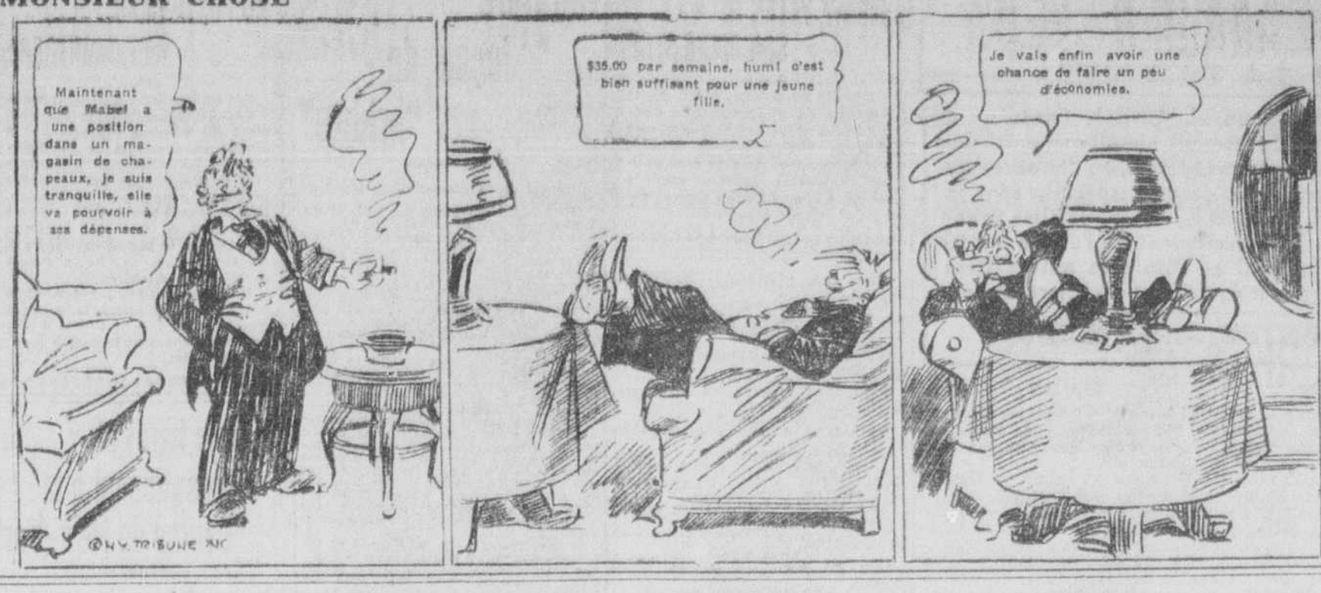
Manger trop de nourriture riche produit parfois des maux de reins sous une forme ou une autre, dit une autorité bien connue, parce que l'acide urique qui se forme excite les reins, qui se surmènent, puis deviennent paresseux, se bouchent et causent toutes sortes de maux, surtout le mal de dos et des douleurs dans la région rénale, les élancements du rhumatisme, des maux de tête, l'acidité de l'estomac, la constipation, l'indolence du foie, l'insomnie, l'irritation de la vessie et des voies urinaires.

Dès que vous avez mal dans le dos ou que les reins ne fonctionnent pas bien, ou si la vessie vous ennuie, commencez à boire beaucoup d'eau et ayez environ 4 onces de Sels Jad, dans toute bonne pharmacie, prenez-en une grande cuillerée dans un verre d'eau, avant le déjeuner, durant quelques jours, et vos reins fonctionneront bien. Ces excellents sels sont faits d'acide, de raisin et de jus de citron, combinés avec de la lithine, et sont employés depuis des générations pour débarrasser les reins, les stimuler et leur redonner l'activité normale; aussi pour neutraliser les acides qu'il y a dans l'organisme, si bien que l'acide n'irrite plus et les dérangements de la vessie cessent.

Les sels Jad ne sauraient nuire à personne; ils font une délicieuse et effervescente eau de lithine que prennent de temps en temps des millions d'hommes et de femmes pour se nettoyer les reins et les voies urinaires, prévenant ainsi de sérieux maux de reins.

WYETH CHEMICAL Co. Inc.
Walkerville, Ont.

MONSIEUR CHOSE



ECONOMIE

Un bon conseil que nous donne lord Willingdon

Les Canadiens doievnt cultiver chez tous, dit-il, un idéal national.

IMPRESSIONS DU PAYS

Les Canadiens qui rêvent de laisser un Canada encore plus grand à leurs héritiers doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour cultiver chez nous un idéal national, déclarait hier lord Willingdon, gouverneur général, au Women's Canadian Club, hôtel Windsor, dont il était l'hôte d'honneur ainsi que lady Willingdon.

Lord Willingdon, ayant remercié Mlle Shaughnessy, présidente du club, de son aimable invitation s'est dit plus ou moins embarrassé pour parler aux dames, chose qu'il n'a guère l'habitude de faire. Chez lui, ajoute-t-il, c'est sa femme qui parle le plus. Or, c'est après avoir réfléchi qu'il a résolu de révéler aux Canadiennes quelques-unes de ses impressions comme gouverneur général du Canada depuis seize mois.

Quand j'ai été informé de ma nomination, dit lord Willingdon, j'étais en Chine. Cette nouvelle me fit tant plaisir que je décidai de revenir, non en suivant la route habituelle, ce qui veut dire un voyage d'environ six semaines, mais par le chemin de fer sibérien Pékin-Londres, voyage que je ne vous conseille pas de faire, toutefois, à titre d'excursion de plaisir.

PREMIERE EXPERIENCE

Ma première expérience, en arrivant ici—je mis le pied sur la terre canadienne en octobre 1926—fut de constater qu'après avoir vécu pendant onze ans dans deux des parties les plus tropicales des Indes, j'aurais à subir les rigueurs des hivers canadiens. Je réalisai aussi qu'à l'âge de soixante ans j'aurais à me familiariser avec tous vos sports d'hiver.

Lord Willingdon s'est tout d'abord essayé au ski, mais il a compris qu'il était trop âgé pour ce genre de sport, et il a opté pour la raquette, dont il est présentement, semble-t-il, le seul homme à faire usage à Ottawa.

Le gouverneur général a pris contact, au cours des derniers mois, avec toutes les classes de notre société. Sa femme et lui, ayant été l'objet des plus délicates attentions, ont constaté que le peuple canadien est le peuple le plus naturel du monde.

LA LOYAUTE DES CANADIENS

Lord Willingdon a aussi constaté que les Canadiens sont très loyaux envers Sa Majesté et fiers d'être des membres associés de l'Empire britannique. Il a visité nos principales industries, nos grandes universités, nos écoles, et leur récent développement démontre que le courage, la confiance, l'optimisme sont les caractéristiques des Canadiens. Les perspectives d'avenir du Canada sont des plus brillantes. Les difficultés à surmonter ne manqueront pas, chose inévitable dans tout pays qui se développe, mais il est nécessaire d'encourager tout ce qui tend à augmenter notre prospérité matérielle et notre bien-être spirituel aussi bien qu'intellectuel. Le gouverneur général a aussi parlé de l'influence du Canada dans le monde des affaires internationales et, en terminant, il invita les Canadiennes à visiter les différentes parties de leur pays, seul et excellent moyen de connaître et apprécier comme il convient leurs compatriotes.

LES EXPOSITIONS

Stockholm, Suède, 15. — L'été prochain, il y aura des expositions dans les villes industrielles d'Oerebro et Joenkoeping.

TRIBUNE LIBRE

Lois et règles de pratique fédérales

Le répertoire alphabétique de nos 217 Statuts canadiens (1927), en s'inspirant d'un exemple inauguré au Manitoba en 1913 suivi par la Colombie Britannique en 1924, — s'est éloigné non seulement du catalogue méthodique des lois générales de Québec (1928), d'Ontario (1914) et des autres Provinces, mais de toutes les traditions de nos codifications antérieures (1845, 1859, 1861, 1886 et 1906) et de la sagesse des monuments juridiques de Justinien (622) et du Codex (1917) régissant l'univers catholique. On semble avoir bouleversé sans explication aucune, tout l'ordre établi dans les programmes des universités et des chartes professionnelles, surtout dans la coordination des titres dans la version française qui ne pouvait refléter la marche alphabétique de la table anglaise.

Les règles de pratique de nos Cours fédérales (1907 et 1909) ont ignoré complètement l'opportunité d'une traduction française officielle. Les autorités qui reconnaissent si loyalement l'usage du français dans les précis imprimés et les plaidoyers à la barre daigneront sans doute réparer cet oubli à l'occasion de toute prochaine revision de leurs règles qui pourrait être inspirée par la sagesse des règles du Conseil privé de 1925, et de la jurisprudence sur les règles de la Cour suprême d'Angleterre de 1883.

FORTUNAT BOURBONNIERE, C. R.

Feu M. W.-J. Gauthier

(Du correspondant de la PRESSE)

Deschambault. — Ces jours derniers, ont eut lieu les funérailles de M. Wilbrod-J. Gauthier, décédé subitement à l'âge de 77 ans et 5 mois. La levée du corps fut faite par l'abbé A. Lepage, qui chanta aussi le service. M. Gilbert Gignac portait la croix. Les porteurs étaient MM. Anthime Naud et William Gignac de Deschambault, Méril Gauthier, de St-Gilbert et Albert Duesault, de Montréal. M. Gauthier était célibataire. Il laisse un frère, M. Thurible Gauthier, de Montréal.

JEUNES ENFANTS

La malnutrition est mieux combattue avec un aliment abondant en vitamines. C'est pourquoi l'huile de foie de morue est si efficace pour les enfants chétifs, maladifs et anémiques.

SCOTT'S EMULSION

est l'huile de foie de morue sous une forme particulièrement agréable pour les enfants. Tous les parents connaissent son pouvoir nutritif et tonique pour le corps.

Si votre enfant est chétif, insuffisamment nourri et faible, donnez-lui, régulièrement, la Scott's Emulsion.

Scott & Bowne, Toronto, Ontario. 27-35

l'Énergie électrique ...en TRANSIT



LE caoutchouc des tropiques, les arbres des forêts septentrionales, le coton du Sud, le cuivre enfoui au sein du globe . . . il faut tout cela pour fabriquer l'outillage grâce auquel, force mystérieuse portée de la cataracte écumante aux divers endroits où elle sera utilisée, l'énergie électrique devient l'esclave, et non le maître, de l'homme.

Le maintien d'un service électrique adéquat, dépend pour beaucoup du soin avec lequel ce matériel brut est choisi et transformé en ces multiples dispositifs qui transmettent l'électricité.

Dans l'Atelier des Câbles de la NORTHERN ELECTRIC COMPANY, où sont fabriqués les câbles à haute tension qui transmettent l'énergie aux postes distributeurs, d'habiles ouvriers combinent ces substances recueillies aux quatre coins du monde et en font ces câbles qui, sans péril pour la population, apporteront le courant de l'usine électrogène à un poste distributeur situé là où il vous est le plus utile.

Quatre-vingt-douze employés de cet atelier ont, dans ce genre de fabrication, une expérience de quinze à vingt ans. Ce fait seul démontre éloquemment la sûreté et la perfection de nos méthodes.

J'Ecoute...

Chaque année, les câbles de la NORTHERN ELECTRIC *sont de plus en plus utilisés pour distribuer les vastes ressources canadiennes d'hydro-électricité. Contribuant ainsi à la progression de notre industrie et au bien-être de nos foyers, la* NORTHERN ELECTRIC COMPANY *se félicite de jouer un rôle dans l'élaboration du peuple industriel encore plus puissant que nous serons demain.*

Northern Electric COMPANY LIMITED

Outillage de Transmission du Son et de l'Energie Electrique

121 RUE SHEARER
MONTREAL, QUE.

136F

Toute femme réclame

"Fruit-a-tives", le vrai restaurateur de santé.



MME A. PARENT

Les tâches quotidiennes ravissent à maintes femmes le don précieux de la santé, car la constipation, la bile, l'indigestion, les maux de tête et de dos minent leur constitution.

Lisez cette lettre sincère:

Driscol Lake, Sask.—"J'ai pris plusieurs remèdes, mais aucun n'a été aussi efficace pour moi que 'Fruit-a-tives'. C'est le seul remède que je prenne, je l'emploie régulièrement et ne me sens pas bien si je n'en prends pas."—Mme A. Parent.

"Fruit-a-tives" obtient des succès universels parce que c'est un remède naturel, fait de jus intensifiés de fruits frais combinés avec toniques. Il vous sera aussi bienfaisant. 25c et 50c partout. Achetez-en une boîte aujourd'hui.

Fruit-a-tives
Le traitement aux fruits.

SAVON BABY'S OWN
Le Meilleur pour Bébé — Le Meilleur pour Vous

Disparition rapide des HEMORROIDES

SANS ONGUENT NI OPERATION

Des milliers de personnes qui ont les hémorroïdes ne savent pas qu'un soulagement rapide et permanent n'est possible qu'avec une médecine interne. Les pommades, les suppositoires et l'exérèse ne suppriment pas la cause.

C'est la mauvaise circulation du sang qui cause les hémorroïdes. Il s'ensuit une stagnation complète du sang dans l'intestin inférieur et un affaiblissement de l'organe. Le Dr J.-S. Leonhardt a trouvé un remède et en a tiré une prescription qu'il a nommée HEM-ROID. Il l'a éprouvé dans un millier de cas, dont 95 pour cent ont été traités avec succès, et il a ensuite décidé de le mettre en vente dans les pharmacies sous une garantie de remboursement absolue.

Ne perdez pas de temps à faire usage d'applications extérieures, mais procurez-vous immédiatement un paquet d'HEM-ROID aux pharmacies Leduc ou Bryson. Ce remède a apporté un soulagement durable à des milliers de malades et il fera de même pour vous, sans quoi on vous remboursera.

HEM-ROID

HATEZ-VOUS D'ENVOYER vos VETEMENTS chez DECHAUX pour les FAIRE NETTOYER.

Les vêtements d'hiver sont trop épais pour les jours ensoleillés du printemps. Faites nettoyer par Dechaux vos robes, costumes et manteaux plus légers — MAINTENANT: Téléphonez et nous irons les chercher TOUT DE SUITE.

COMMANDES EST 5000
Dechaux
FRERES LIMITEE
2142, RUE BEAUDRY, MONTREAL
SUCCURSALES DE RECEPTION
109-710 RUE STE CATHERINE EST.

Mères, votre santé doit être au pair



Evan's Studio

London, Ont. — "Durant une de mes périodes d'attente je devins si faible et si nerveuse que je ne pouvais plus rien faire. J'avais mal à la tête, je me sentais toujours lourde et je souffrais de l'estomac. On me conseilla de prendre la Prescription Favorite du Dr Pierce, et après avoir commencé à en prendre mon état s'améliora. Je fus soulagée de tous mes malaises, je devins forte et bien portante, mes nerfs se replacèrent, et ma santé se maintint si bien que je pus faire tout mon travail et j'eus un bébé en parfaite santé.

"Je constate aussi que les "Pleasant Pellets" du Dr Pierce tiennent l'estomac, le foie et les intestins en parfait état et ne causent jamais de malaise." — Mme James Campbell, 109 rue Inkerman. (Photo ci-dessus). En vente dans toutes les pharmacies.

Si vous désirez avoir un échantillon de la Prescription Favorite ou des Pleasant Pellets, envoyez 10c au Dr PIERCE'S LABORATORY, Bridgeburg, Ont.

Lisez les annonces de la "Presse"

Le RADIO de LA PRESSE

Les postes CNRM, Montréal, CNRO, Ottawa, et CNRQ, Québec, diffuseront simultanément, demain soir, un programme spécial, en l'honneur de la Saint-Patrice. — Ce concert spécial, sous la direction de M. Richard-K. Biggs, célèbre organiste, sera irradié directement de l'église Saint-Patrice, de Montréal. — Plusieurs autres item intéressants figurent également au programme.

LES POSTES AMERICAINS

AU POSTE CNRM

Le principal item au programme de radio qui sera diffusé, demain soir, simultanément par les postes CNRM, 411, Montréal, CNRO, 434.5, Ottawa, et CNRQ, 340.7, Québec, sera un concert de compositions irlandaises en l'honneur de la Saint-Patrice, qui tombe cette semaine.

Ce programme sera diffusé directement de l'église Saint-Patrice de Montréal, sous la direction de Richard-K. Biggs, le célèbre organiste. M. Biggs sera assisté de Mlle Viola Benoit, soprano, et de M. John O'Neill, baryton.

Voici le programme qui sera irradié: Orgue, "St. Patrick's Day"; Soprano, "Killarney" avec orgue, Mlle Viola Benoit; Orgue, "Erin, the Tear and the Smile"; Orgue, "Come Back to Erin"; Soprano, "The Harp that Once through Tara's Halls", Viola Benoit; Orgue, "The Minstrel Boy"; Soprano, "The Dear Little Shamrock", Viola Benoit; Baryton, "Mother Machree", John O'Neill; Orgue, "Danny Boy".

Ce programme sera radiodiffusé de 10 h. à 10 h. 45 p.m.

AUTRES ITEM

Les autres item au programme seront: la période de musique du foyer, de 8 h. 30 à 8 h. 45 p.m.; la période de musique canadienne, de 8 h. 45 p.m. à 9 h., les mélodies irlandaises, 9 h. à 9 h. 30 p.m.; 15 minutes avec les maîtres anciens, de 9 h. 30 à 9 h. 45 p.m.; période de musique de ballet, de 9 h. 45 à 10 h. p.m.; musique de danse, directement du club des journalistes, de 10 h. 45 à 12 h. p.m.

EMISSIONS LOCALES AUJOURD'HUI

3 h. p.m. — CHYC — Programme orthophonic.

4 h. 15 p.m.—CKAC—Pronostics météorologiques et derniers rapports de la Bourse de Montréal et de New-York et du "curb market" de Montréal.

7 h. 30 p.m.—CHYC—Programme Fletcher's Castoria.

8 h. p.m.—CHYC—Heure de musique.

9 h. p.m.—CHYC—Variétés.

10 h. p.m. — CHYC — L'Heure Eveready.

DEMAIN

11 h. a.m. — CKAC — Programme bi-hebdomadaire de l'avant-dîner: cours d'art culinaire, musique, nouvelles, etc.

12 h. p.m. — CKAC — Matinée musicale du poste CNRM.

1 h. 45 p.m. — CKAC — Musique en dînant du trio Duquette, directement de l'hôtel Windsor.

4 h. 15 p.m. — CKAC — Pronostics météorologiques et derniers rapports de la Bourse de Montréal, de New-York et du "curb market" de Montréal.

4 h. 45 p.m. — CKAC — Musique de thé-dansant de Danny Yates, directement du grill de l'hôtel Windsor.

7 h. 15 p.m. — CKAC — Concert simultané des postes CNRM, CNRO et CNRQ.

Mercredi, 14 mars

POSTES SILENCIEUX

Les postes suivants sont silencieux ce soir: CKAC, CFCF, WHAZ.

ARTICLES D'INTERET

8 h. P.M.
WJZ, 454, New-York: Les "Champion Sparkers", à la chaîne.
WOR, 422.3, Newark: L'Heure Corby.

8 H. 30 P.M.
WEAF, 492, New-York: Quatuor Silvertown; orchestre.

LES PROGRAMMES

2 H. P. M.
WJZ, 454, New-York: Température; causerie féminine.

4 H. 30 P.M.
WJZ, 454, New-York: Musique de thé-dansant.

6 H. P.M.
WEAF, 492, New-York: Heure du crépuscule, aussi WRC.

6 h. P.M.
WBZ, 333, Springfield: Orchestre de concert; soliste.
WEAF, 492, New-York: Musique Waldorf-Astoria, aussi WRC et WCAE.
WEBH, 366.6, Chicago: Club Alchance, programme de studio.
WJZ, 454, New-York: Les 7-11's.
WTAM, 399.8, Cleveland: Orchestre de danse.

6 H. 15 P.M.
KDKA, 315.6, Pittsburgh: Petite symphonie.
WOR, 422.3, Newark: Orchestre Specht.

6 H. 30 P.M.
WGY, 379.5, Schenectady: Programme agricole.
WJZ, 454, New-York: Les "Jedds Highlanders", aussi WBZ et WBZA.

6 H. 45 P.M.
WRNY, 326, New-York: Chansons; quatuor masculin.

7 H. P.M.
KDKA, 315.6, Pittsburgh: Cours.
WBZ, 333, Springfield: Causerie.
WJZ, 454, New-York: Orchestre du "Savoy Plaza" aussi WOW.
WLW, 428.3, Cincinnati: Les "Cato's Vagabonds".
WOR, 422.3, Newark: Orchestre Levitow.
WPG, 272.6, Atlantic City: Musique en dînant et causerie sportive.

7 H. 15 P.M.
KDKA, 315.6, Pittsburgh: Quatuor Oliomatics; orchestre.
WGY, 379.5, Schenectady: Programme de studio.

7 H. 25 P.M.
WJZ, 454, New-York: John Kennady. Aussi WOW.

7 H. 30 P.M.
WBZ, 333, Springfield: "Radio Nature League".
WEAF, 492, New-York: "Sookniane" aussi WJAR, WLIT, WRC, WCAE, KSD, etc.
WLW, 428.3, Cincinnati: Causerie agricole; Orchestre.
WJZ, 454, New-York: Orchestre de concert. Aussi WOW.
WTAM, 399.8, Cleveland: Programme de studio.

7 H. 45 P.M.
WJZ, 454, New-York: La politique de Washington, aussi WBAL, WHAM, KDKA, WRC, WOC, WOW, WFAR, WHAS, KOA.

8 H. P.M.
WEAF, 492, New-York: Miniatures musicales.
WGY, 379.5, Schenectady: Fanfare Remington, aussi WMAK et WHAM.
WPG, 272.6, Atlantic City: "Une soirée dans les champs de coton".
WJZ, 428.3, Cincinnati: "Champion Sparkers", aussi KDKA, KYW, WLW, WJR, WBZ.
WOR, 422.3, Newark: L'Heure Corby.
WRNY, 326, New-York: Cours.

8 H. 30 P.M.
WBBM, 389.4, Chicago: Orchestre de concert.
WEBH, 366.6, Chicago: Programme musical.
WTAM, 399.8, Cleveland: Programme de studio.
WGY, 379.5: Schenectady: Les "Radio Rollickers".
WOR, 422.3, Newark: Pièce théâtrale "The Green Eye".
WPG, 272.6, Atlantic City: Orchestre de concert Chelsea.
WRNY, 326, New-York: Orchestre Bernie.
WEAF, 492, New-York: "Compositeurs célèbres"; aussi WTAG, KSD, WFAA, KPRC, WOW, WGR, WLIT, WOC, KVOO.
WJZ, 454, New-York: Les "Sylvania Foresters", aussi WBZ, WBZA, KDKA, KYW.
WLW, 428.3, Cincinnati: Programme de courtoisie.

8 H. 55 P.M.
WPG, 272.6, Atlantic City: Causerie aéronautique.

9 H. P.M.
WBZ, 333, Springfield: Orchestre du "Lions Club".
WBBM, 389.4, Chicago: Orchestre Coon-Sanders.
WEAF, 492, New-York: Les "Troubadours Ipana" aussi WLIB, WCCO, WCAE, WGR, WRC, WWJ, KSD, WSY, WEEI.
WJZ, 454, New-York: Heure de variétés, aussi WBZ, WBZA, KDKA, WHAM, WBAL, KYW.
WLW, 428.3, Cincinnati: Trio instrumental.
WPG, 272.6, Atlantic City: Concert Traymore.
WOR, 422.3, Newark: L'heure de Radio Koister, aussi WMAK, WCAW, WJAS, WADC, WAIY, WEAN, WNAC, WFBL.

9 H. 30 P.M.
WBBM, 389.4, Chicago: Variétés, Orchestre de concert.
WEAF, 492, New-York: Orchestre et quatuor Silvertown, aussi WEEI, WJAR, WTAG, WGR, WCHS, WCAE, KSD, WGN, WSAI, WTAM, WWJ, WCCO, WOC, WRM, WMC, WSB, WHAS, WLIT, WDAF.
WPG, 272.6, Atlantic City: Troupe Hawaïenne.

9 H. 45 P.M.
WLW, 428.3, Cincinnati: Programme de studio; orgue.

10 H. P.M.
KDKA, 315.6, Pittsburgh: Les "Maytag Ramblers".
WBZ, 333, Springfield: Programme musical.
WOR, 422.3, Newark: L'Heure Columbia, à la chaîne Columbia.
WEBH, 366.6, Chicago: Programme de studio.
WBBM, 389.4, Chicago: Orchestre symphonique.
WJZ, 454, New-York: Musicale.
WOR, 422.3, Newark: La chaîne Columbia: L'Heure Columbia.

10 H. 30 P.M.
WPG, 272.6, Atlantic City: Orchestre de danse.
WEAF, 492, New-York: Opera "La Gioconda"; aussi WCHS, WLIT, WRC, WTIC, WSAI, WCAE, KSD, WHO, WHAS, WSM, WTAM, WSB.
WJZ, 454, New-York: Autour du piano; aussi KWK.
WGY, 379.5, Schenectady: Nouvelles du "Times".

11 H. P.M.
WJZ, 454, New-York: musique; aussi WEBH.
WLW, 428.3, Cincinnati: Les "Cato's Vagabonds".
WOR, 422.3, Newark: Orchestre Byers.
WBBM, 389.4, Chicago: Dixie Flyer

11 H. 30 P.M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre Kemp; aussi WHO, KSD.
WTAM, 399.8, Cleveland: Musique de danse.
WOR, 422.3, Newark: "Heure charmeuse".

Musique de danse

10 H. 30 P.M.
WPG, 272.6, Atlantic City: Musique de danse.

11 H. 30 P.M.
WTAM, 399.8, Cleveland: Musique de danse.

Jeudi, 15 mars

POSTES SILENCIEUX

Les postes suivants sont silencieux ce soir: WHAZ, CFCF, CKAC, CHYC et WRNY.

ARTICLES D'INTERET

8 H. P. M.
WEAF, 492, New-York: L'Heure Dodge, à la chaîne.
WJZ, 454, New-York, Contes redits à la chaîne Bleue.

9 H. P.M.
WEAF, 492, New-York: Les "Cliquot Eskimos", à la chaîne.

LES PROGRAMMES

2 h. P.M.
WJZ, 454, New-York: Température; causerie féminine.

4 H. 30 P.M.
WJZ, 454, New-York: Musique de thé-dansant.

5 H. 30 P.M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre Van, aussi WWJ et WRC.
WJZ, 454, New-York: Marchés; studio.

6 H. P. M.
WJZ, 454, New-York: Orchestre Sid Hall
WEAF, 492, New-York: Musique du Waldorf-Astoria, aussi WRC, WEEI et WCAE.
WEBH, 366.6, Chicago: Club Alchance.
WTAM, 399.8, Cleveland: Orchestre de danse.

6 H. 15 P. M.
WOR, 422.3, Newark: Ensemble Jacob.
KDKA, 315.6, Pittsburgh: Petite symphonie.

6 H. 30 P.M.
WGY, 379.5, Schenectady: Musique en dînant.
WOR, 422.3, Newark: Les "Sunset Dytinters".

6 H. 45 P.M.
WBZ, 333, Springfield: Programme Flower.

7 H. P.M.
WBZ, 333, Springfield: La politique des Etats-Unis. Orchestre.
WPG, 272.6, Atlantic City: Orchestre de concert.
WEAF, 492, New-York: Chant.
WJZ, 454, New-York: Fanfare, aussi WRC et WOW.
WLW, 428.3, Cincinnati: Orchestre Doherty.

7 H. 30 P. M.
KDKA, 315.6, Pittsburgh: Programme de nouveautés.
WBZ, Springfield: Programme musical.
WLW, 428.3, Cincinnati: Programme de studio.
WJZ, 454, New-York: Quatuor mixte, aussi WJR, WREN et KOA.
WOR, 422.3, Newark: Orchestre Byer.
WGY, 379.5, Schenectady: Causerie.
WEAF, 492, New-York: L'heure de Confort, aussi WEEI, WJAR, WTAG, WCSH, WTIC.

8 H. P. M.
WLW, 428.3, Cincinnati: "Un jardin de musique".
WPG, 272.6, Atlantic City: Orchestre du Casino. Les "Revellers".
WEAF, 492, New-York: L'Heure Dodge. Aussi KSD, WWJ, WSAI, WGR, WJAR, WFI, WRC, WEEI, WTMJ, WCAE, WGY.
WOR, 422.3, Newark: "Glee Club". L'université de New-York.
WJZ, 454, New-York: Contes redits. Aussi KYW, WJR, KDKA.

8 H. 30 P.M.
WOR, 422.3, Newark: Orchestre philharmonique de New-York.
WBBM, 389.4, Chicago: Concert de musique allemande.
WJZ, 454, New-York: Programme Arpico, aussi WBZ, WBZA, WBAL, KDKA, WHAM, KYW, WJR, KWK.
WEAF, 492, New-York: Les "Sentinelles Hoover", aussi WEEI, WGY, WFI, WFAA, WTAM, WRC, WWJ, WHAZ, WMC, WSM, etc.

9 H. P.M.
WPG, 272.6, Atlantic City: Trio Doubie.
WEAF, 492, New-York: Les "Cliquot Eskimos", aussi WEEI, WJAR, WTAG, WFI, WRC, WCAR, WWJ.
WJZ, 474, New-York: L'Heure Maxwell, aussi KDKA, KYW, WDAF, KVOO, WEM, WBZ, WBZA, WBAL, WOR, WLW, WHAM, WHO, WYW, etc.
WTAM, 399.8, Cleveland: Les "Cavaliers".
WBBM, 389.4, Chicago: Les "Nighthawks; ténor.

9 H. 30 P.M.
WBBM, 389.4, Chicago: Ensemble de concert.

10 H. P.M.
WBZ, 333, Springfield: "La Garde d'honneur du Glee Club des Elks".
WJZ, 454, New-York: Les "Continentaux", aussi KDKA, WJR, KWK, KYW, WREN, KVOO, WFAA.
WLW, 428.3, Cincinnati: Les "Harmony Four".
WOR, 422.3, Newark: Orgue et baryton.
WBBM, 389.4, Chicago: Quatuor; musique de danse.
WPG, 272.6, Atlantic City: Cinéma et musique.
WEAF, 492, New-York: Les "Frères Smith", aussi WJR, WOC, WTMJ, KYW, KDKA, WTAM, etc.

10 H. 30 P.M.
WEBH, 366.6, Chicago: Programme de concert.
WEAF, 492, New-York: Les "Statlers Pennsylvaniens" à la chaîne.

11 H. P.M.
WBZ, 333, Springfield: Orchestre McBnelly.
WOR, 422.3, Newark: Orchestre
WBBM, 389.4, Chicago: Orchestre de concert.
WEBH, 366.6, Chicago: Programme musical.
WJZ, 454, New-York: musique.
WLW, 428.3, Cincinnati: Orchestre Cato.

11 H. 20 P.M.
WPG, 272.6, Atlantic City: Orchestre Daugherty.

11 H. 30 P.M.
WBBM, 389.4, Chicago: Musique de danse.
WGY, 379.5, Schenectady: Orgue.
WEAF, 492, New-York: Orchestre Johnson, aussi WHO et KSD.

12 H. P.M.
WBBM, 389.4, Chicago: Famille du théâtre Harding.

Musique de danse

6 H. P.M.
WTAM, 399.8, Cleveland: Musique de danse.

11 H. P.M.
WBBM, 389.4, Chicago: Musique de danse.

COURS D'ART CULINAIRE

Tous les mardis et jeudis matin, de 11 h. 15 à 11 h. 45, Mme Eleanor Ree, directrice de l'Ecole d'art culinaire par radio, donnera une causerie sur ce sujet si important pour toutes les ménagères. Le mardi, le cours sera en anglais, et le jeudi, en français.

Ces cours seront une aide précieuse au point de vue économique et diététique. Mme Ree suggérera une infinité de nouveaux plats délicats bien faits pour varier les menus.

Mme Ree a suivi des cours spéciaux au collège McDonald. Elle a étudié profondément la diététique, l'économie domestique et l'hygiène culinaire. Elle est professeur à l'école des sciences domestiques du Y.W.C.A., où elle est fort appréciée.

Parmi les compagnies qui sont ni plus ni moins que les bailleurs de fonds de l'école d'art culinaire par radio on compte: la Montreal Light, Heat & Power, la Lake of the Woods Milling Co.; la Banque de Montréal; la "Easy Washer Co."; la Montreal Dairy; la Cie C.-H. Catelli, Ltée, les épiceries Victoria Indépendant; la Baumert Cheese Co.

Démangeaison de la Peau

Ne permettez pas que votre peau vous torture ou vous embarrasse une journée de plus. Vous obtiendrez un soulagement permanent en faisant usage du remède qui agit de deux façons à la fois. Le soufre, dans le Mentho-Sulphur Rowles nettoie la peau, tandis que le menthol guérit le tissu endolori, rouge ou sectionné. Toute démangeaison cesse instantanément dès que le remède est appliqué! Bientôt l'affection disparaît et votre peau reste belle et saine. Telle est la combinaison que vous cherchiez. Le Mentho-Sulphur Rowles est peu coûteux et tous les pharmaciens le vendent en pots, prêt à l'usage. Mais soyez certain que c'est du Rowles.

WYETH CHEMICAL CO. INC., Walkerville, Ont.

Jetez Votre Bandage

Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART diffèrent entièrement des bandages par le fait qu'ils sont des appareils mécano-chimiques faits automatiquement dans le but exprès de maintenir le tonique musculaire "PLAPAO" constamment appliqué sur les parties affectées et de réduire (tout glissement ou frottement douloureux au minimum.

GRATIS—ESSAI DE PLAPAO

Pas de sorroles ni de bouclen on de ressorts attachés.



Doux comme du velours. Faciles à appliquer. Peu couteux.

Depuis bientôt un quart de siècle, des milliers nous font part du succès obtenu sans interruption de travail. Procédé de guérison naturel dispensant de l'usage subséquent d'un bandage. Grand Prix, Paris; Médaille d'Or, Rome. Des piles d'attestations légalisées à disposition. Essai de PLAPAO vous sera envoyé absolument GRATIS bien à payer pour cela, ni à présent, ni plus tard. Remplissez coupon ci-dessous et envoyez AUJOURD'HUI.

Plapao Co. 2203 Stuart Bldg., St. Louis, Mo.

Nom.....

Adresse.....

Pour essai de PLAPAO gratis par retour du courrier

MATINEE MUSICALE DU POSTE CNRM

Demain midi, matinée musicale bi-hebdomadaire du poste CNRM. Cette matinée musicale est diffusée le mardi et le jeudi midi. Elle comporte toujours un programme très intéressant, soit vocal, soit musical. Quelquefois, une causerie est donnée par une personnalité en vue.

DANNY YATES ET SON ORCHESTRE

Demain après-midi, à 4 h. 45, la musique de thé-dansant de Danny Yates et de son orchestre sera diffusée directement du gril de l'hôtel Windsor. On peut donc avoir de l'excellente musique pour la danse, à l'heure du thé, sans se déranger et sans grand frais.

Dernière leçon de "bridge"

Résumé de la dix-neuvième leçon de "bridge".

Cette partie fut jouée par MM. Work, Whitehead, Byrnes et Mme Purdy.

Mme Purdy ouvrit les enchères par une déclaration préemptive de quatre coeur avec le jeu suivant: Pique, 8 et 4; coeur, As, Roi, Dame, 10, 7, 6, 4, 2; carreau, le 5; trèfle, 6 et 2.

M. Whitehead se trouvait dans une situation embarrassante. Avec son jeu: pique, Roi, Valet, 7, 2; coeur, aucun; carreau, Roi, Dame, 10, 7; trèfle, As, Roi, 9, 8, 4, il aurait voulu faire un double d'information pour obtenir la meilleure déclaration de son partenaire. Mais malheureusement le double d'une déclaration de quatre en est un de profit, et M. Whitehead n'était pas sûr du tout qu'il pourrait empêcher le contrat de quatre coeur, fait certainement avec un jeu étrange. Une déclaration initiale de quatre indique ordinairement une suite solide d'au moins huit cartes avec peu ou pas d'autre chose; et, à en juger d'après le propre jeu de M. Whitehead, Mme Purdy pouvait aussi bien avoir dix coeurs ce qui lui assurait la manche.

D'un autre côté, M. Whitehead se dit qu'avec son jeu, il pouvait faire la manche avec la meilleure suite de son partenaire comme atout, à moins que son partenaire n'ait un jeu de rien. Dans ce cas, les adversaires feraient probablement la manche en coeur, et M. Whitehead serait justifiable de faire une déclaration quelconque, même s'il ne pouvait la remplir, cette perte étant compensée par le fait qu'il sauverait ainsi la manche.

M. Whitehead décida donc de faire une déclaration défensive. Son plan était de déclarer d'abord son pique, soit quatre. Si les adversaires montaient à cinq coeur, M. Whitehead se proposait de faire un double d'affaires. Si sa déclaration de quatre pique était doublée, il déclarerait alors cinq trèfle, avant de montrer sa force en carreau. Un double devait venir de Nord, puisque Sud, avec son jeu, ne pouvait avoir aucune raison de doubler une déclaration adverse. En admettant que cinq trèfle soit déclaré et doublé par Nord, le partenaire de M. Whitehead pourrait alors montrer sa préférence pour le pique sans augmenter le contrat; et s'il montrait cette préférence, M. Whitehead serait prêt à jouer la manche à cinq pique doublé. Mais si Est passait le double de cinq trèfle, M. Whitehead déclarerait cinq carreau, qui lui resterait à moins que son partenaire, pouvant aider beaucoup plus en trèfle, ne déclare six trèfle. A tout événement, M. Whitehead était prêt, sachant qu'il ne pouvait courir de perte sérieuse, il déclara donc quatre pique.

M. Work, avec une levée sûre en carreau et d'autres possibles en pique et en trèfle, fit cinq coeur. M. Byrnes, à cause de ses quatre piques à l'As, monta la déclaration de son partenaire à cinq piques.

Mme Purdy passa, ayant déjà déclaré toute la force de son jeu. M. Whitehead passa aussi, n'ayant plus besoin de mettre à exécution le programme qu'il s'était tracé. M. Work passa. Il était tenté de doubler, mais s'en empêcha pour ne pas montrer au déclarant où se trouvait la Dame de pique. M. Whitehead garda donc le contrat à cinq piques.

M. Work ouvrit le jeu par le Valet de coeur, la plus haute de ses deux cartes de la suite déclarée par son partenaire. M. Byrnes, Dummy, étala son jeu dont le déclarant joua le 3 de coeur. Mme Purdy couvrit avec la Dame de coeur dans l'intention d'attaquer aussitôt de son unique carreau si elle gardait la main. Le déclarant coupa avec le 2 de pique.

M. Whitehead réfléchit alors pour voir la meilleure façon de procéder. Il vit que s'il pouvait limiter ses pertes à une levée en trèfle et une en carreau, il remplirait son contrat. Envisageant la situation en atout, M. Whitehead prit pour acquis que Nord en avait la Dame. Si les atouts des adversaires se divisaient normalement 3-2, la Dame ne serait gardée que deux fois, et une seule finesse la prendrait probablement, ce qui empêcherait la perte d'une seule levée d'atout. Il fallait donc que M. Whitehead prenne un de ses atouts pour finasser, et il fallait prendre son Roi pour faire un tour d'atout. Cela ne lui laisserait qu'un atout pour couper le coeur, en plus de celui déjà employé dans le même but. Il fallait donc faire discarter au Dummy un des deux coeurs qui lui restaient pour prévenir la perte d'une levée en coeur. Le Dummy devait aussi discarter un carreau pour éviter la perte d'une autre levée en carreau. Toutefois, M. Whitehead s'aperçut que s'il pouvait établir sa suite de trèfle en trois tours, le Dummy pourrait discarter les deux cartes importantes sur les deux trèfles qui resteraient. M. Whitehead en vint donc à la conclusion que la réussite de son contrat dépendait de la division normale, 3-2, de l'atout et du trèfle, en prenant pour acquis que Nord avait la Dame de pique. Si ces deux suites n'étaient pas ainsi partagées, il ne pourrait faire son contrat. En conséquence, et comme seul moyen de faire son contrat, M. Whitehead agit comme si les divisions étaient normales, malgré toutes les chances à ce contraire.

Son plan arrêté, M. Whitehead attaqua du 4 de trèfle, pour encaisser la perte inévitable d'une levée en trèfle tout de suite et faciliter l'établissement de la suite, tout en cachant sa force en trèfle. M. Work joua le Valet; le Dummy le 2 et Mme Purdy le 3.

M. Work attaqua le 9 de coeur, pour forcer le déclarant de nouveau. Le Dummy joua le 5; Mme Purdy le Roi. M. Whitehead coupa avec le Valet de pique au lieu d'une basse carte pour conserver à As-10 du Dummy leur position vis-à-vis la Dame qu'il estimait détenue par Nord, M. Work.

M. Whitehead attaqua du Roi de pique; M. Work joua le 8; le Dummy, le 3 et Mme Purdy, le 4. Whitehead continua avec le 7 de pique; M. Work joua le 9; le Dummy finassa le 10 et Mme Purdy joua le 6. Le Dummy attaqua alors de l'As de pique; Mme Purdy discarta le 2 de coeur; le déclarant le 7 de carreau, et M. Work, la Dame de pique.

Le Dummy attaqua alors du 10 de trèfle; Mme Purdy joua le 5; le déclarant le Roi et M. Work, le 7. Le déclarant continua avec l'As de trèfle; M. Work joua la Dame; le Dummy, le 3 et Mme Purdy discarta le 4 de coeur. Le déclarant joua le 9 de trèfle; M. Work discarta le 5 de carreau; le Dummy, le 8 de coeur et Mme Purdy, le 6 de coeur. Le déclarant joua son dernier trèfle, le 8; M. Work discarta le 6 de carreau; le Dummy, le 2 de carreau, et Mme Purdy, le 7 de coeur. Le déclarant attaqua alors du Roi de carreau; M. Work joua l'As; le Dummy, le 3 et Mme Purdy, le 8. M. Work était obligé de revenir en carreau. Il joua le 9; le Dummy joua le 4; Mme Purdy discarta le 10 de coeur; le déclarant emporta avec le 10 de carreau. Le déclarant attaqua de la Dame de carreau; M. Work joua le Valet; le Dummy coupa avec le 5 de pique et Mme Purdy discarta l'As de coeur. Les adversaires ne prirent donc que deux levées et le déclarant remplit son contrat de cinq pique. Il marqua 48 points de levées et 40 d'honneurs divisés.

Ne pas confondre

M. René Marcoux, domicilié No 4414, rue Marquette, dit n'avoir rien de commun avec l'individu du même nom dont nous annoncions, hier, l'arrestation, sous une accusation d'obtention d'argent sous de fausses représentations.

PROGRAMME DE L'AVANT-DINER AU POSTE CKAC

Tous les mardis et jeudis matins, le poste CKAC a une émission spéciale qui offrira aux amateurs un intérêt tout particulier. Ces émissions commenceront à 11 heures a.m. Les prix d'ouverture de la Bourse et du "curb market" seront d'abord donnés, puis des nouvelles inédites, et enfin un programme musical sous les auspices de la Columbia Phonograph, sur le fameux Viva-Tonal du studio du poste.

AU POSTE CKAC, 411, MONTREAL

Cet après-midi, à 4 h. 15, le poste CKAC, la "Presse", Montréal, irradiera les derniers rapports de la Bourse de Montréal et de New-York et également du "curb market" de Montréal et des cours des grains de Winnipeg et de Chicago. Les cotes sont fournies par la firme McDougall & Cowans, courtiers, membres de la Bourse de Montréal. La température et l'heure exacte seront aussi données.

Demain après-midi, à 1 h. 45 le poste CKAC irradiera la musique en dînant du trio de l'hôtel Windsor, directement de la salle à manger de l'hôtel.

Un coup hardi et sensationnel à la Bourse de New-York

New-York, 14. — Un petit homme d'apparence ordinaire, aux yeux clignotants derrière des lunettes à large bord noir vient de terminer la tâche herculéenne de dominer Wall Street. Cet homme, qui s'appelle Michael J. Meehan, n'était, il y a vingt ans, qu'un vendeur de billets de théâtre. Aujourd'hui, il vaut entre cinq et quinze millions et la maison de courtage dont il est le chef possède quatre sièges à la Bourse outre le sien.

Meehan a amassé cette fortune au moyen d'une accumulation ouverte de ses ressources et de celles de ses associés.

C'est dans la Radio Corporation que Meehan a exécuté son plus beau coup de filet. En moins d'une semaine, il a fait et défait des fortunes de millionnaires. Il a exécuté un raid sensationnel sur le marché, faisant un gain de 61 points et trois quarts par action en quatre jours.

Inutile de dire qu'à la fin du quatrième jour, il était complètement exténué, mais resta quand même au poste.

Le rapport obligatoire des accidents d'autos

"J'ai été on ne peut plus satisfait d'apprendre que le gouvernement de Québec a rendu obligatoire le rapport de tout accident d'automobile qui se produit", a déclaré le colonel Paul-R. Hanson, président du Royal Automobile Club of Canada. "C'est là un pendant à la recommandation que j'ai faite, au nom de notre club, lors de la réunion dite "de sécurité" du Congrès des bonnes routes, à Niagara Falls, l'automne dernier."

"C'est un règlement logique en autant que de telles statistiques contribueront à faire connaître les diverses causes d'accidents et aideront à prescrire les remèdes voulus, que la cause soit attribuable à l'état de la route ou à l'opérateur du véhicule-moteur ou autres. Quand on est sûr de la cause, il est beaucoup plus facile d'appliquer le remède efficace; ainsi, on pourra éliminer les règlements inefficaces."

La nouvelle loi force les propriétaires, chauffeurs et opérateurs de véhicules-moteurs, chef de police, constables ou officiers du trafic, les compagnies d'assurance, employés de garage, les compagnies de tramways et de chemins de fer à faire rapport sur tout accident, au département du revenu provincial, dans les huit jours suivant l'accident, ou suivant la date à laquelle on a reçu les renseignements sur l'accident en question.

Les enfants ont besoin de la nourriture véritable qu'est le Father John's Medicine

La science a établi la valeur particulière de ce remède à l'ancienne façon pour les jeunes qui sont pâles et maigres.



Les médecine savent depuis plus de soixante-dix ans, c'est-à-dire depuis que le Father John's Medicine fut prescrit pour la première fois qu'il possède une valeur spéciale pour les enfants ayant besoin d'acquérir des forces et qui n'en peuvent retirer de leurs aliments la somme de nutrition voulue.

Ce n'est qu'en ces dernières années que les recherches ont révélé le pourquoi de cette valeur particulière: c'est que le Father John's Medicine a toujours contenu de l'huile de foie de morue, dont la science établit aujourd'hui la supériorité de richesse sur tous les éléments reconnus comme substances revivifiantes.

Des recherches plus récentes encore indiquent la présence dans le Father John's Medicine d'éléments particulièrement bénéficiables aux enfants affligés ou menacés de rachitisme, maladie se manifestant sous forme de débilité et qui résulte du fait que l'enfant ne retire pas de ses aliments les éléments destinés à former son ossature et nécessaires au développement normal du sujet.

Ces éléments sont contenus dans le Father John's Medicine sous une forme que même un système digestif affaibli peut assimiler facilement. Cela est dû aux procédés scientifiques de préparation de cette prescription ancienne dans notre laboratoire moderne, où sont employées des machines dessinées spécialement aux fins de distribution des ingrédients dans les proportions voulues pour qu'ils donnent leur maximum d'efficacité.

Father John's Medicine
CONTRE TOUX OPINIATRES

RIVIERE DES PLANTES

—M. Vénère Cliché, de S.-Joseph de Beauce, était l'invité de Mlle Florence Mercier, dernièrement.

—M. et Mme Dominique Gilbert sont de retour d'une promenade à S.-Joseph de Beauce, où ils ont été les hôtes de M. et Mme Absolon Gilbert.

—Mlle Daurêat Lessard est de retour d'un séjour à S.-Joseph, l'invitée de sa soeur, Mme U. Drouin.

—Mlle Louise Veuilleux est de retour d'un séjour à S.-Joseph.

—Mlle Dérose Doyon passe quelque temps à S.-Georges.

—Mlle Gertrude Roy est de retour d'une promenade à S.-Joseph, chez ses parents.

WEST BROME

—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme James Wilson Eastlaise, pour pleurer sa perte, son époux, trois enfants et sa soeur.

—Mlle Laurenda Desnoyers est retournée à son travail après un séjour chez ses parents, pour cause de maladie.

—M. T. Rogers est revenu d'un séjour à Montréal.

—Mlles Berthe et Léonne S.-Onge sont venues chez leur frère, récemment marié.

—Mme E. Perkins a été retenue chez elle, pendant quelque temps, pour cause de maladie.

—Mme Hector Labonté est allée à Sainte-Rosalie, chez des parents.

LES NOUVELLES ILLUSTRÉES DE LA "PRESSE"

LA PRINCESSE aux CHEVEUX D'OR

LEGENDE TCHÈQUE

TRADUITE PAR A. CHODZKO

III

Georges ignorait où tourner ses pas, pour aller à la recherche de ces eaux. Confiant dans la protection divine, il marcha au hasard, jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans une forêt sombre. Il soupirait en se disant:

"Ah! si mes corbeaux se trouvaient ici, ils m'aideraient peut-être."

Tout à coup, il entendit quelque chose bruire au-dessus de sa tête. Il ne sait trop ni comment ni d'où arrivèrent les deux corbeaux en croassant: "Krâk, krâk, nous voici prêts à te secourir; que veux-tu?

—Je me faut de l'eau de la mort et de l'eau de la vie, que je suis incapable de trouver moi-même.

—Nous saurons bien les trouver, nous. Attends un moment."

Chose dite, chose faite. Les corbeaux revinrent, portant au bec chacun une petite gourde, dont une contenait de l'eau de la vie et l'autre de l'eau de la mort.

Georges, enchanté de la réussite de ses démarches, rebroussa chemin pour retourner au château. A l'extrémité de la forêt, il aperçut des toiles d'araignée suspendues entre deux pins. Au milieu d'elles, une grosse araignée dévorait une mouche qu'elle venait de tuer.

Georges, prenant quelques gouttes de l'eau de la mort, en aspergea l'araignée, ce qui lui fit lâcher prise. Georges, avec un peu d'eau de la vie, humecta la mouche qui, en un clin d'oeil, se mit à remuer. Elle se débarrassa de la toile d'araignée, déploya ses ailes et prit essort en bourdonnant près de l'oreille de son libérateur. Elle lui disait:

"Georges, tu as assuré ton prochain bonheur en me ressuscitant! Sans moi, tu ne parviendrais jamais à reconnaître la princesse aux cheveux d'or parmi les douze soeurs entre lesquelles tu auras à choisir."

Et la mouche avait raison, car le roi, voyant que Georges avait accompli la troisième tâche, promit de lui abandonner sa fille Zlatovlaska.

"Mais, ajouta-t-il, tu auras à la trouver toi-même."

Cela disant, le roi le conduisit dans un vestibule spacieux, où tout autour d'une table ronde étaient assises douze charmantes jeunes filles. Chacune d'elles portait une espèce de coiffe en toile blanche comme la neige, qui cachait soigneusement toute la partie supérieure de la tête, et retombait jusqu'à terre. Les yeux les plus exercés n'auraient pas pu deviner quelle était la couleur des cheveux ainsi couverts.

"Voici mes filles, fit le roi. Une seule parmi elles a les cheveux d'or. Trouve-la, et tu pourras l'emmener avec toi."

Georges se sentait fort embarrassé. Au milieu de ces perplexités, quelque chose comme un bourdonnement de mouche lui chuchota à l'oreille:

"Bzz, bzz! approche-toi de ces jeunes filles et marche autour d'elles, alors je te dirai quelle est la tienne."

Ainsi parlait la mouche, que Georges avait ressuscitée avec de l'eau de la vie.

Rassuré par ces paroles, il marchait résolument tout autour des jeunes filles en les désignant au doigt l'une après l'autre:



"Celle-ci n'a pas de cheveux d'or... celle-ci non plus... ni celle-ci..."

Soudain, averti par la mouche, il s'écria:

"A la bonne heure, voici Zlatovlaska!

—En effet, tu l'as devinée", avoua le roi; et la princesse désignée, se levant de son siège, fit tomber la coiffe, découvrant au grand jour toutes les splendeurs de sa magnifique chevelure qui, comme une cascade de rayons solaires, inondait la jeune princesse de la tête aux pieds.

* * *

Le roi eut soin de pourvoir sa fille d'un trousseau digne d'une reine, et Georges la ramena en qualité de fiancée royale.

Aussitôt arrivés, le vieux roi, à la vue de Zlatovlaska, s'empressa de donner les ordres nécessaires pour hâter la célébration des noces.

"Tu m'avais volé le secret du langage des animaux; or j'ai voulu d'abord te faire pendre et abandonner ton cadavre en pâture aux animaux de proie. Mais tu viens de me servir si bien, que je daigne commuer ta peine, c'est-à-dire que tu seras décapité tout de même, mais je te ferai ensevelir avec les honneurs dus à un officier supérieur."

Les bourreaux ayant exécuté cet ordre aussi cruel qu'injuste, la princesse aux cheveux d'or pria le roi de lui faire don du cadavre de Georges, demande que le vieillard amoureux ne put refuser.

Zlatovlaska, de ses propres mains, remit la tête tranchée sur le torse. Ensuite, elle l'aspergea avec de l'eau de la mort, si bien que, en un clin d'oeil, les deux parties du corps se réunirent en une seule. La deuxième aspersion, faite avec de l'eau de la vie, opéra un miracle encore plus extraordinaire: Georges, rendu à la vie, se releva frais et fringant comme un chevreuil, et sa figure rayonnait de fraîcheur et de jeunesse.

"Ah! que j'ai bien dormi! disait-il en se frottant les yeux."

Cependant le vieux roi, voyant Georges ressuscité et plus jeune, plus beau, plus vigoureux que jamais, voulut aussi essayer de se faire rajeunir à son tour. A cet effet, il recommanda aux siens de lui couper la tête et de l'asperger ensuite avec de l'eau vivifiante. On la lui trancha, mais il ne ressuscita pas, quoiqu'on eût dépensé toute la provision de cette eau pour arroser le cadavre du vieillard. On recourut alors au procédé inverse et l'on répandit de l'eau de la mort sur la tête tranchée. Mais on ne réussit qu'à demi. Car, bien que la tête et le torse se fussent rejoints, le cadavre ne put ressusciter, faute de l'eau de vie. Personne ne pouvait s'en procurer, à moins de comprendre le langage des animaux, comme l'avait fait Georges. On finit donc par le proclamer roi, et la princesse aux cheveux d'or régna avec lui.

Compositions de Conrad.

A. CHODZKO

M. I. Pelletier est décédé à Cap-Chat

(Du correspondant de la PRESSE)

Manchester, N.H., 14. — M. Isidore Pelletier, qui est décédé à Cap-Chat, Qué., le 6 mars, à l'âge de 86 ans, laissant son épouse, née Léda Vaillancourt, et seize enfants, à deux fils à Manchester, MM. François et Wilfrid Pelletier, et un autre, M. André Pelletier, demeure à Derry, village situé à quelques milles de Manchester.

M. Isidore Pelletier fut un défricheur à Cap-Chat, Gaspé, où il était établi depuis soixante-six ans. Il fut cultivateur toute sa vie. Ses funérailles eurent lieu en l'église de Cap-Chat, vendredi, le 9 du courant, et la dépouille mortelle du respectable pionnier fut inhumée dans le terrain de la famille au cimetière de la paroisse.

Le défunt fut le père de vingt-trois enfants, dont sept sont décédés. Les survivants sont, outre ceux que nous avons nommés: Joseph, Enverille et Henri, de Cap-Chat; Frédéric, de Méchins, Qué.; Cléophas, de la Floride; Xavier, de Woonsocket, R.-I.; Norbert, de Matane, Qué.; Mme Jos. Gasse, de Pawtucket, R.-I.; Mme Fortunat Ouellette, de Cap-Chat; Mlle Modeste Pelletier, de Sutton, Qué.; Mme Alexandre Dugas, de Sainte-Anne des Monts; Soeur Saint-Isidore et Soeur Marie, de la Congrégation des SS. Anges du Saint-Rosaire, à Rimouski.

Duel oratoire entre Marlowe et MacDonald

Le mystère de la lettre de Zinoviev donnera ensuite lieu à un débat au Parlement

LES ARGUMENTS

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Londres, 14. — Le mystère de la lettre de Zinoviev donne maintenant lieu à un duel oratoire entre Thomas Marlowe, ancien éditeur du Daily Mail, et Ramsay MacDonald.

Dans une nouvelle lettre aux journaux, Marlowe affirme que MacDonald, premier ministre à l'époque où la fameuse lettre fut publiée dans le "Daily Mail" voulut faire silence en la matière jusqu'après les élections d'octobre 1924, mais que ce fut lui (Marlowe) qui suscita la publication du document en faisant savoir qu'il reproduirait la lettre dans le "Daily Mail".

M. MacDonald de son côté affirme à nouveau qu'il avait ordonné d'enquêter sur l'authenticité de la lettre en même temps qu'il faisait préparer la réponse de la Grande-Bretagne à la Russie, réponse qui ne pouvait être envoyée avant vérification sur le document Zinoviev.

L'organe du travail, le "Daily Herald", allègue, d'après une déclaration de Marlowe disant que la lettre circula à travers le Foreign Office, le Home Office, le War Office et l'Amirauté, qu'il dut y avoir quelque part quelques indiscrétion, bien que Marlowe nie qu'aucun département puisse être impliqué dans la transmission de la lettre au "Daily Mail".

Il semble donc qu'à moins que Marlowe ne dise tout ce qu'il sait, le prochain débat parlementaire ne réussira pas à éclaircir cette affaire, l'une des plus mystérieuse qu'ait connues la politique anglaise depuis longtmps.

LES SOUMISSISSIONS

Rabat, Maroc, 14.—Les Aïn Auedrims continuent à se soumettre. Les délégués de 500 familles se sont présentés aux autorités françaises.

Comment Enrayer Rhumes et Catarrhe

Moyen simple, sûr et peu coûteux de dégager la tête, le nez et la gorge.

Bien des gens souffrant du catarrhe chronique aimeraient savoir comment éviter de s'enrhumer souvent. Ils savent que tôt ou tard cela amènera la surdité ou d'autres complications sérieuses.

Le Dr Blosser, depuis longtemps spécialiste du catarrhe, a découvert une méthode agréable et directe que peuvent employer hommes, femmes et enfants. C'est remède est fait d'herbes, de fleurs et de baies médicinales; vous le fumez dans une pipe ou en cigarette, vous en aspirez la fumée qui gagne les conduits respiratoires du nez, de la gorge, de la tête et des poumons, portant la médication où ne peuvent parvenir les vaporisations, douches, pommades. Ne contient ni cubèbe, ni tabac, ni drogue dont l'usage dégénère en habitude.

Le Remède du Dr Blosser est efficace contre tous les cas de rhume, catarrhe, maux de tête catarrheux et maux d'oreilles pouvant amener la surdité. Après l'avoir employé, vous respirerez mieux et vous vous sentirez mieux.

Si vous souffrez de catarrhe, surdité catarrhale, asthme, fièvre des foins, irritation bronchiale, de rhumes fréquents, essayez le remède du Dr Blosser. Procurez-vous-en un petit paquet chez n'importe quel pharmacien afin d'en éprouver les effets agréables et satisfaisants.

DR BLOSSER

SIROP DE
TEREBENTHINE
du Dr LAVIOLETTE
pour
RHUMES — TOUX — BRONCHITES, etc.
40 ans de succès
50c la bouteille

114—M.v.n K

PIANOS A LOUER

Si vous n'êtes pas prêt à vous acheter un piano, pourquoi n'en louriez-vous pas un pour la modique somme de $3 par mois

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
512
Rue Ste-Catherine ouest
(*juste à l'ouest de Peel*)
9,12,14,16,19,21,23,26,28,31

La nourriture idéale pour le bébé



Absolument digestible, fortifiante et contenant tous les éléments indispensables à la croissance, la PEPTONINE est vraiment l'aliment rationnel du bébé. C'est aussi le meilleur reconstituant connu pour les personnes affaiblies ou convalescentes.

EN VENTE PARTOUT

PEPTONINE

106—M-V-n

Eut un gros Rhume et toussait continuellement

Mme C. Fehrman, Selkirk, Ont., écrit: — "L'hiver dernier je contractai un gros rhume. A force de tousser, les glandes s'irritèrent et j'eus mal à la gorge.

"J'essayai différents remèdes sans résultat. Un jour, je lus dans votre Almanach tout le bien que l'on disait du

Sirop de pin de Norvège du Dr Wood



"J'en achetai une bouteille et après quelques doses me sentis beaucoup mieux. Lorsque j'eus fini la bouteille mon rhume était complètement disparu."

Le Sirop du Dr Wood se vend 35c la bouteille et 60c la grosse bouteille de famille, chez tous les pharmaciens et marchands. Il est exclusivement préparé par

THE T. MILBURN CO., LIMITED
Toronto, Ont.



SANTE, succès et bonheur vont de pair. Votre médecin vous dira qu'un estomac sain, bien réglé, vous prémunit contre presque toutes les maladies. Au premier signe d'élimination irrégulière, faites usage de TRU-LAX — un laxatif agréable au goût. TRU-LAX nettoiera votre organisme avec douceur et promptitude, vous communiquant une robuste vitalité, un joyeux entrain à la besogne et une véritable "santé de l'intérieur".

POUR UN DOUX LAXATIF
TRU-LAX, le laxatif chocolaté, est particulièrement bon pour les enfants. Ils le prennent avec plaisir. Modèles de 15c et 30c.

Pour avoir de prompts résultats *TRU-LAX, la gomme laxative aromatisée à la menthe, pour adultes et enfants. Très agréable au goût. Boîte de 30c et 35c.*

TRU-LAX
LE DELICIEUX LAXATIF



POYANER

VENTE de Soies du Printemps

Surpassant toutes nos Ventes de Soie précédentes — quant à la qualité, la quantité et nos bas prix. Les soies les plus nouvelles pour toilettes de soirée, robes d'après-midi, doublures, lingerie, coussins et toutes les jolies choses qu'une femme est capable de faire.

La Vente Commence Demain Matin à 9 hrs juste

2 JOURS SEULEMENT **JEUDI ET VENDREDI** 2 JOURS SEULEMENT

De 9 à 12 a.m. EXTRA SPECIAUX Demain seulement

CHIFFON TAFFETAS
Taffetas chiffon uni et chatoyant en plusieurs nuances ainsi que noir. Ce taffetas a 36" de largeur et est de très bonne qualité. Prix rég. $1.50. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
69c

CREPE SATIN PEBBLE
Crêpe satin suisse Pebble, 36" de largeur, 12 magnifiques nuances différentes ainsi que noir. Valeur de $1.25. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
49c

CREPE de CHINE
Crêpe de Chine pure soie, 40" de largeur, en 25 nuances. Crêpe de Chine de très bonne qualité se vendant ordinairement $1.75. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
85c

SOIE DUCHESSE ET SATIN FRANÇAIS
Soie Duchesse et satin français, 36" de largeur, 15 nuances ainsi que noir. Soie d'une merveilleuse qualité et d'un fini brillant. Prix rég. $1.25. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
49c

CREPE DE SOIE
Crêpe de soie imprimé et à dessins de fleurs, différentes combinaisons de couleurs et de dessins.
Une excellente valeur à $1.25.
Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
48c

SOIES ART. ET RAYON
Soie artificielle et rayons, splendides dessins et couleurs, dessins de fleurs, rayures et carreaux; soie artificielle d'un beau fini. Prix ordinaire de 50c à 75c. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner, seulement
25c

SOIE A DOUBLURES
Soie anglaise à doublures, dessins de fleurs, 12 différents dessins. Appropriée pour doublures de manteaux de dames et d'enfants, ainsi que couvre-pieds. Une merveilleuse aubaine au prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
39c

RAYON AMERICAIN
Soies rayon américaines d'un très beau fini. Couleurs unies, 36" de largeur. Prix ordinaire, 75c. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner
39c

COUPONS DE SOIE
1 lot de coupons de soie de différentes longueurs. Valant jusqu'à $1.50. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner,
59c

SOIE FUGI
Soie Fugi de la meilleure qualité, fabrication japonaise. Toutes les nuances. Prix ordinaire $1.00. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner,
43c

Pas de commandes par la poste, téléphone ou C.S.L. pour spéciaux de 9 à 12 a.m.

LES AUBAINES SUIVANTES SERONT EN VENTE TOUTE LA JOURNEE DEMAIN ET VENDREDI

CREPE CANTON PLAT
Crêpe Canton plat, fabrication suisse et française, 40", très belle qualité en 26 nuances. Val. rég. $2.50. A la vente de soie du printemps chez Poyaner,
$1.39

SATIN FRANÇAIS
Epais satin français noir de 40"; pour manteaux et robes de printemps. Val. $2.00. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner,
98c

CREPE de CHINE et GEORGETTE IMPRIMES
Crêpe de Chine et Georgette imprimés en 10 différentes combinaisons de couleurs et dessins. Val. rég. $2.95. A la vente de soie annuelle du printemps chez Poyaner,
$1.59

CREPE MAROCAIN
Crêpe Marocain français de 40" en 8 différentes nuances; une très épaisse qualité vendue, rég. $3.50. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner
$1.89

SOIES FLEURIES et BROCHEES
Soie brochée et soie fleurie sans envers de 40" en 15 différentes couleurs. Val. jusqu'à $2.25. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner
98c

SOIE OTTOMAN
Soie Ottoman noire de 40"; juste le temps pour acheter pour le manteau de printemps, à moitié prix. A la vente de soie de printemps annuelle chez Poyaner
98c

GEORGETTE
Georgette de soie 40" en la plupart des nuances. Val. rég. $1.95. Vente de soie annuelle du printemps chez Poyaner.
98c

CREPE RADIUM
Crêpe plat Radium de 40", une bonne qualité très épaisse dans 18 des plus nouvelles nuances. Val. rég. $3.95. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner
$1.89

FAILLE SATINEE
Faille satinée noire de 40" pour manteaux, un magnifique tissu de soie. Rég. $3.95. A la vente de soie du printemps chez Poyaner,
$1.95

CREPE SATIN
Crêpe satin tout soie de 40" dans 27 nuances au choix; une très bonne qualité. Prix rég. $2.95. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner
$1.98



BAS POUR DAMES
Toute la journée demain et vendredi

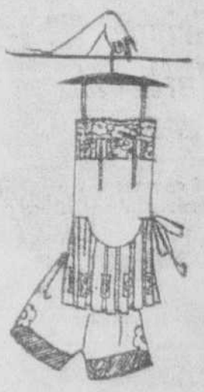
650 paires de bas en pur fil de soie, à talon pointu, qualité très épaisse, talon, semelle et bout renforcés, dans les plus nouvelles nuances du printemps telles que mauve iris, champagne, ivoire, poussière de sable, beige, kasha, nu blush. Prix rég. 1.00 la paire. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner.
59c

Bas Mercury entièrement façonnés en rayon sur beau cachemire de laine. Talon, semelle et bout doubles. Nuances: Poussière de sable, grain, amande, champagne, atmosphère, et autres. Prix rég. 1.25 la paire. A la vente de soie du printemps annuelle chez Poyaner
79c

LINGERIE
De 9 à 12 a.m., demain seulement

Il est rare que l'on puisse se procurer à prix réduits les bouffants à point d'arrêt Marvin et les bobettes, faits de jersey de soie de la meilleure qualité. Nous vous offrons cette aubaine, grâce à un remarquable achat de surplus. Aussi avec élastique solidement renforcé, dans toutes les nuances les plus en vogue, telles que: Nil, pêche, abricot, blanc, lavande, beige. Toutes les tailles. Prix ordinaire $1.59. Prix de la vente annuelle de soie du printemps de Poyaner,
69c

Grande liquidation de seulement 150 corselettes de la marque bien connue Bien-Jolie. En coutil de jersey de soie épais, aussi coutil à rayures de soie. Tailles 32 à 42. Valant jusqu'à $4.95 chacune. Spécial de Poyaner, seulement
69c



Pas de commande C.S.L., poste et téléphone.

ONT UN SEUL MAGASIN **POYANER** ONT UN SEUL MAGASIN

INCORPORE

1416 Blvd St-Laurent

4ème Magasin au nord de Ste-Catherine — *LAncaster 3246-3248*

LA GRIPPE SAPA SES FORCES

La vraie grippe est une terrible maladie. Elle dévore littéralement la vigueur et la vitalité jusqu'à ce que, la fièvre se déclarant, le pauvre malade reste faible et sans défense comme un bébé. Puis vient la longue et fastidieuse lutte pour recouvrer du bon sang rouge et des muscles solides.

M. Ernest Béland a connu cette épreuve. "L'hiver dernier, écrit-il de 194, avenue Laurier Ouest, Montréal, je fus pris de la grippe et au bout de deux mois, malgré tout ce qu'on avait pu faire pour moi, j'étais devenu une telle ruine que mes amis ne croyaient plus possible mon retour à la santé. Je ne pouvais dormir qu'avec l'aide de drogues, et ma faiblesse, aggravée d'oppression et de toux saccadée, me rendait la vie presque insupportable.

Deux bouteilles de Tanlac améliorèrent tellement ma santé que je devins capable de me lever et de circuler dans la maison. Quand je terminai ma septième bouteille, j'avais recouvré ma vigueur, engraissé d'onze livres et j'étais capable de reprendre mon travail. Tanlac a accompli dans mon cas ce qui semblait impossible et il est pour moi inappréciable."

Tanlac, pourtant, coûte moins de 2c la dose, — moins de 8c par jour. Plus que cela: Tanlac se vend chez votre pharmacien avec l'entente formelle qu'il doit donner complète satisfaction sans quoi votre argent vous sera remboursé sans délai. Procurez-vous-en une bouteille dès aujourd'hui.

Tanlac

52 millions de bouteilles vendues

Quartier CREMAZIE

M. J. A. de TREMBLAY

CANDIDAT A L'ECHEVINAGE
a récemment ouvert son comité au No 2851 RUE BLEURY—près Ontario. Plateau 1285.

LA SOCIETE DES COMPTABLES AGREES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Examens des comptables agrées

Avis est par les présentes donné qu'un EXAMEN FINAL de la dite société aura lieu à Montréal les 28 et 30 avril et le 1er mai 1928.

Les candidats à l'examen devront envoyer leur demande au secrétaire pas plus tard que le 18 avril 1928. Pour formules de demande et autres renseignements s'adresser à

ROBERT WILSON Jr., secrétaire,
127 Immeuble Board of Trade,
14,16,19 Montréal

Une femme monte les escaliers, court, elle gagne 15 livres

"Une dure journée de travail, courir et monter les escaliers ne me fatiguent plus depuis que je prends Vinol. J'ai gagné 15 livres."—Mme A. Saunders.

Le Vinol est un délicieux composé de peptone de foie de morue, fer, etc. Les personnes nerveuses, toujours fatiguées, anémiques, sont surprises de constater comment le Vinol donne une énergie nouvelle, un sommeil paisible et un GROS appétit. La PREMIERE bouteille fait souvent engraisser de plusieurs livres les enfants ou adultes maigres. Son goût est délicieux. Dr Leduc Drug Co.

Vinol

Met fin à la Douleur des Oignons

Pourquoi souffrir un jour de plus?

Il y a un moyen simple et peu coûteux de réduire l'inflammation aux articulations enflées des orteils: c'est d'appliquer de l'huile Emeraude Moone soir et matin.

Demandez à n'importe quel pharmacien une bouteille originale de deux onces d'huile Emeraude Moone (pleine force) et refusez toute autre chose à sa place. C'est une préparation concentrée dont deux onces durent longtemps, et bien plus, si une bouteille d'huile Emeraude ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez vous faire remettre votre argent.

Avis spécial: Les personnes qui désirent faire réduire des veines enflées ou variqueuses devraient se procurer une bouteille d'huile Emeraude Moone tout de suite. Avec une application matin et soir suivant les instructions, elles remarqueront bientôt une amélioration qui se continuera jusqu'à ce que les veines et les protubérances soient réduites à la normale.

HUILE EMERAUDE MOONE

Contre Rhumes Grippe Influenza

et comme préventif

PRENEZ



les pastilles **Bromo Quinine** laxatives

Le remède sûr et éprouvé

Une maladie longue et sérieuse, et des complications suivent souvent le rhume, la grippe et l'influenza.

Protégez votre santé contre ce danger. Prix 30c.

(Fabrication canadienne)

La boîte porte cette signature

E. W. Grove

Mérite reconnu depuis 1889

Les activités des anciens de Sainte-Brigide

Ils veulent un Frère des écoles chrétiennes à la commission scolaire.

EUCHRE DE DEMAIN

Plus de 300 anciens se réunissaient, dimanche, à l'école Sainte-Brigide. C'était leur assemblée mensuelle, Me Charlemagne Rodier, avocat et président, dit quelques mots de bienvenue et remercia ses auditeurs d'avoir fait si belle et si grande la réunion du mois de février, à laquelle prenait par S. E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique.



M. Raoul Gariépy

Le succès de ces grandes fêtes revient aux Frères des écoles chrétiennes eux-mêmes, à cause de la popularité de leur mission; à la commission scolaire, qui s'est prêtée avec tant de grâce à toutes les demandes de la Fédération des amicales, et à M. le curé Placide Desrosiers, dont l'église avait été mise, avec toutes ses organisations, à la disposition des Anciens de toutes les écoles des Frères de Montréal.

M. le curé, présent à l'assemblée, remercia les anciens de Sainte-Brigide, et comme il était accompagné du R. P. Louis Lalande, jésuite, il demanda à celui-ci de bien vouloir adresser la parole.

LE R. P. LOUIS LALANDE

L'ancien recteur du collège Sainte-Marie accepta sans hésitation, monta à la tribune et exprima combien il appréciait cette Fédération puissante quoique naissante, rassemblant toutes les unités sous sa direction, unités évidemment de faiblesse, parce que l'homme isolé n'a pas de force dans ce siècle de trusts et de grandes organisations financières, commerciales et même professionnelles, pour en faire un centre formidable de puissance et d'énergie.

Le grand prédicateur engage fortement la Fédération à lutter sans trêves pour le triomphe des grandes questions religieuses et morales. Il met sous les yeux quelques-unes des plaies du moment, et parmi les remèdes propres à les cautériser, l'un des plus efficaces est une Fédération comme celle dont fait partie Sainte-Brigide.

C'est au milieu des acclamations qu'il prend son siège et le président de l'assemblée en profite pour le remercier et pour rappeler que le Père Lalande a été l'initiateur de cette grande institution que sera le collège de Bréhœuf, sur le versant nord-ouest de notre montagne et qui sera l'un des plus beaux monuments éducationnels du Canada.

ME RODIER

M. Rodier, adressant directement la parole au révérend Père, lui dit: "A côté de ce vaste monument, vous en aurez été un vous-même par votre long apostolat qui a toujours marché sans défaillance et qui a porté encore plus haut—l'œuvre des premiers Jésuites de notre pays.

"Nous vous conférons volontiers le titre d'officier honoraire de notre Fédération, si vous daignez l'accepter. Si nous étions maire de Londres ou de Montréal, nous vous offririons les clefs de notre Institution; mais nous n'en possédons pas, nos portes étant ouvertes à deux battants pour recevoir tous nos chers anciens."

AUTRES ORATEURS

M. Ludger Gravel, commissaire d'école du Centre de Montréal, et directeur fondateur de l'Assistance publique, donna des conseils pratiques. Il a été aussi le fondateur de l'amicale Saint-Jacques. Il sait apprécier l'instruction qu'il a reçue à cette institution des frères, et il attribue ses succès entièrement à ses anciens professeurs, à la robe de bure et au rabat blanc.

Fut aussi appelé à la tribune M. Antoine Guyot, président de l'Amicale Saint-Joseph, et vice-président de la Fédération. Son discours parsemé de traits intéressants émut vivement l'assemblée.

Me Alfred Cinq-Mars, président de l'amicale Saint-Laurent et de l'organisation du grand banquet du mois dernier, profita de l'occasion pour adresser ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé.

Au premier rang figuraient, parmi les invités, Frère Cyrille, directeur du pensionnat Saint-Laurent, ainsi que le Frère Raymond-Joseph, directeur de Sainte-Brigide.

On commence ensuite l'exécution d'un programme de musique, de chant et de déclamation, sous la direction de l'incomparable Conrad Gauthier, ancien président de l'association des anciens de Saint-Brigide. Lui-même, avec M. Octavien Giroux, récréèrent l'assemblée de leurs originalités. M. E. Sarrazin, baryton, eut les honneurs de plusieurs rappels, ainsi que MM. Lorenzo Bariteau, C.-A. Filiatrault, Arthur Michaud, Alfred Lortie et René Delisle, pianiste.

UNE RESOLUTION

A la fin de la réunion une résolution fut adoptée au milieu des vivats enthousiastes de tous demandant au gouvernement provincial de nommer le Frère visiteur des écoles chrétiennes de cette province, membre de la future commission des écoles de la cité de Montréal.

Pour clore l'assemblée, le président rappela à tous le grand euchre de la mi-carême qui aura lieu à la salle de l'assistance publique, demain soir, et dont les recettes serviront à contribuer aux dépenses du noviciat des Frères de cette province, au don de nombreux prix aux élèves actuels de Sainte-Brigide et une souscription à l'œuvre paroissiale.

M. Raoul Gariépy, architecte, et Mme Gariépy sont les habiles organisateurs de cette intéressante fête.

Prêts de $91,420 faits par l'Hebrew Free Loan

Le rapport annuel du bureau de direction de l'Hebrew Free Loan Association qui a été lu à l'assemblée de cette association démontre que 1,045 prêts ont été faits durant l'année se terminant le 31 décembre 1927. Ces prêts se sont montés à $91,420, ce qui fait un total de 16,287 prêts s'élevant à une valeur totale de $1,004,705.30 depuis la fondation de l'association, il y a dix-sept ans.

Le rapport financier fut lu par M. Albert et indiqua qu'un surplus de $1,068.84 avait été ajouté au compte capital durant l'année portant ainsi le capital à $36,818.75. Il fut décidé de changer les règlements de l'association pour permettre de faire des prêts jusqu'à $400 le maximum étant actuellement de $250. Ce fut l'opinion générale que l'association serait maintenant en état de rendre de plus grands services qu'auparavant.

Les officiers suivants furent élus pour l'année courante: N.-S. Fineberg, président; J.-S. Leo, premier vice-président; M. Lavut, second vice-président; M. Albert, trésorier; Wm Levy, secrétaire honoraire. Les directeurs suivants furent élus pour deux ans: MM. D. Berlin, Philip Cohen, Jos. Fineberg, N.-H. Godine, I. Gold et Isaac Lande.

Fête en l'honneur du constable A. Choinière



Le constable Aldée Choinière

Le constable Aldée Choinière du poste de police no 4 a été samedi soir, 10 mars courant, le héros d'une belle fête à l'occasion du vingtième anniversaire de son admission dans la force constabulaire. Ses nombreux parents et amis réunis lui présentèrent une adresse et lui offrirent une bourse bien garnie. Il y eût chant, musique, déclamation, danse et magies blanches. Cette dernière partie du programme fut exécutée par MM. J.-A. Faguy et L. Côté. L'on ne s'est séparé que le matin, emportant tous et chacun, le meilleur souvenir de cette belle fête.

Parmi ceux qui ont assisté à cette fête on remarquait: M. et Mme A. Comète, M. Fred Lavigne, organisateur et Mme Lavigne, MM. Raymond Lavigne, R. Lavigne, Mlle S. Lavigne, G. Lavigne, Mlle C. Lavigne, Mme I. Nolin de Bedford, M. Arsidas Nolin, de Waterloo, Mlles Eva Nolin, Aurélia Nolin et Esma Nolin, de Bedford, M. et Mme Onias Nolin, M. et Mme Horace Vigeant, M. Héraïd Vigeant, M. et Mme A. Durocher, O. Durocher, Mlle G. Charbonneau, M. et Mme J.-A. Faguy, Mlles Claire et Laurette Faguy, M. et Mme L. Côté, M. et Mme A. Houde, L. Manseau, M. et Mme J. Latulippe, Roméo Latulippe, Mlle Rita Latulippe, M. Dubuc, E. Barrette, M. et Mme C. Gagné, Lucienne Gagné, D. Gagné, V. Bergeron, Mlles Côté, G. Roy, M. L. Laroche, Alda Thibeault, Alice Thibeault, Rosalie Thibeault, N. Lamontagne, A. Lamontagne, Mme C. Thibeault, H. Thibeault, L. Thibeault, A. Thibeault, M. et Mme Léo Tremblay, Léo Tremblay, M. et Mme N. Bélanger, M. et Mme A. Guillotte, G. Marchesseault, Mlle Y. Marchessault, C. Marquis, S. Duguay, L. Hébert, J. Trudeau, A. Raymond, A. Brunet. L'adresse a été lue par Mlle Simone Lavigne et la bourse présentée par Mlle Claire Lavigne, filleule du héros de la fête.

MARIEVILLE

Ces jours derniers, un grand nombre de parents et d'amis se sont rendus à la demeure de M. et Mme Abraham Beauvais (Angéline Davignon), pour fêter leur anniversaire de naissance. Une adresse leur fut lue par leur petit-fils, Marcel Bélisle, et on leur présenta de nombreux et riches cadeaux. Il y a eu chant, musique et danse. Un réveillon fut servi. On remarquait, dans l'assistance, M. et Mme Albert Bélisle et leurs deux fils, Marcel et Jean-Paul; Mme Aimé Fréchette, Mme Omi Boisette, M. et Mme Philias Massé et leur fillette, Claire; Mlles Rosa et Isabelle Beauvais, M. et Mme Georges Gaudreau, M. Sigefroid Gaudreau, Mlle Augustine Provost, Mlle Alice Gaudreau, Mme J. Charby et autres.

Une toux de trois jours vous est un signal de danger.

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies, et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien. Créomulsion Co., Limited, Toronto, Ont.

CREOMULSION

EN VISITE A MONTREAL



En avant, à gauche, M. Pierre Chapados, de Tupper Lake, N.Y., et à droite, M. Donat Lelièvre, de Petite Rivière de Gaspé. En arrière, à gauche, M. François Beaudoin, de Port Daniel et à droite, M. François Chapados, de Saint-Godfroy. Ils sont en visite à Montréal chez M. Charles Hachet, de la rue Dorion. Ils sont tous enchantés de leur voyage. — (Cliché Main Photo Studio, 1204 rue Saint-Laurent).

D'Arcy McGee et ses ballades irlandaises

Devant les membres de la Saint-James Literary Society, M. l'abbé Martin-P. Reid, curé de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, a fait hier soir une très intéressante conférence sur Thomas D'Arcy McGee, l'un des Pères de la Confédération, et les sources de ses ballades irlandaises. L'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer présidait.

Né dans un milieu propice au développement de l'art poétique, D'Arcy McGee fut appelé à donner par ses écrits le ton à une nouvelle vie, à de nouvelles espérances, à de nouvelles ambitions en Irlande, en même temps qu'à y créer une véritable fierté nationale.

A 17 ans, il collaborait au journal "The Nation".

Tout jeune encore, on retrouve McGee à Boston, lors d'une célébration de la fête nationale des Etats-Unis, le 4 juillet. Il y est reçu par ses compatriotes et autres de façon triomphale.

Le conférencier définit la différence qui existe entre une ballade et un poème, la ballade comportant un caractère légendaire, étant faite de faits aussi bien que de personnages historiques. L'une des caractéristiques de la ballade irlandaise, c'est qu'on y retrouve ces répétitions qui plaisent tant aux enfants. Elles sont pleines d'allégories, et il faut reconnaître qu'elles ont eu une grande influence sur la littérature anglaise ou écossaise.

McGee, dont la vie fut si mouvementée, dont la renommée atteignait l'Irlande, l'Angleterre les Etats-Unis et le Canada, lui qui donna 1,100 conférences en son pays ou lors de ses voyages en Amérique, caressait un rêve qu'il ne réalisa jamais. C'était de pouvoir un jour se retirer dans une douce solitude pour y écrire des ballades et des poèmes.

"The Nation" avait pour but d'agir sur l'esprit de patriotisme du peuple irlandais en ayant recours aux vieilles ballades irlandaises, dont il publia les traductions.

Dans ces ballades, qui remontent aux premiers siècles de l'histoire d'Irlande, on trouve racontée de façon charmante l'origine du peuple irlandais, dont elles sont toute l'image.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Ontario, quartier Sainte-Marie, 1 Stadium, 528 x 522, à 3 étages, $620,000. Montreal Exhibition, Limited, côté du Beaver Hall.

Rue Mont-Royal, quartier Delormier, 1 maison, formant 4 logements et 1 magasin, 24 x 60, à 3 étages, $8,000. Propriétaire, J.-C. Giroux, 2129, Mont-Royal est.

Rue Lumsden, quartier Ahuntsic, 4 maisons formant 8 logements, 26 x 26, à 2 étages; coût, $16,000. J. Aubin, Terrebonne.

Rue Henri-Julien, quartier Villeray, 1 maison de 5 logements, 32 x 50, à 2 étages; coût, $7,000. E. Girard, 8172, Henri-Julien.

Une femme qui a trouvé le chemin de la santé

veut maintenant aider GRATUITEMENT celles qui souffrent.



J'ai découvert un traitement qui m'a fait passer de la souffrance et de la maladie à une bonne santé et à la joie de vivre. Je veux maintenant que les autres femmes souffrantes connaissent le bonheur que j'ai acquis. J'ai confiance de pouvoir vous aider et j'en suis tellement certaine que si vous voulez bien me décrire par lettre votre condition, je vous enverrai, **absolument gratuit**, un traitement d'essai de dix jours avec les noms de plusieurs Canadiennes qui ont recouvré la santé grâce à mon traitement. Si la santé de votre fille, de votre sœur ou de votre mère vous cause des soucis, envoyez-moi des détails (pas d'argent) et je vous expédierai le traitement d'essai gratuit que leur état réclame.

Laissez-moi vous démontrer comme vous pouvez triompher facilement des misères que causent les maux de tête, les maux de reins, la constipation, les hémorroïdes, la dyspepsie, la nervosité excessive, la sensation de mélancolie et de dépression, les craintes morbides, l'envie de pleurer, les palpitations, l'épuisement soudain, les accès de chaleur, le teint blême, les cernes noirs autour des yeux et cette sensation de détresse absolue.

Rappelez-vous que cet essai de dix jours ne vous coûtera pas un sou et que si vous désirez continuer le traitement, il ne vous en coûtera que quelques sous par semaine pour un approvisionnement supplémentaire.

Ne souffrez pas plus longtemps. Demandez dès aujourd'hui par lettre mon traitement gratuit. Vous ne recevrez peut-être plus cette offre.

MME. M. SUMMERS, a/s Vanderhoof & Co., Boîte 13 WINDSOR, ONT.

En vente chez les meilleurs pharmaciens R26F

NON! les VARICES NE SONT PAS INCURABLES

Rien de plus facile même, que de se débarrasser de cette infirmité pénible due *à la dilatation et à l'inflammation des* veines, en prenant chaque jour *deux verres à liqueur* de l'incomparable et délicieux

ELIXIR NYRDAHL

souverain contre *les troubles de la circulation en général*, et contre les **Varices, Phlébites, Ulcères variqueux, Varicocèles**, en particulier. Il faut faire également usage de **L'ELIXIR NYRDAHL** contre les **Hémorroïdes** qui ne sont, il est vrai, que *des varices mal placées.*

En découpant ce bon et en l'adressant à **PRODUITS NYRDAHL, 113, Square Youville, Montréal,** on recevra gratis et franco une brochure de 128 pages.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Huile de Citron HAWES

Pour beaux Meubles, Pianos, etc.

NETTOIE Enlève cette pellicule mate.

EMBELLIT Fait ressortir la beauté naturelle du bois.

POLIT Donne un lustre brillant et durable.

PROTEGE Ne laisse pas voir de marques de doigts.

EXIGEZ L'HUILE HAWES

Un produit des fabricants de la

CIRE A PARQUET HAWES

BOUT. 12 ONCES 25¢



Un dispensaire que l'on veut maintenir

Une assemblée spéciale des gouverneurs et bienfaiteurs du "Montreal Dispensary" avait eu lieu, le mois dernier, au cours de laquelle on décida de fermer cet établissement puis d'abandonner, moyennant considérations, la propriété à la "Laurentian Sanitorium Association". Cette décision n'a toutefois pas été exécutée, plusieurs des intéressés croyant qu'il devrait être possible de maintenir cette vieille institution. Une nouvelle assemblée des gouverneurs à vie, des gouverneurs élus, des bienfaiteurs et amis aura donc lieu le vendredi 23 mars à 4 heures de l'après-midi, afin de trouver, si possible, une solution à l'épineux problème.

Feu M. Joseph Dubord

(Spécial à la PRESSE)

Champlain, 14. — M. Joseph Dubord, un des plus anciens citoyens du comté de Champlain et un libéral des plus en vue du comté de Champlain, est décédé hier après-midi à l'âge de 71 ans.

M. Dubord était retiré des affaires depuis plusieurs années et son épouse l'avait précédée dans la tombe, il y a vingt ans.

Il laisse quatre fils: Joseph-Ephrem, de Champlain; Sylfrid, de Montréal; Hervé, de Donacona, et Lucien, de Québec; deux filles: Aurore, Mme Donat Desrosiers, de Montréal, et Angelina, Mme Paul Desrosiers, de Louisville; une sœur, Mme Wilfrid Charpentier, de Champlain.

Le service aura lieu à l'église paroissiale de Champlain, vendredi matin, à 9 heures.

Le pont de glace entre Montréal et Longueuil

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 14. — La traverse entre Longueuil et Montréal est fermée aux autos. Les piétons peuvent cependant encore traverser.

Attention au mal de gorge



Ne risquez rien — gargarisez-vous souvent

Après une longue exposition au mauvais temps, après de brusques changements de température, après vous être mêlé aux foules—gargarisez-vous avec de la Listerine, l'antiseptique sûr, quand vous arriverez chez vous.

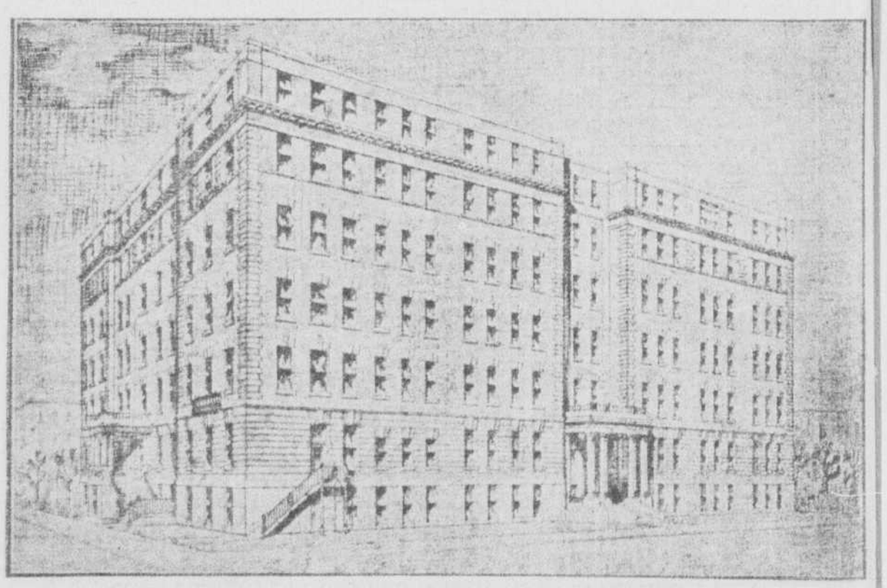
Cette simple précaution a détruit dans son germe plus d'un rhume ou mal de gorge, avant qu'il ne devienne sérieux.

La Listerine, étant antiseptique, attaque immédiatement les innombrables bactéries qui se logent dans la bouche et dans la gorge, où originent tant de rhumes. Il importe, cependant, d'y recourir à temps—et souvent.

La plupart des mois d'automne et d'hiver sont des "mois de mal de gorge" et pour votre propre protection faites usage de la Listerine matin et soir. C'est une bonne habitude à acquérir. Lambert Pharmacal Company, Toronto, Canada.

LISTERINE

—l'antiseptique sûr



Hopital Sainte-Jeanne d'Arc

(Anciennement: Hôpital Français)

RUES ST-URBAIN ET PRINCE-ARTHUR OUEST.

Entrée: No 54, Prince-Arthur

Sous la régie interne des religieuses de St-François d'Assise, cet hôpital, affilié à l'Université de Montréal, compte cent cinquante lits.

SALLES D'OPERATIONS MODERNES — SERVICE DE RADIOLOGIE
LABORATOIRES SCIENTIFIQUES — ECOLE DE GARDES-MALADES
AUMONIER RESIDENT

Chambres semi-privées — $2.50 à $3.50
Chambres privées $5.00

Aussi CHAMBRES PRIVEES avec BAIN et CHAMBRE DE TOILETTE — NOS CHAMBRES PRIVEES SONT LES PLUS BELLES A MONTREAL

HEURES DES DISPENSAIRES:

CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE	LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, 9 hrs à 11 hrs	MEDECINE GENERALE	MARDI, JEUDI, SAMEDI, 9 hrs à 11 hrs
MALADIE DES ENFANTS	LUNDI, JEUDI, 2 hrs à 5 hrs	MALADIES NERVEUSES	MERCREDI, à 3 hrs
MALADIE DES YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES.	MERCREDI, VENDREDI, 9 hrs à 11 hrs	MATERNITE	MARDI, JEUDI, 11 hrs à 1 hre
CLINIQUE DENTAIRE	LUNDI, VENDREDI, 9 hrs à 11 hrs.	RADIOLOGIE	TOUS LES JOURS

SERVICE D'AMBULANCE: Appelez PLateau 3171

UNE NOUVELLE TRAGEDIE...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

PLUSIEURS HEURES EN RETARD

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Saint-Jean, Terre-Neuve, 14. — On estimait ici cet avant-midi que le capitaine Hinchcliffe et sa supposée compagne de voyage, l'honorable Elsie Mackay, étaient plusieurs heures en retard de leur temps probable d'arrivée. Aucun rapport les concernant n'a encore été reçu, ni des navires en mer, ni des postes radiotélégraphiques.

Quelques experts de Hâvre-de-Grâce opinaient qu'ils auraient dû arriver ici à 3 heures, la nuit dernière, mais ce n'était pas suffisant attendu que l'avion a eu des vents violents à combattre.

La température est en ce moment très favorable. Les vents du nord-est ont soufflé modérément sur la côte durant la nuit. Il y a eu des aurores boréales et, aujourd'hui, le soleil est resplendissant et chaud. La visibilité est excellente.

L'HON. ELSIE MACKAY

Halifax, 14.—L'hon. Elsie Mackay qui accompagnait le capitaine Hinchcliffedans sarandonnée transatlantique, est une descendante d'une famille de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse. Elle est la fille de lord Inchcape qui est cousin germain du Dr F.-E. Lawlor, surintendant de l'hôpital de Dartmouth.

L'arrière-grand-père de l'intrépide aviatrice était un capitaine Mackay qui, au commandement de la barque Barbara, établit un record, quand il quitta Galwal (Irlande) et atteignit Chebucto Head, Halifax, en douze jours.

PAS DE NOUVELLES

A 10 heures, ce matin (heure normale de l'Atlantique), on n'avait reçu, à Halifax, aucune nouvelle du monoplan transatlantique du capitaine Walter Hinchcliffe, l'"Endeavour". Les dernière dépêches au sujet de la randonnée transatlantique venaient de Saint-Jean, Terre-Neuve. Les employés ds postes de radio, le long de la côte de la Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve, surveillent avec la plus grande attention leurs appareils pour obtenir des informations.

Le temps était calme et le soleil brillait au large de la côte du Cap Breton.

L'OBJECTIF A ATTEINDRE

New-York, 14. — Toute l'attention se dirigeait ce matin sur l'Atlantique qui est survolé par l'aéroplane transatlantique du capitaine Hinchcliffe, l'"Endeavour". L'aviateur serait accompagné par l'hon. Elsie Mackay. Bien que la randonnée ait été conçue mystérieusement, l'objectif de l'"Endeavour" est, croit-on, New-York ou Philadelphie, où un journal a offert un prix de $25,000 pour le premier vol transatlantique qui se terminerait à Philadelphie.

A NEW-YORK CE SOIR

Si les aviateurs peuvent maintenir leur vitesse de 80 milles à l'heure, ce qui est considéré comme probable à cause du temps favorable qui marque la plus grande partie de leur course de 3,500 milles, ils pourront descendre ici à la fin de l'après-midi.

Aux premières phases de sa randonnée, l'aéroplane a été signalé trois fois. Le dernier message a été recueilli par un amateur de radio: il aurait été transmis par le steamer français "Roussillon" et disait qu'un vaisseau inconnu avait vu un grand aéroplane volant vers l'ouest. Le vaisseau qui n'est pas nommé était à quatre jours de Bordeaux.

AFFAIRE MYSTERIEUSE

Londres, 14. — Deux aviateurs survolaient l'Atlantique aujourd'hui dans la direction de Terre-Neuve et tout indiquait que le capitaine Hinchliffe était accompagné par une femme courageuse de 35 ans, l'hon. Elsie Mackay, fille de lord Inchcape, aviateur. Le "Daily Express" publie une photographie montrant le capitaine Hinchcliffe et Mlle Mackay debout à côté de l'aéroplane qui est parti hier. Cette photographie avait été prise avant le départ.

Les parents de Mlle Mackay sont dans l'anxiété, car le sort de la princesse Lowenstein-Wertheim qui a péri dans l'envolée du "Saint-Raphaël" n'est pas oublié. Mlle Mackay avait dissimulé son départ dans la crainte d'être retenue par ses parents. Son père est en Egypte.

Il a été dit que Mlle Mackay, qui possède un certificat de pilote, a fourni des fonds pour la réalisation de la randonnée transatlantique du capitaine Hinchcliffe. Hinchcliffe, à son départ, a laissé même dans le doute sa femme sur la destination de l'aéroplane.

TEMPETE DU NORD

New-York, 14—Le "Cedric", de la ligne White Star, qui était à 800 milles de New-York, annonçait dans un radiogramme à la Radio Corporation, à 6 heures 25, ce matin, qu'il évoluait dans une tempête venant du nord. Il annonçait aussi que le monoplan "Endeavour" n'avait pas été aperçu. Cependant, le "Cedric" suivait une route à 200 milles au sud de celle que suit, croit-on, l'aéroplane.



LADY CARBERY, femme du baron Carbery, pair irlandais, qui a péri alors qu'elle dirigeait un aéroplane au-dessus de Nairobi, colonie de Kenya, en Afrique orientale.

UNE NUIT MAGNIFIQUE

Saint-Jean, Terre-Neuve, 14 — Comme une nuit étoilée et belle faisait place à l'aube, à 4 heures (heure normale de l'est) un léger vent de l'est soufflait encore et le thermomètre marquait 17 degrés au-dessus de zéro. Le temps était idéal pour l'aviation, mais les postes de radio n'ont pu obtenir aucun message indiquant l'approche du monoplan transatlantique du capitaine Walter-G.-R. Hinchcliffe.

On annonçait que l'hon. Elsie Mackay, fille de lord Inchcape, était avec Hinchcliffe. Le capitaine Hinchcliffe a quitté Cranwell, Angleterre, hier matin, à 8 heures 40 (heure normale de l'est).

A Havre-de-Grâce, hier, la visibilité était bonne et s'étendait presque jusqu'à 20 milles en mer et tous les ports étaient ouverts. Une telle visibilité promettait de se maintenir aujourd'hui; le ciel était clair et le temps, doux.

Si l'"Endeavour", l'aéroplane du capitaine Hinchcliffe, doit descendre à Havre-de-Grâce, ce sera dans trois pieds de neige, et il lui sera impossible de remonter immédiatement dans l'espace.

Ici, la couche de neige n'est pas assez profonde pour rendre difficile une descente, mais, comme à Hâvre-de-Grâce, elle ne permettrait pas à Hinchcliffe de s'élever promptement.

L'AERODROME EST PRET

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Mitchel Field, N. Y., 14. — Le major John-M. Reynolds, commandant de l'aérodrome, annonce que tout y est prêt pour l'arrivée de l'avion du capitaine Hinchliffe.Le terrain d'atterrissage sera illuminé ce soir à grands feux.

DEPART DE NAPLES

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Naples, 14. — Lady Bailey, en cours d'envolée de l'Angleterre à l'Afrique-Sud, est partie d'ici à 12 h. 40 aujourd'hui.

DOUBLE DISPARITION

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Londres, 14. — L'envolée transatlantique du capitaine Walter Hinchcliffe est devenue encore plus mystérieuse à la nouvelle de la disparition de Londres du capitaine Gordon Sinclair, mentionné comme pilote conjoint, et de l'hon. Elsie Mackay.

BEAUCOUP DE MYSTERE

Londres, 14. — Qui accompagne le capitaine Hinchcliffe dans sa randonnée transatlantique? Mme Sinclair, femme de Gordon Sinclair qui fut d'abord mentionné comme le compagnon du capitaine Hinchcliffe, a passé la nuit avec Mme Hinchcliffe. Celle-ci a dit, ce matin, qu'elle n'avait reçu aucune nouvelle de son mari. Donc, le mystère entoure les actes de Sinclair, comme il a entouré ceux de l'hon. Elsie Mackay.

COMPAGNON MYSTERIEUX

New-York, 14. — Les personnes qui étaient au courant de la tentative de Hinchliffe imaginent que le mystérieux compagnon de l'audacieux aviateur doit être l'hon. Elsie Mackay.

Voici quelles auraient été les phases de la préparation de ce voyage. En décembre dernier, Hinchliffe vint en Amérique, et arriva à Boston incognito. Bien plus, des câblogrammes de Londres laissaient entendre qu'il se trouvait alors à Amsterdam. Il ne demeura que quelques jours à New-York, mais il trouva le temps d'acheter un monoplan Stinson-Detroiter muni d'un moteur Wright Whirlwind.

Il déclarait alors qu'il préparait une envolée Londres-Rangoon. L'avion fut équipé à Londres et le capitaine Hinchliffe et Mlle Mackay se préparèrent en grand mystère à leur périlleux voyage vers l'ouest.

La date du départ avait été fixée au 5 mars, mais l'indiscrétion d'un journal de Londres bouleversa les plans. Ils se mirent alors à lancer des dénégations catégoriques et à parler d'envolée à Rangoon. Ainsi le capitaine put-il partir hier matin sans avoir annoncé sa destination.

L'avion de Hinchliffe est un monoplan ordinaire Stinson-Detroiter, muni d'un moteur Wright Whirlwind et facilement reconnaissable aux dorures de ses ailes. Il est à double contrôle, (Mlle MacKay a son certificat de pilote).

L'aéroplane pèse 1,970 livres à vide, a une largeur de 45 pieds 10 pouces, une longueur de 32 pieds et une superficie de toile de 232 pieds carrés.

Il peut obtenir une vitesse de 128 milles à l'heure au niveau de la mer et de 105 milles en croisière.

HINKLER A CANBERRA

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Sydney, Nouvelles-Galles du Sud, 14. — A son arrivée ce matin à Canberra, l'héroïque aviateur australien Bert Hinkler a été accueilli par les membres du gouvernement du Commonwealth. Le premier ministre Bruce lui a présenté un chèque de 2,000 livres sterling, en reconnaissance de l'exploit accompli par son envolée d'Angleterre en Australie en 15 jours.

MORT DE DEUX AVIATEURS

(Service de l'"United Press", spécial à la "Presse").

Londres, 14. — Les officiers aviateurs Horace-Mumford Matthews et David Cumin, du corps royal d'aviation, se sont tués aujourd'hui dans la chute de leur avion Bristol d'une hauteur de 400 pieds, à la suite d'une collision avec un avion de bombardement Vickers, près de l'aérodrome Manston. Le Vickers a été endommagé mais a pu atterrir sans autre accident.

PRINCESS CETTE SEMAINE

Messieurs Shubert présentent la revue française

GAY PAREE

CHARLES "CHIC" SALE

et troupe de 159 personnes

SOIREES: $1. à $3.

Mat. Samedi: 75c à $2.50.

Semaine prochaine Billets en vente demain

Engagement d'adieu à Montréal du glorieux triomphe mondial

BLOSSOM TIME

La plus applaudie de toutes les opérettes qui aient jamais été jouées.

Soirées: 50c à $2.50. Matinée, samedi, 50c à $2.00.

Matinée mercredi, 50c à $1.50.

NOTRE SUCCURSALE

LA PHARMACIE

H. P. FABIEN

843 Church, Verdun

Tél. YOrk 4685-2430-2452.

où toutes les commandes pour annonces classées ainsi que les naissances, décès, etc., etc., sont acceptées au même prix qu'au bureau principal.

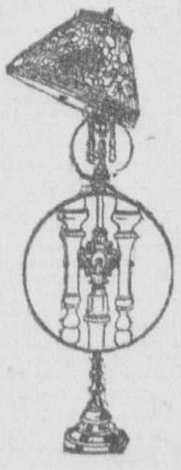
LA PRESSE

125-2

EATON

Un étalage spécial de

LAMPES "BAETZ"



LES lampes Baetz apportent dans une demeure la gaieté de leurs couleurs, et la beauté de leurs abat-jour. Ces derniers, en une variété d'au-delà d'une centaine de modèles, rendent un choix difficile. De plus, deux nouveaux avantages sont à remarquer dans les lampes Baetz: un bouton interrupteur dissimulé, et un dispositif qui permet à l'abat-jour d'être incliné dans presque n'importe quelle position.

Vous êtes invités à venir voir cet étalage spécial de lampes Baetz, au cinquième étage.

T. EATON Co LIMITED

DE MONTREAL

Cinq personnes sont victimes de l'auto

Allentown, Penn., 14. — Cinq personnes se sont noyées dans trois pieds d'eau quand un automobile est tombé en bas d'un pont de la rivière Coplay, ce matin, à West Hokendanka. Les victimes sont: M. et Mme Frank Meyer, âgés de 35 ans, et leur fille, Olga, âgée de 8 ans, d'Eagle point; Mike Golle, âgé de 37 ans, de Coplay, et Mme Frank Eckert, âgée de 32 ans, de West Coplay.

Problèmes importants pour la rive sud que l'on veut résoudre

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 14—La chambre de commerce de la rive sud a tenu sa réunion mensuelle à Longueuil,hier soir. Au début de la séance, M. Michaud, qui présidait, adressa des remerciements à la "Presse" pour le magnifique compte-rendu que ce journal avait fait de la conférence de MM. Leclaire et Ouimet, à Longueuil, le 23 février dernier. Après la lecture des minutes par le secrétaire, les membres prirent connaissance du rapport de M. H.-J. Cross au sujet du cimetière protestant sur la rive sud. M. Cross déclare que la solution de cette question doit être remise à plus tard.

M.McGlurck, président du comité du système par arrondissement, a ensuite soumis son rapport et a annoncé que la conférence que M. Beaubien devait donner à S.-Lambert avait été remise après la prorogation de la législature.

Sur la proposition de M. Gareau des remerciements ont été votés à MM. J.-A. Leclaire et Séraphin Ouimet pour les magnifiques conférences qu'ils ont données à Longueuil. Sur la proposition de M. Fleury, des félicitations ont été votées aux organisateurs de cette conférence.

M. Walker, maire de Greenfield Park, président du comité de publicité, annonce que le comité est à étudier le mouvement entrepris par la ville de Saint-Lambert pour annoncer la rive sud.

M. Gareau protesta contre le bill présenté par la ville de Montréal, obligeant les citoyens de la rive sud qui travaillent dans la métropole à payer une taxe de $25. Plusieurs membres parlèrent aussi contre ce bill.

Il fut décidé d'envoyer un télégramme sans délai à M. Thurber, député du comté de Chambly, lui demandant de s'opposer à ce bill avec l'aide de l'hon. J.-J. Giroard, conseiller législatif pour notre division.

Le secrétaire lut ensuite une lettre de M. Aimé Langlois, député aux communes, et une lettre de sir Henry Thornton au sujet d'une diminution des taux sur le pont Victoria.

Sir Henry Thornton fait remarquer que les Chemins de fer Nationaux ont déjà réduit à quinze cents le taux d'un camion de moins d'une tonne et demie employé par un cultivateur de bonne foi pour transporter des produits de la ferme et ont facilité la vente de livrets de 50 billets à prix réduits. Ceci emmène un membre à se lever et à protester vigoureusement contre ces faits. Cette lettre a soulevé une certaine discussion. On reproche aux cultivateurs, qui jouissent de ce bénéfice, de faire une concurrence injuste aux charretiers en transportant, lorsqu'ils reviennent du marché, du sable ou du ciment pour des tierces-personnes. On a déclaré que les taux de péage devraient être complètement abolis sur le pont Victoria car il fait partie d'une route provinciale.

M. Gareau parla ensuite de la nécessité d'améliorer les moyens de transport et demanda à la Chambre de Commerce d'étudier avec soin et sans délai ce problème. Il suggéra de former un comité à cet effet. Il rappela que la franchise de la compagnie des tramways de la rive sud expirait dans une couple d'années.

Parlant du nouveau pont, il dit que la Commission du port de Montréal verra à ce que la rive sud ait un service de transport économique, et si c'est nécessaire elle exploitera ce service elle-même.

M. McGlurck dit que le pont Victoria n'avait apporté aucun avantage à Longueuil. Il félicita M. Gareau d'avoir soulevé la question des moyens de transport.

Une résolution approuvant les plans que M. Ouimet a expliqués dans sa dernière conférence à Longueuil, a été lue et sera étudiée plus tard.

M. Gareau demanda au secrétaire de s'informer de ce qui a été fait par le comité qui a été formé dans le but d'étudier le développement du port de Montréal sur la rive sud, puis la séance fut ajournée.

SAINT-AGAPIT

M. et Mme Alphonse Daigle ont passé un mois aux Etats-Unis. Ils ont visité Boston, Providence, North Barrow, S.-Rémi, Lac aux Sables et Montréal.

—Mlle Emely Bourgault, organiste, a passé trois semaines chez des parents à Lawrence, Boston, Concord, Pawtucket. M. Louis Gagnon la remplaçait comme organiste.

—M. Art. Olivier a visité sa fillette au couvent de Plessisville, dernièrement.

—Mlle Bernadette Brochu est allée passer quelques semaines chez son frère, Emile.

—M. Amédée Carrier, de Pintendre, a visité Mlle Antoinette Olivier.

—M. A. Dumont est allé à l'hôpital, pour une opération.

—M. Wilfrid Baron est allé au collège, pour continuer ses études.

L'éligibilité de la femme à la chambre haute

Cette importante question est soumise, aujourd'hui, à la Cour suprême.

L'ATTITUDE DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Otatwa, 14.—La Cour suprême du Canada entend, aujourd'hui, la cause du gouvernement fédéral qui veut savoir si la constitution du pays lui permet de nommer des femmes sénateurs. Le gouvernement est représenté par l'hon. Lucien Cannon et M. Eugène Lafleur; les femmes canadiennes par l'hon. M. Rowell; la province de Québec, par MM. Charles Lanctôt et Aimé Geoffrion.

Québec, qui a toujours été opposé à l'entreé des femmes dans la politique, est la seule province qui s'opposera à la nomination de femmes au sénat. Le ministère de la justice est aussi d'opinion que les femmes ne sont pas éligibles au sénat. Les qualifications requises pour être nommé sénateur sont d'avoir trente ans, être sujet britannique par naissance ou naturalisation; posséder $4,000 de propriété libre de dette, et habiter la province pour laquelle on est appelé au sénat.

Il s'agit maintenant de savoir si la loi désigne aussi bien une femme qu'un homme, par une "personne qualifiée". Comme dans toutes les causes plaidées à la Cour suprême du Canada les plaidoyers offriront peu d'intérêt au public, à cause de leur aridité, mais c'est le jugement qui est attendu avec impatience.

Si la Cour décide que dans l'opinion des pères de la Confédération, les femmes devraient être exclues du sénat, les femmes demanderont alors au gouvernement de modifier l'Acte Britannique du Nord, de manière à les placer sur un pied d'égalité avec les hommes, au sénat, comme elles le sont aujourd'hui à la Chambre des communes.

Les seules personnes qui assisteront à une pendaison à l'avenir

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 14. — L'hon. M. L.-A. Taschereau, procureur général de la province, vient de défendre toute assistance à la pendaison de Doris Palmer et de MacDonald, qui doit avoir lieu vendredi, le 23 mars, à Valleyfield. Cette défense s'appliquera aussi pour toutes les pendaisons à l'avenir.

Le procureur général de la province en annonçant cette décision ajouta qu'il vaut mieux adopter ici la coutume anglaise. Non seulement le public ne sera pas admis aux pendaisons, mais aussi les représentants des journaux seront exclus. Déjà un grand nombre de représentants de journaux américains et canadiens avaient sollicité l'autorisation d'assister à la pendaison de Doris Palmer et de MacDonald.

Les jurés convoqués pour l'enquête du coroner n'y assisteront pas non plus. Leur devoir, en effet, n'est que de constater officiellement la mort du condamné et d'en déterminé la cause. Pour cela il leur suffit de voir le cadavre après l'exécution de la sentence et d'entendre les témoignages. Seuls assisteront à la pendaison: le shérif, le bourreau, les médecins et les gardes.

Les moyens d'enrayer la maladie du cancer

Le meilleur moyen de combattre le cancer est d'habituer les gens à l'idée de l'urgence d'un diagnostic, a déclaré hier à l'hôtel Windsor le Dr R.-M.-H. Power, au cours d'une conférence faite sur les cliniques européennes qu'il a visitées, devant la subdivision locale de la Catholic Women's League.

Le conférencier a suggéré au cours de son exposé que le gouvernemnt fédéral recueille et publie toutes les connaissances relatives au cancer et fasse parvenir un tel livre à tous les médecins pratiquants du Canada. Le Dr Power a également recommandé que l'on encourage davantage les recherches. Ce n'est pas d'une meilleure technique chirurgicale qu'on a besoin, mais d'un meilleur diagnostic et d'examens aux premiers symptômes.

Cette maladie est plus courante chez la femme que chez l'homme, dit le Dr Power. "Sur cinq femmes qui visitent une clinique, une en moyenne a une tumeur. Sur huit mortalités de femmes ayant atteint 35 ans, une est due au cancer. Des 227 cancéreux sous traitement à l'hôpital de Liverpool, 152 sont des femmes. "Il arrive que des fillettes de moins de dix ans en sont atteintes, et le Dr Power en a vu une de six ans, à Vienne.

Les diverses méthodes de traitement du cancer sont l'intervention chirurgicale, les rayons-X et le radium.

La réunion était présidée par Mme J.-D. Purcell; le Dr Power fut présenté à l'assistance par Mme J.-A. Paulhus. Un vote de remerciements lui fut adressé sur proposition de Mlle Margaret Jones, secondée par Mlle Agnès Bury.

Un intéressant programme de musique fut exécuté par le quatuor à cordes Traymore, sous la direction de Ben Corber.

Tentative d'effraction

Un jeune homme de 22 ans nommé Joseph Kasparovitch était arrêté, la nuit dernière, par les sergents-détectives Laroche et Coulombe, sous une accusation de tentative d'effraction dans une taverne, rue Saint-Laurent. Les agents, prévenus, surveillaient l'établissement lorsque vers 12 heures 30, le prévenu se serait présenté et aurait enfoncé une des fenêtres. Il fut aussitôt conduit au poste. Cet avant-midi, devant le juge Enright, l'accusé a protesté de son innocence et il aura son procès plus tard.

Transaction à terminer sans délai

Le maire Martin et l'achat de l'aqueduc de la M. W and P. Co.

LA RESPONSABILITE

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 14.—Dans une entrevue donnée au sujet de la décision des arbitres dans l'affaire de la Montreal Water and Power Company, Son Honneur le maire Martin a déclaré qu'il regrettait fort que la cité fût obligée de payer beaucoup plus cher pour l'achat de cette compagnie à cause de l'intervention de groupes extérieurs.

"Que ceux, dit-il, qui nous ont combattus et qui nous ont empêchés de faire les arrangements que nous voulions faire au sujet de l'acquisition de la compagnie, en portent toute la responsabilité".

Faisant remarquer que tout ce qu'il connaissait de la décision était ce qu'il en avait lu dans les journaux, le maire ajouta:

"Il semble, cependant, que nous devons payer deux millions de dollars de plus que nous n'aurions payé si nous avions acquis l'aqueduc de la compagnie le printemps dernier. Maintenant, il n'y a plus qu'une chose à faire; c'est de prendre l'aqueduc de la compagnie immédiatement, car si nous retardons, ce sera pire dans cinq ans et pire encore dans dix ans. La décision démontre que l'administration municipale était justifiable d'agir comme elle l'a fait. Je connais la question depuis 1914 et je ne suis pas surpris aujourd'hui que nous en soyons arrivés au prix qui vient d'être fixé. Nous serons dans une position plus difficile chaque année, parce que le nombre des clients de la compagnie augmente toujours. Si nous ne prenons pas cet aqueduc, un autre groupe le prendra immédiatement pour seize millions de dollars. J'ai convoqué une réunion du conseil pour lundi prochain, afin de conférer sur cette question.

"Il appartient à la ville de conclure le marché définitivement. C'est une question d'humanité, d'hygiène et d'intérêt public." Le maire ajouta en terminant: "Que ceux qui ont été la cause de l'augmentation du prix en supportent le fardeau".

Retraite chez les Syriens catholiques

Le R.P. Siméon Nasre, que nous avons eu le plaisir de rencontrer ces jours dernier et à qui nous demandions des nouvelles de ses oeuvres paroissiales, a bien voulu nous communiquer que vendredi matin, le 16 aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures. Ces offices débuteront par une messe solennelle dite à l'église Saint-Sauveur, à 7.30 et se termineront dimanche, le 18.

Le Père Nasre exprime d'avance sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui voudraient offrir des fleurs ou donner de l'argent pour contribuer à l'ouverture des Quarante-Heures. Mgr Michel Abraham, camérier secret de Sa Sainteté et curé de Michigan City, Indiana, vient d'arriver ce matin pour prêcher la retraite dans l'église Saint-Sauveur.

De plus Le P. Siméon Nasre nous a dit qu'il était à organiser un grand euchre qui aura lieu dans le soubassement de son église, le 12 avril prochain. Déjà plusieurs généreux donateurs ont exprimé le désir de donner des cadeaux, des prix de présence.

Le Père Nasre serait reconnaissant à tous ses bienfaiteurs qui voudraient contribuer à l'organisation de ce euchre, soit par envoi de cadeaux ou par achat de billets ou par souscriptions.

Le nombre des victimes...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

400 MAISONS DETRUITES

A peu près 400 maisons dans le ravin de 16 milles de San Francisquito ont été détruites. Des fermes, jadis prospères, sont maintenant dans l'état le plus lamentable.

Quand le torrent s'est apaisé, des blocs énormes de ciment ont été découverts à plus d'un demi-mille de la digue. Ce ciment s'était détaché de la digue.

CALCULS OFFICIELS

Santa Paula, Cal., 14—Un nouveau calcul officiel fixe à 182 le nombre des cadavres déjà retirés des débris de la vallée de Santa Clare dans laquelle ont passé hier 12 milliards de gallons d'eau. Cette eau a été libérée par la rupture de la digue de St Francis.

PLUS DE 700 DISPARUS

Newhall, Cali., 14. — Le nombre des morts causées par l'irruption d'un torrent dans le ravin de San Francisquito à la suite de la rupture de la grande digue de S.-Francis, s'élevait, hier soir à 274. Plus de 700 personnes étaient considérées comme disparues.

L'adjudant-général R.-E. Mittelstaedt a ordonné au 16e régiment d'infanterie de la garde nationale californienne, à Los Angeles, de se tenir prêt à prêter main-forte.

Les corps de 189 hommes, femmes et enfants avaient été retirés des débris, hier après-midi, mais la liste fatale s'allongeait encore d'heure en heure. Les autorités craignent d'avoir à constater la mort de 400 personnes.

Tout le long de l'étroit défilé par lequel une muraille d'eau de 75 pieds s'est écoulée et en allant vers la mer à Venture les eaux qui se retiraient ont laissé voir des cadavres.

Le grand mur en béton de 185 pieds de hauteur réédifié il y a deux ans pour fournir de l'eau à la cité de Los Angeles céda inopinément. L'inondation s'en vint surprendre dans leur sommeil les habitants de cette jolie vallée.

Tout fut emporté dans ce désastre: habitants, maisons, cabanes, tentes des travailleurs, vergers et troupeaux. Des cinq cents personnes qui demeuraient dans le ravin étroit et les terres basses au moment de la catastrophe, une centaine seulement ont répondu à l'appel.

Emprisonnés par les flancs escarpés du San Francisquito, les habitants du ravin et les ouvriers occupés à établir de nouvelles lignes de transmission avaient bien peu de chances de s'en tirer.

La navigation

SUITE DE LA PAGE 3

dont le fret sera administré par l'agence Robert Reford, à Montréal, augmentera sa flotte en achetant la Rederi and Mathiesch Company d'Europe. Ces vaisseaux font le transport entre Brême et les ports de la Baltique. Ils desserviront ainsi les expéditeurs d'Europe et du Canada dont les marchandises étaient consignées à la Baltique.

DEPART DU "MARLOCH"

Le "Marloch", du Pacifique Canadien, quitte Saint-Jean demain pour Cherbourg, Southampton et Anvers, et au nombre des Montréalais qui s'y embarquent, on mentionne Mlle Ellen Fredericks et Mme Annie Gray.

PAQUEBOTS ATTENDUS

L'"Antonia", de la ligne Cunard, rentre à Halifax vendredi, de Southampton. L'"Ascania", de la ligne Cunard, arrivera à Halifax lundi, de Liverpool. Le "Celtic", de la ligne White Star, est attendu à Halifax, dimanche, de Liverpool. Le "Frederick VIII", de la ligne Scandinavian American, passera par Halifax samedi, d'Oslo. Le "Thuringia", de la ligne Hambourg Américaine, arrivera à Halifax lundi, de Hambourg. Le "Stavangerfjord", de la ligne Norwegian American, arrivera à Halifax vendredi, de Bergen. Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, arrivera à Saint-Jean samedi, de Liverpool.

NEW-YORK

Le "Suffren", de la Cie Générale Française Transatlantique, rentre à New-York aujourd'hui, du Havre. Le "Président Wilson", de la ligne Hollande Américaine, rentre à New-York aujourd'hui, de Naples. L'"Ile de France", de la Cie Générale Française Transatlantique, arrive à New-York aujourd'hui, du Havre. Le "Président Roosevelt", de la ligne United States, rentre d'une croisière aujourd'hui à New-York. Le "Veendam", de la ligne Hollland American, rentre à New-York aujourd'hui, d'une croisière aux Antilles.

MAUVAIS MAGISTRAT

Berlin, 14. — Le procureur Flint, du tribunal correctionnel de Berlin, a été suspendu de ses fonctions. Il a été prouvé qu'il se faisait rétribuer spécialement, à titre privé, par des plaignants pour ses interventions.

NAISSANCES

CORMIER — A Montréal, le 5 mars 1928, l'épouse de M. Paul Cormier, née Aurore Rouleau, une fille baptisée Axilda-Marie-Thérèse.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Rouleau, grands-parents. Porteuse, Mme Léonidas Chaussé, tante de l'enfant.

GOSSELIN — A Montréal, à l'hôpital Royal Victoria Maternité, le 7 mars 1928, à M. et Mme Alfred Gosselin, née Laura Rochefort, une fille.

GRIGNON — Ste-Agathe des Monts, P.Q., le 27 fév. 1928, à M. et Mme Jacques Grignon, née Adelina Raymond, une fille, baptisée Marie-Yvonne-Lilianne.

Parrain et marraine, M. Lucien Grignon, Mlle Yvonne Grignon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-H. Grignon, grand'mère de l'enfant.

GUILLAUME — A Toronto, le 10 mars 1928, à M. et Mme André Guillaume, née Raymonde Blais, une fille, baptisée Marie-Aldina-Henriette.

Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Blais, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Yve Georges-Henri Guillaume, grand'mère de l'enfant, tous de Montréal.

HEWS—Le 10 mars, en l'hôpital St-Jean, St-Jean, P.Q., à M. et Mme Mervyn H. Hews (née Jeannette Lord), une fille, Hélène Simone.

LAPARE—A Montréal, le 10 mars 1928, au No 1420 rue Church à M. et Mme René Laparé, née Eva Larocque, deux fils baptisés Joseph-Camille-Hubert; Joseph-Albert-Robert.

Parrains et marraines, M. Camille Amyot et Mlle Blanche Lanctôt, cousine de l'enfant; M. et Mme Albert Lafortune, oncle et tante de l'enfant. Porteuses, Mme Hormisdas Larocque, grand'mère de l'enfant et Mme David Côté.

LOISEAU — A Montréal, le 7 mars 1928, au No 1802 rue William-David, à M. et Mme Jean Loiseau, née Gabrielle Plouffe, un fils baptisé Joseph-Antonio-Marcel.

Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Fleury, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Plouffe, grand'mère.

PICHETTE — A Cap St-Martin, le 29 février 1928, M. et Mme Adélard Pichette, née Rosa Archambault ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis, la naissance d'un fils baptisé Joseph-Claude-Henri.

Parrain et marraine, M. et Mme Jérôme Millette, grand-père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Adolphida Archambault.

DECES

BELAIR — A Montréal, le 12 mars 1928, à l'âge de 90 ans et 10 mois est décédé Joseph Plessis Bélair, époux de feu Evelina Martin.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa fille, Madame H. Haynes, No 6808 rue St-Dominique, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 125—2

BOISCLAIR — A Côte-des-Neiges, le 13 mars 1928, à l'âge de 21 ans, est décédée Eglantine Boisclair, fille de Théophile Boisclair.

Les funérailles auront lieu le 16 courant. Le convoi funèbre partira du No 834 Maplewood, à 8.45, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 126-2

BLONDIN — A Lachine, le 10 mars 1928, à l'âge de 67 ans, est décédée Alphonsine Paquin, épouse d'Alphonse Blondin.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 12 courant à l'église des Saints-Anges à Lachine parmi un nombreux cortège de parents et amis.

DAGESSE — A Montréal, le 12 mars 1928, à 64 ans, est décédée à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, Mme Vve Anatole Dagesse, née Angèle Branchaud.

Funérailles jeudi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira du No 5882, rue Bordeaux, à 7 hrs 15 A.M., pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 125-2

DAVID—A Longueuil, le 13 mars 1928, à l'âge de 66 ans, 9 mois, est décédé Hormisdas David, autrefois de la Pointe-aux-Trembles.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de Mme Vve Arsène Auberlin, à 8 hre ½ pour se rendre à l'église de Longueuil où le service sera célébré à 9 hrs et de là à la Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture, où un Libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS—A l'hôpital Ste-Justine, le 13 mars, est décédé Marcel 2 ans, enfant bien-aimé de M. et Mme Roméo Dupuis, née Blanche Collin, 417 Riel, Verdun. Funérailles le 14 courant.

FOURNIER—A Montréal, le 13 mars 1928, à l'âge de 29 ans et 8 jours, est décédée Mme Eladar Fournier, née Berthe Dupont.

Les funérailles auront lieu jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 81 rue Jolicoeur à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église N. D. du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 7.30 hrs, de là à S.-Zotique de Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Température

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM. . . 43
AUJOURD'HUI MINIMUM. . . 35

Baromètre: 8 h. a.m., 29.74; 11 h. a.m., 29.76; 1 h. p.m., 29.77.

Même date l'an dernier:
Maximum. . . 45 Minimum. . . 29

Chiffres fournis par R. de Mesle, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Toronto, 14. — Grands lacs et baie Georgienne: Vents frais de l'ouest au nord-ouest; généralement beau et un peu plus froid ce soir et demain; bourrasques de neige, ce soir.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: Vents de l'ouest; généralement beau et un peu plus froid, ce soir et demain.

Bas Saint-Laurent et golfe: Pluie, aujourd'hui; nuageux, ce soir. Demain: vents de l'ouest; généralemnet nuageux et un peu plus froid. Rive nord: vents violents, avec neige et pluie, ce soir et demain.

Provinces maritimes: Vents violents du sud et du sud-ouest ce soir et demain; pluie, ce soir et une partie de la journée de demain.

Lac Supérieur: Vents frais du nord-ouest; beau et plus froid, ce soir et demain.

Provinces de l'Ouest: Manitoba: beau et froid, ce soir et demain; légère chute de neige probable dans le sud; Alberta: généralement beau, aujourd'hui et demain; peu de changement.

EPHEMERIDES

Les électeurs de Lévis vont aux urnes, aujourd'hui, pour se choisir un maire et six échevins.

DECES

FORTIER.—M. Adéiard Fortier, décédé à Halifax, N. S., le 14 mars 1928 à l'âge de 84 ans, 3 mois, époux de Marie Couchard.

GIRARD—A Roxton Falls, le 13 mars 1928, à l'âge de 84 ans, est décédé Olivier Girard, époux d'Odélie Fournier.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à l'église Saint-Jean-Baptiste de Roxton. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN — A Montréal, le 12 mars 1928, à l'âge de 70 ans, 9 mois est décédé Gilbert Gosselin, époux 1ères noces de Marie Cinq-Mars, 2èmes noces de Marie-Louise Lanlet.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 1212 rue

Le Courrier de Colette

VOUS REMERCIANT D'AVANCE. — Nicolas Godé (ou Gaudet) marié à Montréal, le 11 janvier 1668 à Marguerite Picard, fut l'ancêtre de cette famille.

D.—Quel jour était le 12 janvier 1805? —ETOILE D'OR.
R.—C'était un jeudi.

D.—Comment prononce-t-on le mot Djer Kiss ?—J'AIME VOTRE COURRIER.
R.—On doit prononcer Dear Kiss.

D.—Est-ce qu'il y a une église catholique à Port-Moody B.C. et qui en est le curé ?—XXX.
R.—Oui. M. l'abbé F. Paré en est le curé.

D.—Quelle est l'adresse des Petites Soeurs des Pauvres à Montréal ?—TANTE NOEL.
R.—Cette adresse est 625 rue des Seigneurs.—H.

D.—J'aimerais à connaître les règles du jeu de cinq-cents et celles du jeu de bridge. Si quelque correspondant veut bien me les envoyer, il peut le faire à l'adresse suivante : AIMEE DE MADELEINE, Petite Madeleine, Gaspé.

D.—Une jeune femme doit-elle faire la première visite à la famille de son mari, même aux cousins, quelque temps après son mariage ?—B.
R.—Aux parents proches, oui, mais pour les cousins elle peut attendre qu'ils viennent d'abord la voir.

D.—Est-ce qu'un veau à deux têtes empaillé pourrait se vendre un bon prix ?—UN ABONNE DEPUIS 18 ANS.
R.—Je ne sais ce que vous en pourriez avoir. Vous pourriez insérer une petite annonce dans la "Presse", peut-être trouveriez-vous, par ce moyen, quelque amateur.

D.—Quel est le procédé pour nettoyer un imperméable noir qui a blanchi après une première pluie ?—JE VOUS REMERCIE.
R.—Je crains que l'accident ne soit irrémédiable. L'imperméable était de mauvaise qualité et le mieux que vous puissiez faire c'est d'essayer de le faire reprendre au marchand qui vous l'a vendu, surtout si vous l'avez payé un bon prix.

D.—Pensez-vous qu'une jeune orpheline pauvre et qui a besoin de gagner sa vie, pourrait se présenter, après sa huitième année de classe, pour obtenir un diplôme d'enseignement et où lui faudrait-il s'adresser pour obtenir le programme des examens ? — UNE PAUVRE ORPHELINE.
R.—Elle ferait bien sans doute. Si elle pouvait fréquenter l'école normale quelques mois, ce serait préférable. Dans tous les cas, c'est à l'Ecole Normale (990, rue Sherbrooke ouest) qu'elle doit s'adresser pour obtenir le programme des examens.

D.—Mon mari m'offre tant par mois pour payer l'épicerie, l'électricité, les habits et enfin tout ce qu'il faut pour l'entretien d'une famille de sept personnes et une servante à qui je donne $13 par mois. Croyez-vous me faudra-t-il d'argent pour cela ?—JE NE SAIS PAS.
R.—Il n'est impossible de vivre de rire sans savoir comment vous vivez, quelles sont vos obligations mondaines, etc. C'est à vous, du reste, de faire vos calculs, d'après vos dépenses habituelles. Ce n'est qu'en tenant une comptabilité exacte de toutes les dépenses de la maison que l'on peut espérer boucler son budget et que l'on peut acquérir le sens de l'épargne qui est nécessaire toujours quelle que soit la fortune dont on dispose.

D.—Je suis remariée en secondes noces; j'ai des enfants à moi et mon mari en avait aussi; tout irait assez bien s'il n'y avait un garçon de 15 ans, le favori de son père, qui me maltraite au point que j'ai envie de partir. Mon mari me dit: "Défends-toi", quand je me plains. Cet enfant est brutal, impoli et veut me faire passer pour rien dans la maison. Mon mari prend un peu de boisson et n'est pas commode. Dites-moi que faire? — UNE BELLE-MERE AFFLIGEE.
R.—Je comprends que votre situation est pénible, mais quand une femme épouse un veuf qui a des enfants et qu'elle en a elle-même à elle, quand cet homme qu'elle épouse prend de la boisson, elle doit s'attendre un peu que tout ne marchera pas parfaitement. Et quand on tient à faire son devoir, il ne faut pas rejeter tous les ennuis de la vie et n'en accepter que les plaisirs. Je vous conseille de faire face bravement à vos obligations.

D.—Les municipalités de Verdun et de Lachine ont-elles des commissions scolaires distinctes de celle de Montréal ?—D'UNE INSTITUTRICE.
R.—Oui. Vous pouvez adresser simplement : Secrétaire de la commission scolaire, Verdun, ou Lachine.

D.—Doit-on dire au Canada ou en Canada ?—MERCI.
R.—La règle générale est de dire au pour les pays masculins et en pour les pays féminins : En France, en Espagne, en Italie ; au Brésil, au Portugal et au Canada, par conséquent.

D.—Quel est le deuil d'une soeur ? Après trois mois de ce deuil, une jeune fille peut-elle accepter d'être demoiselle d'honneur à un mariage. J'avais promis avant mon deuil, à mon amoureux, que je l'accompagnerais au mariage de sa soeur. Je ne puis non plus danser, n'est-ce pas ? — MAMAN NINETTE.
R.—Ce deuil se porte au moins six mois en noir et les autres six mois en demi-deuil. Après trois mois, accepter d'être demoiselle d'honneur, aussi bien que de danser, serait incompatible avec votre deuil, mais il n'y a en cela aucune obligation, cependant, et si vous avez des raisons de croire que vous devez accepter, vous le pouvez.

D.—J'étais fiancée à un jeune homme sérieux que j'aimais très sincèrement. En septembre dernier, il partit pour aller étudier aux Etats-Unis. Depuis son départ, je n'ai eu que quelques lettres de lui, toutes plus indifférentes les unes que les autres. Finalement, en janvier, je reçus une lettre où il sous-entendait une rupture. Malgré ma répugnance et sur les conseils d'une personne, je répondis quand même, mais je n'ai eu aucune nouvelle depuis. Je n'en désire pas, comprenant qu'il ne mérite pas de regrets et, autant je l'ai estimé autant je le méprise maintenant. Mais, cependant, j'aime beaucoup les soeurs de ce jeune homme et elles m'invitent d'aller les voir ; si j'y vais, je sais que leur mère me parlera sans cesse de son fils et je ne pourrai le supporter. Pourrais-je leur écrire et leur avouer franchement ce qui s'est passé ou leur rendre visite et leur demander de ne jamais me parler de l'absent ?—VIVRE, C'EST VAINCRE.
R.—De l'une ou l'autre manière, ce sera agir très correctement, comme vous l'avez fait, du reste, dans toute cette affaire. Il serait peut-être préférable d'écrire, tout de même, afin qu'il ne reste aucune équivoque.

Colette

La mort à Québec d'une centenaire

(Service de la Presse Canadienne)

Québec, 14. — Mme James Cochrane est décédée, hier matin, à l'âge de 104 ans et 5 mois, chez sa petite fille, Mme A.-P. Doddridge, 73 avenue du Parc. En dépit de son grand âge elle était très active et prenait le plus vif intérêt à tous les événements. Elle n'a été malade que pendant deux jours.

Mme Cochrane (Elizabeth Hall) était née dans le nord de l'Irlande et était venue au Canada à l'âge de 18 ans. Elle a toujours demeuré à Québec.

Histoire du "Times"

Saint-Jean, N.-B., 14. — John Walter, propriétaire du "London Times", avec l'hon. J.-J. Astor, député, a prononcé ici, lundi soir, le premier discours de sa tournée au Canada. Il a raconté l'histoire du "Times", depuis sa fondation.

Echos de Montmagny

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny, 14. — L'inspecteur Lemay a fait, ces jours derniers, la visite des classes du couvent des soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

—Les dames et les jeunes filles de la ville et de la paroisse ont suivi assidûment, la semaine dernière, les exercices d'une retraite, qui leur a été prêchée par les RR. PP. Placide et Bertrand, franciscains.

—M. Georges Leduc, de S.-Emile de Légal, Alberta, a épousé Mlle Pauline Legresley, fille de M. et Mme John Legresley, de Notre-Dame de Lourdes, Blanc Sablon. M. Alphonse Boutin servait de témoin à son neveu, et la mariée était accompagnée de M. Philémon Boulet. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Portneuf.

—M. et Mme Donat Létourneau ont eu la douleur de perdre leur fille Thérèse, âgée d'un an et quatre mois.

—L'inspecteur Irénée Jolin a fait, la semaine dernière, la visite des écoles de la paroisse.

—Les funérailles de M. Jos. S. Gagné, fils de Mme veuve Jos. Gagné, décédé à l'âge de 27 ans et 4 mois, ont eu lieu ces jours derniers.

—Ont aussi eu lieu les funérailles de Mme Narcisse Proulx, née Blanche Paré, décédée à l'âge de 40 ans.

—M. Jean L. Roy, aviculteur, d'Ottawa, était de passage dans notre ville au commencement de la semaine.

—Mme Elzéar Vézina, Mlle Eva Vézina, MM. Auguste et Ernest Vézina, de Québec, MM. et Mmes Arthur et Ph. Gagné, Mlles Germaine et Bernadette Gagné, de Cap S.-Ignace, sont venus assister aux funérailles de M. Joseph-S. Gagné.

—M. Daniel Thibault, de Chicoutimi, passe une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Ludger Thibault.

—Mmes Delphis Mireille et Ubert Courteau sont revenues d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

—L'abbé Arthur Dubé, vicaire à L'Islet, est venu rendre visite à sa mère, Mme Arthur Dubé.

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 15 mars 1888, il y aura 40 ans demain:

L'Union Saint-Joseph a célébré, aujourd'hui, avec beaucoup d'éclat, sa fête patronale. Une imposante procession s'est formée, à 8 heures, ce matin, rue Sainte-Catherine, aux salles de l'Union, d'où on s'est rendu à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel, où une grand'messe solennelle a été chantée.

* * *

La commission des chemins à barrières a demandé l'appui du comité des chemins pour obtenir que le gouvernement oblige toutes les compagnies de chemins de fer à mettre des barrières à toutes les traverses à niveau.

* * *

Le banquet anuel des gardes du gouverneur-général à Ottawa a eu lieu, ce soir, à la salle des exercices. Lord Lansdowne fut l'un des convives. C'est, dit-on, la première circonstance où un gouverneur-général assiste à une affaire de ce genre, au Canada.

* * *

La "Presse" relatait, le 15 mars 1898, il y aura 30 ans demain:

M. l'abbé Morin, accompagné d'une soixantaine de familles, doit partir, le 17 mars, par un train spécial pour ses colonies du Nord-Ouest. Ces familles ont été recrutées, un peu partout, principalement aux Etats-Unis. Une nouvelle paroisse, au nord de Morinville, sera fondée au printemps.

* * *

Une nombreuse délégation composée de citoyens marquants du Bout de l'Ile et de Charlemagne, et des paroisses avoisinantes, part cet après-midi, à 4 h. 30 pour Ottawa, à propos du pont projeté sur le Pacifique, au Bout-de-l'Ile. Ces messieurs ont l'intention de demander au gouvernement une stipulation pourvoyant à un chemin pour les voitures sur ce pont.

* * *

Le fleuve est libre entre Maisonneuve et la Longue-Pointe sur une distance de 500 verges, à partir de la rive Nord. Le canal est ouvert. Partout, sur les quais, et sur les deux rives, on ne voit que d'énormes monceaux de glaces.

* * *

La "Presse" relatait, le 14 mars 1908, il y a 20 ans aujourd'hui:

M. Emmanuel Tassé, depuis nombre d'années président du "Club de Lacrosse" d'Ottawa, a donné sa démission. Sa décision est définitive et on devra lui trouver un successeur. Celui-ci serait M. le docteur J.-L. Chabot.

* * *

Aux élections de la Faculté de l'Université Laval, hier, M. J.-Albert Duhamel a été élu président; MM. B. Lavoie, 1er vice-président; E. Beaudry, 2e vice-président; O. Guertin, secrétaire; E. Savard, trésorier; Walter Lemaire, conseiller de 1ère année; A. Dufresne, conseiller de 2e année; J.-A. Mathieu, conseiller de 3e année; L. Couture, maître de chapelle.

* * *

Le R. P. Jeannotte, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, d'Ottawa, est revenu de Montréal, où il était allé relativement à sa nouvelle église. Il espère qu'avant la fin d'avril les entrepreneurs auront recommencé à reconstruire le temple détruit par le feu il y a quelques mois.

* * *

On lisait dans la "Presse", le 15 mars 1918, il y aura 10 ans demain:

M. L.-J. Loranger, C.R., de Montréal, aviseur légal du ministère de la milice, au sujet de la loi du service militaire, est passé, hier, à Québec, pour voir comment se fait la mise en vigueur de cette loi. Il a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli jusqu'ici par les tribunaux d'appel.

* * *

Parlant, hier soir, au concert annuel de la Saint-Patrice, sir Wilfrid a déclaré, au cours d'une allocution fréquemment applaudie, que le seul moyen de maintenir l'unité nationale, c'est de mettre en pratique la devise: "le Canada avant tout et toujours".

* * *

Les Américains s'emparent de nouvelles positions et leurs troupes consolident les tranchées qu'elles ont enlevées aux Allemands, dans la région de Lunéville. Les aviateurs manifestent une activité extraordinaire.

Victime d'une explosion

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 14. — Isaïe Coulombe, un vieux prospecteur, originaire de Montmagny, a été trouvé mort, dans un bois, à 26 milles de Rouyn. Le 10 mars dernier, il visita des amis, à la mine du syndicat minier Lapierre et Dasserat,et s'empara de dynamite et de cartouches. A deux arpents du camp, il provoqua une explosion. Il eut le corps entièrement déchiqueté.

On ne connaît pas de parents à Coulombe. Il avait de l'argent, en banque.

Echos de Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 14. — La Chambre de Commerce a tenu, dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sa première assemblée depuis l'élection des nouveaux officiers. La séance fut présidée par M. J.-A. Nicole. M. Nicole remercia les membres de la chambre de l'honneur qu'il lui avait fait en l'élisant président. Il entend se tenir éloigné de toute influence politique quelconque et veut travailler à faire ressortir tous les avantages que notre cité peut offrir aux industriels. M. Jules Roy fut élu directeur de la chambre et MM. Alphonse Mailhot et Adél. Caille furent élus membres.

—Dans le cours de l'année 1927, d'après le rapport qui vient d'être présenté, notre Conférence S.-Vincent de Paul a secouru 38 familles représentant 296 personnes. Douze malades furent visités, un mourant fut assisté et un prisonnier fut visité. La société compte 56 membres actifs. Les officiers sont: chapelain, M. l'abbé H. Trudel, curé de S.-Paul de Grand'Mère, président, M. Dosithé Leduc; vice-président, M. A.-A. Nicole; secrétaire, M. J.-I. Champigny; directeurs, MM. J.-C. Beauséjour, Elmer Cleary, Jos. Lessard, Jos.-H. Nobert et Rodolphe Maltais. La maison des retraites fermées pour notre district est à Cap-de-la-Madeleine. Les deux principaux contingents, qui ont suivi ces pieux exercices au Cap-de-la-Madeleine se composaient des personnes suivantes: premier contingent, MM. J.-Bte Bélanger, Cléophas Saint-Onge, Frs. Lambert, Phil. Giguère, Adélard Matteau, Frs.-X. Beauséjour, Hector Matteau, Joseph Foucher, Philippe Juneau, Victor Bouchez, Alphonse Malhot, Amédée Déziel, Willie Boucher, Eugène Lafrenière, Armand Rheault, Adélard Pronovost, Léo. Gélinas, Obé Ricard, Martin-E. Lawless, Epiphane Desbiens, Emile Bourassa, Nelson Ayotte, Phillas Vincent, Nazaire Ricard, Edmond Ayotte, Rodolphe Deschesnes et Dosithé Leduc. Deuxième contingent: MM. Georges Houle, Adjutor Hamel, Emile Saint-Pierre, John Desbiens, Joe. Deschamps, Eugène Boucher, Alfred Garceau, Edouard Coulombe, William Chlasson, Antonio Albert, Jos. Lessard, Zéphirin Lambert, Adolphe Allard, Hormisdas Deschamps, Alfred Lamoureux, Azarias Ricard, Zéphirin Gendron, Emile Juneau, Henri Robillard, Cléophas Halié, Lucien Garceau, H. Larocque, Alcide Gélinas, Linière Maheu et Nap. Raiche.

CONTRE LE COMMUNISTE

Paris, 14. — Le comité exécutif radical socialiste s'est prononcé pour l'organisation de la paix des peuples sous l'égide de la Société des Nations, et pour la lutte à outrance contre le communsme.

La PAUVRETE du SANG

engendre les plus redoutables maladies

Des MILLIERS de FEMMES en SOUFFRENT



Mlle B. LABRECQUE

Les femmes sont sujettes à la **pauvreté** du sang et c'est la **provenance** de la **plupart** de leurs **maladies.**

Nous voyons sur la rue, dans l'atelier, dans les bureaux, etc., des jeunes filles, des pauvres femmes **languissantes** que la **moindre chose fatigue.**

La **majorité** de ces **femmes** sont **découragées** parce qu'elles ont essayé de se tonifier par mille moyens qu'on leur a suggérés et qu'elles n'ont pas obtenu de résultats satisfaisants.

Mais ces **femmes** ont-elles essayé comme leurs mères, leurs grand'mères, les

PILULES ROUGES

le remède par excellence des femmes pâles et faibles, lequel tout en **reconstituant le sang, chasse** les **maux de tête,** les **douleurs** dans le **dos,** les **reins,** tonifient les **nerfs,** augmentent les **forces** en donnant de l'**appétit** et assurent des **périodes régulières** et sans **douleur.**

Il faut les prendre et vous cesserez d'être découragées.

"J'étais très faible et comme toute jeune fille anémique j'avais à souffrir de plusieurs malaises qu'occasionne cette maladie. A chaque période je souffrais doublement, particulièrement de mes reins.

"Ma mère qui avait recouvré la santé avec les Pilules Rouges me les fit prendre, convaincue qu'elles me ramèneraient à la santé.

"En effet après deux boîtes d'emploi, je me sentais moins souffrante et plus forte.

"Un traitement de six boîtes me fit un sang riche et abondant qui tout en tonifiant mes organes me rendit forte et bien portante". Mlle Bertha Labrecque, Salmon Falls, N. H.

CONSULTATIONS MEDICALES. — Afin d'aider votre traitement, vous pouvez consulter GRATUITEMENT à son bureau ou par correspondance, notre Médecin qui vous indiquera toujours le meilleur régime à suivre.

Pilules Rouges par la poste, 3 boîtes, $1.25.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Voir nos Vitrines rue Montcalm

LE TENDRE, LIMITEE
LA Cie DES MAGASINS CANADIENS A RAYONS, Ltée
SUCCESSEURS
625 EST, RUE STE-CATHERINE
TELEPHONE: EST 9771

Voir nos Vitrines rue Montcalm

"OCCASIONS du JEUDI"

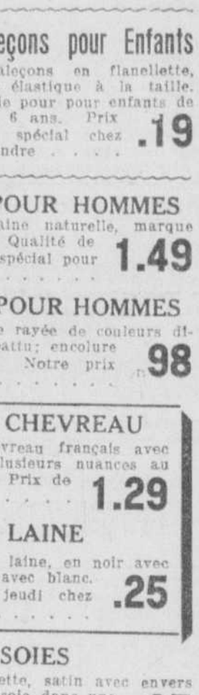
Chapeaux de Paille pour Dames

Solde de quelques douzaines de chapeaux de paille combinée avec soie cordée au crêpe georgette, puis garnis d'appliqués de fleurs et bande de ruban cordé; ou finis avec jolie épingle de fantaisie.

Dans le lot se trouvent aussi quelques chapeaux de feutre combiné de paille ou soie. Des valeurs jusqu'à $3.95. Notre prix d'occasion du jeudi . . . . .

69c

Nouveaux Manteaux de Printemps à Prix très Spécial pour Demain :



Voici une occasion du jeudi telle qu'il ne s'en présente que très rarement, puisqu'il s'agit, en effet, de nouveaux manteaux de printemps marqués à prix spécial pour demain seulement.

Ce sont de jolis manteaux pour dames et jeunes filles; ils sont en croisé de belle qualité, en noir et marine seulement.

Choix de charmants modèles à devant droit, ornés, sur les côtés, de deux biais de même tissu, avec points en fil de soie; et finis d'un riche col en taupe; doublure en gris d'un beau fini lustré.

Deux prix spéciaux, selon la grandeur pour demain, chez Letendre:

Tailles pour 16, 18 et 20 ans, et aussi 36, 38 et 40 de buste **12.98**

Tailles 42, 44, 46, 48 et 50 . . . . . **14.98**

TISSUS A RIDEAUX A PRIX D'OCCASION

MADRAS ET POPELINE

Profitez de cette splendide "Occasion du Jeudi" pour vous choisir de magnifiques tissus à rideaux.

Voici deux superbes séries consistant en beau madras de soie rayon et popeline brochée. Variété de nuances et dessins nouveaux; largeur: 45 et 50 pouces; valeurs jusqu'à $2.00 la verge. En vente demain chez Letendre pour seulement . . . . . **.49**

MARQUISETTE DE SOIE

Le tissu favori pour rideaux de chambre à coucher et autres pièces de la maison. Cette marquisette vient dans un joli dessin quadrillé rose ou blanc; 36" de largeur. Belle qualité se vendant ordinairement au moins 90c la verge. Prix spécial demain chez Letendre . . . . . **.59**

DENTELLES ET POINT de soie de fantaisie dans toutes les plus jolies teintes désirables, aussi en blanc, crème et écru. 18 à 27 pouces de largeur. Valeurs de 75c à 98c vg. Votre choix demain chez Letendre. . . **.39**

INSERTIONS DE DENTELLE et broderie sur bon percale, pour garniture de sous-vêtements de dames et d'enfants, etc., etc., ¾ à 1 pouce de largeur. Qualité ordinairement vendue à 5c la verge. Notre prix spécial d'occasion du jeudi. . . **.2½**

Solde de Manteaux d'Hiver pour Fillettes

Venez à bonne heure demain matin, chez Letendre, si vous désirez choisir un beau petit manteau d'hiver joliment garni avec ou sans fourrure. Quantité très limitée et couleurs désassorties, mais VENEZ VOIR la qualité et le beau fini de ces charmants manteaux d'hiver pour fillettes de 10 à 14 ans. Prix très spécial pour demain seulement . . **3.49**

Caleçons pour Enfants

Caleçons en flanellette, avec élastique à la taille. Taille pour pour enfants de 2 à 6 ans. Prix très spécial chez Letendre . . . . **.19**



PALETOTS BLEUS

$8.89

(Valeurs jusqu'à $30.00)

Il nous reste tout juste 19 paletots en chinchilla bleu ou en ratine de qualité exceptionnelle, et doublés en peluche.

Aussi 18 paletots en bon tweed anglais. Tailles 33 à 40 pour hommes et jeunes gens.

Hâtez-vous demain matin si vous désirez prendre avantage de cette offre vraiment profitable et unique.

PALETOTS DE PRINTEMPS

Jolis paletots de mi-saison, en bon tweed de nuances à la mode, y compris le gris fer. Tailles 34 à 42 pour hommes et jeunes gens. Valeurs jusqu'à $20.00. Grand choix demain, chez Letendre, à seulement.. **9.89**

COMPLETS POUR GARÇONS

Petits complets en tweed de nuances variées; 2 culottes bouffantes, 1 veston à devant droit ou croisé. Tailles pour 6 à 13 ans. Pix spécial d'occasion du jeudi chez Letendre.. **4.89**

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES

Camisoles et caleçons en laine naturelle, marque "Admiral"; tailles 34 à 44. Qualité de $2.00 le morceau. Notre prix spécial pour demain seulement **1.49**

CHEMISES DE NUIT POUR HOMMES

Elles sont en belle flanellette rayée de couleurs diverses; joli modèle avec col rabattu; encolure 14 à 17. Qualité de $1.50. Notre prix d'Occasion du jeudi . . . . . **.98**

GANTELETS EN CHEVREAU

De jolis gantelets en chevreau français avec manchettes de fantaisie. Plusieurs nuances au choix; séries désassorties. — Prix de solde jeudi chez Letendre **1.29**

BAS SOIE ET LAINE

Solde de bons bas soie et laine, en noir avec blanc ou de teinte Trianon avec blanc. Prix spécial d'occasion du jeudi chez Letendre . . . . . **.25**

SOLDES DE SOIES

Satin baronet, taffetas, paillette, satin avec envers toile, et autres bons tissus de soie dans une infinité de nuances et aussi en noir; 36" de largeur. Votre choix demain chez Letendre **.65**

—Comptoir des soieries.

SOLDES DE LAINAGES

Flanelle rayée ou unie, popeline, alpaga, crêpe de laine, et autres beaux tissus de laine mesurant de 40 à 50 pouces de largeur. Votre choix demain chez Letendre . . . . . **.75**

—Comptoir des lainages.

SOLDES DE CREPE RAYON

Magnifique crêpe rayon imprimé sur fond pâle ou foncé; jolis dessins et nuances; 36 pouces de largeur. — Valeurs de $1.25 et $1.50 la verge. Prix de solde demain, chez Letendre **.49**

—Annexe du rez-de-chaussée.

FEUILLETON DE LA PRESSE

La Sorcière de Chandenay

Grand Roman Populaire — Par Henri Germain



68 (Suite)

Mon fils, mon plus cher espoir... j'ai le coeur déchiré!...

En achevant, Jacques de Roberville, dont la voix tremblait d'émotion, porta vivement un mouchoir à ses yeux d'une main crispée.

Le notaire, cette fois, le regardait en face, véritablement stupéfait de cette nouvelle extraordinaire.

—La disparition, la mort probable de votre fils? répéta-t-il anxieux; que lui est-il donc arrivé?

—Je vais vous le dire, mon cher maître.

Et de son même accent triste et brisé Jacques de Roberville réédita la fable déjà racontée au commissaire de police de la rue de Richelieu.

Me Bataille demeurait interdit, vraiment troublé. La nouvelle était, en effet, stupéfiante.

Il n'osait se refuser à y croire tout d'abord, et prévenu qu'il fut contre le coulissier.

Ce devait être, en réalité, un coup très cruel pour M. de Roberville; en admettant même qu'il ne fut pas, suivant les affirmations de Georges de Chandenay, le père du petit Jean.

Encore, ceci n'était pas absolument prouvé. Car, pour entrer en jouissance de l'usufruit attribué par le testament de Mme de Kerleven à Jean de Roberville, le coulissier avait produit l'acte de naissance de son fils; un acte dont l'authenticité ne pouvait être mise en doute.

Georges de Chandenay devait avoir été trompé par les apparences.

En tout cas cette disparition s'expliquerait difficilement comme la conséquence d'une machination quelconque, puisqu'elle devait priver M. de Roberville de la jouissance d'un revenu annuel de trente mille francs.

Me Bataille pensa tout cela en quelques secondes, sans avoir le loisir de s'y appesantir davantage pour le moment.

—Donc, reprit-il gravement, si vos tristes prévisions se réalisaient, le million qui devait être attribué à votre fils retournerait à Mlle de Chandenay, suivant les volontés testamentaires de Mme de Kerleven.

—Oui, mon cher maître.

—Or, cela m'obligerait, le cas échéant, à retarder encore la liquidation de cette succession?

—Certainement.

Aussi, vais-je vous prier de vouloir bien m'accorder deux ou trois jours avant d'aller à Nogent.

J'attends à chaque minute des renseignements sur l'utilité des recherches entreprises par la justice pour retrouver mon malheureux enfant.

Jusqu'à présent, hélas! on n'a rien découvert, aucun indice.

Où est-il... qu'est-il devenu, mon pauvre Jean?...

Il y a des heures où je doute de le revoir jamais!

—Il faut toujours espérer, fit Me Bataille apitoyé.

Il se produit parfois des événements extraordinaires qui déroutent toutes les prévisions, toutes les règles de la vraisemblance.

—Oui, c'est sur cela que j'ose compter encore.

Un instant de silence lourd s'établit ensuite entre les deux hommes.

Ils s'examinaient tour à tour, à la dérobée, paraissant ne savoir ni l'un ni l'autre comment continuer cet entretien pénible.

Le notaire reprit la parole le premier.

—Le douloureux événements dont vous êtes victime m'oblige à attendre, avant de procéder au règlement que j'avais préparé.

Cependant, ne pourrions-nous aller à Nogent un de ces jours très prochains?

—Oh! mais oui, mon cher maître, se hâta de répondre le coulissier, je ne demande pas mieux.

—Vous comprenez sans doute mon désir de connaître ma future cliente, cette héritière que je n'avais jamais vue.

—Désir bien naturel, et dicté, néanmoins, d'ailleurs par les devoirs de votre profession.

Malheureusement, comme je vous le disais dès le début de cet entretien, la pauvre enfant est débile, maladive. De ce côté encore, nous avons bien peu de bonheur.

—Ne croyez-vous pas que le séjour de la Bretagne serait plus favorable à Mlle de Chandenay?

—Oh! Nogent, je vous le répète, est un pays très sain.

—Bien, je n'insiste pas. D'autant mieux que cet endroit, très proche de Paris, vous permet de la voir le plus souvent, de vous en occuper.

—Avec toute ma sollicitude affectueuse, affirma M. de Roberville, dont un éclair fugitif fit flamber le regard.

—Et puis, continua le notaire, de son air le plus naïf, il est présumable que la tutelle de cette enfant vous sera dévolue.

Dans ce cas, il est préférable qu'elle demeure sous vos yeux.

—Mon Dieu, oui, peut-être.

Je suis, en effet, le parent le plus proche de Marie-Louise. Daniel Terrien, mon demi-frère, est encore bien jeune et, d'ailleurs, sa future situation d'officier ne lui permettrait pas, sans doute, de remplir avec tout le soin désirable un rôle de tuteur.

Si, pourtant, une autre personne devait paraître plus qualifiée au conseil de famille, je n'insisterais pas le moins du monde pour assumer une responsabilité aussi lourde.

Le coulissier parlait avec un air détaché parfaitement joué.

Si Me Bataille n'avait pas été prévenu, il eût été facilement sa dupe. Mais, sous sa simplicité apparente, le notaire dissimulait de rares facultés d'observation et de pénétration.

Il devait tromper son interlocuteur sur sa véritable valeur et le pousser à se découvrir.

—Alors, quel jour m'emmenez-vous à Nogent? demanda-t-il.

—Eh! bien! mettons dans trois jours, si cela vous convient. Nous sommes aujourd'hui lundi; nous irons jeudi.

Nous nous retrouverons à la gare de la Bastille, à neuf heures du matin.

—Entendu, cher monsieur, à jeudi.

Et se levant pour prendre congé, Me Bataille ajouta, tout en se dirigeant vers l'antichambre:

—Allons, espérez encore pour votre cher fils. Ayez du courage... il en faut!

—Oui, j'en ai grand besoin, soupira hypocritement le coulissier, en refermant lentement la porte sur son visiteur.

Aussitôt l'expression triste de sa physionomie disparut, faisant place à un sourire d'ironie triomphante.

—Pauvre tabellion; imbécile gratte-papier!... murmura-t-il en rentrant dans son cabinet.

Franchement, il y a trop peu de mérite à jouer avec un naïf de cette taille-là!

Enfin, tout va bien; j'espère pouvoir, dans quelques mois, rouler dans un joli coupé, proprement attelé d'un pur sang, qui décrira des courbes savantes devant le perron de mon hôtel.

Cette perspective de luxe fastueux élargit encore le sourire du coulissier. Décidément tout semblait marcher au gré de ses infâmes désirs.

Et maintenant le misérable se réjouissait des résultats de la fable inventée pour expliquer la disparition du petit Jean. Bientôt sans doute, le décès du pauvre enfant serait nettement établi.

De son côté, Me Bataille était heureux à la pensée de voir bientôt Marie-Louise de Chandenay.

* * *

Or, à l'heure même où venait de se jouer cette scène, Paul Simant, ou mieux Georges de Chandenay débarquait à la gare de Charenton, en compagnie de Marguerite Deval.

Ils venaient tous deux de Villeneuve-St-Georges et se rendaient à Nogent-sur-Marne.

Ils eurent vite fait de trouver un fiacre de banlieue qui les conduisit en moins d'une heure près du haut viaduc qui traverse la Marne au Val-du-Beauté.

Midi sonnait.

—Déjeunons d'abord, proposa Paul, en avisant un restaurant tout proche, vers lequel il se dirigea.

La jeune femme s'empressa de le suivre sans objection. Bientôt, ils s'attablèrent comme deux amoureux, sur une terrasse déserte située au premier étage et donnant sur la rivière.

Leur repas fut modeste, mais charmant.

Le pseudo Paul se montrait affectueusement galant et Marguerite charmée un peu étourdie même par ce tête-à-tête, laissa deviner, par quelques allusions chastes, quel sentiment doux et tendre l'attirait vers son compagnon.

—Ma chère Marguerite, dit Paul entraîné lui aussi par la tournure de l'entretien — permettez-moi de vous nommer ainsi, n'est-ce pas? —eh bien! ma chère Marguerite, je vous demande de me garder toujours votre précieuse et douce amitié.

—Oh! volontiers Paul, répliqua très bas la jeune femme rougissante; j'ai toute confiance en vous et je suis très heureuse de vos sentiments à mon égard.

Elle n'osa pas en ce moment préciser ses pensées, dire tout ce qu'elle ressentait. Pourtant, du fond du coeur, elle se donnait à l'avance, et tout entière, à l'élu de son âme.

—Merci, fit Paul ému, merci de cette confiance, soyons amis toujours!

—Oui, toujours.

Une longue pression de mains scella ce pacte sentimental, également précieux à ces deux déshérités du bonheur.

—Maintenant, allons à nos affaires, déclara gaiement le pseudo Paul. Je dois à la mémoire du malheureux ami dont je vous ai parlé de m'occuper activement de certaines recherches.

L'ami dont Paul Simant évoquait ainsi le souvenir, c'était lui-même. Mais, jusqu'alors, et d'accord avec M. Ledru, il n'avait pas jugé à propos d'apprendre la vérité à Marguerite Deval.

Ils se levèrent, sortirent du restaurant et se mirent à longer le bord de la Marne, en flâneurs, dans la direction de Neuilly-Plaisance.

Au passage, Georges de Chandenay examinait d'un coup d'oeil rapide les propriétés bâties sur la rive.

Plusieurs fois même, il s'arrêta pour questionner soit un débitant, soit un promeneur ou un pêcheur: A tous il demandait invariablement:

—Connaissez-vous, dans le pays une nommée Mme Thérèse une femme très brune qui vit avec sa petite-fille?

Personne ne put le renseigner. Dépité, mécontent, il continuait pourtant sa promenade d'exploration, projetant de monter tout à l'heure dans l'intérieur du pays et d'y chercher des indices.

Marguerite Deval semblait un peu lasse.

—Vous déplairait-il de vous asseoir un instant sur l'herbe? risqua-t-elle bientôt d'un accent timide.

—Non pas, ma chère, reposons-nous quelques minutes, d'ailleurs, et nous voici maintenant à l'extrémité des îles.

Tenez, vous voyez là-bas, sur votre gauche, de l'autre côté de la rivière, ce sont les maisons de Petit-Bry. C'est un pays qui fut jadis fort éprouvé pendant la guerre néfaste de 1870. On l'a reconstruit en partie.

Paul allait ainsi continuer à évoquer ses souvenirs descriptifs lorsqu'il s'interrompit soudain, le regard figé, comme médusé par la vue d'une femme qui à vingt mètres de lui lavait du linge à la rivière.

—Elle! murmura-t-il d'une voix étranglée, en devenant tout pâle d'émotion.

Ah! vraiment, c'est providentiel! Vais-je enfin savoir quelque chose!

Puis, oubliant de la présence de sa compagne, il marcha résolument vers la laveuse, descendit le talus herbeux et s'approcha d'elle.

Très intriguée, mais devinant un incident important, Marguerite le suivit sans parler.

Le pseudo Paul Simant examinait avec une attention extrême la femme penchée sur l'eau et dont il n'apercevait que le profil.

Pour appeler son attention et la forcer pour ainsi dire, à se montrer de face, il toussa fortement à plusieurs reprises.

(A suivre)

POUR LE REFUGE DE N.-D. DE LA MERCI

Appel de M. Olivar Asselin

Nous recevons de M. Olivar Asselin le communiqué suivant:

M. le Directeur de la "Presse",

Mon cher Directeur,

Sans compter les services de son personnel ni un chiffre considérable de prestations en main d'oeuvre, le Refuge N.-D.-de-la-Merci a reçu l'année dernière en espèces et en nature $39,863. En travaux de construction, de réfection et d'aménagement il a dépensé durant l'année $11,755.17, et en achats de meubles, de literie, de lingerie, plusieurs milliers de dollars. A ses recettes en espèces, qui furent de $35,085.82, le gouvernement de Québec a contribué $6,000 sous forme de subventions spéciales, grâce aux interventions personnelles de l'hon. M. David, et $5,585 à même le budget de l'Assistance publique; la part de la charité privée a donc été de $23,500.82.

Au 31 décembre le Refuge était propriétaire d'une maison évaluée par un expert à $47,728 nette de toute dette, et ses intérêts mobiliers et immobiliers dans la maison du voisinage louée à l'usage de son personnel hospitalier se montaient d'après le même expert à $7,800. Vous savez qu'au mois de mai 1925 nous ramassions l'institution dans la rue, littéralement, avec plus de $1,500 de dettes et pas un meuble ni un article de literie ou de lingerie utilisables. Elle abritait alors une quinzaine de vieillards: en 1927 elle a donné à 197 sujets différents 24,495 journées d'hospitalité complète (logement et alimentation), outre le vêtement et les soins médicaux. Dans quelques jours elle aura 90 lits affectés à ce service. Il lui restera encore plus de 20 lits pour l'hébergement nocturne — service très utile aux indigents malades ou convalescents, réglementairement expulsés de Meurling à 7 h. du matin, comme les autres.

Quand donc nous parlons de bâtir d'ici deux ou trois ans un hospice-hôpital de 500 lits, ce n'est pas simple vantardise, mais confiance justifiée dans une providence qui a visiblement protégé l'oeuvre et qui a trouvé des concours si généreux parmi notre population.

* * *

Pour exécuter cet ambitieux projet, il nous faudra simplement (suivez-moi bien):

1.—Réaliser la valeur de notre immeuble par vente ou autrement, et en même temps rentrer dans une partie du coût d'aménagement de la maison dse frères;

2.—Amasser 15 à $18,000 cette année et autant l'année prochaine;

3.—Prélever ensuite, par souscription extraordinaire, la somme nécessaire pour compléter le premier cent mille;

4.—Obtenir ensuite du gouvernement provincial une subvention extraordinaire payable comptant ou capitalisable à $100,000;

5.—Obtenir en même temps de la ville une subvention extraordinaire capitalisable à $50,000;

Et enfin, ayant ainsi constitué un premier capital de $250,00, emprunter par obligations un quart de million, $300,000, au besoin $350,000.

La première condition est la seule qui nous embarrasse: supposez-la remplie, tout le reste devient jeu d'enfant. Mais notre petit doigt, pas plus bête que celui de M. X, ou de M. Y, ou de M. XY, nous dit que cet obstacle s'aplanira, dût notre distingué compatriote Donat Raymond faire de notre immeuble le siège de sa prochaine entreprise hôtelière. Nous n'avons, en tout cas, rien à perdre en prenant pour acquis qu'il s'aplanira. Quant à l'entretien d'un hospice-hôpital de 500 lits, ce problème n'est pas davantage insoluble tant que la Merci sera au service des seuls indigents, les subsides lui viendront comme par enchantement, sur les ailes de la Charité. N'est-ce pas d'hier qu'un généreux Montréalais lui constituait aux soins de l'archevêché de Montréal sa première fondation, avec cinq parts de Montreal Power? Quel est, parmi nos concitoyens, le richard qui ne voudra pas attacher son nom à une salle, à une aile de notre maison nouvelle? Cette gloire vaut bien celle de l'échevinage, ou même de la mairie.

* * *

Pour trouver au moins $15,000 cette année et autant l'année prochaine nous avons arrêté un programme qui comprend:

1.—En janvier ou février de chaque année une grande partie de cartes;

2. Le printemps ou l'automne, une grande journée ou "tag day" de la Merci;

3. Vers la mi-décembre, une vente de charité d'une semaine.

La partie de cartes, pensions-nous, n'obérera personne et même on y prendra peut-être quelque plaisir. La Journée de la Merci nous rapportera $10,000 si seulement la moitié des Montréalais adultes nous donnent 10 sous chacun. Et quant à la vente de charité, pour nos patronnesses elle sera sans doute une corvée, mais pour le grand public elle sera surtout une occasion de se procurer des cadeaux de Noël et des étrennes à bon marché.

La fédération des Gardes indépendantes avait elle-même, de sa propre initiative, organisé pour la fin de janvier un grand "euchre" au profit de l'éeuvre. Au soir fixé, tempête de neige; la garde, contrairement à celle de Napoléon, se rendit, mais le public, hélas! ne se rendit pas, et la recette fut exactement de $83. De là que notre bridge annuel (le troisième depuis 1925) aura lieu mercredi 14 mars, dans la salle Lafontaine, comme si la garde n'avait pas chargé. La fête est placée "sous le haut patronage des deux saints si favorablement connus, feu Messires Jean de Dieu, fondateur de l'Ordre hospitalier du même nom, et Vincent de Paul, de leur disciple le bienheureux Jean Grande, protecteur céleste, et de S. G. Mgr Georges Gauthier, protecteur terrestre de la Merci".

Le comité annonce aussi des rafraîchissements "divers, mais tous licites", servis par un populaire hôtelier en retraite avec l'aide d'un groupe de journalistes. Je crois bien qu'au fond l'affaire ressemblera à toutes les autres de même nature; il suffit qu'on sache que, par les procédés de trésorerie exposés plus haut, chaque dollar de recette en vaudra éventuellement cinq à la Merci. Grâce au travail inlassable du comité, il a été adressé plus de deux mille cartes. On n'a encore accusé réception que d'un petit nombre, sans doute parce que nous avons cette fois épargné autant que possible nos souscripteurs habituels. Au cas où les "invités" seraient trop timides, ou trop pressés, ou pécuniairement trop gênés, pour nous envoyer leur souscription, voici quelques formules qu'ils pourront adresser, revêtues de leur signature, à ma femme, à Mme Léon-Mercier Gouin ou à moi-même:

I.—"Madame (ou Monsieur),—Avant de souscrire à une oeuvre, fût-ce en participant à une partie de bridge, j'aime à savoir quel emploi on fera de mon argent. Après avoir lu la dernière lettre de M. Asselin à la "Presse", je crois bien que je n'ai plus qu'à m'exécuter envera la Merci. Ci-joint ma souscription."

II.—"Mme (ou M.)—Je ne joue pas le bridge et la crainte de me trouver attablé avec les gens qui ne jouent pas autre chose m'empêchera d'être des vôtres, mais ce n'est pas le prix de deux cartes qui m'appauvrira. Je me priverai une fois du théâtre ou de l'opéra. Ci-joint..."

III.—"Mme (ou M.)—Deux dollars et demi, cela compte dans le budget, surtout quand la dépense revient dix fois par année, mais les frères qui consacrent tous les jours de leur vie, gratis, au soin des vieillards, en font bien davantage. Du reste, j'estime que celui qui a du superflu, bon pied bon oeil et toutes ses facultés, n'acquitte pas la moitié de sa dette de reconnaissance envers la Providence en donnant $25 par année aux pauvres. Ci-joint..."

IV.—"Mme (ou M.)—J'ai d'abord songé à vous renvoyer vos cartes, car vraiment la cour est pleine. Ayant réfléchi ensuite que vous ne sollicitez certainement pas par plaisir, j'ai résolu d'en garder une. Ci-inclus l'autre, avec un chèque de $1.25".

Et pour ceux qui n'auraient encore rien reçu:

"Mme (ou M.)—Depuis une couple d'années j'ai beaucoup entendu parler de la Merci. En attendant de pouvoir visiter cette maison qu'on dit si intéressante et de lier connaissance avec celui que vous appelez "l'unique et extraordinaire Fr. Laurent", je veux vous prouver que le sort de la Merci ne m'est pas indifférent. Vous me feriez grand plaisir en m'envoyant, pour moi et mes amis, dix cartes. Ci-joint mon chèque."

"Mme (ou M.) — Vous dites avoir distribué 2,000 cartes. La salle Lafontaine contenant 750 places environ, j'ai chance de rester à la porte si les souscripteurs se rendent en grand nombre. Eh bien! savez-vous que j'en serais heureux pour la Merci? Ci-joint pour quatre cartes, $5.

"Mme (ou M.) — Voici dix dollars, pour huit cartes. C'est la première fois que je souscris à l'oeuvre de la Merci. Le jour où vous inaugurerez votre hospice-hôpital de 500 lits, je vous enverrai $500".

* * *

Nous recevons aussi avec reconnaissance les chèques sans paroles. Mais qu'on fasse vite. Nous avons beau être optimistes; nous aussi, à certaines heures, nous avons besoin d'un peu d'encouragement.

OLIVAR ASSELIN,
bénévole et honoré secrétaire du Refuge Notre-Dame-de-la-Merci et des frères Laurent, Mathias et Hilaire.

DIMANCHE, 10 MARS 1928

P. S. — J'oubliais de dire qu'à la suite d'un incident relativement insignifiant en soi, comme il s'en trouve à l'origine de beaucoup de grandes entreprises, les frères et l'administration ont à peu près résolu d'adjoindre à l'hospice-hôpital de la Merci une école professionnelle pour jeunes garçons infirmes, comme celle que l'Ordre de Saint-Jean de Dieu dirige rue Lecourbe, à Paris. — O. A.

Les Canadiens consomment encore beaucoup de viande

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 14. — Le gouvernement fédéral, dans un rapport préparé pour le Dr Edwards, député de Frontenac, annonce la consommation de certains produits de la ferme, per capita, au Canada: beurre, 28.54 livres; fromage, 3.92 livres; oeufs 28.2 douzaines; viande, 162.27 livres; patates, 5 boisseaux; blé, 4.7 boisseaux. Par ces chiffres l'on constate que les Canadiens sont restés de gros mangeurs. Voici la valeur de notre production, de notre exportation et de notre importation; pour ces produits, en 1926.

	Production	Exportation	Importation
Beurre	$272,209,287	$ 2,696,000	$ 11,208,819
Fromage	172,248,376	110,533,000	1,720,797
Oeufs	253,277,000	448,206	3,226,645
Patates (boisseaux)	77,430,000	7,686,992	603,892
Viande	167,127,091	26,293,881	4,252,772
Blé (équivalent en farine)	440,024,700	296,745,437	445,294

Nos importations, l'an dernier, ont été les suivantes:

	Australie	N.-Zélande	Etats-Unis
Beurre (lbs)	376,096	8,714,985	104,236
Fromage (lbs)	3,150	128,567	572,704
Oeufs (douz)			3,171,116
Viande	$142,882	$52,455	$3,389,116
Patates (boisseaux)			503,400
Blé (boisseaux)			357,633

L'administration de la cité de Shawinigan

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 14.—A la dernière séance du conseil de ville, le gérant Vermette a soumis son rapport pour le mois de janvier. Malgré qu'il y ait eu plusieurs dépenses non prévues lors de la préparation du budget, ce rapport indique un surplus de $912.13.

Durant le mois, 746 personnes ont visité la bibliothèque municipale; 782 livres français et 25 livres anglais ont été prêtés pour lecture à domicile.

On a commencé en janvier à enlever la neige dans les rues, selon la décision prise par le conseil, le 21 décembre. On a gratté la neige sur environ dix milles de rues et on l'a enlevée sur environ un mille et demi de longueur. Pour faire le grattage de la neige, la ville a loué un tracteur de la Shawinigan Engineering et a acheté une charrue à neige. La charrue n'a été reçue que le 21 janvier. Avant cette date, il fallut se servir du tracteur et de notre "grader" à chemins pour gratter la neige. On a transporter 3,520 voyages de neige au coût de $1,462.50. Durant le mois de janvier, il est tombé 44 pouces de neige, comparativement à 14 pouces dans le mois de janvier 1927.

Trois permis de construction ont été donnés pour des constructions estimées à une valeur totale de $8,500.

Il a été distribué 29 cordes de bois de 12 pouces aux pauvres de la cité.

La quantité totale d'eau pompée a été de 39,610,000 gallons.

Le département de la police a fait le travail suivant: 167 appels sans arrestations; 3 personnes ivres conduites à domicile; 5 arrestations pour ivresse; 4 mandats d'arrestation; 1 mandat de perquisition; 2 enfants égarés remis aux parents; 6 plaintes pour vol; $255 de marchandises volées retrouvées.

L'inspecteur sanitaire a visité les marchés toutes les semaines et a aussi visité les étaux de bouchers. Durant ce mois, il a confisqué du lard sur le marché, un veau et deux volailles dans les étaux.

La brigade du feu a répondu à 16 appels pendant le mois.

Aucune cause n'a été entendue par le recorder, en janvier.

COUR SUPÉRIEURE

Cour Supérieure, Division de Pratique. 13 mars 1928.

Président, Hon. juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

J.-A. Bonnadère vs Select Fruit Service. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile; accordée.

T. Debaey vs W.-K. Hogg & contra. Motion du demandeur reconventionel pour réunir cause, accordée, dépens à suivre.

S. Aspham vs A.-G. Ayoub et A.-G. Ayoub, opposants. Motion du demandeur pour interroger l'opposant, accordée, dépens réservés.

N. Turcot vs M. Labis et al, ès-qual. et T. Brassard, es-qual., mis-en-cause. Motion des défendeurs pour permission de plaider; accordée en par défendeurs payant frais de motion et défaut.

Motor Mart Garage Limitée vs B.-W. Broatch. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur par les journaux; accordée.

Hétu & Brunin, débiteurs. Assemblée des créanciers. Georges Ducios nommé syndic.

C. Drakulas vs E. Hadzipetos et P. Francessos, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. P. Demers, J.

Dame E. Sarrazin vs Albert Payette et Gérard Martel, T.S. Jugement pour les frais seulement.

The Sterling Woolens Silks Co., Limitée vs Hyman David Chaikin. Motion de la demanderesse pour règle nisi, accordée quant aux frais seulement.

G.-G. Oliver vs Noison Desiatiers et Edouard Courtois, T.S. Motion du demandeur pour déclarer la saisie tenante; accordée.

Emile Lepage vs Dame Philomène Gauthier et Dame Dortance Gauthier al., opposants. Motion du demandeur pour interroger les opposants, accordée, dépens réservés.

Anglo American Woollen Co. vs S. Josephson et défendeur, opposant. Délibéré rayé.

13 mars 1928; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugement rendus dans les causes suivantes:

J. Finestone vs Jos.-N. Solomon et Dame Rose Mendel, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante; accordée, dépens réservés.

Samuel Goodman vs L. Abramovitch et Dame Rachel Rotchald, opposante. Motion du demandeur pour interroger l'opposante; accordée quant à l'examen fixé au 9 du courant à 2.30 p.m. au greffe, dépens réservés.

Imprimerie Commerciale, débitrice. Assemblée des créanciers; Hermas Perras nommé syndic.

Nathan Fraid vs G.-I. Kurdy et C.-P. Express Co. et al. T.S. et Dame Anna Hubar et vir, intervenante. Requête en révocation de jugement; requête reçue et ordre de sursis accordé.

Camille Gauthier vs Antonio Trudeau et Isidore Trudeau, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

A. Bélisveu vs Quebec Fisheries Limited. Opposition à jugement; reçue et ordre de sursis accordé.

Dame Georgiana Cadieux vs Arthur Massicotte. Motion de la demanderesse pour règle Nisi; accordée quant aux frais seulement.

Dame R. Sarrazin et vir, vs T. Pelletier et S. Trudeau, T.S. Motion du T.S. pour permission de déclarer; accordée en par T.S. payant frais de motion et toutes les frais encourus par son défaut.

Shulman & Shulman vs W.-E. Magnan. Motion des demandeurs pour mode de signification; accordée.

J. Greenfield vs S. Medine. Motion du demandeur pour ordonnance suivant l'article 591, C.P.; accordée.

J.-Olivas Ostigny vs Georges Renaud. Jugement suivant la déclaration de la T. S.

Pierre Lafond vs Alfred Lafond et al, vs Mount Royal Foundry Co. Limited, T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

Dame Annette Hamel et vir, vs J.-E. Tremza et Provincial Motor Sales Limited, T.S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

Edmond-R. Plamondon vs Napoléon Perron et Isaac Giroux, opposant. Jugement donnant droit à la demanderesse de sa renonciation.

D. Drysdale vs M.-A. Shuts. Motion du défendeur pour détails; accordée, 5 jours de délai, dépens à suivre.

Dame Rémi Oliver vs Emile Laframbroise. Jugement pour $4,585.

J.-P. Lamarche et al, vs Maurice Gendron. Jugement pour $160.

Laurent Mars vs Mortemer Cohen. Jugement pour $172.

J.-René Renaud vs W. Castonguay. Jugement pour $320.

Dame A. Teolis vs G. Galardo. Jugement annulant mariage.

H. Zinnay Limited vs B. Mendels. Jugement pour $1,964.17.

Dame Blanche Crépault vs Benjamin Crépault et W. Pagé, mis-en-cause. Jugement pour $5,000.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada, (In trust) vs R.-C. Blackham. Jugement pour $5,323.46.

LES JEUNES FEMMES SOUFFRENT DAVANTAGE

Les deux sont soulagées en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Ayer's Cliff, P.Q.—"J'enseigne depuis trois ans, et à la fin de l'année, je me sens toujours fatiguée et sans appétit. Chaque mois j'étais affreusement malade, avec douleurs au dos, parfois même obligée de cesser le travail. Une amie me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'ai entendu plusieurs femmes dire combien il était efficace, alors, j'ai pensé qu'il me soulagerait. J'en prends maintenant six bouteilles tous les ans et le recommande aux autres."—Donalda Fauteux, Ayer's Cliff, P.Q.



"Incapable de Travailler"

Canning, Nouvelle-Ecosse. — "Mes périodes étaient irrégulières et me faisaient bien souffrir, au point de restituer et m'évanouir. J'enseignais, et souvent, j'étais des heures sans pouvoir faire mon travail. J'ai su ce qu'est le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham par une réclame dans les journaux, et j'en ai bénéficié." — Laura J. Eaton, Canning, King's County, N.E.

Lydia E. Pinkham Medicine Co.
COBOURG, ONT.

Dort Bien Maintenant toute la nuit.

L'usage des URATABS pendant quelques jours enraye les ennuyeuses irritations de la vessie et la nécessité de se lever la nuit.

Ceux qui connaissent les ennuis et inconvénients de la faiblesse de la vessie devraient lire cette lettre: "J'ai été affligé d'une affection de la vessie pendant plus de 3 ans. J'éprouvais presque constamment une irritation brûlante — et j'étais obligé de me lever peut-être cinq ou six fois la nuit. J'ai alors entendu parler des Uratabs du Dr Southworth et, sans beaucoup d'espoir de soulagement, je les ai essayées. Un merveilleux soulagement se fit sentir au bout de quelques jours, et je crois que mon mal est pour ainsi dire fini. Je suis très reconnaissant pour ce que ce fameux remède a fait pour moi, et j'aurai toujours recours aux Uratabs quand le besoin s'en fera sentir."

Quel que soit votre âge, si vous voulez mettre fin aux jours d'incessants dérangements et aux nuits d'insomnie dus à la faiblesse et à l'irritation de la vessie, vous devriez éprouver immédiatement la valeur exceptionnelle des "URATABS" du Dr Southworth.

Le Dr Southworth est un médecin praticien bien connu qui a près de 50 ans d'expérience. Les URATABS sont fabriqués d'après sa propre formule particulière et tous les pharmaciens sont autorisés à les vendre avec garantie de remboursement si l'on n'est pas satisfait.

WOODWARD PRODUCTS CO.,
London, Ont., Canada.



Soins des bébés

Pourquoi tant de bébés aujourd'hui échappent-ils à tous les petits accès de mauvaise humeur et aux maladies infantiles qui tenaient les mamans sur pieds dans la journée et les empêchaient de dormir la moitié de la nuit?

Si vous ne savez pas la réponse, vous n'avez pas découvert le Castoria, pur et inoffensif. Il est doux au goût, et doux dans le petit estomac. Et sa douce influence se fait sentir dans tout le petit organisme. Pas même la désagréable dose d'huile de ricin ne peut faire autant de bien. Et il est si agréable à prendre. Goutez-y vous-même, et vous comprendrez pourquoi les enfants pleurent pour en avoir.

Le Castoria Fletcher est purement végétal, de sorte qu'on peut en donner libéralement au premier signe de colique ou même quand vous suspectez l'approche de la constipation, ou de la diarrhée; ou en ces nombreuses circonstances où vous ne savez pas ce qu'il y a. Pour une vraie maladie appelez le médecin. Dans les autres cas, quelques gouttes de Castoria Fletcher, Vous verrez que toute mauvaise humeur et toute agitation disparaîtront rapidement.

Un mot d'avertissement: le conseil ci-dessus est bon avec le vrai Castoria. Celui qui est appelé Fletcher, portant la signature Fletcher, est l'authentique—et ne contient pas d'opium ni autre drogue qui pourrait être dommageable pour votre bébé. D'autres préparations peuvent bien être aussi inoffensives? Celui qui écrit ces lignes n'en sait rien, mais il connaît une famille dont les enfants ne feront jamais l'expérience.

NOTE SPECIALE: Chaque bouteille de véritable Castoria Fletcher est enveloppée dans une brochure intitulée "Soin et Alimentation des bébés". Cette brochure vaut son pesant d'or pour toute mère ou future mère.

L'enfant pleure, il veut son

Fletcher's CASTORIA

WOODHOUSE & CO.

— les grands Marchands de Meubles Britanniques

Succursale de The British & Colonial Furniture Company Limited Londres, Angleterre.

79-83 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Tout le Monde parle de nos Valeurs Extraordinaires

—nos prix presque incroyablement bas et le choix immense — un assortiment couvrant les besoins de n'importe quelle maison depuis le plus modeste petit cottage jusqu'à la plus somptueuse demeure.

PAS D'ACOMPTE

Entrez dans notre Club pour équilibrer le BUDGET domestique et bénéficiez de notre mode d'achat sans acompte avec 20 mois pour effectuer les paiements, aux prix spéciaux phénoménaux du comptant, sans frais supplémentaires. Le premier paiement mensuel assure la livraison.

Carpettes Orientales

La riche beauté des carpettes orientales qui se trouvent à notre rayon des tapis (troisième étage, annexe) vous intriguera — dessins et coloris exotiques et mystérieux — merveilleuses textures — d'une durabilité qui défie le temps. Les prix sont étonnamment bas — comme la comparaison vous le fera vite comprendre. Voici quelques exemples:—

$ 75 — Carpette Mosul— 3'3" x 4'11". —Maintenant **$ 49**
$ 95 — Carpette Nobaran— 3'2" x 5'. —Maintenant **$ 64**
$ 60 — Carpette Zaroquarts— 2'7" x 3'10". —Maintenant **$ 40**
$ 90 — Carpette Shirvan— 3'4" x 5'1". —Maintenant **$ 63**
$165 — Carpette Lilihan— 3'5" x 4'8". —Maintenant **$120**
$225 — Carpette Sarouk— 4'3" x 6'3". —Maintenant **$175**
$ 95 — Carpette Afshari— 4'4" x 5'7". —Maintenant **$ 65**
$165 — Carpette Bokara— 3'8" x 5'4". —Maintenant **$107**
$350 — Carpette Anatolian— 7'9" x 10'7". —Maintenant **$292**
$320 — Carpette Anatolian— 7' x 9'9". —Maintenant **$243**
$370 — Carpette Kandahar— 6' x 9'3". —Maintenant **$280**
$265 — Carpette Serape— 5'11" x 8'11'.—Maintenant **$198**

Carpettes Chinoises

Voyez les nouveaux arrivages de ces superbes carpettes. Les patrons sont ravissants.

$175 — Carpette de 6' x 9' —Spécial **$119**
$275 — Carpette de 6' x 9' —Spécial **$225**
$325 — Carpette de 6' x 9' —Spécial **$295**
$400 — Carpettes de 8' x 10' —Spécial **$325**
$425 — Carpette de 8' x 10' —Spécial **$355**
$460 — Carpette de 8' x 10' —Spécial **$395**
$300 — Carpette de 9' x 12' —Spécial **$239**
$550 — Carpette de 9' x 12' —Spécial **$485**

Carpettes Karadja

$45—Carpettes, grandeur moyenne, —2'10" x 3'8"— Maintenant chacune **$29.95**

Carpettes Axminster Miranda Anglaises sans Couture

Val. de $ 85—7'6" x 9' —Spécial **$ 69**
Val. de $100—9' x 9' —Spécial **83**
Val. de $118—9' x 10'6" —Spécial **$ 98**
Val. de $135—9' x 12' —Spécial **$109**

Axminster Anglaises Aragona sans couture

$21—Carpettes 4' x 6'6" —Spécial **$16.75**
$39—Carpettes 6' x 9' —Spécial **$30**
$49—Carpettes 7'6" x 9' —Spécial **$39**
$58—Carpettes 7'6" x 10'6" —Spécial **$44.75**
$59—Carpettes 9' x 9' —Spécial **$44.75**
$69—Carpettes 9' x 10'6" —Spécial **$54**
$79—Carpettes 9' x 12' —Spécial **$61**

Petites carpettes pour convenir à celles ci-dessus

27" x 62". Rég. $6.75. —Spécial $5
32" x 72". Rég. $9.25. —Spécial $7

Carpettes Axminster Anglaises Régina

$32—Carpettes 4'6" x 7'6". —Prix spécial **$25**
$48—Carpette 6'9" x 7'6" —Prix spécial **$37.50**
$58—Carpette 6'9" x 9'. —Prix spécial **$45**
$79—Carpette 9' x 9'. —Prix spécial **$61**
$91—Carpette 9' x 10'6". —Prix spécial **$70**
$104—Carpette 9' x 12'. —Prix spécial **$80**

Nattes pour assortir les Carpettes Régina

27" x 54", Rég. $10.75. —Prix spécial $8
36" x 72". Rég. $10.50. —Prix spécial $14.50

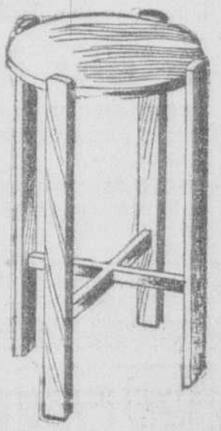
Spécial à 9 a.m.

Tapis d'Escalier

Tapestry de 22" — Valeur de $1.35 — Spécial, la verge **89c**
Tapestry de 27" — Valeur de $1.50 — Spécial, la verge **99c**
Bruxelles de 27" — Valeur de $3.75 — Spécial la verge **$2.49**
Axm. ang. Lake de 27" — Valeur de $4.25 — Spécial, la verge **$3.50**
Axm. Regina anglaise de 27" — Valeur de $5 — Spécial, la verge **$3.95**
Wilton de 27" — Valeur de $5.50—Spécial, la verge **$4.45**

Linoléum Incrusté

2 verges de largeur. Rég. $1.50. Spécial, la verge carrée **99c**



TABOURET

TABOURET chêne massif, tel qu'illustré; aussi à dessin carré —Chacun **59c**

Carpettes en Linoléum

—en deux des meilleures qualités—toutes garanties parfaites et livrées dans une enveloppe scellée.

6'	x 9'	—Spécial $ 8.25	6'	x 9'	—Spécial $10.25
7'6"	x 9'	—Spécial $10.25	7'6"	x 9'	—Spécial $12.75
9'	x 9'	—Spécial $12.50	9'	x 9'	—Spécial $15.25
9'	x 10'6"	—Spécial $14.50	9'	x 10'6"	—Spécial $17.75
9'	x 12'	—Spécial $16.50	9'	x 12'	—Spécial $20.50

Si vous demeurez en dehors de la ville, faites venir le catalogue "p".—Nous l'envoyons gratis et franco à nos clients d'en dehors de la ville.

Heures: 9 a. m. à 7 p. m. — à 9 vendredi — à 10 samedi

Achats emmagasinés et assurés Gratis

Londres Liverpool Manchester Leeds Edimbourgh Glasgow Newcastle-on-Tyne Southampton Sunderland Middlesborough

Tel. Est 8000 — 1928 L'ANNÉE DE NOTRE JUBILÉ DE DIAMANT 1928 — Tel. Est 8000

60e VENTE ANNIVERSAIRE Dupuis

MERCREDI JOURNÉE à .60

Extra spécial
500 verges de
Crêpe Georgette
tout soie d'importation française; bonne qualité pour robes, garnitures, ouvrages de fantaisie, etc. Largeur 38 pouces. Nuances: orange, bois de rose, jade, rouille, cacao, Turquoise et bleu marine. Valeur de 1.00 la vge pour **.60**
Pas de commandes postales, téléphoniques ni de C.O.D.
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Robes lavables
pour fillettes
Robes lavables en broadcloth, chambrai, soie rayon et indienne de fantaisie, dans une grande variété de jolis modèles pour convenir aux jeunes filles de 7 à 14 ans. Jolies nuances et bonne confection. Prix ordinaires 1.98 à 3.00 pour **1.60**

Robes à culotte
Attrayantes petites robes pour petites filles, en broadcloth de coton, chambrai et indienne de fantaisie. La plupart sont avec garniture de broderie à la main ou de couleurs faisant contraste. Bonne coupe et bien confectionnées. Ages: 2 à 6 ans. Prix ordinaires 1.98 à 2.50 pour **1.60**

Camisoles d'enfants
Camisoles en laine et coton; modèle Ruben ou ouvert en avant; bonne pesanteur. Ages: 6 à 18 mois. Prix ordinaires .98 et 1.25 pour **.60**

Robes de nuit
pour fillettes
ROBES DE NUIT en batiste blanche avec garniture de dentelle ou de broderie. Manches longues ou courtes. Ages: 2 à 14 ans. Prix ordinaires .98 et 1.49 pour **.60**
Dupuis Frères—Au premier

Sous-vêtements
pour hommes
CAMISOLES et CALEÇONS en coton ouaté, de première qualité, marque Penman. Tailles des camisoles 34 à 46. CALEÇONS: 32 à 42. Spécial, jeudi, chacun **.60**

Cravates
pour hommes
Nouveaux dessins et nouvelles nuances. — Bon choix de modèles. Prix ordinaire 1.00 — **.60**
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

1 lot d'articles de Bijouterie
de très bonne valeur offert à sacrifice. Plusieurs centaines d'épingles, bracelets, colliers, etc **.60**
DUPUIS FRERES, —au rez-de-chaussée.



Souliers pour enfants
Modèle à courroie en cuir verni brun; garniture de cuir de fantaisie; semelles en daim; coussinet à l'intérieur. Pointures: 5 à 7½. Valeur de 2.25 la paire pour **1.60**
Dupuis Frères — au premier — rayon des chaussures pour dames. EST 8000

100 salopettes
pour garçonnets de 2 à 6 ans
En bon duck kaki, garnies de rouge au col, poches et manchettes. Manches et jambes longues. Prix ordinaire .98. Prix de notre 60ième Anniversaire à **.60**
au 1re étage.



480 Corselettes
Vu le bas prix extrême auquel nous offrons ces corselettes, nous refuserons toute commande téléphonique, postale ou contre remboursement. Faites de coutil blanc broché — longues baleines en arrière, baleines courtes en avant, pour contrôler le diaphragme, bande élastique sur les côtés; quatre bonnes jarretelles. Busters: 32 à 46. Valeur de 1.75 pour **.60**

100 jupons-combinaisons
Modèle en soie taffetas, charmeuse, satin, etc. Etc avec volant de fantaisie. Nuances: bleu marine, vert, violet et noir. Busters: 36 à 42. Valeurs originales de 2.98 et 3.98 pour **1.60**

100 robes de nuit
POUR DAMES
EN TRICOT DE SOIE
Plusieurs modèles au choix, avec garniture de jolie dentelle importée, de plissé à la machine, etc. Nuances: rose, pêche, blanc, Nil, ciel, mauve. Busters: 36 à 42. — Prix ordinaire 1.98 pour **1.60**

120 gilets de laine
POUR DAMES
Modèle Manteau ou se passant par-dessus la tête; tricot uni ou de fantaisie. Plusieurs avec garniture de soie rayon. Nuances: noir, beige, turquoise, etc. Busters: 34 à 46. Prix ordinaires 1.98, 2.49 et 2.98 pour **1.60**

120 Camisoles et Caleçons
POUR DAMES
EN LAINE NATURELLE
Camisoles: 34 et 36 seulement.
Caleçons: 32, 34, 36 et 38.
Aussi camisoles et caleçons en coton naturel de qualité épaisse. Busters: 36 à 42. Valeur de 1.49 pour **.60**
Dupuis Frères—au premier



150 assiettes à pain
en plaqué argent légèrement endommagé. Valeurs ordinaires jusqu'à 1.49. Spécial **.60**
—au rez-de-chaussée.

Tissus Lavables

1,200 verges de Guingan
uni ou à dessins de fantaisie quadrillés. — Toutes les teintes durables.
Spécial, 6 vgs pour **.60**

Flanellette Saxony
blanche épaisse et mousseuse, pour lingerie générale —
Spécial, 4 vges **.60**

Indienne de fantaisie
A dessins pâles pour chemises, blouses, etc. Choix de jolis petits dessins de fleurs ou de rayures sur fond blanc; 36 pouces de largeur — Spécial, 3 verges pour **.60**
Dupuis Frères—au premier



Bas en pure soie
pour dames
Ce sont des BAS CIRCULAIRES à 23 et 25 pouces de soie, marque Monarch. Nuances: Blush, biscuit, chamois, champagne, chair, nu français, Gun Metal, grain, Nothing, beige, chêne brûlé, sable, argent, zinc, taupe, noir blanc. Pointures: 8½ à 10 **.60**

Gantelets en chamoisette
POUR DAMES
Manchettes courtes finies de fantaisie, en différents dessins. Nuances: sable, biscuit, pongée, pastel, chamois, gris argent, perle, mastic. — Pointures: 6 à 8 **.60**

Laine charmeuse
à 4 brins pour CHANDAILS et ouvrages de fantaisie
Choix de 18 nuances, en balles d'une once 7 balles pour **.60**
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Parapluies
pour dames
Bonne couverture, 7 baleines; jolis manches assortis. Spécial **.60**
FRERES, —au rez-de-chaussée.

Etoffes à robes et à manteaux

Flanelle française
Texture pure laine d'importation française; largeur de 54 pouces. Choix de plusieurs nuances. Tissu très en faveur pour robes ou manteaux légers. Prix ordinaire 1.29 pour **.60**

Serge anglaise
Texture pure laine et tissée serrée; largeur de 36 pouces. Tissu très pratique pour robes de fillettes. Nuances: rouge, gris, brun, beige, bleu Alice, marine et noir. Prix ordinaire .89 la verge pour **.60**

Soie à doublure
Tissu en grande demande pour doublure de costumes ou de manteaux; largeur de 36 pouces. Texture soie et fil. Grand choix de nuances, dessins quadrillés. Prix ordinaire .98 pour **.60**

Alpaga noir
Texture à surface lustrée; longueur de 36 pouces; d'un parfait noir jais. Très en faveur pour tabliers ou robes. Prix ordinaire .89 pour **.60**

Chali français
Tissu souple et pure laine; largeur de 31 pouces. Grande variété de nuances; dessins fleuris, rayés et quadrillés; tissu très pratique pour blouses ou robes combinées. Prix ordinaire .98 pour **.60**

150 VERGES DE
Suédine française
Texture pure laine; largeur de 54 pouces. — Tissu très en faveur pour robes ou manteaux légers. Nuance violet seulement. Prix ordinaire 1.89 la verge pour **.60**
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Au rayon des tissus lavables
Mademoiselle Day de la Compagnie Butterick et Mme Gordon et Mlle Haas de la Compagnie McCall, sont ici cette semaine, pour vous enseigner à vous servir des patrons pour votre couture. Venez les consulter.
Dupuis Frères—au premier

Grosse toile
A ROULEAUX avec filets rouges, appropriée aussi pour linges à vaisselle. Prix ordinaire .20 la vge; 4 vges pour **.60**

SPECIAL DE 1 A 6 HRES P.M.
65 Complets à 2 pantalons
pour GARÇONS
Tailles: 32 à 36
De coupe et confection parfaite. — En cheviote bleue, ou tweed de belles nuances. — Veston croisé, gilet et 2 pantalons. — Pour garçons de 14 à 18 ans. Prix ordinaire de 12.00. — Prix spécial du jeudi . . **8.60**



Dupuis Frères—au premier étage.

Spécial
135 chemises de nuit pour garçons
Chemises de nuit en flanellette à rayures de couleur. Modèle avec col rabattu et poche sur le côté; coupe ample, confection parfaite. Pour garçons de 6 à 18 ans. Prix ordinaire .98. Spécial Jubilé de diamant **.60**

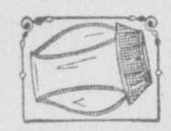
Cravates en soie
pour garçons



En soie suisse de belle qualité; modèle à bout flottant, dans une grande variété de rayures. Spécial Jubilé de diamant; 2 pour **.60**
MOUCHOIRS EN LINON; dimensions: 16 x 16 pces; la DOUZAINE **.60**
50 CHANDAILS désassortis **.60**
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Histoire du Christ
par Giovanni Papini. Volume de 454 pages, 7¾ x 5½ **.60**
Dupuis Frères—au troisième

Menus Articles



CULOTTES HYGIENIQUES en bon caoutchouc blanc ou rose — Tailles ordinaires. Prix ordinaire .79 pour **.60**



DRAPS EN CAOUTCHOUC BLANC pour lits d'enfants. Modèle avec plissé de couleurs blanc ou rose; dimensions: 27 x 36 pouces **.60**

Grands tabliers
en caoutchouc; modèle uni, avec bretelle en caoutchouc bleu, rose, vert, blanc **.60**



1 paquet de SERVIETTES KOTEX . . .49
1 CEINTURE HYGIENIQUE 25
.74
Les 2 pour . . .60
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

50 seaux à charbon
en tôle galvanisée; construction solide **.60**
1 SEAU A CHARBON VERNISSE noir;
1 PELLE A FEU A LONG MANCHE, vernissée noir. Pour cette vente —
Les 2 pour **.60**
Dupuis Frères—au deuxième

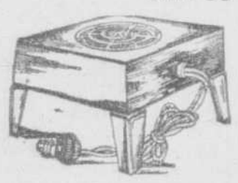
300 paires de
Bottines et Souliers
pour hommes
En noir, brun ou tan. Modèles nouveaux pour le printemps; semelles en cuir solide; cousues à trépointe Goodyear, sans exception. Nous garantissons ces chaussures, pour donner satisfaction ou argent remboursé. Nous vous les offrons à moins que le coût du manufacturier pour cette vente Anniversaire, afin de les liquider rapidement. Pointures: 5½ à 10 dans le lot. Valeurs jusqu'à 7.00. La paire **2.60**
Dupuis Frères— au rez-de-chaussée



100 bols
DE SALLE A MANGER
pour lumière électrique au complet avec chaine et ampoule de 60 watts. Dimensions: 12 x 14 pouces. Au complet prêts à être posés. Prix ordinaire 2.35. Très spécial **2.60**



200 poêles électriques carrés



de fini noir et rond en porcelaine incrusté de 60 watts; élément garanti pour un an. Au complet avec corde. Valeur ordinaire de 2.25. — Très spécial **1.60**
Dupuis Frères—au deuxième

Au rayon des meubles
OREILLERS DE PLUMES SIMMONS: 18 x 26 pouces. Spécial Jubilé de diamant **.60**
PORTE-JARDINIERE en chêne fumé de 17 pouces de hauteur. Spécial, Prix Jubilé de diamant **.60**
COUSSINS DE COTON, de 16 x 16 pouces; couverture de cretonne, avec dessins d'oiseaux. Chacun, spécial. Prix Jubilé de diamant **.60**
Dupuis Frères—au troisième

SAVON BABY'S OWN;	SAVON PALMOLIVE;
8 pour .60	8 pour .60

Pas de commande postale, téléphonique, ni de C. O. D. pour ces deux spéciaux de savon. — Pas plus d'un lot à chaque personne.



SAVON
6 morceaux dans une boîte
1 Castille, 3 savons Jergens pour le bain, 2 savons Jergens pour la toilette, et 1 savon Woodbury. Valeur de 1.00 pour **.60**
DESARBOUILLETTES BLANCHES; 12 x 12 pouces, avec bord fini au crochet, en couleurs Valeur extra spécial, la DOUZAINE **.60**
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée

Chapeaux garnis
Ces chapeaux sont des plus attrayants quoique peu dispendieux. Ils sont confectionnés en soie faille épaisse combinée de paille pédaline, aussi plusieurs en feutre de laine, aussi un choix de modèles de petites dimensions, combinés de paille pédaline ou paille crochetée. Avec nouveau bord coupé et dans les nouvelles teintes de: bleu Lucerne, peau de singe, beige français, gris, rouge, café crème, et noir. Garniture d'épingle de fantaisie ou de ruban. Prix ordinaires 2.98 et 3.98 pour **1.60**

Chapeaux faits à la main
Seulement 125 chapeaux marqués à prix spécial pour demain. Tous différents les uns des autres et les tissus sont des plus jolis. Toutes les nouvelles nuances du printemps et jolie garniture d'ornement genre épingle et de ruban. Prix ordinaires 6.98 à 10.00 pour **4.60**
Dupuis Frères—au premier

Nouveaux Manteaux



de Printemps en Cordé ou Charmine pour Dames
Toutes seront fières de porter un de ces manteaux très élégants malgré ce prix modique. La plupart garnis de taupe écossaise, fantaisie, de rempils et satin. Nuances: marine, noir, beige ou gris. Tailles jusqu'à 51½ dans le gris et le beige **19.60**
Dupuis Frères—au premier

Coton jaune à draps
5000 verges de coton jaune à draps, de belle qualité, sans apprêt; 40 pouces de largeur. Une belle valeur pour draps, taies d'oreillers et ouvrages fantaisie. Prix ordinaire .29 la verge. Prix Jubilé de diamant
3 verges pour **.60**
Dupuis Frères, Mezzanine, Côté Est.

COMPLETS
à 2 pantalons pour jeunes gens qui sont à leur premier pantalon
Tailles: 33 à 37



Un beau lot de complet très bien confectionnés, en tweed anglais tout laine, gris mélangé, brun, gris pâle, à nouveaux dessins. Modèle à devant simple ou croisé **14.60**
Dupuis Frères—au rez-de-chaussée



Sacs de voyage
en fibre fini cuir; très forts; en noir seulement. Fermoir verni; poignées en cuir — bonne serrure et crampons de qualité; forte doublure en toile de fantaisie; 18 pouces de longueur. — Jeudi. **1.60**

Coton
non blanchi de fabrication canadienne, approprié pour différents usages —
4 verges pour .60

Coton blanchi
de belle qualité; 36 pouces de largeur. Prix ordinaire .18 la verge —
4 verges pour **.60**

Damas blanchi
A NAPPES, DE BELLE QUALITE; sans apprêt; 64 pouces de largeur; de dessins divers. Rég. .85 la verge. Prix de vente; la VERGE **.60**

Serviettes
en linon ouvré blanches avec filets en pareil; très belle qualité; bord ourlé — 2 pour **.60**

Taies d'oreillers
en coton Bengale de belle qualité; 40 pouces de largeur. Prix ordinaire .25 chacune. Prix de vente — 3 pour **.60**
Dupuis Frères—au premier

50 douzaines de
Serviettes
EN TISSU EPONGE, rayures au centre et bouts frangés; belle qualité — Prix ordinaire .35 chacune. — Jeudi, POUR 2 **.60**

PAS DE COMMANDES téléphoniques

AU SOUS-SOL D'ECONOMIES

PAS DE COMMANDES C. O. D.

GRANDES AUBAINES DE .10 A .60 JEUDI AU SOUS-SOL

3710 plants de fleurs artificielles
2 pour .15 ou .60 la DOUZAINE.
PLANTS DE TULIPES 3 fleurs.
PLANTS DE CHRYSANTHEMES, 3 fleurs
PLANTS DE DALHIAS, d'innombrables couleurs, dans les trois séries.

4219 PAIRES DE
Bas en soie et rayon
pour DAMES — La paire .19
ou 4 PAIRES POUR .60
Bas imparfaits; qualité ayant 28 pouces de soie; teintes en faveur, toutes les pointures.
Dupuis Frères—au sous-sol d'économies

Robes pour dames
En soie fugi, soie rayon, broadcloth. Nuances des plus variées coupe et styles des plus nouveaux, tailles désassorties **2.95**

Dupuis Frères
LIMITEE
TÉL. EST 8000
J.-E. Dupuis, Prés., Albert Dupuis, Vice-Prés., A.-J. Dugal, Dir.-Gérant, rues Sainte-Catherine, Dementigny, Saint-André et Saint-Christophe.

2710 coupons de ruban et d'entre-deux
Coupons de 1 verge à 3 verges, dans le lot. Nuances foncées pour la plupart — 2 pour **.10**

Chapeaux en velours et en peluche pour enfants
Différents modèles; en noir, gris, castor. Pointures désassorties. Prix ordinaires jusqu'à 2.50 pour **.60**

Caoutchoucs pour dames
En noir seulement. Talons désassortis. Pointures: 2 à 2½ seulement — 4 paires pour **.60**
Dupuis Frères—au sous-sol d'économies

VISITEZ NOTRE RAYON DES PIANOS — AU DEUXIEME.